



HAL
open science

Qu'en est-il des relations entre École et familles?

Sara Aubineau

► **To cite this version:**

| Sara Aubineau. Qu'en est-il des relations entre École et familles?. Education. 2017. dumas-01643324

HAL Id: dumas-01643324

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01643324>

Submitted on 5 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



UNIVERSITÉ DE NANTES

Année universitaire 2016/2017

Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention Encadrement Éducatif – 2^{ème} année

Qu'en est-il des relations entre École et familles ?

Mémoire présenté par Sara Aubineau, soutenu le 2 mai 2017

Mémoire dirigé par Vincent Troger

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est l'aboutissement d'un travail de recherche mené tout au long de mon master « encadrement éducatif ». Je tiens donc à exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, Monsieur Vincent Troger, mon directeur de mémoire, qui m'a accompagné de ses conseils et qui m'a guidé grâce à ses recommandations. Il a fait preuve d'une grande disponibilité dans chaque phase de la réalisation de ce mémoire.

Je tiens également à remercier mes tuteurs de stages lors de mes deux années de master qui m'ont nourri de leurs diverses expériences et qui m'ont fourni les contacts nécessaires afin de mener à bien mon travail de recherche. Je les remercie infiniment de la confiance dont ils ont fait preuve à mon égard et je suis reconnaissante de tout ce qu'ils m'ont apporté autant d'un point de vue professionnel que personnel.

Je souhaite également remercier mes camarades de classe, qui par leurs indications, leurs recommandations ou leurs avis m'ont permis d'enrichir mon travail. Ensemble, nous nous sommes soutenus et avons fait preuve de solidarité. Merci à eux pour leur soutien sans faille.

SOMMAIRE

Introduction	1
I. L'école et les familles : un lent rapprochement	3
A. L'évolution historique de la place des familles au sein de la sphère scolaire	3
1. Une école historiquement réfractaire aux influences extérieures.....	3
2. Une école en mutation dans un contexte de massification du système.....	4
3. De nouveaux droits pour les parents.....	7
B. Des relations inégales selon le milieu social des familles	10
1. Toutes les familles s'intéressent à l'école.....	10
2. ... mais certaines ont les moyens de s'impliquer.....	12
3. ... alors que d'autres moins.....	15
C. Un devoir de coéducation pour les membres de la communauté éducative	19
1. Avec les enseignants : des relations encore perfectibles.....	19
2. Le conseiller principal d'éducation comme interface entre École et familles.....	21
II. Méthodologie de l'enquête	24
A. Méthode de recueil des données empiriques	24
B. Contexte de l'enquête : présentation des établissements	26
C. Description des enquêtés	31
III. Analyse des résultats	39

A. L'École, une institution qui a connu des changements	39
1. Jadis, des établissements fermés tels des forteresses.....	39
2. Une nette évolution de la place des parents au sein de l'École.....	41
3. Une institution qui prône la coéducation sans en donner les moyens aux acteurs de terrain.....	44
B. Des relations École – familles ponctuées par des inégalités sociales et culturelles	46
1. Des relations avec les familles issues de milieux favorisés « globalement faciles ».....	46
2. Des rapports distanciés avec les familles de milieux défavorisés.....	48
3. Un manque de communication de l'institution à destination des familles.....	53
C. Un triptyque École-famille-élève pas toujours évident à instaurer et à conserver	56
1. L'enfant / élève comme point de jonction entre deux mondes.....	56
2. Des parents admis dans l'École... à condition de ne pas trop empiéter sur son territoire.....	58
3. Le CPE, acteur central de la relation École – famille.....	62
Conclusion	66
Bibliographie	68
Annexe n°1 : entretien CPE lycée.....	70
Annexe n°2 : entretien CPE collègue.....	92
Annexe n°3 : entretien enseignante lycée.....	110
Annexe n°4 : entretien enseignante collègue.....	122
Annexe n°5 : entretien représentant parents lycée.....	142
Annexe n°6 : entretien représentant parents collègue.....	163
Annexe n°7 : notes ethnographiques.....	182

Glossaire	185
Quatrième de couverture	188

INTRODUCTION

Depuis les années 1970, la volonté d'une réelle relation entre école et familles s'est progressivement imposée jusqu'à devenir une véritable nécessité. Pourtant, l'idée de partenariat entre ces deux instances repose une conception nouvelle, l'histoire de l'école laissant plutôt percevoir une grande méfiance de l'école à l'égard des familles qui s'explique par le rôle particulier tenu par l'institution scolaire dans la construction de la société moderne. Mais de nombreuses études ont révélé que la qualité des relations entre ces deux entités représente un facteur déterminant dans la scolarité des élèves, sinon une condition de réussite de ces derniers. S'affirme alors le souhait d'une plus grande proximité entre école et familles et d'un dialogue réciproque. L'institution a donc accordé aux parents une place et un rôle accrus qui témoignent à la fois d'une forme de reconnaissance mais également de la (co)responsabilité éducative qui leur est attribuée dans la scolarité de leurs enfants. Les familles sont désormais invitées à s'investir dans l'école et à coopérer avec l'institution qui souhaite faire d'eux de réels partenaires. Le partenariat s'impose donc sur le plan institutionnel comme le modèle de relation à privilégier entre les acteurs pour soutenir mutuellement l'épanouissement et la réussite de l'élève, mais aussi pour améliorer le climat scolaire¹ et faire diminuer les incivilités. Ecole et familles ne doivent pas être perçues comme des protagonistes antagonistes, l'un et l'autre ne peuvent agir seul. L'objectif est de construire un monde commun qui a du sens pour tous. Il doit donc y avoir continuité et symbiose entre école et familles afin que l'enfant ait le sentiment qu'ils parlent d'une même voix et également pour éviter une dichotomie entre la personne de l'enfant et la personne de l'élève. Depuis 1989, les familles font donc partie de la communauté éducative, et depuis 2006 l'institution parle même de « coéducation ». Mais malgré les droits et la place accordés aux familles, le malentendu est croissant. Cependant, il remporte un succès inégal puisque la forme scolaire repose sur des accords tacites entre école et familles, et ces dernières ne sont pas toutes en mesure de les décrypter. L'école est un bastion qui fonctionne très souvent sur le registre de l'implicite, ce qui place en porte à faux les parents trop éloignés de l'institution et peut créer une fracture sociale. Les attentes réciproques ne sont que partiellement énoncées. Le partenariat recouvre donc des réalités très différentes et n'est pas forcément aboutit puisqu'il ne satisfait pas toutes les familles. En effet, l'expression « familles »

¹ George Fotinos, « L'état des relations école – parents », 2015. *Il a mis en évidence de fortes corrélations entre la participation des parents d'élèves aux projets éducatifs de l'établissement et la qualité du climat scolaire.*

est généralisatrice et simplificatrice² car les familles sont extrêmement diverses dans leur composition, leur origine ethnique, leur trajectoire sociale, dans leurs valeurs mais aussi dans le rapport qu'elles entretiennent avec l'école. La relation partenariale est donc nécessaire mais difficile à construire. Il existe des consonances mais aussi des dissonances entre socialisation scolaire et socialisation familiale ; il y a un hiatus entre le contexte socioculturel dans lequel vivent certaines familles et le système scolaire. Ainsi, même si la place des familles à l'école a connu d'importantes évolutions et si les textes ont levé les entraves institutionnelles, il existe pourtant des tensions entre les attentes de l'école et l'implication réelle des parents, dans un contexte où « l'ascenseur social est en panne ».

L'analyse des relations complexes entre école et famille prend ainsi tout son sens dans un contexte où l'acquisition d'un capital scolaire demeure un facteur primordial de réussite éducative et où les filières d'excellence se ferment aux catégories populaires. On comprend donc le rapport de dépendance des familles populaires à l'école qui s'est accentué par l'importance accordée aux diplômes.

Alors que, traditionnellement, l'école et les familles étaient deux institutions éloignées l'une de l'autre, comment parvenir aujourd'hui à les (ré)concilier pour construire une véritable relation de coéducation nécessaire à un meilleur fonctionnement de l'école, garant de la réussite de tous et chacun ? Dans une première partie, nous dresserons un cadre théorique qui s'attache à retracer l'évolution de la place des familles dans l'école et les différences qui peuvent exister entre elles dans leur relation à l'institution. Dans une seconde partie, il s'agira d'esquisser les pourtours de l'enquête de terrain, dont l'objectif va être de conforter ou à l'inverse de réprover les diverses théories étudiées précédemment.

² Dominique Glasman, « « Parents » ou « familles » : critique d'un vocabulaire générique », *Revue française de pédagogie*, 1992. *Le sociologue précise qu'il y a une différence de terminologie entre « parents » et « familles » : dans les beaux quartiers, l'école reçoit les « parents » ; alors que dans les quartiers populaires elle reçoit les « familles ».*

I- L'école et les familles : un lent rapprochement

A- L'évolution historique de la place des familles au sein de la sphère scolaire

1. Une école historiquement réfractaire aux influences extérieures

Tout d'abord, il est important de constater que l'école n'a pas toujours été ouverte aux familles, dont le rôle était marginalisé au sein de cette institution. Dans l'Ancien Régime, l'éducation est l'apanage des élites et la scolarisation des enfants du peuple est peu souhaitée. La Révolution Française marque une évolution avec le désir de scolariser tous les enfants, en tenant à distance les familles. L'école de Jules Ferry s'est également construite contre les parents. « Le système scolaire français ne possède pas de culture de la coopération avec les parents. Dans la logique républicaine, la question du rapport aux familles se réduit plutôt à la « bonne distance » qu'il faut maintenir entre l'école et ses usagers³ ». L'école s'est constituée d'abord dans le rejet des familles et des particularismes individuels. Le système scolaire doit libérer les enfants du poids de la tradition afin qu'ils deviennent autonomes. De plus, « l'école républicaine s'est immédiatement constituée contre l'emprise de l'Église sur les âmes afin d'imposer l'esprit des Lumières et de la nation » (Dubet, 2003). C'était une institution bénéficiant d'une totale extériorité face aux familles. L'école avait pour rôle de transcender les différences en arrachant l'enfant à sa famille et à sa vie sociale, à la morale religieuse contraire aux principes républicains laïcs, à l'inculture familiale. Elle devait permettre l'élévation de l'enfant aussi bien sur les plans moral, social et culturel. La neutralité sociale et philosophique et la culture universelle transmissent par l'école étaient deux conditions pour que la citoyenneté se réalise et que l'enfant acquiert une conscience morale autonome. L'institution visait plusieurs objectifs dont le contrôle social et l'inculcation de normes conformistes à travers la socialisation scolaire (Dubet, 2003). Les territoires des parents et des enseignants étaient alors nettement séparés. Une opposition se dessinait entre monde scolaire et monde familial. Pour réaliser l'intégration républicaine, l'école doit par nécessité imposer une coupure entre univers scolaire et univers familial. Le rôle de l'école était de soustraire les enfants à l'emprise de l'univers familial, aux croyances et superstitions populaires et traditionnelles qui y régnaient pour en faire des citoyens éclairés et rationnels s'inscrivant dans la Nation, et ainsi diffuser une culture universaliste, républicaine, commune. « Si l'on arrache les enfants à leur famille et à l'économie domestique, c'est pour les hisser vers une culture plus large, une culture perçue comme située

³ Martine Kherroubi, *Des parents dans l'école*, Éducation et société, 2008

hors du monde et au-dessus de la société, une culture fondée sur un principe perçu comme universel » (Dubet, 2003). Les contacts entre enfants et familles étaient alors très restreints pour empêcher toutes interférences néfastes. L'école se présentait alors comme un sanctuaire imperméable, protégé des désordres du monde, sanctuaire qui traçait une frontière entre ce qui relève de l'institution et à l'inverse ce qui n'en relève pas (Dubet, 2002). Dans ce sanctuaire, l'enseignant était sacralisé. « L'école républicaine était le produit d'un projet culturel et politique visant à déposséder l'Église de son emprise sur les esprits ; elle devait instituer les sujets d'une France démocratique, moderne et universelle : des Français et des citoyens. Le projet de l'école républicaine cherchait à instaurer un autre universalisme que celui de l'Église » (Dubet, 2002). Frédérique Giuliani et Jean-Paul Payet (2014) évoquent quant à eux une configuration sociohistorique particulière des relations entre école et familles, où « le principe républicain d'une égalité de traitement des élèves s'appuie sur une mise à distance des appartenances primaires et d'une rupture avec l'environnement sociale ». Les familles sont clairement mises à l'écart mais elles accordent leur confiance à l'école. L'école doit façonner « les enfants du peuple » en citoyens, et l'État représente la raison et la science alors que la famille posséderait une culture rétrograde. L'école doit donc assurer l'unité nationale et en même temps autonomiser l'enfant par la transmission d'un savoir émancipateur. L'enfant passe de « l'état de nature à l'état de culture ». Par ailleurs, comme le note Glasman⁴, l'enfant devient l'éducateur de ses parents.

2. Une école en mutation dans un contexte de massification du système

Mais les murs du sanctuaire n'ont pas pu rester étanches et ce sont peu à peu émoussés (Dubet, 2003), et cela à partir des années 1970. Les parents se sont introduits dans le système, qui a connu d'importants changements.

Effectivement, de profondes mutations vont peu à peu surgir dans la société et la transformer. La société se modernise. Cela va également renverser la tendance quant à la relation école-familles pour aboutir aujourd'hui à une très grande sollicitation des familles par le système éducatif. Nous pouvons par exemple citer certains facteurs exogènes à l'école comme le développement du secteur tertiaire et des services, l'urbanisation, l'essor économique ou l'amélioration du niveau de vie. De plus, les métiers sont en totale mutation et nécessitent

⁴ Dominique Glasman, « Parents ou familles : critique d'un vocabulaire générique », *Revue française de pédagogie*, n°100, 1992

un niveau de qualification de plus en plus élevé. D'autre part, la forte poussée démographique de l'après-guerre, le baby-boom, incite les parents à donner à leurs enfants une éducation plus ambitieuse permettant une meilleure ascension sociale. Ce sont en tous cas leurs espoirs. Parallèlement, la réforme Berthoin de 1959 prolonge l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de seize ans. Mais c'est réellement le collège unique qui va changer la donne. Initialement, il a été créé pour resserrer les liens entre les individus et augmenter le niveau de la Nation. La loi Haby du 11 juillet 1975 stipule ainsi que « *tout enfant a droit à une formation scolaire, qui, complétant l'action de sa famille, concourt à son éducation* ». Ainsi, c'est l'ouverture de l'école et la massification des collèges, puis des lycées, qui a largement modifié les rapports entre les familles et l'école, mais qui a aussi fortement troublé l'identité même des acteurs de la sphère scolaire et remis en cause la légitimité du modèle traditionnel qu'était l'école républicaine (Dubet, 2003). De plus, l'école est chargée de réaliser des injonctions contradictoires : faire entrer les élèves dans une culture commune, les préparer aux compétitions scolaires et sociales, et reconnaître chacun comme individu singulier. Avec la massification scolaire, l'école s'est donc profondément modifiée, « *ressemblant plus à un marché qu'à une institution* » (Dubet & Martuccelli, 1996). L'admission de tous les enfants à l'entrée du collège conduit un nouveau public, très hétérogène, dans les mêmes types d'établissements scolaires et dans des classes indifférenciées. La majorité des nouveaux collégiens ne sont « ni des héritiers programmés pour réussir, ni des boursiers portés par une ambition scolaire » (Dubet, 2003). L'école doit à présent gérer des générations entières et non plus des flux sélectionnés. Cela engendre donc une forte mixité du public scolaire au sein duquel les différences sociales, culturelles et ethniques sont particulièrement prononcées, ce qui n'était pas le cas avant puisque ce type de familles ne franchissait pas le portail du secondaire. L'école de masse est donc confrontée à des problèmes sociaux dont elle était jusque-là relativement protégée et qui maintenant deviennent des problèmes internes à l'institution quand auparavant ils apparaissaient comme des facteurs externes (pluralité des cultures, pauvreté, chômage, violence, indiscipline, etc). Elle ne peut donc les ignorer. L'école devient alors « inadaptée » suite à ce changement brusque, et le taux d'échec scolaire est alors en hausse. D'après l'historien Antoine Prost, l'égalité d'accès ne parvient pas à rimer avec égalité des chances, et François Bayrou dit, en 1993, que le collège unique est en fait un « collège inique ». Cela marque une accentuation des inégalités sociales car les écarts se creusent. Les différences de culture vont entraîner une inadaptation du nouveau public à la forme scolaire forgée voici plus d'un siècle et à ses contenus, et cela va progressivement amener l'école aujourd'hui à effectuer tout un travail de différenciation des approches pédagogiques afin que le « collège pour tous » devienne le « collège pour chacun ».

« Le mythe de l'école républicaine s'en voit d'autant ébréché » car cette école s'est construite contre les particularismes, dans la lignée de la pensée de Jean-Jacques Rousseau⁵ (Dubet, 1997). Les attentes vis-à-vis de l'école changent. Il y a un désajustement de l'offre et de la demande (Dubet, 2003), et l'école doit donc conquérir des élèves dont les normes scolaires ne sont plus sur la même lignée que celles de l'école. Cela engage une nouvelle forme de travail sur autrui. D'après François Dubet et Danilo Martuccelli, ce nouveau rapport élabore ou bien des stratégies savantes, ou crée des déceptions, ou suscite vigilance ou surinvestissement de la part des familles (Dubet & Martuccelli, 1996). Dans tous les cas, l'institution est traversée par des stratégies multiples. D'autre part, François Dubet déclare que « la pluralité des valeurs démocratiques s'est imposée à l'unité des principes républicains » (Dubet, 2003), et le programme institutionnel a ainsi perdu de son caractère sacré. De plus, l'objectif d'emmener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat⁶ proclamé en 1985 par Jean-Pierre Chevènement confirme encore plus le changement qui s'opère au sein de l'institution. Le système scolaire s'ouvre à tous les enfants quelles que soient leurs origines sociales et une volonté de démocratisation de l'enseignement s'exprime. Mais démocratiser l'école c'est aussi partager les savoirs concernant son organisation, son fonctionnement et ses programmes. Or, à l'heure actuelle, cela n'est pas un fait avéré pour tous... De plus, il ne s'agit donc plus de se focaliser uniquement sur le fonctionnement et le rôle de l'école mais il faut également questionner ce qui, au sein de la famille ou dans les liens que cette dernière établit avec l'école, peut favoriser ou entraver la réussite scolaire de l'enfant. D'autre part, dans le cadre de l'enseignement privé institué par la loi Debré du 31 décembre 1959, de nouvelles relations entre école et parents voient également le jour puisque les parents sont désormais en mesure de choisir un établissement scolaire pour leurs enfants, ils peuvent aussi le retirer de ce même établissement s'ils le souhaitent. Cela souligne l'influence que peut avoir la famille dans la scolarité de l'enfant.

En outre, le lien entre l'école et les familles s'inscrit dans un contexte à la fois culturel et social. Il semble donc intéressant de prendre en compte simultanément les évolutions de la sphère scolaire mais aussi celles de la sphère familiale pour appréhender la question des relations qui unissent ces deux univers autrefois bien distincts. Effectivement, la relation école-

⁵ Jean-Jacques Rousseau pense que « l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers mais ce qui est commun à l'ensemble des intérêts particuliers.

⁶ Stéphane Beaud, *80% au bac... et après ?*, Paris, La découverte, 2001
Notons que l'objectif des 80% a désormais augmenté. Dans le cadre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école adoptée le 23 avril 2005, l'objectif est maintenant de conduire 50% d'une génération au niveau de la licence.

famille s'ancre dans une histoire jalonnée de transformations, mutations et bouleversements. Après avoir observé les changements s'opérant au niveau de l'institution, il paraît judicieux d'effleurer ceux qui concernent la famille et la place de l'enfant. En effet, de nouveaux modes d'organisation régissent la famille. En peu de temps, le modèle classique de la famille traditionnel a laissé place à de nouvelles formes telles que les familles monoparentales ou les familles recomposées. Les codes sociaux ont été bousculés et la famille est devenue multiforme. Elle doit être appréhendée sous sa forme plurielle. L'école française s'inscrit donc dans cette évolution sociale et doit s'adapter autant que faire se peut à ces transformations du lien familial dans un contexte où l'individualité est parfois exacerbée. Il n'existe donc plus un seul et unique type de relations, et cela est parfois complexe à gérer. Parallèlement, le statut et la conception de l'enfant a évolué⁷. La loi d'orientation de 1989 le place au cœur du système éducatif. On lui reconnaît des droits. Les instances de socialisation que sont l'école et la famille sont amenées à agir conjointement dans l'intérêt de l'enfant et de l'élève. Ce dernier est progressivement considéré comme un être de relations qui a des affects. Il faut donc prendre en compte son environnement familial pour le saisir dans son intégralité. « La personnalité de l'enfant, ses « raisonnements » et ses comportements, ses actions et réactions, sont insaisissables en dehors des relations sociales qui se tissent, initialement, entre lui et les autres membres de la constellation familiale » (Lahire, 1995). Les schèmes de perception de l'enfant sont imbriqués dans un réseau d'interdépendances familiales. Auparavant, les choses étaient tout autre puisque le modèle éducatif républicain opposait l'adolescent à l'élève et tenait ainsi l'adolescence hors de ses murs (Dubet, 2003). L'école républicaine ne voulait être confrontée qu'à des raisons en formation et rejetait donc l'adolescence de son emprise. Aujourd'hui, il va de soi qu'à l'école l'enfant et l'élève doivent être réconciliés, et que « l'enfant préexiste à l'élève » (Dubet, 2003).

3. De nouveaux droits pour les parents

Alors que dans l'ancienne conception de l'école, on éduquait l'enfant à l'écart de l'influence familiale, on considère actuellement que l'éducation est l'affaire de tous et que la synergie école-famille est garante d'une efficacité accrue pour la scolarité des enfants. Il y a donc eu un renversement de perspective.

Pour fonctionner correctement, l'institution scolaire se tourne dorénavant vers des partenaires extérieurs au premier rang desquels les parents qui peuvent faire figures aussi bien

⁷ Philippe Ariès (historien) et François De Singly (sociologue) sont deux auteurs qui ont notamment travaillé sur cette question, tout comme le philosophe Alain.

d'alliés que « d'invisibles » lorsque des carences ou manquements sont pointés aussi bien sur les plans scolaire qu'éducatif (Lahire, 1995). Un changement de paradigme s'est donc opéré dans les relations. Aujourd'hui, c'est donc un mouvement allant vers une plus grande proximité entre l'école et les familles qui tend à s'affirmer. D'après Frédérique Giuliani et Jean-Paul Payet (2014), « la collaboration entre elles n'est plus une configuration ponctuelle, mais devient une forme hégémonique de la vie scolaire et sociale ». Le partenariat s'impose donc comme une impérieuse nécessité devant l'enjeu de réussite scolaire. Il s'agit de s'impliquer dans une relation mutuelle autour de la scolarité de l'enfant. C'est un moyen de prévenir l'échec scolaire, l'abandon, le décrochage. D'une école « sanctuaire », nous sommes donc passés à une école « ouverte » tentant de faire des parents des partenaires, et cela par l'intermédiaire de nouveaux modèles éducatifs plus démocratiques (Migeot-Alvarado, 2000). L'Éducation Nationale encourage depuis plusieurs décennies l'expression et l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants notamment en leur accordant de plus en plus de droits qu'ils peuvent faire valoir mais dont ils s'emparent inégalement. Il s'agit d'incorporer les familles à l'école que ce soit de façon individuelle, collective ou représentative, ce qui va permettre à l'école d'accomplir pleinement sa mission de service public d'éducation. À ce propos, François Dubet remarque que les institutions sont de plus en plus amenées à s'ouvrir, à se mettre en réseau, à tisser des partenariats et passer des « contrats » pour produire des services et des biens publics. Cela fait partie des nouvelles politiques publiques (Dubet, 2003). Quant à lui, Pierre Périer ajoute que le partenariat représente le mode de coopération que l'institution scolaire a inventé pour tenter de réguler la division du travail éducatif et la répartition des rôles entre les différents acteurs mobilisés (Périer, 2005).

Ainsi, le partenariat institutionnel s'est mis en mouvement à partir du 8 novembre 1968 avec l'entrée des parents dans les conseils d'administration et dans les conseils de classe des collèges et des lycées sous le Ministère d'Edgar Faure. Cette étape marque un tournant majeur qui inaugure le renforcement de l'influence des parents. Il devient effectif avec la loi d'orientation de 1989 qui établit explicitement le statut des parents comme « *partenaires permanents et à part entière de la communauté éducative* » (article 11). Cela va permettre de forger un sentiment d'appartenance à un collectif large, la communauté éducative⁸. En 1985, les parents obtiennent le droit de refus de la décision d'orientation prise par le conseil de classe. Une circulaire de février 1990 précise que « *tout doit être mis en œuvre pour faire en sorte que les parents viennent à l'école, pour y parler de leurs enfants ou participer à des activités*

⁸ Cf. article L. 111-3 du Code de l'Éducation

spécifiques à destination des enfants ». Par ailleurs, la note de service du 14 mars 1986 inaugure le principe d'une rencontre trimestrielle entre les enseignants et les parents d'élèves. La circulaire du 2 juin 1998 insiste quant à elle sur la nécessité, en matière d'orientation, de mettre en œuvre les conditions qui permettent un dialogue de qualité avec les élèves et leur famille. D'autre part, la loi d'orientation de 2005 met en avant « *une éducation véritablement concertée avec les parents* » et précise qu'une « *éducation réussie conjuguée à la fois l'action de l'école et l'action de la famille* ». La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République promeut encore plus cette coéducation. En outre, les parents sont associés à l'administration scolaire aux différents niveaux de l'institution et siègent dans les différents conseils et commissions composant l'établissement (instances décisionnelles et consultatives). Les parents ont donc de nouveaux droits mais au final il y a peu de participation aux élections, et ils ont leur accordé peu la parole lors des conseils de classe par exemple. Ils se sentent exclus des lieux de décision (Migeot-Alvarado, 2000). Une faible marge d'action leur est accordée au sein des établissements. Or, leur reconnaissance comme coéducateurs à part entière implique que leur rôle dans les différentes instances soit plus affirmé et qu'ils soient pleinement investis dans les moments qui construisent et font vivre l'éducation comme le vote du règlement intérieur ou l'élaboration du projet d'établissement. L'école doit être un espace de citoyenneté où parents et acteurs du système peuvent confronter leurs points de vue. Les parents doivent pouvoir sentir que leur avis compte et qu'on leur attribue une place réelle, et pas seulement identifiée d'un point de vue juridique et réglementaire. En outre, nous pouvons aussi relever une plus faible participation des familles populaires au sein des instances scolaires. Suite à tout ce qui a été dit précédemment, nous pouvons donc nous demander si le fait d'avoir légiféré, par l'intermédiaire de droits institués, suffit à transformer les pratiques et à convaincre les parents d'occuper les places qui leur sont dûes à l'école...

Pourtant, la coéducation revêt des **enjeux cruciaux** pour l'adulte en devenir. De fait, l'école, face à l'hétérogénéité croissante des publics qu'elle accueille en son sein, possède une véritable mission d'intégration, d'inclusion et de cohésion sociale. Ceci est d'autant plus accentué par des enjeux individuels et sociétaux de réussite scolaire et par l'emprise des diplômes et des qualifications sur l'individu. Ces enjeux de réussite sont fortement véhiculés par la société et déterminent la distribution des places en son sein⁹. Ainsi, règne une « culture

⁹ Mathias Millet, Gilles Moreau (dir.), *La société des diplômés*, La dispute, 2011. Sur ce sujet, également : Tristan Poullaouec, *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, La dispute, 2010.

anxieuse du résultat¹⁰ » alors que, paradoxalement, la diffusion massive des diplômes a causé leur déclassement. L'école, en coopération avec les familles, doit tout mettre en œuvre pour éviter l'échec scolaire et l'exclusion, en plaidant le vivre-ensemble à tous les niveaux. Des liens solides entre école et familles favorisent donc la cohérence éducative, qui a pour adjoints le bien-être, l'amélioration de la trajectoire scolaire et une meilleure construction de l'identité du jeune. Il s'agit de s'inscrire dans une perspective commune, dans la construction d'un idéal partagé. Les rapports interindividuels et sociaux à l'œuvre dans et autour de l'école ont un impact fort sur la scolarité de l'enfant. En outre, le fait d'associer les usagers au fonctionnement de l'école rend celui-ci plus performant.

Une coéducation effective pourrait donc apporter l'espoir d'atténuer, sinon d'annuler, les discordances, les ruptures pédagogiques et éducatives, qui sont un facteur important de difficultés scolaires. Ouvrir l'école à tous c'est aussi prendre en compte les expériences et acquis extrascolaires des élèves et œuvre pour qu'ils acquièrent une meilleure compréhension de l'environnement qui les entoure. En théorie, tout le monde s'accorde sur cet état de fait, mais dans la pratique, il n'est pas toujours aisé de tisser des liens harmonieux et collaboratifs entre les deux instances de socialisation majeures puisque des dissonances viennent s'immiscer. La relation école-famille met en présence des partenaires socialement situés.

Cela va donc nous amener naturellement à analyser les différences de relations entre École et familles selon le milieu social de ces dernières.

B- Des relations inégales selon le milieu social des familles

1. Toutes les familles s'intéressent à l'école...

Du fait de la massification et de la démocratisation du système scolaire (même si cette dernière est à remettre en question car n'est que partielle et segmentaire), conjuguées aux mutations économiques qui marquent la société, les attentes des parents à l'égard de l'école sont fortes, tous milieux sociaux confondus. Les parents sont beaucoup plus nombreux à s'intéresser aux résultats scolaires de leurs enfants que ne l'étaient leurs propres parents. Les parents développent donc une nouvelle relation à l'école, sont plus attentifs et s'en tiennent moins à distance dans la mesure où ils veulent assurer la promotion sociale de leurs enfants

¹⁰ Christian Baudelot, Roger Establet, *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Seuil, 2009. *La France demeure élitiste et inégalitaire, elle fait figure de « paradis de la prédestination sociale ».*

dans un contexte de crise de l'emploi. Nous sommes sortis d'une situation où la reproduction était la norme d'après Antoine Prost, historien. Mais ce qui est problématique, c'est que l'école ne peut plus garantir à l'élève cette promotion sociale, ni même le maintien dans sa catégorie socioprofessionnelle d'origine à cause du contexte économique et social qui règne (Duru-Bellat, 2006). De plus, « l'échec scolaire prend immédiatement le sens d'une relégation socio-économique » (Lahire, 1995). Avant, les parents faisaient davantage confiance à l'école car il y avait suffisamment d'emplois à pourvoir pour tout le monde, malgré des positions socio-économiques différenciées et la persistance du principe de sélection des élites. Au XXI^{ème} siècle, tous les parents développent donc d'une certaine manière une attitude consumériste vis-à-vis de l'école, seulement tous ne peuvent l'exprimer pareillement puisqu'ils ne détiennent pas les mêmes moyens. Ils manifestent donc cet intérêt sous des formes et des modalités variables. Les parents élaborent des projets scolaires pour leurs enfants plus ou moins ambitieux et précis selon leur milieu social. Il en est de même pour le soutien tel que l'aide aux devoirs ou les cours particuliers (Duru-Bellat & Van Zanten, 2012). Ainsi, les parents de milieux populaires vont eux aussi, peu à peu et à des degrés différents, se mobiliser et investir l'école comme un enjeu important (Lahire, 1995). Dans tous les cas, le système éducatif est envahi par une demande d'utilité sociale des savoirs, et les familles opèrent des investissements en capital humain (Dubet, 2003). Dans un contexte de valorisation des diplômes, « l'éducation revêt une dimension avant tout utilitariste et individualiste¹¹ ». Les individus se transforment en usagers et consommateurs qui attendent un service de la part de l'institution scolaire. « Notre rapport à l'institution scolaire a changé : nous ne sommes plus au service de l'école, c'est elle qui doit être au nôtre. Qu'importe le statut juridique de l'école, celle-ci n'est qu'un outil et l'on juge la valeur de l'outil à la manière dont il permet l'accomplissement de la tâche » (Ballion, 1982).

Toutefois, plusieurs auteurs constatent qu'il existe des différences et inégalités des parents face à l'école. L'action du milieu familial sur la réussite et la carrière de l'enfant se traduit et se manifeste inégalement. Quand François Dubet parle de « malentendu » entre l'école et les familles (Dubet, 1997), Philippe Meirieu évoque lui le divorce entre ces deux institutions (Meirieu, 2000). Judith Migeot-Alavarado pense que l'on peut mieux faire (Migeot-Alavarado, 2000). Les parents sont alternativement accusés de n'être que des consommateurs d'école (Ballion, 1982), des stratèges avec lesquels le dialogue paraît impossible ou pour le moins difficile¹², ou bien à l'autre pôle des individus absents. Tantôt sont-ils appréhendés

¹¹ François Dubet, Marie Duru-Bellat, Antoine Vérétoit, *Les sociétés et leur école – emprise du diplôme et cohésion sociale*, Seuil, 2010

¹² Jean-Pierre Tauvel, « Les familles et l'école : une relation difficile », *Ville-école intégration*, n°114, Paris, 1998

comme des alliés, tantôt comme des « démissionnaires » (Lahire, 1995). Cela montre bien la complexité de la question. Tous ces auteurs démontrent bien qu'il y a de fortes disparités dans la relation nouée entre l'école et les familles. Mais des facteurs externes pèsent sur ces relations et les conditionnent (Giuliani, Payet, 2014). Le poids des univers familiaux et des caractéristiques sociodémographiques influencent positivement ou négativement les relations que peuvent tisser entre elles école et familles. De même, les diverses aspirations et stratégies des acteurs créent des rapports contrastés. Pour Frédérique Giuliani et Jean-Paul Payet, « la divergence ou la convergence entre les deux (*école et familles*) détermine tantôt des pratiques de mise à distance par l'école des groupes sociaux dont la culture est jugée trop éloignée de la culture légitime, tantôt des formes de connivence et congruence avec des familles dont la culture de classe converge avec celle de l'école » (Giuliani, Payet, 2014). En parallèle, François Dubet et Danilo Martuccelli constatent des attentes différentielles de la part des familles suivant qu'elles soient issues des classes populaires ou des classes aisées. Les premières sont partagées entre fonctions intégratives de l'école et traumatisme de l'échec ; alors que les secondes sont partagées entre performance scolaire et souci du développement personnel.

Cependant, malgré ces constats, toutes les familles s'efforcent, même avec des armes et des outils divergents, de placer au mieux leur enfant en vue de l'accès aux meilleures filières et donc aux meilleures positions sociales. Il convient donc d'explicitier et d'analyser les raisons de l'inégale implication des parents face à l'école. Pour ce faire, nous allons donc mettre en relief tout cela en nous attachant dans un premier temps à décrire les relations entre école et classes dominantes, puis dans un second temps entre école et classes dominées.

2. ...mais certaines ont les moyens de s'impliquer...

Ainsi, les familles les plus familières de l'institution et les plus en connivence avec le monde et la culture scolaire développent un rapport stratégique à l'école et à ses agents, et manifestent explicitement des exigences fortes envers l'école. Elles naviguent dans le système éducatif comme de véritables experts en développant des logiques concurrentielles (Dubet & Martuccelli, 1996) et collaborent avec l'institution (Montandon, 1992). Il s'agit d'individus de milieu social typé, issus des classes moyennes et supérieures (notamment des enseignants ou des cadres de la fonction publiques) dont les enfants connaissent une réussite scolaire. Il semble donc y avoir convergence, ou tout au moins pas de contradiction ou opposition profonde, entre ce type de familles et l'école. Les parents des classes dominantes sont en affinité culturelle avec le monde scolaire. Ces familles sont également les plus influentes dans le milieu scolaire (Duru-Bellat, 2002). Ces usagers avertis et informés se comportent donc en « consommateurs

d'école » (Ballion, 1982) et sont très investis et mobilisés sur l'enjeu de réussite scolaire voire même d'excellence scolaire (Dubet & Martuccelli, 1996). Les parents des classes moyennes et supérieures ont eux-mêmes acquis leur position sociale grâce à leur capital scolaire, mais aussi leur culturel incorporé¹³, ce qui les incite à s'investir davantage dans la scolarité de leurs enfants car ils désirent assurer pour eux la reproduction de ce capital par l'école, et de cette manière la garantie d'une position sociale respectable. De plus, ils mettent en œuvre une certaine « légitimité rationnelle construite sur l'efficacité des pratiques scolaires » (Dubet, 2002). Ils détiennent les codes et les normes de l'institution, ainsi que des savoir-être et savoir-faire transposables et valorisables dans l'univers scolaire, car l'habitus¹⁴ de classe les a conditionné ainsi¹⁵. Il existe par ailleurs une « inégale distance » entre le parler scolaire et le parler prévalant dans les différents milieux sociaux (Bourdieu & Passeron, 1970), et cela à l'avantage des « héritiers » (Bourdieu & Passeron, 1964), engendrant une domination sociale dont le langage et plus largement la culture valorisée à l'école sont des vecteurs. Tous les enfants ne baignent pas dans un univers familial stimulant propice à la maîtrise du langage écrit comme oral, il y a des clivages sociaux¹⁶ (peu de livres au domicile, peu de discussions et d'échanges verbaux avec les parents, etc). Ainsi, la meilleure réussite des enfants de milieu favorisé passe par les compétences cognitives et linguistiques transmises par les parents. Les pratiques langagières familiales ont un fort impact sur la réussite (Duru-Bellat & Van Zanten, 2012). Ces enfants parlent une langue plus riche et disposent d'un vocabulaire plus étendu, tout en maîtrisant mieux les structures syntaxiques. Les familles de classes moyennes et supérieures transmettent à leurs enfants des attitudes et valeurs légitimées par l'institution scolaire. Ces familles tissent des logiques au service des intérêts scolaires et privés de leurs enfants, et souhaitent aménager un « contexte préservé et distinctif » pour leurs enfants (Duru-Bellat, 2002). Leurs stratégies sont organisées, et elles usent de manière contrôlée d'une institution qui s'est complexifiée et qu'elles connaissent au profit de leur progéniture, mais cela justement au détriment du bon fonctionnement de cette institution (Meirieu, 2000). Ces parents commettent des « délits d'initiés ». Cela se traduit notamment par des dérogations et contournement de la carte scolaire ou par des choix tactiques de filières prestigieuses, d'options (allemand, latin..) ou de classes.

¹³ D'après Bourdieu et Passeron (*La reproduction*, 1970), le capital culturel renvoie à la totalité des ressources culturelles d'un individu, biens, diplômes, rapport au savoir et à l'école.

¹⁴ D'après Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (*La Reproduction*, 1970), l'habitus correspond à un système de « dispositions durables », de façons d'agir et de penser, de représentations intériorisées et incorporées par l'individu, système qui oriente son comportement, son ambition, ses projets.

¹⁵ À ce propos, Pierre Bourdieu nous dit que les familles qui ne maîtrisent pas bien la langue française ont un « habitus primaire » éloigné de l'« habitus secondaire » imposé par l'école.

¹⁶ Basil Bernstein, *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*, Paris, Éditions de Minuit, 1975. Il évoque la théorie du « handicap socioculturel ».

Ainsi, ces choix participent à la genèse des inégalités sociales de carrières et renforcent le processus de hiérarchisation sociale des filières (Duru-Bellat, 2002). « Les filières sont fortement hiérarchisées en fonction de leur distance à l'idéal scolaire de la grande culture » (Dubet, 2002). Pour consolider nos propos, nous pouvons relever qu'en 2014, 76% des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures ont obtenu un baccalauréat général, contre 32% des enfants d'ouvriers. À l'inverse, 45% des enfants d'ouvriers ont obtenu un baccalauréat professionnel contre seulement 10% des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures¹⁷. Tous ces choix sont empreints de stratégies familiales qui ne peuvent être ignorées, car elles les conditionnent. Les familles dominantes se fient à différents paramètres tels que le « rendement » des études et des cursus, qui ont une valeur inégale selon les milieux sociaux. Ceci est d'autant plus visible notamment lors des divers paliers d'orientation et des classes charnières telles que la troisième ou la seconde générale. Les vœux d'orientation diffèrent en fonction du niveau économique et culturel de la famille, les inégalités sociales sont ainsi incorporées dans le processus d'orientation. L'inégalité des chances repose bien sur « la différence, en fonction des origines sociales, dans les probabilités d'accès aux différents niveaux de l'enseignement et particulièrement aux niveaux les plus élevés » (Boudon, 1973). Les familles d'origine populaire réalisent d'ailleurs une auto-sélection dans la mesure où elles émettent la plupart du temps des demandes moins ambitieuses et plus modestes que les classes moyennes et supérieures, ce qui vient entériner les inégalités initiales et agit comme courroie de reproduction des inégalités (Duru-Bellat, 2002). Les différentes familles ont donc des niveaux d'aspiration divergents pour leurs enfants et les hiérarchies scolaires s'en trouvent d'autant plus prononcées, ce qui peut créer une sorte d'« entre-soi » selon Bourdieu. De cette manière, nous sommes en mesure de nous demander si la prérogative croissante de coéducation ne viendrait-elle pas conforter les stratégies et les intérêts des parents les plus proches de la sphère scolaire ? Pour ces parents, l'école devient alors un univers instrumentalisé (Duru-Bellat, 2002), et ce sont ceux qui sont les plus à même de maîtriser les situations interactionnelles qui s'en trouvent ainsi avantagés. Tout le monde s'accorde à penser que l'investissement des parents favorise la réussite des élèves, mais ce sont ceux qui réussissent le moins bien dont les parents sont les plus difficiles à impliquer. Ainsi, malgré les injonctions ministérielles qui incitent au rapprochement entre sphère scolaire et sphère familiale, les familles se saisissent très inégalement de l'invitation qui leur est faite de participer activement à la scolarité de leurs enfants par des contacts réguliers avec l'institution. Les inégalités des enfants dans les

¹⁷ D'après le recueil d'indicateurs n°25, « L'état de l'École », Ministère de l'Éducation Nationale, octobre 2015

apprentissages sont donc redoublées par les inégalités des parents face à l'école, elles se renforcent mutuellement, puisque ces derniers déploient des stratégies basées sur des ressources différentes en fonction de leur position sociale (Duru-Bellat, 2002), ce qui débouche inévitablement sur des formes de reproduction sociale (Bourdieu & Passeron, 1970). Les familles dotent inégalement leur progéniture et visent des positions inégales pour elle. Les positions sociales visées pour l'enfant sont définies par référence à la position actuelle de la famille, et les familles disposent de ressources inégales pour les faire aboutir. Ainsi, nous pouvons donc comprendre la relation entre effets de contexte et inégalités sociales. De plus, les familles sont inégalement sensibles aux risques et aux coûts attachés aux diverses alternatives lors des prises de décision. C'est d'ailleurs ce que Boudon a formalisé avec sa théorie de l'acteur rationnel (Boudon, 1973). Les familles, lorsqu'elles effectuent des choix scolaires pour leurs enfants, réalisent un arbitrage et un calcul entre bénéfices escomptés et risques. Ceci est d'autant plus vrai pour les catégories socio-professionnelles supérieures. Il y a donc une différenciation des champs de décision invoqués en fonction de la position sociale occupée par les acteurs. Les premiers durcissent les secondes car les élèves les plus favorisés bénéficient des contextes les plus efficaces. Le cadre scolaire est donc lui-même construit par les stratégies des acteurs, qui génèrent de cette manière des inégalités de contexte. « Les contextes scolaires sont à la fois créés par les stratégies des familles et subis par certaines d'entre elles » (Duru-Bellat, 2002).

3. ... alors que d'autres moins.

D'un autre côté, les familles d'origine populaire ou immigrée attendent de l'école qu'elle permette à leurs enfants d'acquérir les savoirs fondamentaux qui leur seront utiles aussi bien dans leur vie quotidienne que pour acquérir des compétences et un métier reconnu. Elles aussi sont dans une logique d'efficacité par rapport à l'école, mais cela se traduit différemment. Elles sont très attentives et attachées aux notes obtenues par leurs enfants qui pour elles sont le plus représentatives du niveau de l'enfant, sans pour autant chercher à analyser les savoir-faire et les logiques sous-jacentes. De cette manière, il existe des phénomènes de dissonances entre configurations familiales populaires et univers scolaire (Lahire, 1995), les familles populaires éprouvant des difficultés à maîtriser un processus de scolarisation et d'orientation opaque et complexe (Périer, 2005). Cela marque une distance sociale et culturelle. Cette distance culturelle entre le milieu familial et le milieu enseignant intervient aussi dans la capacité du jeune à investir et définir son métier d'élève (Duru-Bellat & Van Zanten, 2012). Un « malentendu sociocognitif » peut naître car l'élève ne dispose pas des modes d'interprétation

adéquats pour comprendre ce que l'école attend vraiment de lui¹⁸. Il y a un conflit d'interprétation dû à un décalage entre socialisation scolaire et socialisation extra-scolaire. L'investissement dans le travail scolaire et le sens même de celui-ci diffèrent selon l'origine sociale. Il y a donc un chevauchement de plusieurs logiques systémiques. Les familles populaires ne peuvent s'approprier avec autant d'aisance et de facilité l'école car elles sont victimes d'un déficit socioculturel, elles ne détiennent pas les mécanismes et les codes qui la gouvernent, n'arrivent pas à décoder ce que l'on attend d'elles et ont des conditions et un mode de vie qui n'est pas vraiment en adéquation avec les logiques incarnées par la culture scolaire. Cela est visible notamment à travers les loisirs et sorties, qui n'ont pas spécialement vocation à être éducatifs et sont déconnectés des préoccupations scolaires, mais aussi les règles de vie et style éducatif (permissivité/rigidité, contrôle/soutien) (Kellerhals & Montandon, 1992). En effet, l'école navigue dans des codes et des habitudes souvent peu voire pas connus et mal maîtrisés par les familles populaires, qui ne détiennent pas les jalons implicites qui sous-tendent la relation pédagogique. Les relations avec l'école supposent un déracinement pour les familles d'origine populaire puisque l'école « désorganise et réorganise la vie et la cellule familiale »¹⁹. Elle modifie l'équilibre de celle-ci. Ces dernières souffrent d'un véritable manque de lisibilité concernant l'école et ses codes de fonctionnement, son environnement et parfois ses valeurs et missions, pour les familles les plus éloignées de l'institution telles que les familles allophones par exemple. Elles possèdent un capital informationnel beaucoup plus faible (Dubet, 1997), et ont des visions du monde et des préférences différentes. Les pratiques des familles populaires ne sont donc pas en harmonie avec le mode de socialisation scolaire qui suppose entre autres des capacités d'abstraction qu'elles n'ont pas. Ces dernières se placent davantage d'un point de vue pragmatique. Elles ne connaissent pas les règles implicites de la sélection (Dubet & Martuccelli, 1996). Ainsi, elles se positionnent à l'écart de l'institution car elles ressentent un désarroi, elles se sentent disqualifiées et leurs enfants ont du mal à se positionner véritablement en tant qu'apprenants²⁰. Il est ici important de rappeler que les savoirs et les pratiques pédagogiques dispensés à l'école sont fondés sur les savoirs des classes sociales dominantes, ce qui réaffirme implicitement la supériorité de certaines normes culturelles sur d'autres. Les comportements des classes populaires s'écartent des attentes et normes assignées au rôle de « parent d'élève » (Périer, 2005). En effet, l'accès à ce mode de relation concerne implicitement

¹⁸ Elisabeth Bautier, Patrick Rayou, *Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires*, Presses universitaires de France, 2010

¹⁹ Philippe Perrenoud, « Ce que l'école fait aux familles : inventaire », 1994

²⁰ Christophe Delay, *Les classes populaires à l'école. La rencontre ambivalente entre deux cultures à légitimité inégale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

des usagers partageant les codes et normes de l'institution scolaire. Ce rôle qu'il leur faut endosser est inégalement taillé à la mesure de ce dont ils sont réellement capables et de ce qui fait sens pour eux. En imposant une norme de « parent d'élève », l'école ne s'adresse en réalité qu'à un sous-groupe d'individus, tandis que les autres s'exposent à la disqualification et à une violence symbolique²¹ de la part de l'institution, à son insu. Cela participe donc du phénomène de reproduction des inégalités sociales au cœur du fonctionnement de l'école. Les parents sont ainsi renvoyés à leurs insuffisances, et se soumettent de manière passive à la domination. Il existe donc un différend entre les familles populaires et l'école. Ce différend mûrit au cœur d'une ambivalence : les parents de classes populaires nourrissent à la fois un rapport de croyance et un rapport de méfiance quant à l'école. Ainsi, certaines accordent une confiance totale à l'école en reconnaissant ses compétences et en reconnaissant toute son importance et ne jugent pas nécessaire d'interférer sauf en cas de sollicitation (Montandon, 1992), alors que d'autres entretiennent une relation d'évitement, d'hostilité, de méconnaissance, de méfiance voire de défiance vis-à-vis de l'institution (Périer, 2012). Ces familles, souvent les plus vulnérables, déploient des tactiques défensives pour se protéger et tentent de se soustraire au regard et au jugement de l'école, pouvant être ressenti comme un jugement moral, et qui indirectement les culpabilise ou les humilie²². « Se tenir à l'écart du monde scolaire, c'est aussi protéger son identité, dans la mesure où le miroir de l'école condense tous les rayons d'une perception sociale stigmatisante²³ ». Souvent, ces mêmes parents ont un contentieux avec l'école car ils y ont vécu une expérience compliquée lorsqu'ils étaient eux-mêmes élèves. Cela les incite parfois à un certain renoncement. Ils n'appréhendent donc pas l'institution scolaire de façon neutre puisqu'ils sont habités par leur propre vécu scolaire. De plus, tout cela est accentué lorsque les familles ne maîtrisent pas suffisamment la langue française pour pouvoir échanger correctement et argumenter, ou lorsqu'elles sont issues d'une autre culture dans laquelle les relations avec l'école sont totalement différentes qu'en France. Ces familles sont donc doublement victimes parce qu'elles sont culturellement différentes et parce qu'elles appartiennent aux milieux populaires²⁴. Ceci marque de fait une ethnicisation des rapports sociaux. Les relations entre école et familles s'inscrivent donc dans un cadre où l'écart culturel

²¹ D'après Bourdieu et Passeron (*La Reproduction*, 1970), la violence symbolique renvoie à l'arbitraire culturel de la classe dominante, qui est reconnu comme légitime. Cette violence institutionnelle met en exergue des comportements symptomatiques car elle peut déclencher un sentiment d'injustice chez les classes populaires, et donc orienter leurs attitudes envers l'école.

²² Daniel Verba, dans son ouvrage intitulé *Échec scolaire : travailler avec les familles* (Paris, Éditions Dunod, 2006) emploie une autre typologie mais dont le sens est le même en parlant de parents « fuyants » ou « désabusés »

²³ Queiroz (de) J.M, « Les familles et l'école », in F. de Singly (dir), *La famille : l'état des savoirs*, Paris, La découverte, 1991

²⁴ Bouveau Patrick, Cousin Olivier, Favre-Perrotton Joëlle, *L'école face aux parents*, ESF éditeur, 2007

est parfois très important et où les familles peuvent éprouver un manque de légitimité face à l'école. Il ne s'agit cependant pas de traduire et d'interpréter une absence sur la scène scolaire par certains parents comme une marque de leur démission éducative ou d'un quelconque désintérêt scolaire. Les choses sont en réalité plus complexes que cela. Tous ne possèdent pas les ressources culturelles et les compétences adaptées par rapport à ce que l'école attend d'eux. Ainsi, les parents tentent de soutenir leurs enfants dans leur scolarité mais avec les moyens qui sont les leurs et qui ne sont pas toujours adaptés aux logiques scolaires. L'exemple des devoirs à la maison illustre parfaitement cela²⁵. Leur quantité ou leur niveau de difficulté ne permet pas à certaines familles de soutenir leurs enfants, ce qui perpétue les inégalités car les enfants ne reçoivent pas tous la même aide lorsqu'ils sont au domicile familial. Or, plus les situations scolaires des enfants sont jugées difficiles et délicates, plus le partenariat et la coopération semble nécessaires et porteurs d'effets bénéfiques. Cela demeure à la fois paradoxal et préjudiciable car finalement ce sont ces mêmes parents qui se tiennent le plus à distance de l'école et dont la présence est lacunaire, qui ne s'y rendent pas spontanément et qui ne répondent pas toujours aux demandes d'entrevues, contrairement aux parents d'élèves moins en difficulté (Thin, 1998). De plus, certaines familles sont désillusionnées quant au pouvoir d'insertion sociale et économique de l'école. Le chômage, les difficultés liées au logement ou la précarité financière qu'elles peuvent subir sont autant d'éléments qui dégradent le potentiel de confiance que les parents accordent à l'école. Parallèlement, « ce nouveau pouvoir de l'école, cet enjeu d'acquisition du capital scolaire, engendre une forme d'impuissance pour les parents disposant de peu d'héritage culturel (scolairement rentable) à transmettre » (Périer, 2005). Les difficultés dans les relations entre école et familles sont d'autant plus prononcées dans les réseaux d'éducation prioritaire, en témoignent la loi de Refondation de l'École de 2013 et la circulaire de rentrée 2015 qui incitent à « renforcer les liens avec les parents les plus éloignés de l'école ». Les difficultés des élèves ont un caractère encore plus précoce, cumulatif et durable dans ces zones. Dans ces dernières, les familles apprennent souvent la vie scolaire pas l'intermédiaire de leurs propres enfants, transformés en messagers ou interprètes.

L'institution attend donc une implication de la part des parents, mais ces derniers sont très inégalement en capacité de l'exercer car tous ne connaissent pas la « philosophie » de l'institution. En résulte que les familles les plus démunies et les plus dominées se retrouvent face à une injonction qui résonne de façon paradoxale pour elles puisqu'elles n'ont pas nécessairement les compétences effectives pour participer de manière efficace, mais elles ne

²⁵ Kakpo Séverine, *Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*, Paris, Presses universitaires de France, 2012

peuvent pas non plus se tenir totalement en retrait de l'institution puisqu'elles apparaîtraient à ses yeux comme des parents défaillants. C'est dans cet interstice que peuvent naître des tensions palpables et des litiges qui se cristallisent entre école et familles. En effet, cela constitue une source de conflits car les parents se voient rappelés à leurs obligations, souvent sur le mode de la convocation, et ne réagissent pas nécessairement positivement car cela représente une confrontation inégale et comporte pour eux une critique de la famille de manière intrinsèque (Périer, 2005). Les parents se sentent mis en accusation. Il est donc primordial de restaurer la confiance des familles dans l'école car cela est propice au bon développement de la scolarité de l'enfant. Il est ainsi crucial de rendre intelligible les attentes de l'école pour éviter les malentendus. C'est en donnant aux parents les moyens de comprendre ce que l'on attend d'eux que l'on évitera de se retrouver dans des situations problématiques qui risqueraient d'hypothéquer la réussite des enfants.

Ces constats vont donc nous amener à nous interroger sur la manière dont les acteurs de l'institution scolaire se saisissent de la notion de « coéducation », notamment les enseignants d'une part, et le conseiller principal d'éducation (CPE) d'autre part.

C- Un devoir de coéducation pour les membres de la communauté éducative

1. Avec les enseignants : des relations encore perfectibles.

Il est difficile de convenir que les relations parents – enseignants soient totalement sereines. Elles ne sont pas encore apaisées et restent parfois conflictuelles et soumises à des heurts, querelles et malaises. Elles peuvent être jalonnées par des comportements qui peuvent s'expliquer aussi bien par le côté « consommateur » de certains parents, la course effrénée à la réussite scolaire ou par la perte du « prestige social » de l'enseignant²⁶ par exemples. De plus, de nombreux éléments peuvent également venir affecter la relation entre parents et enseignants et être source de multiples litiges et contentieux, parmi lesquels l'évaluation, l'orientation, les sanctions, ou bien les devoirs à la maison, les rythmes scolaires et parfois la pédagogie elle-même. Parents et école se rejettent simultanément les responsabilités des dysfonctionnements (Montandon, Perrenoud, 1994).

Ainsi, tous les professeurs sont loin de partager l'idée d'un renforcement des droits des parents ou de leur plus grande présence dans l'école, s'inquiétant de la confusion des rôles et

²⁶ Cf. Enquête « Violence et climat scolaire dans les établissements du second degré en France », Éric Debarbieux et George Fotinos, *Observatoire International de la Violence à l'École*, 2011

estimant que cela ne relève pas de leurs compétences que de porter un jugement sur leurs méthodes pédagogiques. La venue des parents dans l'espace scolaire n'est donc pas dépourvue d'ambiguïtés. C'est d'ailleurs ce que confirme François Dubet puisqu'il nous dit à quel point les enseignants, en France notamment, ont eu du mal à se faire à la présence récente des parents (Dubet, 2003). Bernard Lahire précise d'ailleurs que la « démission parentale » invoquée par certains enseignants est un mythe ancré dans les esprits de certains enseignants qui ignorent les logiques des configurations familiales, et qui déduisent donc à partir de comportements ou de performances scolaires que les parents ne s'occupent pas de leurs enfants et laissent faire les choses sans intervenir (Lahire, 1995). Il ne faut donc pas confondre démission parentale et non participation à la vie scolaire. De plus, les enseignants invoquent parfois le laxisme de certains parents qui générerait des enfants mal socialisés et sans repères. Dans tous les cas, la distance des familles au corps enseignant croît à mesure que l'on descend dans la hiérarchie socioprofessionnelle (Duru-Bellat, Van Zanten, 2012). « Les rencontres avec les enseignants mettent directement les parents des familles populaires dans une situation de communication inégale et sont sociologiquement des interactions dissymétriques » (Thin, 1998). De l'autre côté les relations entre parents des classes moyennes et supérieures et enseignants sont fondées sur des positions et des dispositions sociales communes ou proches. Lahire évoque d'ailleurs une homologie entre positions et dispositions (Lahire, 1995), même s'il est reproché à certains parents de tout vouloir contrôler y compris les aspects pédagogiques et d'être trop « interventionnistes ». Ces relations de proximité ou de distance entre adultes issus de différents milieux sociaux sont donc bâties sur des différences sociales. « Dans ce double balancement, se saisit la fragilité des relations entre les parents et les enseignants. Tout est affaire de distance, de bonne distance : dès qu'elle se trouble, la vocation de l'école paraît menacée par l'indifférence des uns et la trop forte présence des autres. » (Dubet, 1997). Les enseignants se retrouvent alors désemparés quant aux modalités de collaboration à mettre en œuvre. De leur côté, les parents aussi n'ont pas toujours de bons a priori et ont des préjugés concernant les enseignants, ce qui limitent les contacts. Ils ont parfois l'impression qu'on les juge sur leurs qualités éducatives au-delà de l'appréciation scolaire²⁷. Chaque partie est empreinte de représentations, la plupart du temps infondées ou biaisées. Il est donc nécessaire d'initier un changement de regard et une plus grande proximité entre les différents acteurs. Mais comment mettre en place une relation qui ne soit ni vécue comme une intrusion, ni comme une absence des parents ?

²⁷ Pierre Périer, *L'ordre scolaire négocié. Parents, élèves, professeurs dans les contextes difficiles*, Presses universitaires de Rennes, 2010

D'autre part, « l'idéal collaboratif est un leurre dans la mesure où il se réduit à l'imposition unilatérale d'une norme d'éducation et à l'établissement d'une frontière distinguant les styles éducatifs légitimes de ceux considérés comme inadéquats » (Giuliani, Payet, 2014). Il s'agit donc d'acculturer l'ensemble des familles à la norme scolaire, et cela peut placer certains parents en position d'assujettis, d'infériorité, à l'égard d'un modèle qui leur est imposé de l'extérieur. Les pratiques des familles populaires sont jugées et évaluées à l'aune des pratiques conformes au mode scolaire de socialisation. Or, d'après Dubet, il faut apprendre à parler aux parents tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient être pour espérer construire un terrain commun (Dubet, 1997). L'école doit accueillir la diversité sociale et ethnique. Ouvrir l'école, c'est aussi rompre avec le stéréotype du parent conforme à ce qu'attendent les enseignants. Un travail de sensibilisation pourrait être mis en place lors de la formation initiale et continue des enseignants, afin de les familiariser à la rencontre de d'autres acteurs, à la discussion, l'échange et le débat, puisque l'une des compétences figurant dans leur référentiel de compétences²⁸ stipule que les enseignants doivent « *coopérer avec les parents d'élèves* ».

2. Le conseiller principal d'éducation comme interface entre école et famille.

Le conseiller principal d'éducation (CPE) est un acteur qui agit comme interface entre institution scolaire et institution familiale. « Il doit placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective d'épanouissement personnel²⁹ », et pour ce faire il doit permettre de créer les conditions d'un travail collectif entre les différents partenaires qui œuvrent à la socialisation des adolescents en renforçant le dialogue (« *œuvrer à la continuité de la relation avec les parents* »). Ainsi, il y a nécessité d'établir une bonne politique d'accueil des parents d'élèves³⁰. Il va s'agir d'associer au plus tôt les familles aux questions et décisions qui engagent la scolarité de leur enfant en les insérant dans des rapports sereins qui leur permettent de s'impliquer et d'intervenir dans le champ scolaire, en imaginant des modes de dialogue qui s'adressent à tous. Le CPE va donc devoir individualiser ses pratiques avec les différentes familles pour s'adapter à chacune d'entre elles ainsi qu'au contexte local. Les pratiques de coéducation ne peuvent être appréhendées de façon uniforme et homogène (Périer, 2005). Il va s'agir de multiplier les occasions de rencontres pour instaurer un réel partenariat éducatif. Il faut aider tous les parents à devenir des acteurs plus efficaces et mieux informés, et

²⁸ Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation paru dans le Bulletin Officiel du 25 juillet 2013

²⁹ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, Ibid.
Circulaire de missions des conseillers principaux d'éducation n°2015-139 du 10 août 2015

³⁰ Alain Picquenot et Christian Vitali, *De la vie scolaire à la vie de l'élève*, CRDP de Bourgogne, 2007

les aider à acquérir une plus grande confiance en leurs capacités éducatives et en leurs compétences pour qu'ils puissent ensuite conquérir la sphère scolaire. La proximité avec les familles peut également constituer un outil de dépistage, de prévention et de traitement (de l'échec scolaire, de conduites à risques, etc) dans la mesure où un climat de confiance est créé (Giuliani, Payet, 2014). Les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent permettre d'améliorer et de fluidifier la communication. De plus, dans les quartiers populaires, le malentendu se nourrit de graves problèmes de communication, et de cette manière le fossé se creuse au lieu de se résorber car parents et communauté scolaire n'habitent pas le même univers, ne parlent pas le même langage, n'ont pas les mêmes références et c'est ainsi que l'incompréhension l'emporte. Le CPE a donc un rôle de médiateur, notamment dans les relations parents – enseignants.

Pour cela, lui et les autres acteurs de l'établissement vont mettre en place des dispositifs, des actions et des outils tels que la « Semaine des parents » (existe depuis 1998 au collège et doit permettre de promouvoir une meilleure lisibilité du système scolaire), la « Mallette des parents » ou encore l'« Espace parents ». Il s'agit de créer des espaces de communication, d'échanges et de réflexion à destination des parents, de renforcer la participation des parents dans l'école, et pas uniquement de les informer. Tout cela repose sur le principe d'une meilleure connaissance et reconnaissance entre parents et acteurs de l'institution scolaire, qui doit être le préalable à toute alliance éducative. Cela légitime également chacun des acteurs. Ce lien doit ainsi permettre de renforcer la cohérence et la continuité éducative et pédagogique dans le plus grand intérêt de l'enfant. Le CPE doit être un interlocuteur permettant de traduire les exigences scolaires, de clarifier les attentes normatives de l'institution dans une perspective de reconnaissance, de réciprocité et d'équité des relations, pour que tous les parents soient conscients des enjeux de la coéducation en maîtrisant les règles de l'institution. Le CPE doit permettre d'explicitier les rôles et les responsabilités des uns et des autres puisque parents et école agissent en complémentarité pour le bien-être des enfants. Cette complémentarité doit permettre à chacun de conserver sa légitimité pour mener à bien la mission d'éducation auprès de l'enfant. Un manque de connaissance mutuel induit l'émergence de nombreux a priori et de visions déformées de part et d'autre. Cela n'implique donc pas une dilution des responsabilités ni un renoncement de l'une des deux parties. La coéducation ne signifie pas confusion et encore moins fusion des rôles (Migeot-Alvarado, 2000). Mais comment permettre la construction de liens collaboratifs tels qu'ils ne dévient pas vers la remise en cause professionnelle ou la déqualification éducative des parents ? Il s'agit plutôt de comprendre les logiques à l'œuvre dans les espaces familial et scolaire pour parvenir à les mettre en cohérence, dans le respect de

tous et chacun et pour renforcer l'estime de soi de chacun des acteurs. Selon François Dubet, il est important de définir la ligne de partage qui sépare les compétences professionnelles de celles des parents. Sinon, ces deux instances, au lieu de collaborer, peuvent être amenées à se concurrencer (Dubet, 1997). Travailler en partenariat, ce n'est pas se chevaucher ou se superposer, mais s'additionner pour donner plus aux élèves. La circulaire du 25 août 2006 vient appuyer cet aspect puisqu'elle mentionne que « *le dialogue avec les parents est fondé sur une reconnaissance mutuelle des compétences et des missions des uns et des autres* ».

II- Méthodologie de l'enquête

A. Méthode de recueil des données empiriques

Avant de commencer réellement l'enquête, il s'est avéré judicieux d'opérer une réflexion profonde afin de savoir par la suite ensuite comment orienter et guider le travail qualitatif. Il s'agit d'aborder l'enquête sous un angle précis en fonction du contexte local, et de disposer de suffisamment de ressources et de connaissances sur l'univers social concerné.

Le travail qualitatif prend donc la forme d'entretiens. Afin de mener à bien cette démarche d'enquête, il semble effectivement plus pertinent d'utiliser des outils qualitatifs que quantitatifs puisque pour réaliser une enquête par questionnaires, il faut disposer d'un panel suffisamment large pour avoir une bonne représentativité des faits. L'entretien est une méthode empirique très fréquemment utilisée en sciences humaines et sociales pour appréhender le monde social qui nous entoure et collecter des données. L'utilisation de l'entretien paraît pertinente puisqu'il permet d'avoir accès au point de vue des personnes, à leur expérience vécue, au sens qu'elles donnent à leurs actions. Il permet donc de rendre compte des systèmes de représentations et des pratiques sociales des individus³¹. Il permet de faire expliciter aux différents acteurs leurs pratiques, de décrire certaines de leurs activités, leurs attentes, leurs représentations et valeurs. De cette manière, en multipliant les entretiens auprès d'une population ciblée, cela permet de dégager des logiques d'actions communes, mais aussi divergentes, et donc de dresser différents profils d'enquêtés. C'est ensuite ce qui fournit la richesse de l'analyse puisque nous sommes ainsi en mesure de construire ou de vérifier une « typologie » des pratiques explicitée dans les articles et ouvrages scientifiques étudiés auparavant. Il s'agit donc ici de réaliser des entretiens semi-directifs. J'ai posé des questions à partir de différents thèmes précis et préalablement déterminés, inscrits dans une grille d'entretien. L'entretien d'enquête, à la différence de l'entretien exploratoire, va permettre de valider ou d'invalider des hypothèses et d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée au début du mémoire. Pour rappel, la problématique est la suivante : *Alors que, traditionnellement, l'école et les familles étaient deux institutions éloignées l'une de l'autre, comment parvenir aujourd'hui à les (ré)concilier pour construire une véritable relation de coéducation nécessaire à un meilleur fonctionnement de l'école, garant de la réussite de tous et*

³¹ Plusieurs ouvrages vont être utiles pour étayer la méthodologie à employer. En voici un échantillon :

- Alain Blanchet, Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Armand Colin, 2007
- Howard Becker, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La découverte, 2002
- Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, 1998

chacun ? Il s'agit donc d'aborder une question sociale en effectuant un travail de déconstruction et de reconstruction, en se détachant des représentations sociales communes, des prénotions et en adoptant un regard distancié et vide de tout jugement. Il est essentiel de réaliser une rupture épistémologique pour pouvoir objectiver les faits. C'est de cette manière que vont pouvoir émerger les pratiques des acteurs. Les entretiens réalisés permettent ainsi de dévoiler le sens des pratiques des acteurs, les logiques des comportements sociaux qui orientent et structurent les individus. Effectivement, l'entretien a pour but d'étudier les faits sociaux, c'est-à-dire les pratiques, manières d'agir et de penser qui existent dans une société donnée et dans un contexte donné.

Concrètement, il va donc s'agir, à la lueur des recherches scientifiques, d'analyser les types de relation que les parents nouent avec l'institution sous le filtre de leur milieu social d'origine. Cela va nourrir toute la partie théorique développée précédemment. Dans cette mesure, il m'a semblé intéressant de réaliser des entretiens auprès de parents car ce sont eux qui sont avant tout concernés par la question des relations entretenues avec l'institution. En parallèle, il est aussi d'intéressant de récolter la parole des acteurs de l'institution, et essentiellement celle des enseignants et des conseillers principaux d'éducation, pour faire écho à ce qui a été décrit dans la partie théorique de ce mémoire. Ainsi, il va s'agir d'analyser, aussi bien du côté des parents que de l'institution, comment s'articulent ou se confrontent les injonctions faites aux uns et aux autres avec la réalité des pratiques en établissement et la nature des demandes des acteurs. Les textes scientifiques nous ont appris que les relations entre école et familles sont socialement clivées, donc il va être intéressant de voir si tout cela se vérifie, comment se passent réellement ces relations et si la coéducation est vraiment mise en œuvre avec tout le monde. Plusieurs questions méritent d'être creusées telles que :

- Quelles représentations se font les acteurs des uns et des autres ?
- Quelles sont leurs attentes réciproques ?
- De quelle manière le conseiller principal d'éducation met-il en œuvre les prescriptions à l'égard des familles ? Même question pour les enseignants.
- Comment rendre effective et efficiente la collaboration avec les familles ? Quels leviers et outils déployer pour y parvenir ?
- Dans quelle(s) mesure(s) le conseiller principal d'éducation peut-il agir pour faciliter l'accès à l'information et à la participation aux instances scolaires des familles les moins favorisées ?

- Comment mieux associer les parents aux processus d'orientation ? Comment ces derniers envisagent-ils l'orientation de leur enfant en fonction de leur milieu social ?

Ces questions ne sont pas posées tel quel aux enquêtés, pour ne pas imposer les catégories d'analyse de l'enquêteur. Il s'agit plutôt de poser des questions ouvertes pour pouvoir récolter une plus large parole, puis de resserrer les questions progressivement vers des points précis. Mais ces questions me sont utiles pour axer plus spécifiquement mes requêtes.

Suite aux entretiens, il s'agit après de les retranscrire pour pouvoir faire une analyse discursive, comparer, interpréter au regard de la problématique formulée et des hypothèses que je développerai avant l'enquête.

B. Contexte de l'enquête : présentation des établissements

J'ai choisi de conduire mon enquête dans les deux établissements dans lequel j'ai eu l'opportunité de réaliser mes stages durant mon master : un lycée général et un collège. Ces deux structures me paraissent riches en termes d'informations qu'elles peuvent m'apporter et m'ont aussi donné l'occasion de développer et d'enrichir ma posture professionnelle et réflexive quant à mon futur lieu d'exercice du métier. Cela me paraît donc être des terrains d'enquête permettant de répondre à mes questionnements et permettant également une confrontation des points de vue intéressante. Toutefois, il ne s'agit pas nécessairement de réaliser une comparaison entre collège et lycée mais plutôt de saisir d'une manière plus globale les différences qu'il existe entre milieux favorisés et défavorisés. Au début de mes entretiens, j'ai donc posé quelques questions plus factuelles aux enquêtés afin de pouvoir dresser les portraits des deux établissements concernés. **Il va s'agir de mettre l'accent sur la composition des publics fréquentant chacun des deux établissements.**

❖ Lycée de centre-ville

C'est dans cet établissement que j'ai réalisé mon stage lors de ma première année de master. Le lycée situé en centre-ville d'une métropole de l'Ouest de la France (que nous appellerons **lycée X** pour préserver son anonymat) dispose de locaux charismatiques et spacieux qui accueillent chaque année environ 1847 élèves. Une des particularités de cet établissement repose sur la composition de cet effectif, qui est par ailleurs en perpétuelle hausse. En effet, l'établissement public local d'enseignement (EPL) abrite 898 lycéens dans la voie générale (30 classes) et 949 étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles (22 classes). Il délivre

donc un enseignement général mais aussi un enseignement supérieur. Dans l'enquête, est seulement pris en compte l'enseignement général puisque la plupart des étudiants de classes préparatoires sont majeurs et donc les relations avec les familles sont beaucoup moins présentes. Dans cet établissement, se côtoient trois conseillers principaux d'éducation qui fonctionnent par suivi de cohortes, dix assistants d'éducation, et approximativement deux cents enseignants d'une moyenne d'âge de 47,9 ans formant une équipe enseignante stable. Parmi ces enseignants, trente-trois d'entre eux sont professeurs de mathématiques, ce qui confirme la dominance scientifique de cet établissement. Le climat scolaire y est très favorable ce qui se ressent notamment sur les résultats des élèves qui sont plus élevés que la moyenne nationale. Effectivement, le taux de réussite au baccalauréat général toutes séries confondues est de 97,76%, contre 94% au niveau académique. Il y a très peu d'incivilités dans cet établissement et les élèves se comportent de manière très citoyenne et volontaire. Le lycée X accueille « majoritairement un public favorisé du point de vue social et culturel » d'après les propos du CPE, avec un taux de boursiers plutôt inférieur aux lycées de périphérie. L'une des enseignantes du lycée dit même qu'il s'agit « d'un des meilleurs lycées de la région » et que pour la majeure partie des élèves qui le fréquentent, c'est un véritable lieu « d'épanouissement intellectuel, culturel et social », où les conditions de vie et de travail sont très favorables aussi bien pour les élèves que pour l'équipe éducative. Toutefois, le public accueilli n'est pas si uniforme que cela puisque qu'il abrite toutefois de « notables exceptions », qui permettent d'ailleurs une plus grande hétérogénéité. Effectivement, il accueille aussi une autre tranche de familles qui sont parfois dans des situations extrêmement compliquées, même si cela reste minoritaire, notamment au regard du reste de l'agglomération. Certaines familles sont par exemples composées d'individus réfugiés de Syrie ou d'Afrique centrale. Ceci démontre ainsi que la population de ce lycée, traditionnellement issue des classes moyennes et supérieures, tend à évoluer pour héberger une diversité d'individus de plus en plus prononcée, ce qui amène donc de nouvelles problématiques au sein du lycée. De plus, le lycée X est très attractif. Certaines options attirent un public plus large puisque c'est le seul lycée qui propose cela sur le plan départemental. D'autre part, le poids historique du lycée serait un autre élément pour tenter d'expliquer l'engouement et l'envie d'intégrer cet établissement. En effet, l'établissement est symbolisé par un fort degré de réussite des élèves et une très bonne image, ce qui suscite l'attrait des parents pour y placer leurs enfants. Dans une autre mesure, l'enseignante interrogée dans ce lycée vient nuancer l'image d'un public uniforme en ajoutant que certains élèves présentent des difficultés scolaires, et qu'il est donc impératif de s'adapter à cette nouvelle hétérogénéité. Effectivement, le lycée recrutant ses élèves sur une quarantaine de collèges différents, certains

élèves proviennent d'établissements dans lesquels le niveau était somme toute plutôt moyen. Cela crée donc une certaine mixité des profils au sein de l'établissement. Les membres de l'équipe éducative et pédagogique se retrouvent donc confrontés « à un nombre important d'excellent élèves » d'après la professeure principale d'une des classes de seconde, qui insiste d'ailleurs sur la présence d'une proportion d'élèves brillants. Ainsi, ils ne se sentent pas toujours à leur place. Tout l'enjeu des équipes éducatives est donc de leur prouver l'inverse et de trouver des solutions pour leur permettre de surmonter les difficultés rencontrées. En parallèle, le lycée X dénombre de plus en plus d'élèves « précoces », ce qui induit encore une fois des problématiques de natures différentes à traiter conjointement au sein des classes. Tout cela représente des sources d'inquiétudes multiples pour les familles. Le lycée X, comme l'ensemble des établissements scolaires, est de plus en plus fréquenté par des familles frappées par le chômage mais également par des familles monoparentales.

❖ Comparaison du lycée X avec les lycées professionnels

Il m'a semblé intéressant, même si cela dépasse quelque peu les frontières de mon enquête, de revenir sur la comparaison faite par le CPE du lycée X, qui a également fait la moitié de sa carrière en lycées professionnels. Dans son discours, la distinction qu'il fait entre le lycée de centre-ville et les lycées professionnels apparaît comme une récurrence, qui met en exergue le type de familles que le lycée X accueille. C'est pour cette raison qu'il me paraît intéressant d'évoquer brièvement cela dans un court encart. La CPE du collège rappelle également cet aspect.

D'après le CPE du lycée X, le public de lycée professionnel est en public en grande partie en déshérence scolaire, mais aussi, pour un grand nombre d'entre eux, en déshérence sociale. Il s'agit d'un « milieu socioculturel très défavorisé », comparativement au public accueilli au lycée de centre-ville qui, à l'inverse, baigne dans un milieu socioculturel plutôt très. Les taux d'abandon et de chômage sont d'ailleurs beaucoup plus importants en lycée professionnel selon le CPE. Face à ces publics différents, la position du CPE doit s'adapter. L'implication des parents est également variable entre ces deux types d'établissements. D'après le CPE, « en lycée professionnel les parents sont absents dans neuf cas sur dix » alors que dans le lycée de centre-ville, ils « sont présents dans neuf cas sur dix ». Dans le lycée de centre-ville, ils s'investissent vraiment dans la scolarité de leur enfant, « ils répondent aux sollicitations qu'on leur envoie », mais surtout, chose fondamentale, « ils comprennent la scolarité de leurs enfants pour la plupart d'entre eux », et ceci demeure un axe fondamental pour que l'implication soit

fructueuse. A l'inverse, selon lui, la majorité des parents dont les enfants sont en lycée professionnel ne comprennent pas réellement le sens de la scolarité de leur enfant, « à de rares exceptions près aussi » (Le CPE, dans chaque idée qu'il émet, prend toujours le soin de nuancer ses propos). Lorsque le CPE appelle les parents d'élèves de lycée professionnel, c'est très souvent pour annoncer quelque chose de négatif, alors que lorsqu'ils appellent ceux du lycée de centre-ville, il ressent davantage de bonne volonté de la part des familles. De plus, les adolescents étudiant d'un côté en lycée professionnel, de l'autre dans ce lycée de centre-ville ne détiennent pas les mêmes codes culturels d'après le CPE. Les premiers sont « *acculturés* » et issus du « *lumpenprolétariat* » d'après le CPE, et les seconds sont des « *filis de bourgeois du centre-ville* ». Bien entendu, tout cela reste schématique puisqu'il existe des exceptions, et que le public accueilli au lycée de centre-ville tend à évoluer. L'équipe éducative est confrontée dans tous les cas à des adolescents dont les problématiques sont, sur certains points, les mêmes. D'autre part, lorsque j'ai évoqué auprès des enquêtés (CPE essentiellement) la question des différends entre école et parents, tous m'ont renvoyé à leur expérience en lycée professionnel car c'est à l'intérieur de ces structures qu'ils ont parfois été victimes de comportements agressifs aussi bien verbalement que physiquement, et d'intimidations plus ou moins prononcées. Effectivement, les relations en lycée professionnel sont souvent empruntes d'agressivité, marqueur qui démontre bien à quel point il peut être parfois extrêmement difficile de travailler dans ce type d'établissement. Quant à lui, le CPE du lycée X confie qu'il a déjà été menacé avec un couteau à la main.

❖ Collège proche d'un quartier sensible

C'est dans cet établissement que j'ai réalisé mon stage lors de ma deuxième année de master. J'ai donc choisi de prendre appui ce lieu pour réaliser la deuxième partie de mon enquête.

Le collège situé dans un quartier sensible d'une métropole de l'Ouest de la France (que nous appellerons **collège Y** pour préserver son anonymat) accueille quant à lui environ 240 élèves. L'établissement recense une trentaine d'enseignants, une CPE, six assistants d'éducation, et ne possède pas de proviseur adjoint. Il héberge un public plus varié et mixte. C'est d'ailleurs ce qu'explique l'enseignante de français et professeure principale de sixième avec qui j'ai réalisé un entretien. Selon elle, on peut diviser le public en trois catégories. D'une part, on retrouve dans ce collège une proportion non négligeable d'enfants d'immigrés, pour qui l'acculturation

n'est d'ailleurs pas toujours évidente et avec qui le décalage culturel se fait plus ou moins ressentir. Leurs histoires peuvent être assez douloureuses. D'autre part, on retrouve aussi une proportion d'enfants « qui viennent de catégories favorisées » selon ses termes, et qui ne résident pas dans le quartier sensible. Enfin, on y retrouverait aussi « *une catégorie très ordinaire* ». Toujours d'après l'enseignante, ce mélange et ce brassage de trois styles de publics différents les uns des autres est source de richesse culturelle qui est une véritable chance d'après elle, même si, de leurs côtés, certains élèves le « *vivent un peu comme quelque chose de douloureux, comme un handicap* ». L'enseignante, qui évoque beaucoup le « collège D » dans lequel elle a enseigné pendant douze ans, dit qu'il s'agissait d'un « *milieu ordinaire* », ce qui suppose en creux que le collège Y est différent. Elle oppose d'ailleurs à plusieurs reprises « *établissement ordinaire* » et collège Y. Ce dernier accueille majoritairement un public très défavorisée d'après la CPE, avec un taux de boursiers assez conséquents, et un taux de réussite au brevet des collèges qui s'élève seulement à environ soixante pourcents. Le collège Y est d'ailleurs classé REP+. Cependant, la volonté de créer de la mixité sociale à l'intérieur de cet établissement est bien réelle, puisque d'ailleurs le périmètre de recrutement s'est élargi afin d'intégrer des élèves provenant d'école plus favorisées. Mais selon la CPE, cela n'est pas suffisant ou du moins convaincant. Il serait plus juste de parler de « *cohabitation pacifique* » que de réelle mixité selon elle. Cette mixité, si l'on imagine qu'elle existe, est finalement plus compliquée à gérer que l'uniformité d'après la CPE du collège Y puisque cela rime avec une multitude de problématiques différentes qui se croisent, qui s'emmêlent, et qu'il faut parvenir à dénouer. Chaque problématique doit avoir sa réponse, toutes les demandes doivent trouver une réponse. « *Plus qu'une problématique de quartier, on a des problématiques de différents quartiers. On a une réponse à donner à différents quartiers* ». Certains élèves de ce collège sont très brillants, et les parents sont d'autant plus exigeants avec l'institution qu'ils ont « *accepté* » de faire étudier leurs enfants dans ce collège. « *Faut pas pousser quand même, on a bien voulu que nos gamins ils viennent dans le collège. C'est des fois un peu ça* », dit la CPE du collège Y.

Pour résumer, la CPE du collège Y dit la chose suivante : « *ici ce qui est très compliqué c'est qu'on a à la fois des parents issus de la mixité qui attendent un carnet comme moi j'attends, c'est-à-dire que des choses soient cadrées, transmises, etcetera ; des parents qui de toute façon pour certains euh... suivent pas, ne peuvent pas suivre ; des parents qui n'ont pas forcément les moyens de suivre mais suivent un peu quand même, et faut arriver à faire cohabiter tout ça, et c'est là-dessus qu'on n'est pas bon parce qu'au final on ne satisfait personne* ». Il existe bien une grande différence sociale entre les enfants provenant du quartier et les autres. Mais parvenir

à une cohabitation pacifique « *c'est déjà énorme* » d'après la CPE. Cela permet aux enfants de côtoyer des publics différents et leur permet petit à petit d'accepter la différence. Elle dit d'ailleurs la chose suivante : certaines familles préfèrent inscrire leurs enfants dans un collège privé plutôt que de les placer au collège Y, qui souffre d'une mauvaise image parce qu'il est systématiquement associé au quartier sensible voisin. Or, celui-ci a mauvaise réputation. La mauvaise image du collège ne viendrait donc pas de l'établissement en lui-même mais plutôt du public qu'il accueille entre ses murs, majoritairement issu de ce quartier sensible (plus de la moitié des effectifs du collège). Par ailleurs, ce quartier abrite une forte délinquance, et certains jeunes s'enracinent dans cette délinquance au détriment de leurs études, qui à leurs yeux n'ont plus vraiment d'intérêt. Paradoxalement, le collège Y se trouve vraiment à proximité de ce quartier (la CPE insiste d'ailleurs sur ce point, le collège n'est pas dans le quartier, il faut casser cette image là), et pourtant on dirait qu'un monde sépare les deux, qui ne sont pourtant espacés que de quelques centaines de mètres.

C- Descriptions des enquêtés

Après avoir décrit les établissements, il me paraît incontournable de décrire à présent les individus auprès desquels j'ai réalisé mes six entretiens. Ces brèves présentations vont ainsi permettre de saisir les caractéristiques sociologiques des personnes qui ont été interrogées. Ces caractéristiques influent sur les réponses que les individus fournissent aux diverses questions qui leur sont posées, et influent donc sur leur vision des relations entre école et familles.

❖ CPE du lycée de centre-ville

Monsieur P. est âgé de soixante-deux ans, il est donc en fin de carrière. Il détient une très bonne expérience de terrain qui lui permet de prendre du recul sur les divers événements. Ceci est visible tout au long de son discours. Il adopte une posture réflexive sur sa pratique mais a également conscience de tous les phénomènes sociétaux qui l'entourent. Ce CPE est issu du « *lumpenprolétariat* » selon ses propos, qui reprennent par ailleurs la terminologie de Karl Marx et Friedrich Engels. Le CPE révèle qu'il provient d'un milieu social « *plutôt très défavorisé* ». Son père était facteur et sa mère femme de ménage. Il a accumulé une riche expérience professionnelle, et cela pas uniquement dans le milieu de l'éducation, puisqu'il confie avoir toujours travaillé tout au long de sa vie, et cela depuis le plus jeune âge. Il a lui-même financé

une partie de ses études. Lorsqu'il était au collège et au lycée, parallèlement il travaillait en faisant des « *petits boulots* ». Il a ainsi touché à plusieurs domaines en passant par la livraison de légumes, la surveillance d'externat, la réalisation de typons dans une agence de presse, la fondation d'une agence d'architecture avec des amis architectes, pour finir par passer le concours pour devenir conseiller principal d'éducation. Il avoue avoir passé le concours pour « *améliorer mes fins de mois* ». Mais finalement le métier lui a plu et il a décidé de faire carrière dans cette profession, et cela depuis maintenant quarante-et-un ans. Il a d'abord exercé la première moitié de sa carrière en lycée professionnel, puis la seconde partie en lycée général pour des raisons de santé. Mais c'est l'enseignement professionnel qui l'a avant tout motivé à exercer ce métier. Il travaille donc au lycée X aux côtés de deux autres CPE. Il possède un bagage de connaissances plutôt bien fourni puisqu'il a principalement fait des études de philosophie, qu'il a progressivement enrichies et complétées par de la psychologie, de la sociolinguistique et de la sociologie. Il emploie donc un langage parfois assez soutenu, mêlant notions sociologiques, politiques, philosophiques ou historiques qui donnent du poids à son discours et qui ne font qu'affirmer le fait qu'il s'agisse d'un praticien réfléchi et raisonné. Il possède une vaste culture générale qui lui permet d'affiner son raisonnement. Il fait preuve d'un très fort volontarisme quant à l'impulsion de relations de collaboration entre école et familles en adoptant une posture d'ouverture et de transparence.

❖ CPE du collège situé en réseau d'éducation prioritaire

Madame M. a quarante-et-un ans. Son père était chercheur à l'Institut National de la Recherche Agronomique et sa mère institutrice. La CPE a un baccalauréat littéraire qu'elle a obtenu à l'âge de dix-huit ans. À la suite de son baccalauréat, elle s'est dirigée vers une faculté de droit sans pour autant vraiment savoir ce qu'elle voulait faire de sa vie car pour elle il n'était pas envisageable de rester dans le milieu de l'enseignement dans lequel elle baignait (sa sœur est professeure, son beau-frère également, sa mère était institutrice tout comme son grand-père, et son mari est d'ailleurs enseignant d'histoire – géographie à la faculté). Son père trouvait d'ailleurs « *qu'il y avait plein d'autres choses bien plus intéressantes à faire* » et il n'était pas favorable à ce qu'elle soit professeure. Elle s'est donc lancée dans une maîtrise de droit privé – carrières judiciaires, et voulait être juge pour enfants. Elle avoue s'être lancée dans ce parcours sans avoir réfléchi à d'autres options éventuelles qui auraient été susceptibles de l'intéresser. Mais très vite, durant les premiers jours de son stage, elle s'est aperçue que le métier de juge

pour enfants ne lui correspondait absolument pas et qu'elle en avait une « *vision assez idéalisée* » pas en phase avec la réalité du terrain. Elle s'est donc un peu retrouvée dans une situation bloquée, et c'est sa sœur qui lui a suggéré le métier de conseillère principale d'éducation. Après une immersion en stage auprès d'un CPE en banlieue parisienne, elle a donc décidé de tenter le concours en parallèle de sa maîtrise, sans vraiment le préparer, juste dans le but de voir à quoi cela ressemblait. Elle préparait également un concours pour pouvoir à l'époque intégrer l'IUFM justement dans l'optique de passer le concours de CPE, dont finalement elle n'a pas eu besoin. Elle a donc passé son concours de CPE en candidat libre, et à sa grande surprise elle l'a obtenu. Elle avoue toutefois, avec du recul, qu'elle n'est pas persuadée qu'elle aurait repassé le concours si elle ne l'avait pas eu cette année là. En effet, n'ayant jamais redoublé et ayant suivi un parcours scolaire sans embûche, sa désillusion autour du métier de juge pour enfants l'a profondément déstabilisée. Il fallait donc qu'elle trouve « *quelque chose pour compenser* ». Elle exerce donc la profession de CPE depuis maintenant dix-huit ans et aime son métier. C'est une personne très rigoureuse qui aime bien faire les choses. Son expérience dans le milieu juridique peut d'ailleurs se ressentir à travers la manière dont elle travaille, désireuse de faire les choses en suivant un cadre précis et des procédures claires. Cela fait maintenant quatre ans qu'elle exerce dans le collège Y. Avant, elle a travaillé en lycée professionnel dans l'académie de Créteil et également dans un collège d'une ville situé sur la côte Atlantique. De plus, elle a refait une année de master à distance (e-learning) en deux mille douze mention « *responsabilité des établissements éducatifs* ». En tant que mère (elle a deux enfants), elle dit elle-même qu'il est très compliqué pour elle de sortir de sa « *peau de CPE* », qu'elle est assez exigeante et qu'elle pointe beaucoup de dysfonctionnements dans les établissements où sont scolarisés ses enfants. Mais tout cela lui sert pour sa propre pratique professionnelle au collège Y. Ce n'est pas pour autant qu'elle ose exprimer ses ressentis dans les collèges de ses enfants puisqu'elle a tout de même « *confiance dans le corps de métier* » dans lequel elle exerce.

❖ Professeur principal du lycée

Madame B. est âgée de quarante-huit ans. Elle est issue de la classe moyenne. Ses deux parents étaient employés, et sa mère est devenue cadre. D'après ses dires, ses parents n'étaient pas très diplômés, voire pas du tout pour son père, mais ils ont su profiter de la conjoncture plutôt fructueuse et porteuse de l'époque des Trente Glorieuses pour évoluer dans l'échelle sociale. En ce qui concerne Madame B, elle possède une maîtrise d'histoire – géographie, puis

a ensuite passé le CAPES pour pouvoir enseigner. Mais en creusant davantage la question, on peut s'apercevoir que son parcours n'est pas si linéaire que cela. Effectivement, Madame B a également fréquenté une classe préparatoire à Paris, mais elle n'était pas au courant que dans celle-ci il y avait une préparation spécifique à sciences politiques. Si elle avait été en possession de cette information, cela l'aurait sûrement intéressée de se lancer dans ce milieu. Elle confie aussi qu'à cette époque elle était entourée d'individus issus du milieu parisien culturellement et socialement très favorisé, ce qui d'une certaine manière l'a effrayé. Après mûre réflexion, elle a donc pris en compte l'opinion de certains de ses amis qui lui ont conseillé de passer le concours de l'Éducation Nationale. Mais ce n'était pas un projet qu'elle avait initialement conçu ou envisagé. Elle enseigne ainsi dans le lycée X depuis maintenant seize ans en tant que professeur d'histoire – géographie, après avoir été titulaire sur zone de remplacement, et semble s'épanouir dans sa profession. Elle a commencé sa carrière dans une cité scolaire de région parisienne où elle était confrontée à un public totalement différent de celui du lycée X. Elle a également travaillé dans un collège en bordure de région parisienne et dans un autre lycée dans l'Ouest de la France. C'est une enseignante très investie au sein de l'établissement dans lequel elle évolue. Elle est d'ailleurs professeur principal d'une des classes de seconde du lycée. Elle a une approche assez pragmatique de la profession et montre qu'elle sait s'adapter.

❖ Professeur principal du collège

Madame C. va bientôt avoir quarante-cinq ans. Elle a trois garçons. Elle est issue d'une famille modeste. Ses parents étaient tous deux fonctionnaires dans une mairie, sa mère exerçait la profession d'ATSEM quant à son père il était agent d'entretien dans les gymnases. Madame C. détient une licence en lettres modernes. Elle a d'abord tenté de passer le CAPES en externe, mais ce fût un échec. Elle a donc été maître auxiliaire pendant trois ans, ce qui lui a d'ailleurs offert la possibilité de repasser le concours mais cette fois en interne. Elle n'a jamais exercé d'autres métiers que celui de professeur de français et cela depuis vingt-et-un ans maintenant sans sortir des frontières de l'académie. Pourtant, initialement, elle voulait être critique d'arts. Mais les débouchées peu nombreuses l'ont finalement freiné dans son élan artistique, ce qui ne veut toutefois pas dire qu'elle n'ait pas eu de regrets. Cependant, elle devait rebondir. Son entourage étant pour beaucoup composé d'enseignants (notamment parce que sa mère était ATSEM), elle s'est peu à peu questionner sur une future carrière en tant que professeur. Mais elle insiste surtout sur le fait que l'une des enseignantes qu'elle a eu en classe de cinquième l'a

vraiment « séduite » et lui a réellement donné envie de lui ressembler (notion de mimétisme). Elle dit cela de manière totalement transparente et évoque un « monde de justifications ». Madame C. est donc devenue enseignante par « sociabilité de voisinage », même si elle n'avait pas d'appétence au départ pour cette profession, sûrement par méconnaissance du métier selon elle. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui elle est devenue une professionnelle aguerrit, vraiment passionnée par son métier, et qui n'a de cesse de vouloir s'améliorer et d'enrichir son bagage de connaissances. Elle « *veut laisser une bonne image* » et un bon souvenir des cours à ses élèves. Madame C. se fait une idée de son métier d'après des valeurs. Elle a tendance à être dans une approche « maternaliste » et est très empathique avec ses élèves (ceci reprend d'ailleurs la catégorisation des enseignants de Jean-Louis Derouet). A travers sa posture professionnelle, on peut saisir qu'elle est davantage centrée sur le métier de professeur et non sur la transmission de sa discipline, qu'elle n'évoque d'ailleurs pas au cours de l'entretien (Anne Barrère explique ce genre de mécanismes dans ses travaux).

Elle confie d'ailleurs ceci, qui est très représentatif de son investissement et de sa vision des choses : « *Le jour où je penserais ne plus apprendre, faudrait que j'ai le courage de me dire ben j'arrête pour pas ennuyer les élèves* ». Elle n'aime pas la routine dans son métier, et adopte une posture réflexive sur son activité professionnelle et sur ses pratiques. En effet, après douze années passées dans un même collège (que nous appellerons le « collège D »), elle a fait le choix de venir enseigner au collège Y pour être confrontée à des problématiques différentes et ne pas rester sur ses acquis. Elle est d'ailleurs ravie de ce choix. D'après elle, le collège D était un « *collège ordinaire* » où elle s'y serait « *très vite ennuyée* » si elle y était restée. Au sein de ce collège, elle s'est par ailleurs consacrée pendant huit ans, avec l'appui d'une collègue, à aider les élèves décrocheurs en mettant au point un groupe de travail et de réflexion. Il s'agit donc de sa première année en tant au collège Y où elle est aussi professeur principal d'une classe de sixième (notons que dans cet établissement, il y a deux professeurs principaux par classe, particularité que l'on retrouve uniquement en sixième). D'après elle, le métier d'enseignant possède un avantage et pas des moindres : grâce au principe de mutation, on peut finalement changer d'univers et donc avoir l'impression de redécouvrir son métier selon elle. Il est important de noter qu'au cours de notre échange, la comparaison entre le collège D et le collège Y est assez systématique. Le collège D, situé en milieu rural, accueillait un public composé d'élèves issus de classes moyennes voire plutôt favorisées. Il apparaît à l'opposé du collège Y, dont la population est plus diversifiée et dans l'ensemble beaucoup moins favorisée. Cette hétérogénéité oblige à faire de la « *différenciation* » et des adaptations permanentes et à ne pas faire d'une classe un tout mais plutôt la somme de différents individus dont les singularités sont

sources de richesse (« *trouver en chacun une valeur ajoutée* »). Il faut ainsi tenir compte des besoins de tous et de chacun selon elle. Durant l'entretien, nous avons pendant un long moment échangé autour des méthodes d'adaptation de cette enseignante au public du collège Y avant d'évoquer réellement les relations avec les familles. J'ai notamment retenu une phrase qui me semble particulièrement représentative : « *faut leur montrer qu'en fait ils ont le droit aux mêmes chances que les autres* ». Mais comment y parvenir... C'est une enseignante très investie dans l'aspect relationnel et sur la question des relations entre école et familles.

❖ Représentant des parents d'élèves du lycée

Monsieur L. est âgé de soixante-et-un ans. Il est d'origine sénégalaise et est arrivé en France aux alentours de ses vingt ans. Son père était greffier et sa mère sans profession. Quant à lui, il a un bac +4 dans le tourisme et a travaillé dans le milieu du commerce en tant que conseiller de ventes. Tous ses fils ont étudié au lycée X. L'un travaille maintenant dans le domaine de la banque et des assurances, l'autre dans le domaine du marketing sportif. Son fils cadet étudie quant à lui en classes préparatoires mathématiques – physique au lycée X. Monsieur L. a été membre de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) pendant une vingtaine d'années. À l'intérieur de cette structure, il a occupé de nombreuses fonctions, et cela de l'école maternelle jusqu'au lycée. Il a siégé dans l'académie mais il a également été administrateur au niveau national. Il avait donc des contacts très fréquents et réguliers avec l'institution scolaire en sa qualité de représentant des parents plus que de père puisque ses enfants n'ont jamais présenté de soucis particuliers à l'école. Il a également été aux côtés de d'autres représentants des parents à l'initiative de formations pour les nouveaux arrivants, de réunions, de conférences thématiques auprès des élèves, ce qui crée un lien supplémentaire avec l'école. Il reproche en parallèle aux parents dont les enfants sont en difficulté de ne pas réagir et de ne pas répondre très souvent aux sollicitations de l'école. Ces parents « *éloignés de l'école* » ne s'intéressent généralement pas aux structures de représentants de parents d'élèves, et pour Monsieur L, cela est une difficulté mais surtout un échec puisque ce type d'association est censé représenter l'intégralité des parents. Or ce n'est pas le cas puisque les membres de l'association n'ont aucun retour de la part de ces familles là. Il n'est donc pas facile de fédérer tout le monde. Il constate également un manque de motivation plus généralement autour des associations de parents d'élèves. Pour lui, être impliqué à ce point dans la scolarité de ses enfants représente une

véritable philosophie de vie, une utilité absolue, une conviction personnelle, à laquelle s'ajoute une « *fibres militante* » conformément à ses propos. Il ne pouvait concevoir l'éducation de ses enfants sans être pleinement investi dans la sphère scolaire, et il avoue ne vouloir déléguer cette tâche à personne d'autre qu'à lui-même. Il revendique l'importance de son rôle et de sa place à part entière au sein des instances des établissements, dans lesquelles ils n'hésitent pas à prendre la parole pour apporter son point de vue. Monsieur L. est vraiment très investi. C'est un acteur qui n'hésite pas à faire entendre son point de vue. Il est notamment très pointilleux sur l'application des textes et n'hésite pas à faire savoir son mécontentement. Il précise qu'il n'a jamais demandé l'avis de ses enfants pour exercer ce rôle de représentant des parents d'élève, et que même s'ils avaient émis un avis négatif cela n'aurait rien changé. Il ajoute également que son rôle n'a jamais donné le droit à ses enfants de se prévaloir d'une place privilégiée par rapport aux autres. De plus, il dit que, parallèlement, c'est sa femme qui s'est beaucoup plus impliquée dans le suivi de la scolarité de ses propres enfants en termes de devoirs à faire à la maison essentiellement. Cela s'explique en grande partie par le fait, qu'ayant suivi sa scolarité en Afrique, il n'avait pas forcément les méthodes qui correspondaient aux attentes de l'école française et il ne voulait pas mettre en échec ses enfants. D'après lui, l'école est le « *centre de tout* » et permet de devenir « *un bon citoyen* ». Il en a une vision assez « *traditionnaliste* », faisant référence à plusieurs reprises à la notion d'autorité qui selon lui est à la base de tout. À l'heure actuelle, Monsieur L. n'est plus aussi actif qu'il ne l'était puisque ses enfants ne sont plus à l'école (sauf son cadet qui est en classes préparatoires, donc l'implication est moindre). Il n'exerce plus de responsabilités dans l'association, et il n'en a d'ailleurs plus très envie car cela est fatigant sur le long terme. Toutefois, il continue d'intervenir ponctuellement dans des réunions et sert de « *ressource pour certains* ». Il « *grave autour* » dit-il, comme s'il avait du mal à sortir de ce rôle qui lui a tant tenu à cœur tout au long de ces années et qui a finalement été un fil conducteur dans son existence. Il se dit avoir toujours été « *hyper impliqué dans la coéducation* », terme qu'il emploie d'ailleurs à plusieurs reprises.

❖ Représentante des parents d'élèves du collège

Madame K. a quarante-et-un ans. Elle est issue d'un milieu très modeste. Son père était ouvrier et sa mère femme au foyer. Elle est en France depuis mille neuf cent quatre-vingt-trois, puisqu'avant elle résidait au Maroc. Son père ayant trouvé du travail en France, elle l'a donc rejoint avec sa mère après que celui-ci y est vécu seul un certain temps. Madame K. était

traductrice, mais son plus jeune enfant ayant des problèmes de santé, elle a dû arrêter son activité pour s'en occuper à temps plein. Elle a trois enfants, un garçon étant à l'école primaire et deux filles, l'une en sixième et l'autre en troisième. Parmi les représentants des parents du collège Y (ou représentantes plutôt car l'association est composée à cent pour cent d'individus de sexe féminin), c'est la seule qui habite le quartier, ce qui montre aussi en arrière-plan la sous-représentation de certaines classes sociales au détriment de d'autres dans les systèmes de représentations institutionnels. Elle joue donc un rôle « *d'intermédiaire* » pour faire remonter certaines informations et aller à la rencontre des personnes vivant dans le quartier. Elle a commencé à s'investir dans le collège de ses deux filles depuis deux ans, tout en étant aussi investie dans l'école de son fils cadet où elle participe à des conseils de classe. Ce sont les parents du quartier qui lui ont demandé de les représenter comme elle maîtrise bien la langue française. Elle n'a pas accepté tout de suite mais a fini par céder à la pression de ses pairs. Ce n'est donc pas un désir ou une volonté personnelle d'être représentante des parents d'élèves, mais elle n'ose pas faire autrement pour aider les autres. C'est une mère qui suit assidument la scolarité de ses filles (« *des fois je demande des rendez-vous quand je vois que les notes commencent à baisser* »), et qui semble être protectrice vis-à-vis d'elles. D'autre part, maintenant qu'elle est représentante des parents, elle avoue que son mari ne suit plus vraiment la scolarité de ses filles car il sait que sa femme est impliquée dans le processus. De plus, elle est également investie dans le quartier auprès d'autres mamans aussi bien au niveau social pour aider les personnes qui ont des problèmes financiers, mais aussi pour le soutien scolaire puisqu'elle donne des cours de français à des élèves de l'école primaire située à côté de chez elle qui présentent des difficultés scolaires. Elle aide aussi certains enfants du quartier à rédiger des lettres de motivation par exemple. D'autres mamans sont quant à elles investies autour de la question de la religion, pour tenter de déconstruire certaines idées fausses circulant dans le quartier.

III- Analyse des résultats

L'analyse qui suit va s'attacher à confirmer ou à l'inverse infirmer les différentes thèses émises par les auteurs qui ont été développées dans la partie théorique à travers des arguments mais aussi des exemples issus des six entretiens réalisés pour mettre en lumière les propos des enquêtés. Cette analyse est à mettre en corrélation avec les descriptions des établissements faites précédemment, ainsi que les présentations des enquêtés, pour en saisir toute sa dimension. De plus, les réponses apportées par les enquêtés ne prétendent pas avoir de valeur universelle, même si elles vérifient dans la majeure partie des cas les thèses des chercheurs à ce sujet.

Dans un premier temps, nous allons voir que l'institution a connu des changements qui ont bouleversé les rapports entretenus avec l'institution familiale. Dans un second temps, nous verrons que toutes les familles ne parviennent de la même manière à entrer en contact avec l'institution, ou du moins pour des raisons bien différentes. Toutefois, aussi bien les familles issues de milieux favorisés ou de milieux défavorisés déplorent un manque de communication de la part de l'École. Enfin, nous analyserons les rapports entretenus avec les enseignants d'une part, avec les conseillers principaux d'éducation d'autre part, après avoir cependant admis l'idée que les parents sont des partenaires essentiels.

A- L'École, une institution qui a connu des changements

1. Jadis, des établissements fermés tels des « forteresses »

Comme le montre notamment François Dubet, historiquement, l'institution scolaire était réfractaire à la présence des familles en son sein. Elles n'avaient d'ailleurs absolument pas leur mot à dire sur quoi que ce soit. L'école amenait l'instruction, les parents amenaient l'éducation. Il s'agissait de « *rappports ex cathedra* » d'après le CPE du lycée X. Les choses ont commencé à se dégeler petit à petit et c'est une « *évolution culturelle de fond* » qui a eu lieu. Aujourd'hui, la tendance s'inverse puisque qu'on assiste à une « *prise en compte de plus en plus grande des demandes et des revendications des parents d'élèves* » d'après le CPE du lycée. Cela bouleverse l'ordre établi auparavant. Il précise d'ailleurs à ce sujet que ces demandes peuvent être

parfaitement légitimes alors que d'autres témoignent d'une « *méconnaissance du système éducatif ou scolaire* ». Dans tous les cas, on note une évolution très favorable du dialogue selon lui entre sphère scolaire et sphère parentale. Le fossé tend à se résorber. « *On ne se regarde plus comme chien et loup comme ça pouvait être y'a trente ans* » d'après le CPE du lycée X. « *C'est le jour et la nuit* ». « *Les collaborations sont plus élaborées* ». Cette évolution des relations entre l'École et les familles qui est alors enclenchée ne doit cesser de se poursuivre. La transparence doit devenir de plus en plus grande d'après le CPE du lycée. Au final cela sera bénéfique pour tous les acteurs intervenant dans ce processus systémique d'échange, même si certaines habitudes ou pratiques peuvent s'en voir chamboulées, comme nous le verrons dans la suite de cette analyse. L'adaptation à cette ouverture entre école et familles est indispensable de la part de tous les acteurs. D'après le CPE du lycée X, « *l'opinion des parents et le fait que les parents soient des usagers du service public d'éducation est une idée universellement admise. C'était pas le cas au début des années soixante-dix j'aime autant vous le dire hein* ». Cela est donc entré dans les mœurs, même si en pratique, comme nous le verrons par la suite, les choses ne sont pas forcément si simples qu'elles peuvent le laisser paraître et que la levée d'opacité de l'école peut avoir des « *effets collatéraux* ». Il est important de souligner la notion « *d'usagers du service public* » ou bien de « *clientèle* » qui ressort dans un entretien essentiellement, celui du CPE du lycée X. Cela démontre bien une véritable évolution dans la façon de concevoir l'école en tant que parents. Alors qu'auparavant c'était un univers clos, aujourd'hui elle a tendance à être perçue comme un service où certains adoptent des stratégies. Dans l'imaginaire des parents, l'école est très souvent conçue comme un lieu uniquement prévu pour obtenir une future position socio-professionnelle.

D'autre part, l'École est aujourd'hui confrontée à un marché du travail inquiétant et doit donc faire face aux inquiétudes des familles. De plus en plus de familles sont angoissées pour l'avenir de leur progéniture dans une société où l'école et les diplômes ne sont plus forcément synonymes de l'obtention d'un emploi stable (dévaluation du diplôme). Les facultés de l'école semblent ainsi remises en cause. L'enseignante du lycée X le constate : « *étant là depuis longtemps je le... je le mesure, et ça représente une pression pour nos élèves, donc il s'agit de rassurer tout le monde* » ; « *il faut pas que... qu'ils [les parents] entrent trop dans l'école parce que sinon ils transmettent leurs inquiétudes à leurs enfants jusque dans leur temps de travail* ». L'école ne doit pas seulement être perçue comme une étape permettant d'obtenir un emploi, elle doit aussi être un lieu de socialisation et d'épanouissement pour les élèves. Mais pourtant dans le discours des parents, l'école reste avant tout le vecteur d'un futur emploi. C'est

d'ailleurs ce que confie le représentant des parents du lycée X puisqu'il dit que l'école permet de trouver une situation socio-professionnelle. Par ailleurs, dans son discours, celui-ci ne semble pas avoir une haute estime de l'enseignement professionnel. L'enseignante du collège Y avoue que « *la seule chose qu'ils veulent [les parents] c'est un métier pour leurs enfants, y'en a pour qui l'urgence c'est ça quoi* ». Certains parents qui sont eux-mêmes en difficulté professionnelle place tous leurs espoirs dans l'école, pensant que grâce à elle leurs enfants vont pouvoir grimper sur l'échelle sociale et professionnelle, et ainsi obtenir un « *beau métier* ». C'est d'ailleurs ce que déplore l'enseignante du collège Y. Selon elle, les parents disent à leurs enfants qu'il faut apprendre pour avoir un « *beau métier* ». Or cette idée est assez simpliste, l'école ne devant pas être réduite à cela. Mais les enfants intériorisent très souvent ce discours, ce qui peut les mettre en porte-à-faux par rapport à la réalité scolaire et aux attentes que l'on a d'eux. La CPE du collège Y ajoute qu'en troisième, les rencontres avec les parents concernent beaucoup l'orientation, et qu'il s'agit de « *rassurer les parents sur l'avenir de l'enfant, ce qu'il peut faire derrière* ». À travers ces différents éléments, on peut donc constater que l'École a bel et bien évolué, et que les fonctions qu'on lui attribue ne sont pas toujours en adéquation avec la nature même de son rôle et le cœur de son existence. La place des parents a, elle aussi, évolué en parallèle.

2- Une nette évolution de la place des parents au sein de l'École.

Alors qu'avant la famille n'était pas invitée à entrer dans l'école, aujourd'hui les processus pour l'intégrer dans la sphère scolaire se généralisent.

Par exemple, dans le lycée X, chaque famille est reçue individuellement à l'entrée en seconde par l'un des CPE pour procéder à l'inscription de l'élève. Il s'agit d'une prise de contact rapide mais qui n'en est pas moins importante puisqu'elle constitue la « *première imprégnation* » donnée aux élèves dans leur nouvel établissement. En parallèle, l'enseignante de ce même lycée ajoute qu'en début d'année de seconde, les parents sont conviés pour assister à la présentation de chacun des enseignants que va avoir l'enfant. Elle considère cela utile et bénéfique, mais ce n'est pas l'avis de tous ces collègues : « *alors voilà il y a des collègues qui vous diront ça sert à rien parce que les parents viennent voir nos trombines et puis c'est tout. Et beh moi je pense que c'est important de connaître la trombine du prof, sa voix, de voir comment il parle à un groupe* ». D'autre part, diverses réunions sont parsemées au cours de l'année scolaire telles que les réunions parents – professeurs ou bien des réunions thématiques, sur l'orientation par exemple. De plus, le CPE du lycée X mais aussi du collège Y se montrent très disponibles à l'égard des familles aussi bien en les recevant dès que le besoin se fait ressentir dans leur bureau

ou par l'intermédiaire des emails ou des appels téléphoniques. Effectivement, l'évolution massive des moyens technologiques, leur généralisation et la banalisation de leur usage à toutes les strates de la société sont des vecteurs de communication qui s'avèrent être primordiaux au sein des établissements scolaires pour créer ou maintenir un contact avec les parents d'élèves. L'enseignante du lycée X note d'ailleurs que « *ça a évolué avec la technologie quand même* ». Les relations avec les familles ne sont donc plus les mêmes qu'il y a une poignée d'années. Cependant, paradoxalement, cela génère une « *instantanéité de circulation des informations* » entre l'école et les parents, et entre les parents et l'école, pour reprendre les termes du CPE du lycée de centre-ville, qui pourrait remettre en cause la marge de manœuvre et d'autonomie propre aux élèves. Or l'autonomie est un élément absolument fondamental dans la construction des futurs citoyens, et c'est d'ailleurs le message qu'essaie de transmettre l'ensemble de l'équipe éducative du lycée X (passage du collège où ils sont « *infantilisés* » à la seconde où ils doivent se préparer à leur majorité et aux conséquences qui en découlent). D'ailleurs, lorsque l'on interroge aussi bien le CPE ou l'enseignante du lycée X, la place des parents est certes importante mais elle doit être en arrière-plan afin de justement laisser l'autonomie des élèves éclore et se développer. Ainsi, l'enseignante du lycée X déclare qu'à ce stade de la scolarité, le rôle des parents est surtout un « *rôle d'observation très important* ». Ainsi, comme nous venons de le démontrer, les nouvelles technologies structurent donc différemment les rapports entre les familles et l'école. Selon le CPE du lycée X, tout cela découle d'injonctions ministérielles visant à améliorer la sécurité, à surveiller davantage les élèves. Ainsi, les appels téléphoniques, sms et emails sont de plus en plus fréquemment utilisés dans les établissements. Tout cet arsenal technologique est loin d'avoir fini de gagner la société, qui est déjà fortement sous son emprise.

Dans une autre mesure, le rôle des représentants de parents s'avère très important au sein des établissements. Les représentants des parents se veulent être les interlocuteurs de l'ensemble des parents. Ils font ainsi remonter à l'institution les remarques, constats, récriminations de tous les parents si tel est le cas. Ils relayent leurs voix, leurs souhaits, leurs demandes, notamment grâce à la transmission chaque trimestre d'un questionnaire qui permet de recueillir les doléances, requêtes et sentiments positifs ou négatifs de tous et chacun. C'est donc grâce à ce type d'outils qu'ils peuvent établir des synthèses et les restituer lors des conseils de classe par exemple. De plus, ils servent aussi de « *traducteur* » auprès des parents quand ces derniers ne comprennent pas ce que l'institution leur demande et plus particulièrement car l'institution emploie souvent un langage spécifique. Le représentant des parents du lycée X dit que cela est possible car « *au fur et à mesure on a quelques compétences là-dessus* ». Rappelons

que depuis 1989, ils sont d'ailleurs partie intégrante de la communauté éducative. En cette qualité, ils assistent ainsi aux conseils de classe, et peuvent également assister au conseil de la vie lycéenne notamment, chose dont les parents ne se privent pas au lycée X d'après le CPE, même si dans des instances telles que le CVL il s'agit dans un premier temps de laisser la priorité à l'autonomie des élèves, comme dit précédemment. L'objectif des représentants des parents d'élèves est de défendre les intérêts des enfants et de leurs familles. A l'intérieur de toutes ces structures, ils apportent ainsi un regard différent sur ce qu'il s'y fait. Le représentant des parents du lycée X confirme cela en disant : « *c'est un autre regard, on a plus de distance et puis on a une autre façon de voir les choses aussi qui est pas pareille du tout que ce que l'enseignant dit* ». C'est d'ailleurs un point qui va être développé dans la suite de cette analyse. Les représentants des parents peuvent ainsi amener les équipes éducatives à explorer des pistes nouvelles pour tenter de comprendre les difficultés de certains élèves par exemple ou au sujet de décisions à prendre au sein de l'établissement. En ce qui concerne plus particulièrement les conseils de classe, la représentante des parents du collège Y trouve qu'on lui laisse le temps et la place de s'exprimer au sein des conseils de classe. En revanche, elle émet une critique. Elle juge que les professeurs manquent parfois de respect envers les élèves qui formulent des choix pour leur avenir qui ne sont pas forcément en adéquation avec leurs potentialités. « *Y'a une élève qui voulait... en fait elle a pas le niveau et elle voulait être pédiatre et... et les professeurs ont éclaté de rire. Ça j'ai pas trop apprécié. Et puis aussi la manière dont ils parlent des élèves en difficulté aussi* ». Le représentant des parents du lycée rejoint l'idée selon laquelle on laisse tout de même la place qu'il se doit aux parents au sein de cette instance, suivant les chefs d'établissements. C'est d'ailleurs ce que dit à son tour le CPE du lycée X : « *ils sont traités vraiment euh à égalité avec toute personne qui souhaiterait prendre la parole dans le cadre du conseil de classe* ». Le représentant des parents nuance tout de même la chose de manière ironique mais cela reste symbolique quant à la place accordée aux parents dans les instances : « *ils nous donnent la parole très vite pour débarrasser le truc* ». Mais il déplore quant à lui le fait que les enseignants se laissent parfois submergés par leur colère à l'égard de certains élèves. Il narre ainsi une anecdote : « *j'avais assisté à des conseils de classe comme ça c'était terrible parce que, tout d'un coup, on parle d'un gamin et y'a un prof qui était tellement embêté par un gamin que tout d'un coup sa colère monte [...] et il essaye un peu d'orienter les gens pour sanctionner le gamin. Ça m'est arrivé moi d'assister à ce genre de trucs où un prof a fait basculer les choses au point de demander le vote dans un conseil de classe, or c'est illégal* ». Cette anecdote reste toutefois minime puisqu'il constate que dans la grande majorité des cas, tout se déroule bien et les professeurs jouent leur rôle comme il se doit, sans être ni dans

l'insuffisance ni dans l'outrance quant à l'exercice de leurs fonctions. Les relations demeurent donc extrêmement cordiales et constructives avec l'équipe du lycée X malgré tout. Le CPE de ce même lycée constate d'ailleurs une très forte implication des associations de parents d'élèves au sein des instances de l'établissement, qui s'est même vu contraint de refuser du monde car la demande était plus importante que l'offre à pourvoir. Le CPE ajoute que le lycée accueillant une « *clientèle d'un niveau socioculturel plutôt élevé* », les parents savent qu'ils ont les moyens d'impulser un certain nombre de choses au sein du lycée. De plus, il dit que « *d'user de la transparence qui leur est offerte ici est une bonne manière de peser sur les décisions qui sont prises, donc d'influer sur le destin de leurs enfants* ». La participation des représentants des parents au collège Y est quant à elle convenable, mais suscite tout de même un moindre engouement.

3. Un institution qui prône la coéducation sans en donner les moyens aux acteurs de terrain.

L'institution scolaire ne cesse de mettre sur le devant de la scène la collaboration nécessaire entre école et familles. Cependant, quand l'on demande l'avis des principaux intéressés, les choses paraissent bien plus complexes. Effectivement, on ne donne pas les moyens suffisants aux acteurs pour réaliser les ambitions émises par l'Éducation Nationale. En ce qui concerne les enseignants, les réunions parents – professeurs semblent être le moyen principal de collaboration entre sphère scolaire et sphère familiale, mais il y en a finalement très peu, elles semblent en tous cas insuffisantes. Les enseignants se montrent généralement disponibles pour réaliser des entretiens avec les familles, en tous cas c'est le cas des deux enseignantes avec lesquelles j'ai dialogué. Cela fait partie intégrante de leur travail. L'enseignante du collège Y dit que « *moi ça fait partie de mon travail de rendre des comptes à des familles* ». La CPE du même établissement le confirme : « *c'est normal de rendre compte aux parents de ce qu'on fait* ». Mais il est difficile de prévoir des rendez-vous auxquels tous les parents peuvent assister. L'enseignante du collège Y soulève le fait suivant : « *je sais pas quelle organisation conviendrait à tout le monde mais ça ne conviendra jamais à tout le monde, donc t'auras toujours aussi des familles qui ne pourront jamais être là, on ne va pas courir après elles... Mais si déjà le prof il ne fait pas la démarche de se rendre disponible euh pff...* ». Quant à elle, l'enseignante du lycée X fait référence aux changements et bouleversements qui traversent la société, notamment en ce qui concerne les horaires de travail des parents : « *je me rend compte aussi que les parents ont des horaires plus modulables qu'avant, donc c'est pas forcément le soir qu'ils sont le plus disponibles* ». De plus, elles sont toutes deux d'accord sur

le fait qu'il est impératif d'organiser des rencontres personnalisées, adaptées et sur un temps suffisamment long pour pouvoir avoir un échange constructif avec les parents d'élèves. Il faut tout de même noter que cela est variable en fonction des établissements et des politiques que les chefs d'établissements souhaitent impulser. En effet, la professeure principale du lycée X confie : « *Les entretiens de dix minutes je ne supporte pas, j'aime pas les réunions où on voit les familles trois minutes en série les uns après les autres, et j'apprécie beaucoup que dans cet établissement on nous impose pas ce que moi je vis en tant que parent d'élève dans d'autres établissements* ». C'est d'ailleurs ce que confirme l'enseignante du collège Y : « *recevoir des familles en cinq minutes euh moi ça me pose un vrai problème personnel* » ; « *accueillir un parent, lui dire j'ai que cinq minutes à vous consacrer... moi j'ai beaucoup de mal avec ça, je me sens euh... j'ai honte... j'ai honte de me dire euh vous êtes là, vous avez fait le déplacement, vous avez fait l'effort de venir, j'ai que cinq minutes à vous consacrer* ». C'est donc par l'intermédiaire d'échanges adaptés que les familles peuvent ainsi accordées leur confiance à l'école. Si elles ont l'impression d'être reçues « à la chaîne », il est d'autant plus difficile de nouer un lien efficace avec elles, allant même jusqu'à accentuer la rupture existant déjà selon l'enseignante du collège Y puisque les parents peuvent avoir l'impression que le rendez-vous est quelque peu bâclé. Ce genre de rencontre n'a donc pas vraiment d'intérêt. C'est pour cette raison qu'instaurer un climat de confiance, sans perdre l'axe et les objectifs fixés pour l'entretien, est l'une des clés à la construction de rapports solides entre école et familles. « *Faut prendre le temps de discuter, de réfléchir, de faire le point. C'est nécessaire* », d'après l'enseignante du lycée X. La notion de confiance apparaît dans de nombreux discours. En effet, tous les acteurs se mettent d'accord sur un point essentiel : il est capital d'établir une relation de confiance entre familles et école. Il faut parvenir à faire en sorte que les parents arrivent à se sentir en confiance à l'école. Mais ce n'est pas gagné d'avance... L'enseignante du collège Y dit d'ailleurs « *qu'en France on n'a pas encore réussi à... à regagner la confiance des parents dans l'école* » et que cela reste à l'heure actuelle un projet. Ce projet ne peut se réaliser que si l'on en donne les moyens aux acteurs, or ce n'est pas forcément le cas...

S'ajoute à ce constat des différences dans les rapports à l'école selon les milieux sociaux.

B- Des relations École – familles ponctuées par des inégalités sociales et culturelles

1- Des relations avec les familles issues de milieux sociaux favorisés « globalement faciles ».

Dans l'ensemble, les parents issus de milieux favorisés arrivent sans problème à convenir d'un partenariat avec l'école dans le sens où ils n'ont pas le sentiment qu'il y ait une barrière qui les sépare de l'institution et qui puisse les empêcher de s'y intégrer. Les relations avec les familles du lycée de centre-ville « *sont plutôt simples* » d'après les dires du CPE et elles s'évertuent à conserver un caractère constructif. Grâce à leur capital social et culturel, les familles sont en mesure de comprendre la scolarité de leur enfant, d'en connaître les tenants et les aboutissants. Ainsi, elles se comportent en véritables partenaires aux côtés de l'école et s'associent spontanément à elle afin d'offrir les meilleures conditions scolaires possibles à leurs enfants. Les parents sont « *empathiques* » avec l'action menée par l'école d'après le CPE du lycée X. Cela se traduit donc pas un soutien mutuel et des attitudes collaboratives, dans la majeure partie des cas. Les parents soutiennent l'ensemble des décisions prises par l'institution scolaires, même quand elles sont répressives, quand l'école punit l'enfant, comme le confirme le représentant des parents du lycée X. Or, le CPE du lycée X révèle que ce n'était pas le cas durant son expérience en lycée professionnel où les parents pouvaient percevoir cela comme un marqueur d'agressivité ou d'intrusion, « *on était l'ennemi à priori* » d'après le CPE. Il s'agissait alors « *d'attitudes qui sont culturellement très décalées par rapport à ce que nous on attend* », contrairement aux parents des élèves du lycée de centre-ville dont l'attitude est globalement en phase avec l'institution scolaire. L'enseignante du lycée X déclare d'emblée « *qu'il n'y a pas d'agressivité* » dans les relations aux familles, probablement parce qu'elle a connu des situations diamétralement opposées lorsqu'elle exerçait auparavant en zone sensible de région parisienne. Au lycée X, « *on n'est pas sous tension* » d'après elle. De plus, les relations avec les familles dont les élèves sont en difficultés sont les plus fréquentes, mais ce n'est pas pour autant qu'il faille délaissier les familles dont les élèves réussissent puisqu'ils ont eux aussi besoin de conseils pour évoluer. Leurs parents, s'ils souhaitent s'entretenir avec les enseignants, peuvent donc solliciter un entretien sans problème. Mais le CPE du lycée X ajoute tout de même que « *pour la très grande majorité des élèves, c'est pas la peine, parce que leurs enfants vont bien, ils ont de très bons résultats hein. Ça tourne, ils sont contents de vivre et tout* » ; « *avec sept familles sur dix, on les rencontrera éventuellement parce qu'elles veulent s'entendre dire*

que leurs enfants vont bien, mais euh c'est tout ce qu'on aura à leur dire quoi ». Dans ce lycée de centre-ville où la réussite est mise en avant, les problématiques peuvent être tout autre puisque les élèves, pour la majorité d'entre eux très brillants, peuvent être en « concurrence » les uns avec les autres, ce qui entraîne des situations sous-jacentes de stress et de pression qui nécessitent aussi bien l'appui de l'institution que celui de la famille. D'autre part, le lycée X est confronté à un certain nombre d'élèves surdoués, pour lesquels les relations entre école et familles ne sont pas toujours simples. Effectivement, ces élèves là peuvent parfois avoir des comportements désagréables, dont sont conscientes les familles qui ont peur du retour que l'institution peut leur renvoyer concernant ces enfants là d'après l'enseignante du lycée X. Cela entraîne donc parfois des échanges tendus puisque les parents sont sur la défensive. Dans une autre mesure, l'enseignante du lycée X soulève également un autre point de réflexion concernant les relations avec les familles : « *il y a des familles forcément qui habitent le centre-ville comme moi, qui sont profs comme moi, enfin avec qui y'a une espèce de connivence sociale, euh et là faut pas céder au copinage parce qu'on n'est pas là pour ça* ». C'est donc un aspect supplémentaire à prendre en compte dans un établissement de ce type. Les enseignants et les parents d'élèves baignant quasiment dans le même univers social, cela ne doit en rien interférer dans les relations entretenues entre les deux entités au profit de l'enfant.

D'autre part, les parents de milieux favorisés mettent en place des stratégies pour leurs enfants, et cela peut se faire ressentir à travers les rapports qu'ils ont avec l'institution. Ils émettent parfois des réticences et n'hésitent pas à le faire savoir. Ils interviennent aussi dans certains cas auprès de l'institution pour dispenser des conseils en matière pédagogique quand ils trouvent que les choses mériteraient d'être améliorées ou faites différemment. Il peut leur arriver de réclamer le détail des activités pédagogiques. À ce propos, l'enseignante du lycée X, d'un ton un peu exaspéré, dit qu'il ne faut surtout pas faire de confusion et que « *chacun son travail* », et elle estime qu'à partir du moment où les parents confient leur enfant à l'École, ils doivent lui faire confiance. Ainsi, malgré des relations avec les parents de classes favorisées « *sophistiquées* » et « *polies* », comme le souligne le CPE du lycée X, il n'empêche que les parents peuvent parfois exercer des pressions sur l'école qui sont fonction de leur milieu social et des ambitions qu'ils ont pour leurs enfants. Les relations peuvent alors être chargées de tension. De plus, ces parents interviennent aussi quand ils ont l'impression que les enseignants ne font pas correctement leur travail ou quand ils pensent que les délais impartis pour étudier les programmes scolaires ne seront pas tenus. Ils ont aussi tendance à très vite s'inquiéter de l'absence d'un enseignant car cela impacte directement les délais prévus initialement pour clore

tel chapitre par exemple. C'est d'ailleurs l'une des principales occurrences qu'il y a dans ce type d'établissement dont l'image demeure dans les esprits tout de même « élitiste », d'autant plus que le lycée héberge aussi des classes préparatoires aux grandes écoles. Le rôle du CPE est dans ce cas là d'accueillir le parent le plus courtoisement possible et de transmettre l'information au chef d'établissement. De plus, s'ajoute à ces différents constats d'autres situations qui sont généralisables à tout type d'établissement. Le CPE du lycée X nous informe, après avoir rappelé le fait que l'implication des parents est un élément essentiel à la réussite des enfants, que certaines familles, à cause de leur situation socioculturelle, ne peuvent s'impliquer aisément. D'autre part, une idée est transversale à l'ensemble de son discours : certains parents n'assument pas leur rôle comme ils le devraient auprès de leur enfant, et cela peut mettre l'élève en situation d'échec puisqu'il est parfois livré à lui-même, ses parents travaillant à des centaines de kilomètres du lieu de scolarisation par exemple. L'adolescent est alors confronté à de lourdes responsabilités qu'il ne peut assumer et les parents se montrent totalement absents du processus ou font preuve de mauvaise volonté. Ce genre de situations rend la communication, ou du moins son efficacité complexe. « *Il faut être dans la contrainte si on veut obtenir quelque chose* » ajoute le CPE du lycée X. En outre, au lycée X, certains parents ont des attentes déraisonnables au sujet de l'orientation de leur enfant, ou bien en décalage avec ce que l'enfant désire lui-même. Le rôle du CPE est alors « *d'essayer d'ouvrir les yeux aux parents et de faire une place au dialogue entre les parents et les enfants, de l'aménager* ». Il n'est pas rare de se retrouver confronté à ce genre de situation au lycée X. Le rôle du CPE est donc de parvenir à initier un dialogue, parfois bloqué, entre l'enfant et sa famille, et de laisser la plus grande marge d'autonomie qu'il soit à l'élève dans ses choix, tout en le guidant, en le conseillant et en plongeant l'élève dans une véritable réflexion autour de ces enjeux là. Tous les parents ne prennent d'ailleurs pas le soin de s'investir dans les questions d'orientation auprès de leurs enfants, ce qui 'est pas toujours bien accueilli de la part des élèves mais aussi de l'institution.

En revanche, ils arrivent que pour d'autres parents, cela ne soit pas un choix mais que cette distance avec l'institution découle de leurs caractéristiques sociales et culturelles.

2. Des rapports distanciés avec les familles de milieux défavorisés.

Il n'apparaît pas comme un acte bénin pour toutes les familles le fait d'être en contact avec l'école. En effet, l'enseignante du lycée X, qui a auparavant travaillé dans un autre lycée de la ville dans lequel la population était plus « mélangée », affirme qu'elle a « *découvert qu'il y avait vraiment des familles qui avaient du mal à rentrer dans l'école, ils avaient peur, parce que euh... ils avaient subi, ou en tous cas eu le sentiment d'être mal considéré durant leur*

scolarité ». Ces propos se vérifient par ailleurs au collège Y et ne font que renforcer les thèses émises par Pierre Périer. En effet, de nombreux parents n'osent pas aller à la rencontre de l'école ou s'immiscer dans la scolarité de l'enfant par peur. Ce sentiment de peur conduit à un renoncement plus ou moins prononcé. La CPE du collège Y affirme à ce sujet que lors de la rentrée scolaire, il est important de bien accueillir les familles de manière individuelle, en leur proposant également une visite de l'établissement si elles le souhaitent, « *le truc étant de ne pas leur faire peur* ». De plus, lorsque les parents sont reçus, il est important de créer des espaces conviviaux pour les recevoir, comme une salle d'accueil spécifique dédiée aux rencontres avec les parents au collège Y. Il s'agit de « *se mettre à leur niveau* » pour « *éviter justement la notion de bureau* » qui peut les impressionner et donc les freiner dans l'échange. Le but est de mettre les parents en confiance. Mais les parents se tiennent aussi à distance de l'école par méconnaissance de son fonctionnement et de ce qu'il s'y passe. C'est en tous cas ce qu'affirme l'enseignante du collège Y. Or ce sont ces mêmes parents, ceux qui ne franchissent pas les portes de l'école, qui paradoxalement aurait le plus intérêt à le faire. Alors que le collège Y réalise la remise des bulletins scolaires en mains propres, nombreux sont les parents qui ne se déplacent pas, alors que pourtant cela constitue une véritable occasion de rencontrer tous les professeurs et d'échanger dans l'intérêt de l'élève. Peut-être craignent-ils ce qu'ils pourraient entendre concernant la scolarité et le comportement de leur enfant. D'autre part, d'après la représentante des parents d'élèves du collège Y, certains parents auraient honte de se rendre à l'école, et cela à cause de leur non-maîtrise de la langue française qui les bloque dans la communication avec autrui. Ils se renferment ainsi sur eux-mêmes et n'essayent pas de s'ouvrir sur le monde scolaire. De plus, l'institution scolaire emploie un « *verbiage* », pour reprendre le terme de l'enseignante du collège Y, qui constitue un obstacle supplémentaire pour les familles, perdues entre toutes les abréviations, les sigles, et les changements constants d'appellation. Cela crée d'autant plus de distance, et l'enseignante du collège ajoute même ceci : « *je trouve qu'on fait rien pour créer un vrai partenariat* ». Il est indéniable que plus de clarté de la part de l'institution aussi bien au niveau du fond de ses attentes que de la forme employée pour les exprimer permettrait une meilleure lisibilité de la part des familles.

De plus, l'entretien que j'ai eu avec la représentante des parents d'élèves du collège Y révèle bien à quel point les familles les plus défavorisées ne se sentent pas proches de l'école. Elles ne participent pas à la vie de l'établissement, ne vont pas aux réunions. La première chose qu'elle m'a dit avant que l'entretien ne commence c'est qu'il n'y avait pas trop de relations entre le collège Y et « *ce quartier* ». Elle déplore d'ailleurs ce manque d'échange et de communication.

Cette faiblesse dans la communication a des répercussions puisque « *y'a des familles en fait qui sont pas du tout au courant de ce qui se passe au collège* » déclare-t-elle. Cela s'explique par différentes raisons. D'une part, d'après elle, lorsque les parents sont prévenus des réunions par mail, tous ne le savent pas. Ils n'ont pas nécessairement accès à Internet où ne savent pas s'en servir. D'autre part, lorsque les parents sont informés des réunions par l'intermédiaire du carnet de correspondance, cela pose aussi soucis car certains ne savent pas lire le français, « *ils sont un peu largués* » affirment la représentante des parents du collège Y. Le barrage de la langue est donc bien réel. Mais quant à elle, la CPE pense que « *certains parents trouveront toujours une solution pour se faire lire le carnet par la voisine* », ce qui n'est visiblement pas toujours le cas à en entendre les propos de la représentante des parents. De plus, la question des codes se pose également. Les milieux les plus éloignés de la culture scolaire ne détiennent pas les codes qui l'a régissent. C'est d'ailleurs ce que souligne l'enseignante du collège Y : « *ici on sent bien que les familles euh de culture française et européenne ont les codes, et les familles étrangères ont pas le code* ». Mais ne serait-ce pas à l'institution scolaire de faire les efforts nécessaires pour fournir les mêmes codes à tous afin de rétablir l'équilibre ? C'est en tous cas ce qui est soulevé par l'enseignante du collège Y : « *j'ai l'impression que déjà au départ chez les parents y'a pas cette équité, alors à nous de rééquilibrer* ». Et l'absence des codes de l'école chez les familles les plus éloignées du système ne fait que renforcer la rupture déjà présente, quitte à ce qu'elles délèguent tout à l'école. Cette absence de codes se traduit aussi dans certains comportements. Par exemple, la représentante des parents d'élèves du collège Y évoque le fait que lorsque sa plus grande fille était en sixième, celle-ci s'était fâchée avec une de ses camarades de classe, et ce sont les parents de cette dernière qui sont venus devant le collège et qui l'ont menacé verbalement. Ceci dénote bien que les codes sociaux ne sont pas les mêmes dans ce quartier défavorisé qu'en centre-ville par exemple. La CPE dit quant à elle avoir été également victime de comportements peu en phase avec ce que l'institution attend des parents, notamment de la part de certains pères qui l'ont insulté et qui ont même failli devenir violents, ou de mères très en colère. Ceci est le reflet de codes sociaux en profond décalage. Mais cela s'est déroulé lors de sa première année dans l'établissement. Elle reconnaît ne pas se sentir en insécurité au collège. Il s'agissait d'ailleurs de la première année aussi du chef d'établissement. D'après elle, pour les parents comme pour les enfants, il faut arriver à créer ce lien de confiance, et la fonction de CPE ne fait pas tout. Mais cela demande un certain temps. Maintenant que les parents la connaissent, les choses se passent beaucoup mieux. Les parents ont confiance en elle et en ses compétences (c'est d'ailleurs ce que dit la représentante des parents d'élève du collège). Ils parlent d'elle entre eux, et cela les rassure de voir que les choses se déroulent bien

avec elle et qu'elle assure un bon encadrement de leurs enfants. De plus, la CPE a dans bien des cas déjà eu les aînés au collège, ce qui rassure les parents pour leurs enfants qui arrivent en sixième puisqu'ils connaissent déjà la CPE. Nous développerons d'ailleurs plus largement ce point dans la troisième et dernière partie de cette analyse.

Enfin, nombreux sont les parents de milieux défavorisés à avoir eux-mêmes un passif difficile avec l'institution scolaire. Ainsi, le fait de retourner à l'école peut faire remonter des souvenirs douloureux à la surface. « *Peut-être qu'ils ont une mauvaise expérience de l'école* » dit la représentante des parents du collège Y, même si ces parents en question ne l'expriment pas et ne mettent pas de mots sur leurs maux. Mais pour la CPE du collège Y il est clair que beaucoup de parents issus de milieux défavorisés ont quand même un lourd passé avec l'école. De plus, les familles les plus éloignées de la sphère scolaire peuvent parfois éprouver un sentiment d'injustice à l'égard de l'école.

Dans une autre mesure, il m'a paru essentiel de relever le fait que les familles les plus éloignées de l'école n'ont l'impression d'être en contact avec elle qu'en cas de situations négatives. La représentante des parents du collège Y dit la chose suivante : « *pour les familles d'ici quand ils vont au collège c'est parce que y'a un problème avec les enfants, c'est tout* ». Cela démontre bien toute la complexité des relations qui unissent l'école avec les quartiers défavorisés qui ont le sentiment de n'être confronté à l'école que dans un cadre négatif. Cela leur renvoie une « *mauvaise image* » de l'école. Pour eux, l'école « *a tendance à se dégrader* ». « *Le collège punit beaucoup plus que ne dialogue, c'est ce qu'ils disent en fait dans le quartier* » d'après la représentante des parents du collège Y. Cette phrase est symptomatique du mal-être que ressentent les familles d'origine populaire face à l'institution. Les parents ne sont convoqués à l'école que lorsque les choses vont mal pour leurs enfants. D'ailleurs, le mot « *convoqué* » employé par la représentante des parents du collège Y est lui-même révélateur du ressenti que peuvent avoir les parents, à l'heure où l'institution souhaite « *inviter* » les parents en son sein. L'école appelle ou convoque souvent les familles quand l'enfant dysfonctionne ou quand les choses vont mal, et rarement pour leur dire que tout va bien ou pour souligner les progrès de l'enfant. L'enseignante du collège Y en a pris conscience lors de notre entretien : « *c'est vrai qu'en fait je me rends compte en te parlant là que... tu vois, quand je te dis « dès que l'occasion se présente » je pense à une occasion où l'élève va se retrouver en difficulté* ». Ainsi, les parents du quartier constatent avec énervement et amertume la multiplication des conseils de disciplines, des exclusions temporaires mais aussi des exclusions définitives. Madame K, la représentante des parents du collège Y, souligne d'ailleurs cet aspect : « *y'a*

beaucoup d'enfants qui ont été renvoyés en fait du collège, puis que les parents l'ont mal pris quoi ». En effet, il arrive très souvent que les parents se retrouvent désemparés et désarmés face à la situation de leur enfant, des garçons dans la majeure partie des cas, et le fait que l'institution exclue leur enfant résonne chez eux comme une trahison, un abandon, qui ne fait que les mettre davantage en difficulté dans leur rôle de parents. « *Le collège les a laissé tomber* », dit la représentante des parents. « *Elles savent pas quoi faire [les mamans]. Elles ont dû se débrouiller, chercher une autre école* ». La représentante des parents du collège Y expose ainsi le sentiment de certaines mères du quartier (car ce sont très souvent les mamans qui s'occupent de la scolarité de leurs enfants, les pères semblent beaucoup moins présents et actifs, ils sont même presque invisibles), même si en ce qui la concerne personnellement elle n'a pas de soucis particuliers avec le collège Y, ses filles suivant une scolarité « tranquille » et sans encombre. Elle dit d'ailleurs qu'elles aiment bien le collège et qu'elle en a une bonne image. De plus, elle cite l'exemple d'une maman que la vie scolaire du collège Y appelle constamment, son fils étant très régulièrement absent. Or, cette maman « *n'aime pas* » être dérangée à longueur de journée pour qu'on lui dise que son fils n'est pas au collège. Elle ne se préoccupe d'ailleurs pas de savoir comment il occupe son temps alors qu'il est tenu à l'obligation scolaire. Parallèlement, des problématiques inquiétantes, en provenance notamment du quartier, s'immiscent de manière assez prononcée dans l'institution. La représentante des parents du collège Y évoque ainsi à plusieurs reprises la montée de la violence³² dans le collège. Ce phénomène est aujourd'hui devenu une des préoccupations principales des équipes éducatives. Il faut entendre le terme de violence aussi bien physiquement que verbalement. La représentante des parents du collège Y illustre notamment cela à travers un exemple. En effet, un élève qui était dans la même classe que sa fille avait emmené un couteau au collège l'année dernière, ce qui a engendré un sentiment de peur aussi bien du côté des élèves que des parents une fois les faits divulgués. Cette violence se décline également sous forme de harcèlement. Ces problématiques constituent donc de nouveaux enjeux d'échange entre école et familles chargés d'importance mais aussi d'inquiétude. D'autre part, il est important de souligner que dans les zones « sensibles », certains conflits naissent dans le quartier et se propagent jusqu'à l'intérieur des locaux scolaires, et vice-versa. La représentante des parents du collège Y dit « *on essaye de désamorcer un peu mais euh... parfois ça grandit, ça grandit... ça prend des proportions...* ». Par exemple, les jeunes du quartier se regroupent par « *communautés* » de pays, et ainsi des conflits éclatent parfois entre les différents groupes, malgré la volonté des mères du quartier de casser ces clans.

³² Eirick Prairat a d'ailleurs produits de nombreux travaux à ce sujet.

La CPE du collège juge quant à elle que pendant un certain temps, le collège Y avait réussi à laisser à la porte certaines problématiques du quartier, mais qu'elles tendent tout de même aujourd'hui à s'immiscer davantage dans l'établissement, d'où l'importance du rôle de l'ensemble des acteurs éducatifs et de leur fusion pour bien faire comprendre aux élèves que « *le collège c'est à part* » et que « *les codes du quartier ne rentrent pas dans l'établissement* » d'après la CPE du collège Y.

On peut ainsi saisir et cerner à travers ces diverses illustrations toute la complexité qui unit école et familles d'origine populaire. Mais un constat semble commun aux familles quel que soit leur milieu social d'origine : le manque de communication de l'institution scolaire. C'est ce que déplore les représentants des parents des établissements X et Y.

3. Un manque de communication de l'institution à destination des familles

Aussi bien les deux représentants des parents que j'ai interrogé que l'enseignante du collège Y, tous s'accordent sur le fait qu'en tant que parent à part entière, la communication et la transmission d'informations de l'institution à destination des familles est bien trop faible. L'enseignante du collège Y, maman notamment d'un garçon en sixième, ajoute même qu'au collège elle a « *l'impression que l'écart se creuse entre les familles et les enseignants, alors qu'en primaire y'a un côté où y'a qu'une seule enseignante...* ». Elle trouvait donc les relations plus simples entre école primaire et familles. Mais son point de vue reste tout de même particulier puisqu'elle est membre de l'institution. D'autre part, la CPE du collège Y déplore un cruel manque d'organisation au sein de l'établissement qui serait en partie responsable de ce manque de communication à toutes les strates de l'institution, c'est-à-dire aussi bien à l'interne entre les différents acteurs, mais également à l'externe, et en l'occurrence à destination des familles. Ce manque d'organisation et d'anticipation s'expliquerait notamment par un manque de concertation et de dialogue entre les divers agents du collège Y, qui retentit sur les parents à qui les informations sont transmises à la dernière minute dans le meilleur des cas, voire pas du tout. De plus, un certain nombre d'enseignants ne sont pas suffisamment assidus sur le suivi des carnets de correspondance et la signature des documents par les parents, ce qui finalement incite les élèves à ne plus montrer leur carnet à leurs parents puisqu'ils savent que de toute façon il n'y aura pas de conséquences C'est ce que remarque également la représentante des parents du collège Y. La CPE de ce même collège constate donc cela avec une certaine amertume et aimerait que les professeurs investissent davantage cette dimension de leur profession. Il est aisé de comprendre que lorsqu'il s'agit par exemple d'une autorisation pour une sortie scolaire ou bien pour les informer de la tenue d'une réunion avec les professeurs, il

est bien entendu indispensable que les parents soient informés dans les meilleurs délais afin qu'ils en aient connaissance et qu'ils s'organisent, au risque de creuser encore plus de distance avec eux et de créer des relations de défiance. Il en va aussi de l'image qu'ils attribuent à l'établissement, image qui va soutenir leurs pratiques de coopération ou à l'inverse renforcer leur suspicion à l'égard de l'institution. En parallèle, la CPE du collège, quand elle établit une comparaison avec les collèges fréquentés par ses propres enfants, remarque qu'en tant que mère, elle est informée de tout ce qui a trait à la scolarité de ses enfants, chose qui n'arrive pas à se mettre en place et à se déployer convenablement dans le collège Y. En écho, elle est donc consciente qu'il y a un bien un dysfonctionnement au collège Y et qu'il est déterminant de le résoudre. De plus, elle souligne également que l'espace numérique de travail n'est pas du tout exploité alors qu'il pourrait être un outil d'amélioration de la communication. C'est donc une piste à creuser. Une formation des parents à l'utilisation de cet outil est donc à prévoir puisque cette interface numérique pourrait constituer un véritable levier s'il est utilisé à bon escient. Une mauvaise transmission de l'information couplée avec une réception de celle-ci parfois fastidieuse chez les parents conduit donc à une situations globale où la communication s'avère bien compliquée.

D'autre part, le représentant des parents du lycée X affirme qu'il a « *toujours eu une critique sur le mode d'information des établissements* » alors que paradoxalement nous sommes dans une société de communication. Il a, à plusieurs reprises, relayé son point de vue qui est d'ailleurs partagé par d'autres parents, mais en vain selon lui car les choses n'évoluent pas en faveur d'une communication plus étroite. Il reproche à l'institution un manque de transmission des informations, et préconise d'ailleurs de diffuser plus largement et abondamment des « *notes aux familles* » pour les tenir informer le plus régulièrement possible, sans quoi les familles s'inquiètent de plus en plus d'après lui. Ces notes d'informations devraient aborder des sujets divers et variés concernant la vie de l'établissement (emploi du temps entre autres) pour éviter des situations d'incompréhension. Il cite notamment l'exemple du service de restauration scolaire, qui est l'un des plus importants au niveau départemental, dont la fréquentation connaît une croissance exponentielle alors que les capacités d'accueil sont limitées. Il faudrait d'après lui faire un point informatif en direction des familles pour améliorer le fonctionnement du self puisque les familles n'en sont pas satisfaites, d'autant plus que ce dysfonctionnement est pointé du doigt chaque année. D'autre part, ce manque de communication et d'information pousse les parents d'élèves à faire leurs propres démarches de leur côté, et la plupart du temps ils n'obtiennent que des renseignements parcellaires d'après le représentant des parents du lycée

X, ce qui est problématique. De plus, certains parents, en tous cas c'est le cas de la représentante des élèves du collège Y, ressentent un manque d'information autour de l'orientation des élèves notamment. L'enseignante de ce même collège est plutôt d'accord avec ce point de vue et ajoute : « *on n'explique pas assez aux familles je crois* » ; « *on devrait les accompagner mais pas par une réunion ponctuelle par an, sur vraiment une évolution* » ; alors que les schémas ont changé et ne ressemblent plus à ce qu'ils étaient à l'époque où les parents étaient eux-mêmes élèves. Cela confirme par ailleurs la thèse de Pierre Périer selon laquelle certaines familles éprouvent des difficultés à maîtriser un processus d'orientation opaque et complexe. Ceci est d'autant plus périlleux quand la communication est insuffisante. C'est d'ailleurs ce que confirme la représentante des parents d'élèves du collège Y : « *j'ai pris rendez-vous avec la conseillère d'orientation pour voir en fait... pour essayer de comprendre un peu parce que...* ». Au collège Y, toutes les familles ne comprennent pas l'enjeu de l'orientation et n'ont pas elles-mêmes l'initiative d'aller se renseigner de leur plein gré. « *Ils n'ont pas le réflexe d'aller sur internet, d'essayer de voir, de fouiller* » d'après l'enseignante du collège Y. Quant à elle, au sujet de l'information autour de l'orientation, l'enseignante du lycée X dit que « *vu de l'intérieur j'ai l'impression que c'est bien fait, vu de l'extérieur je ne sais pas* ». La représentante des parents du collège Y apporte une nuance à tout cela car elles trouvent que les informations au sujet de l'orientation sont davantage destinées aux élèves qui ont des difficultés, et ceci au détriment de ceux qui réussissent. Ainsi, les parents dont les enfants ne rencontrent pas de difficultés particulières doivent eux-mêmes prendre l'initiative de fixer un rendez-vous avec la conseillère d'orientation psychologue pas exemple, et le fait de ne pas être suffisamment encadrés provoque une angoisse palpable chez eux. La représentante des parents du collège regrette également que les professeurs principaux ne jouent pas suffisamment leur rôle de « guide », de « référent », pour aiguiller les familles, alors que la CPE dit, quant à elle, que « *les professeurs principaux sont très investis sur l'orientation* ».

À travers ces différents éléments d'analyse, on peut ainsi s'apercevoir que les relations entre l'École et les familles ne sont pas aussi lisses que cela et qu'elles relèvent de mécanismes bien plus complexes.

C- Un triptyque école – famille – élève pas toujours évident à instaurer et à conserver

1- L'enfant / élève comme point de jonction entre deux mondes.

L'enfant, être humain en devenir, est toujours accompagné d'adultes qu'il considère comme ses références et qui lui permettent de grandir et de s'épanouir. D'ailleurs, quand les circonstances de la vie font que malheureusement il est dépourvu de parents, les choses sont bien plus complexes. Toutes les personnes interrogées sont d'accord sur un point, qui est fondamental. Tout est fait pour l'enfant, dans son intérêt. C'est d'ailleurs le sens même de la profession d'enseignant comme le souligne la professeure de français du collège (« *c'est pour eux qu'on le fait* », « *on est là pour eux* »). Le CPE du lycée X souligne également cela : « *j'essaie de mettre mes compétences, aussi petites soient-elles, au service des jeunes, et donc de les mettre au service des parents quand il faut que les parents interviennent* ». Les familles confient leurs enfants à l'école (ce terme de « confier » revient dans quasiment tous les discours). L'école a donc une responsabilité très importante vis-à-vis des familles, et réciproquement. « *C'est un garde-fou les parents* » d'après la CPE du collège Y. Parents et école sont donc les deux éléments structurants de l'identité de l'enfant. De l'équilibre de ces deux piliers dépend la construction de l'élève et du futur citoyen. Aussi bien le représentant des parents du lycée X que l'enseignante du collège Y ont fait allusion à une certaine métaphore, celle des rails, permettant l'équilibre de l'enfant. En effet, l'enfant se situe entre deux rails : d'un côté l'école, l'enseignement, la pédagogie, l'encadrement scolaire ; de l'autre sa famille, ses parents. La CPE du collège Y rejoint ce point de vue en disant que « *chacun à notre niveau on essaye de faire en sorte que les élèves soient armés pour la suite* ». Le représentant des parents du lycée X insiste vraiment sur cette dimension qu'il conçoit comme fondamentale pour appréhender la scolarité d'un enfant : « *l'enfant il est au milieu, y'a l'établissement, les parents, chacun devant jouer son rôle quoi* ». La notion de partenariat prend alors tout son sens. De plus, la complémentarité et l'équilibre entre les parents entre eux est un élément supplémentaire permettant la construction complète et cohérente de l'enfant d'après le représentant des parents du lycée X : « *on ne doit pas faire flancher un des piliers parce que sinon l'édifice s'écroule !* ».

En outre, l'école ne doit pas prendre le pas, effacer ou évincer la famille, ou remettre toujours en question ses méthodes, et vice-versa. L'enseignante du collège Y en est consciente : « *y'a une part d'éducation de la famille qui compte, et les parents éduquent leurs enfants. Peut-être pas comme nous on l'attend, mais on ne peut pas dire que les parents n'éduquent pas leurs*

enfants ». « *Un enfant, c'est toujours avec des parents, quels que soient les parents hein d'ailleurs* » ajoute le CPE du lycée X. La CPE du collège Y affirme qu'en fait il est important « *d'aller dans le même sens* » et que les parents soutiennent les actions mises en place par l'institution envers leurs enfants. « *Aucun des deux côtés ne doit dénigrer l'autre, parce que si il fait tomber l'autre et ben y'a plus la protection nécessaire pour qu'il [l'enfant] avance en sécurité. Donc le dénigrement, la disqualification d'une autorité sur l'autre est préjudiciable pour l'éducation d'un enfant* » d'après le représentant des parents du lycée X. Chaque structure doit valoriser l'autre, ou en tous cas ne pas la dévaloriser. L'autorité enseignante et de l'école plus globalement doit asseoir l'autorité famille, et réciproquement. Le représentant des parents du lycée X insiste également sur le fait qu'il est important en tant que parent de valoriser tous les membres de l'institution, de l'agent de service jusqu'au proviseur. Il s'agit vraiment d'une complémentarité, d'un soutien mutuel et d'un partenariat entre les deux structures pour (re)donner sens à la scolarité de l'élève et à l'école plus généralement. Mais encore faut-il pour cela que les parents soient eux-mêmes convaincus que l'école a du sens, comme le met en exergue l'enseignante du collège Y, et pas seulement en terme de débouchées professionnelles comme nous l'avons déjà dit précédemment. Les deux entités doivent donc tenir un discours commun pour permettre à l'enfant de s'épanouir aussi bien socialement que scolairement. L'enseignante du lycée X est quant à elle plus mesurée puisque selon elle, les élèves ont besoin de parents et de professeurs qui, « *de temps en temps ont le même discours et les mêmes exigences* ». Le discours doit être « *cohérent* » pour que « *l'enfant ait bien compris que, que ce soit à la maison ou que ce soit ici, les attentes sont les mêmes* » d'après l'enseignante du collège Y. C'est à l'école et aux parents de se mettre conjointement d'accord sur les mêmes attentes et de relayer le même discours auprès de l'enfant. Mais pour que cela puisse fonctionner il faut que ses attentes soient comprises et pas seulement entendues par les familles. L'enseignante du collège Y, au-delà sa profession, confie également son point de vue en tant que mère : « *pour qu'il ait des repères [son fils], faut bien que moi j'entende ce qu'attend l'enseignant de lui. Et si je ne crée pas de relation avec l'enseignant, parce que j'ai beau être enseignante, mine de rien peut-être que les attentes sont différentes ailleurs* ». De plus, « *il faut leur faire comprendre que y'a pas de rivalité, y'a pas de jalousie, y'a pas de conflit* » toujours selon ses dires. Le sentiment d'altérité ne doit pas l'emporter. Elle affirme aussi qu'un plus large partenariat entre école et parents serait au bénéfice des enfants et que l'état actuel des choses n'est pas satisfaisant, ce qui est vraiment dommage. L'enseignante du lycée X confirme cela en disant « *qu'il faut absolument donner de la place aux parents dans l'école pour que l'école soit à la*

fois désacralisée un petit peu mais surtout qu'elle ne soit pas considérée comme un lieu ennemi, le lieu de jugement, le lieu de l'échec ».

Or, la place que l'on donne aux parents est parfois remise en cause par l'institution elle-même.

2. Des parents admis dans l'école... à condition de ne pas trop empiéter sur son territoire.

La place des parents au sein de l'école n'est plus à remettre en cause. Elle est désormais notifiée juridiquement dans les textes et reconnus par la plupart des acteurs du monde scolaire. Ces derniers s'accordent tous sur le fait qu'il est important d'établir des contacts avec les familles. Toutefois, « *la limite peut parfois être dure à trouver* » d'après la CPE du collège Y, qui a cependant l'impression que dans son établissement les choses fonctionnent globalement bien. Mais si l'on s'intéresse plus précisément à la nature de ces contacts, ils peuvent parfois paraître comme « superficiels » et pas suffisamment approfondis. Ce phénomène est désiré ou regretté selon les acteurs. Du côté de l'enseignante en lycée de centre-ville, il s'agit plutôt d'une volonté assumée. Selon elle, les rapports entre les familles et l'école sont très importants mais « *c'est pas pour autant qu'il faille que les familles soient trop dans l'école, et donc réfléchir à la nature des rapports, à la place de chacun c'est essentiel pour garder cet équilibre justement et garder... conserver du sens à chacun des partenaires en fait* ». Pour elle, il est avant tout essentiel de définir des objectifs précis préalablement à la rencontre avec les familles. Alors que pour l'enseignante du collège Y que j'ai pu interroger, cela revêt un goût de frustration voire de déception : « *tu vois paradoxalement moi j'aimerais travailler plus avec les familles* » ; « *moi j'aimerais que les parents soient plus souvent là, je souhaiterais qu'ils soient... plus investis dans l'école quoi...* » ; « *je veux qu'ils aient compris que y'a une coéducation entre eux et moi* » ; « *notre école n'est pas assez ouverte à mon sens* ». Pour elle, il est tout à fait légitime que les parents aient une place à part entière dans l'école et il serait bien de multiplier les occasions de les y intégrer, en les invitant par exemple à assister à des heures de cours dans la classe de leur enfant. « *Je pense qu'on y gagnerait* » dit-elle. Ces deux visions différentes sont aussi à mettre en corrélation avec le type de familles face auxquelles elles sont confrontées. L'enseignante du collège Y ne voit aucun inconvénient à justifier sa pratique auprès des parents, au contraire. Elle dit aussi être prête à tout entendre de la part des familles, leur mécontentement par exemple. Cela fait partie intégrante de la communication avec eux. Mais la représentante des parents de ce collège n'a pas l'impression que cet opinion soit partagé par tous les enseignants du collège Y : « *les professeurs ils sont assez réticents en fait de voir les parents*

intervenir, [...] ils sont assez fermés sur ce côté-là en fait ». Selon elle, lorsque les parents font des tentatives auprès des enseignants pour évoquer le travail fait en classe, il y a un blocage. De même, les parents s'étaient proposés d'aider les élèves de troisième à trouver leur stage obligatoire, le principal était d'accord, mais les enseignants ont émis de fortes réticences, invoquant l'argument que l'enfant devait le chercher par lui-même. Or tous n'en ont pas les capacités. Cela n'a pas plus aux parents du quartier, puisque selon eux « *ce n'est pas aider* » les élèves mais à l'inverse les plonger dans une difficulté plus grande. Certaines mamans du quartier ont donc pris la décision de trouver les stages pour leurs enfants, choses qui selon elles auraient pu et dû être faite au sein du collège. La représentante des parents du collège Y dit également que, chose paradoxale, les enseignants ont donné « *les meilleurs stages aux meilleurs élèves* », ce qui a entraîné un sentiment d'injustice chez les élèves les plus en difficulté (« *ils disaient en fait qu'ils aidaient que les bons élèves quoi* »). Ils se sont ainsi sentis délaissés par l'institution et ressentent un favoritisme. Mais tout cela est à prendre avec précaution, puisque la représentante des parents du collège Y qui m'a dit cela n'est peut-être pas totalement objective sur la situation et peut-être influencée aussi par le discours des élèves, sans pour autant connaître celui de l'école. La situation a peut-être été déformée. Mais quoi qu'il en soit, ce sentiment d'injustice de la part des milieux défavorisés face à l'école est bien réel et cela à travers divers facettes. D'autre part, la CPE du collège Y précise que la participation des parents à la vie de l'établissement est un élément essentiel mais qu'il ne faut pas que cela se transforme en « *ingérence* » pour autant. Le CPE du lycée X résume la situation comme suit : « *les parents ont droit de cité dans le lycée maintenant, les professeurs peuvent être questionnés sur... sur leurs pratiques, sur un aspect du programme, sur la manière dont ils ont traité un aspect, sans qu'ils sortent la baïonnette tout de suite quoi. Et euh, alors ils sont encore très très sensibles de ce côté-là, mais ça c'est un autre problème* ». Mais « *il est clair que maintenant c'est légitime pour les parents de poser une question* » d'après le CPE du lycée X, en « *faisant tout de même attention à la manière dont ils le font* », ce qui laisse penser que certaines questions peuvent parfois être perçues comme dérangeantes de la part de l'institution.

De plus, à la question « *quelle est selon vous la place des parents dans l'école ?* », l'enseignante du lycée X a spontanément et volontairement inversé la question pour se focaliser dans un premier temps sur la place qu'occupe l'école au sein des familles et l'impact de la conception qu'ont les parents de l'école sur le positionnement de l'élève dans la structure scolaire. Elle oppose ainsi une vision de l'école en tant que lieu de formation et d'épanouissement à une école perçue comme « *un accessoire dérisoire [...] qu'on regarde exclusivement sous l'angle de*

l'esprit critique ». Cela n'est pas anodin. À travers son discours, on peut saisir que certes elle pense que les parents ont un rôle à jouer au sein de l'école, mais que ce rôle doit rester mesuré et raisonné : « *les parents ils ont leur place dans l'école au sens où voilà... Je pense qu'il faut que la porte soit ouverte, qu'il y ait des contacts respectueux euh... et une disponibilité du corps enseignant et des... des équipes éducatives. Euh maintenant je suis très sceptique euh... sur le fait que les parents doivent... s'impliquer plus que ça dans l'école* ». Cela illustre de manière significative ce qui a été développé dans la partie théorique. Finalement, les parents sont invités à l'école... mais pas trop non plus. Elle va même jusqu'à dire qu'elle n'est « *pas toujours sûre que les fédérations de parents d'élèves soient des vrais partenaires* » puisqu'elle les considère comme étant trop intrusives, empêchant parfois les enseignants de travailler et portant un regard (trop) aiguë et critique sur ce qui est fait à l'école, à tort ou à raison. D'après elle, ils viennent à l'école avec des idées guidées par les politiques et pas réellement des idées pertinentes pour les élèves et pour l'école, des idées « *déconnectées du lieu où elles sont exprimées* » et trouve même qu'ils agissent tel un « *lobby* », ce qui exprime bien à quel point elle n'approuve pas cela. Elle a donc un avis bien tranché sur la place et le rôle des fédérations de parents d'élèves. Elle pose bien la distinction entre le parent d'élève « classique » et les fédérations de parents d'élèves avec lesquelles elle est en opposition : « *que les parents s'institutionnalisent, ça me pose plus de problème* » ; « *je pense qu'on est quand même globalement une institution dans laquelle on fait pas tellement confiance aux gens, et si les parents s'en mêlent alors là c'est la fin des haricots* » ; « *oui il faut qu'il y ait des représentants, mais euh c'est pas non plus obligé de dispenser un catéchisme euh... que je trouve stérile* ». Ici, au travers ces citations, ce sont les fédérations de parents d'élèves qui sont ciblées et non les parents d'élèves individuellement. Même si elle admet toutefois qu'il est crucial qu'il y ait des regards extérieurs dans l'école, en l'occurrence ceux des parents. D'ailleurs, en tant que mère, elle confie rester à l'écart et ne pas être intéressée en ce qui concerne les fédérations de parents. De plus, selon elle, les parents seraient beaucoup trop critiques vis-à-vis de l'école alors qu'eux-mêmes n'ont pas les compétences nécessaires pour émettre ce genre de jugement. Le CPE du lycée X rejoint ce point de vue, ainsi que la CPE du collège Y. Ils peuvent « *donner des coups de mains pour des projets, mais ils sont pas les initiateurs parce que c'est nous qui sommes responsables de la pédagogie* » d'après l'enseignante du lycée X. À travers ses propos, on peut ainsi s'apercevoir que malgré tout, une certaine perception de la place des parents demeure chez cette enseignante qui juge que la pédagogie est seulement l'affaire de l'équipe enseignante. « *Je pense qu'il faut pas qu'il y ait de confusion* » ajoute-t-elle. Cette confusion, cette ligne floue entre les rôles, pourraient d'après elle être nuisible au développement des adolescents qui auraient besoin de constater un

partage distinct entre école et familles, tout en ajoutant que « *c'est important de montrer que ces espaces sont différents mais qu'ils constituent un cadre pour les jeunes* ». Sa position se situe donc dans l'entre-deux. Le représentant des parents du lycée X est d'ailleurs conscient que certains enseignants ont ce type de perception par rapport au rôle de parent, et il le déplore profondément. Selon lui, les relations avec les professeurs ne sont jamais simples et sont traversées par des conflits de légitimité. Il dit d'ailleurs que certains enseignants pensent que la place des parents n'est pas dans l'école : « *quand on parle des résultats, des décisions par rapport à la scolarité d'un gamin, les parents n'ont rien à faire là quoi* » d'après ses propos. Le CPE du lycée X est également d'accord sur le fait que les parents et plus particulièrement leurs représentants, n'ont pas forcément les ressorts nécessaires en ce qui concerne la pédagogie, mais aussi la psychologie des adolescents ou le fonctionnement des institutions. « *Les parents ne sont pas tous des professionnels de l'éducation et donc c'est pas toujours simple quoi* ». Ils n'ont d'autres compétences que celle d'être délégués des parents d'après lui. Leurs interventions ne sont donc pas toujours jugées recevables puisque parfois elles ont tendance à remettre en cause ou à nier les compétences et aptitudes professionnelles des acteurs de l'institution d'après le CPE du lycée X. « *Les associations de parents d'élèves ne sont pas toujours représentées par des gens qui ont les compétences qu'on pourrait espérer en matière de connaissance du système éducatif qui leur permettent d'être des interlocuteurs pertinents toujours quoi hein* » dit le CPE du lycée X. De l'autre côté de la scène, l'avis des parents est tout autre. Le représentant des parents du lycée X confie « *qu'il arrive que l'on soit beaucoup plus au fait des règlements* » et des textes que certains enseignants ou même parfois que le chef d'établissement d'après lui. Il trouve que parfois l'institution s'assoit sur les textes et ne tient pas en compte des remarques ou réprobations soulevées par les représentants. Il cite les exemples de la dotation horaire globale ou bien des procédures disciplinaires. Le représentant des parents du lycée X, même s'il dit qu'il ne s'agit pas de revenir sur les décisions de l'institution ou de ne pas s'en accommoder, trouve que l'institution a parfois des idées préconçues, trop tranchées ou trop simplistes qu'elle ne souhaite pas nécessairement voir être remises en question par les parents. Il met en exergue le fait que certains membres de l'institution ne donnent une juste valeur à la place que les parents devraient occuper : « *y'a des fois des gens qui sont... voilà qui nous donnent pas notre place ou qui nous prennent pour des... voilà, des rien du tout. Après euh c'est à nous de démontrer qu'on sait ce qu'on dit, et des fois il y a pu avoir des frictions hein des fois sur certaines situations c'est vrai* ». Cependant, il précise qu'en tant que représentant des parents, il ne s'agit pas non plus d'adopter une attitude insolente pour tenir son rôle ou d'émettre des « *revendications qui ne tiennent pas debout* ».

Cependant, au lycée X, il précise bien qu'on ne lui a jamais mis « *des bâtons dans les roues* » pour exercer son rôle de représentant et que globalement le lycée lui a facilité son rôle, malgré des points de vue parfois divergents. En parlant de l'institution et de ses acteurs, il dit : « *ils voient ça avec leur petites lorgnettes, et paf ils décident* ». Or il insiste sur le fait que ces diverses décisions ont une portée éminemment importante qui peuvent parfois faire basculer le destin de certains enfants, notamment au sein des conseils de classe et pour les choix d'orientation, sans que les acteurs ne se préoccupent nécessairement en amont de l'environnement de l'enfant. D'où la nécessité de la complémentarité des informations entre école et familles. « *Un parent ça aide à connaître leur enfant* » affirme l'enseignante du collège Y. Ce discours se vérifie auprès de tous les enquêtés. Le représentant des parents du lycée X ajoute que les acteurs de l'institution sont certes au plus près du terrain, mais ce ne sont pas les seuls qui détiennent des informations au sujet des enfants et élèves. « *On a notre rôle à jouer parce qu'on est là aussi à relayer une parole ; parce que pour décider des choses, il faut avoir tous les éléments* ». La complémentarité des informations apportées par les familles à l'école, qui sont souvent nouvelles ou différentes, permet de dénouer des situations parfois complexes, qui, sans l'intervention des parents, demeureraient probablement bloquées voire sans issue. De plus, « *leur rôle consiste à mettre les jeunes, qui sont nos élèves, dans une situation d'équilibre affectif* » d'après l'enseignante du lycée X, et cela quel que soit le profil de la famille. L'école, quant à elle, apporte une autre forme d'équilibre puisqu'elle permet la construction intellectuelle et l'ouverture sur le monde d'après l'enseignante du lycée X. D'autre part, associer les parents à l'école permet d'éviter « *le sentiment d'altérité* » d'après l'enseignante du lycée X. L'école est parfois un milieu étranger pour certaines familles, il faut donc parvenir à casser cette image pour les inclure un peu plus dans l'institution.

Et on remarque que ce sont souvent les CPE qui permettent cette inclusion. C'est en tous cas ce qu'il ressort de l'enquête de terrain réalisée.

3. Le CPE, acteur central de la relation École – famille.

Dans les discours des deux parents interrogés, le CPE est toujours perçu comme un intermédiaire, une interface, comme « *celui qui fait le lien entre le collège et les parents* » d'après la représentante des parents du collège Y. C'est une personne dont le rôle est très important au sein de l'établissement. Le représentant des parents du lycée X ajoute que l'école n'est pas uniquement le lieu de l'acquisition des savoirs mais c'est également le lieu de l'éducation à la citoyenneté et aux comportements responsables, mission qu'il attribue pour une grande partie au conseiller principal d'éducation. C'est aussi le garant du respect des règles au

sein de l'établissement. Cependant, d'après le représentant des parents du lycée X, le rôle du CPE n'est pas reconnu à sa juste valeur. Il n'a pas la reconnaissance qu'il mériterait d'avoir.

Ainsi, le CPE se positionne de façon à soutenir et accompagner les élèves durant leur scolarité grâce à une fine connaissance des élèves placés sous sa responsabilité et de leurs profils. Il s'agit de les aider, par l'intermédiaire notamment d'un suivi personnalisé adapté à chacun. Le CPE du lycée confie aussi qu'il « *essaye de les amener tous et chacun/chacune au plus haut niveau possible de compétences dans toutes les matières* », sans pour autant délaissier l'épanouissement et le bien-être des élèves. Ils ne doivent pas choisir leur orientation par contrainte mais au contraire ce choix doit être guidé par leur propre volonté, comme nous le disions dans cette première partie d'analyse. Pour ce faire, le CPE s'évertue à entretenir de bonnes relations avec les parents. Ainsi, quand le CPE du lycée X évoque la « *diplomatie* » et la « *courtoisie* » à travers les relations qu'ils instaurent avec les familles, la CPE du collège Y montre à quel point de simples gestes tels qu'une poignée de main, un regard ou un sourire peut contribuer à créer un lien de confiance avec les familles. Ces dernières sont contentes qu'on leur prête un peu d'attention, sont même étonnées qu'on se souvienne d'elles et cela est d'autant plus visible dans les établissements en zone prioritaire. Le fait que la CPE reconnaissent les parents et leur montre aussi bien à travers les paroles que par des gestes favorise le sentiment d'appartenance des parents à la communauté éducative et leur permet de revenir dans le collège « *sans trop d'appréhensions finalement pour certains* » d'après la CPE du collège Y. Cela passe aussi par un renforcement des liens avec les familles quand cela s'avère nécessaire, notamment pour les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur parcours ou pour ceux qui ont des problèmes de santé qui les empêchent de suivre de manière assidue leur scolarité. L'enseignante du collège Y le précise puisqu'elle cherche à rencontrer dès que faire ce peut les familles des élèves qui présentent des fragilités. Dans ce cas là, les liens avec les familles seront d'autant plus forts. « *On se tient au courant de façon très serrée sur la manière dont les situations évoluent* » d'après le CPE du lycée X. Ce dernier précise d'ailleurs qu'il va y avoir « *presque automatiquement une intervention de la famille où on va demander à la famille de jouer un rôle, ne serait-ce que celui d'approuver les mesures que l'on prend, les mesures que l'on suggère, de les faciliter* ». C'est donc l'intervention concomitante des deux instances de socialisation de l'enfant qui est avant tout primordial pour désamorcer le problème comme nous l'avons dit précédemment. La famille va pouvoir apporter des compléments d'informations sur l'élève qui vont permettre de mieux saisir les enjeux de sa prise en charge. Cela « *éclaire la situation d'un autre jour et ça l'enrichit* » d'après le CPE du lycée X, comme le confirme

également le représentant des parents d'élèves de ce même établissement. Il est également important de faire part aux parents du résultat de l'action menée et de souligner que grâce à leur soutien, les choses se sont améliorées. Dans tous les cas, tout le monde travaille dans l'intérêt des enfants. C'est le fil conducteur de toute action. D'autre part, les compétences du CPE sont multiples auprès des familles puisqu'il ne s'agit pas que de communiquer sur des états de fait autour de l'enfant. Il faut parfois aussi remobiliser la famille, l'encourager, lui donner la force nécessaire pour qu'elle s'implique à nouveau dans le suivi de la scolarité de l'enfant, et ceci est valable dans tous les établissements scolaires. Comme le précise aussi bien le CPE du lycée que celui du collège, le rôle du CPE est parfois de se positionner entre l'enfant et la famille, de jouer le rôle d'intermédiaire, et cela dans différents cas. Par exemple, en ce qui concerne le lycée de centre-ville, le CPE confie que le malaise des enfants provient parfois de l'attitude des parents. Le CPE, en tant que professionnel, doit donc essayer d'outrepasser cela, de « *permettre à l'enfant de passer outre la perturbation, le parasitage que provoque l'attitude de ses parents* », tout en gardant à l'esprit que les adolescents sont de jeunes adultes en devenir qui sont capables de comprendre que l'attitude de leurs parents n'est pas toujours très bien. D'autre part, il faut également accorder une importance particulière à la façon dont on reçoit les parents physiquement à l'intérieur de l'établissement. Dans le cas du collège Y, une salle d'accueil est dédiée à ces rencontres, qui peuvent aussi avoir lieu dans le bureau de la CPE mais aussi dans les salles de classes ou dans le bureau du principal le cas échéant. Le CPE du lycée X confie également qu'il trouve important de choisir le terrain d'accueil en fonction de la problématique rencontrée par l'élève et sa famille. Ainsi, s'il s'agit d'un problème touchant la vie scolaire, le bureau du CPE sera tout à fait adapté, alors que lorsqu'il s'agit d'un problème ayant rapport avec la santé physique ou psychologique de l'élève, le bureau de l'infirmière est plus adéquat. Quand il s'agit d'une problématique impliquant les enseignants, la salle des professeurs ou une salle de classe convient. On immerge la famille dans le lieu qui convient le mieux. Le CPE du lycée X ajoute « *qu'à travers cet accueil, on donne déjà une couleur et une orientation à la solution vers laquelle on se propose d'aller* ». Dans la mesure du possible, les lieux du rencontre sont donc déterminés en fonction de cela et de la stratégie que l'on souhaite adapter vis-à-vis des familles. Les rencontres avec les familles se font seuls ou avec les partenaires qui semblent les plus pertinents.

En outre, d'après la CPE du collège Y, dans ce type d'établissement « sensible », on est parfois obligé de déplacer le curseur au niveau des exigences attendues aussi bien de la part des élèves que des familles. Cela se traduit donc à travers les comportements des adultes de l'établissement

qui se montrent parfois plus tolérant sur certains points, notamment administratifs, et compensent parfois les « *défaillances* » de certains parents d'après la CPE. Mais parfois cela peut être au préjudice des élèves en termes d'autonomie puisqu'on leur « *mâche* » certaines choses. Les normes³³, terme employé à plusieurs reprises par la CPE, ne sont pas les mêmes au collège Y. « *Inconsciemment le curseur se déplace, c'est-à-dire qu'on tolère des choses qu'on ne tolérerait pas ailleurs* ». De plus, il est nécessaire de prendre en compte l'histoire des élèves plus qu'ailleurs.

Il s'agit donc bien de prendre en compte l'élève dans son ensemble sans omettre de se soucier de son environnement.

³³ Cf. travaux d'Howard Becker et de Erving Goffman au sujet du contrôle social, des normes et des déviations.

CONCLUSION

Les relations entre l'École et les familles constituent une question qui se pose dès les origines de l'institution scolaire puisque l'enfant est partagé entre ces deux éducateurs. Cependant, la place institutionnelle des parents dans l'école représente une donnée nouvelle et fondamentale dans cette relation École – familles. Il y a aujourd'hui un réel consensus quant à l'importance de l'implication des parents dans la sphère scolaire, qui est considérée à la fois comme légitime mais aussi très utile et pertinente. Mais les relations entre les deux grandes institutions de l'éducation et de la socialisation du jeune s'avèrent être complexes. Elles connaissent de façon récurrente et endémique des tensions significatives, pressions et conflits alors même que la demande et la nécessité de coopération n'a jamais été aussi forte puisque depuis la loi d'orientation de 1989 impulsée par Lionel Jospin, les parents sont identifiés comme membre à part entière de la « *communauté éducative* ». Toutefois, ces tensions varient notamment en fonction de l'appartenance sociale des familles puisque certaines connaissent toutes les subtilités du « marché » scolaire, tandis que les moins favorisées les ignorent. Le modèle du partenariat promu par l'institution pourrait ainsi ne s'adresser qu'à un sous-ensemble de parents dont la « visibilité » ne ferait que souligner, en creux, la non-présence, le silence ou la distance des autres. L'investissement ou non des parents dans le système éducatif met donc en lumière des mécanismes différents. L'empreinte familiale oriente différemment les itinéraires scolaires. Effectivement, on peut s'apercevoir que derrière les discours, la réalité est parfois tout autre et met en lumière des inégalités sociales. Dans les milieux sociaux les plus favorisés, l'institution peut parfois craindre que les parents mettent en place des stratégies pour tenter d'infléchir les décisions. De plus, nous pouvons parler de « délits d'initiés » puisque les parents mettent en place des stratégies savamment pensées, connaissant précisément les ressorts de l'institution. À l'inverse, dans les milieux les plus éloignés de l'institution, celle-ci peut déplorer un manque d'investissement des familles. En effet, il apparaît clairement que l'École est un univers donc l'organisation et le fonctionnement peuvent paraître abscons, et tous les parents ne sont pas armés de la même manière pour en comprendre les enjeux. Dans tous les cas, la bienveillance est requise. La communication est donc un concept jamais acquis entre les deux sphères de socialisation de l'enfant. En effet, si la coopération est nécessaire dans chaque établissement scolaire, elle apparaît d'autant plus indispensable dans les réseaux d'éducation prioritaire. Le référentiel « Refonder l'éducation prioritaire » publié en 2014 a d'ailleurs donné

une place importante « *à la mise en place d'une école qui coopère utilement avec les parents* ». C'est grâce à la concordance des discours et des attentes que l'on va conduire l'élève sur la voie de la réussite. L'alliance éducative est donc capitale et nécessite une attention permanente.

D'autre part, les relations entre familles et enseignants sont souvent empruntes de tensions et semblent périlleuses, d'autant plus qu'aujourd'hui l'école est le réceptacle de tous les maux familiaux et sociétaux et que cela complexifie la mission éducative des enseignants. Effectivement, ces derniers sont partagés entre deux attitudes contradictoires : celle qui consiste à envisager les parents comme des partenaires potentiels et celle qui se limite à se méfier d'eux. En revanche, le conseiller principal d'éducation semble adopter une posture rassurante d'interface et de médiateur entre monde scolaire et monde familial. Cela peut notamment s'expliquer car c'est un acteur au croisement des domaines pédagogique et éducatif

Ainsi, il est donc capital de réhabiliter la présence des parents au sein des établissements scolaires afin de favoriser la réussite scolaire et le bien-être des enfants. Une collaboration active entre école et familles passe par des contacts étroits, fréquents, bienveillants et confiants. Le partenariat entre l'école et les familles et la constitution d'une scène commune ne doivent pas être sporadique, et sa pérennité dépend notamment de la mobilisation des acteurs éducatifs, et du conseiller principal éducation en particulier. Quels leviers déployer pour améliorer l'inclusion des parents ? Quelles ressources mobiliser ? Chaque établissement doit se saisir de ces questions qui sont fondamentales, et l'un des défis de l'école d'aujourd'hui est de forger un sentiment d'appartenance sans nier la diversité des identités de chacun. Les parents ne doivent pas être de simples spectateurs de la scolarité de leur enfant, mais de véritables acteurs.

BIBLIOGRAPHIE

BALLION Robert, *Les consommateurs d'école*, Paris, Stock, 1982

BOUDON Raymond, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin, 1973

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers*, Paris, 1964

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de minuit, 1970

DUBET François, MARTUCCELLI Danilo, *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Le seuil, 1996

DUBET François, *École, familles : le malentendu*, Textuel, 1997

DUBET François, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002

DUBET François, « Éducation : pour sortir de l'idée de crise », *Éducation et sociétés*, janvier 2013, n°11, p. 47-64,

DURU-BELLAT Marie, *Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes*, Paris, Presses universitaires de France, 2002

DURU-BELLAT Marie, *L'inflation scolaire*, Paris, Seuil, 2006

DURU-BELLAT Marie, VAN ZANTEN Agnès, *Sociologie de l'école*, Armand Colin, 2012

GIULIANI Frédérique, PAYET Jean-Paul, « Introduction. Les logiques scolaires de la proximité aux familles », *Éducation et sociétés*, février 2014, n°34, p. 5-21

KELLERHALS Jean, MONTANDON Cléopâtre, « Les stratégies éducatives des familles », *Revue française de pédagogie*, 1992

LAHIRE Bernard, *Tableaux de familles. Heurts et malheurs scolaires dans les milieux populaires*, Paris, Seuil, 1995

MEIRIEU Philippe, *L'école et les parents, la grande explication*, Paris, Plon, 2000

MIGEOT-ALVARADO Judith, *La relation école-familles : peut mieux faire*, ESF Éditeur, 2000

PÉRIER Pierre, *Ecole et familles populaires. Sociologie d'un différend*, Presses universitaires de Rennes, 2005

PÉRIER Pierre, « De quelques principes de justice dans les rapports entre les parents et l'école », in *Éducation et didactique*, vol. 6, n°7, pp. 85-95, 2012.

PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1967

THIN Daniel, *Quartiers populaires : l'école et les familles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998

ANNEXE N°1 : Entretien Conseiller Principal d'Éducation – Lycée centre-ville

[Je pose mon téléphone sur le bureau pour enregistrer notre échange]

CPE : C'est parti !

Sara : Hop, alors !

CPE : Alors ! *(il sourit)*

S : Pour commencer,

CPE : Oui !

S : Quel âge avez-vous si ce n'est pas indiscret ?

CPE : Oh ben si c'est extrêmement indiscret *(il sourit)*. Euh j'ai soixante-deux ans hein, ouais.

S : Et vous venez de quel milieu social ?

CPE : Alors plutôt euh, plutôt du lumpenprolétariat en fait. Plutôt très défavorisé ouais.

S : D'accord. Et quel a été votre parcours professionnel ?

CPE : Alors, mon parcours professionnel, depuis le début tu veux dire ?

S : Oui. Vos diplômes aussi, enfin tout ce que vous avez fait avant.

CPE : Alors j'ai euuuh... Professionnellement donc j'ai payé une partie de mes études en travaillant, c'est-à-dire que j'ai fait le lycée en travaillant en même temps hein par exemple. Et autrement j'ai tout le temps travaillé hein c'est euh... voilà. Euh j'ai fait des études, c'était une autre époque hein, euh j'ai fait des études de philosophie, euh principalement ça a été mon fil conducteur hein. Euh mais c'était une époque où on pouvait faire tout ce qu'on voulait comme études sans n'être du tout embêté donc euh... J'ai fait aussi donc de la psychologie, j'ai fait de la sociolinguistique hein, euh j'ai fait de la sociologie oui, euh voilà ça a été mon parcours. Et j'ai fini avec une maîtrise de sociolinguistique à Rennes, que j'ai fait avec *** *** *[Prénom Nom]* enfin qui était un prof de l'époque que plus personne ne connaît mais bon, qui a eu sa petite heure de gloire hein *(il sourit)*. Bon et puis après professionnellement donc euh... du temps où j'étais au lycée, enfin fin du collège et au lycée c'était des petits boulots, n'importe quoi. Je travaillais avec un transporteur et je faisais... je faisais des euh... des trucs le week-end. On emmenait les légumes euh à Paris et on les déchargeait et on rechargeait autre chose de Paris et on redescendait, ça le week-end et je gagnais de l'argent comme ça. Puis après j'ai été surveillant d'externat. Euh après en même temps j'étais euh... *(il reformule)*, je travaillais

dans une euh... une scope en fait de photographie et euh... où on faisait des trucs... (*il reformule*). C'était l'époque où l'extrême gauche était triomphante et donc on faisait plein de trucs euh de publications, de journaux, l'APL. Je parlais... (*il reformule*), je faisais les typons de l'APL à Nantes. L'APL c'est l'agence de presse Libération, c'est un truc qu'était après mai soixante-huit qui a... Voilà ça puis euh j'ai... avec des amis on a fondé une agence d'architecture dans laquelle j'étais responsable de... du suivi clients euh et enfin d'un certain nom... (*il ne termine pas son mot et reformule*), et de la production graphique d'une certaine manière hein, et j'avais trois collègues qui étaient eux architectes, moi je ne l'étais pas hein. Et on s'était associé tous les quatre et puis c'était au début des années quatre-vingts, au début de l'ère Mitterrand, où y'a eu une récession très forte dans le secteur du bâtiment, donc euh au bout d'un an et demi / deux ans euh on gagnait pas un centime, c'était euh... très compliqué, et puis c'est un milieu très particulier parce que étant resp... (*il ne termine pas son mot et reformule*), je la fais courte hein, mais étant responsable des... du suivi client, on avait beaucoup de démarchages auprès des euh des... bah des communes des choses comme ça, et une partie de mon boulot consistait à être en contact avec les élus, et les élus ça picole, c'était affreux, donc j'ai eu le choix au bout d'un moment à pas gagner de sous et devenir alcoolique assez vite quoi parce que fallait tout le temps les arroser, fallait tout le temps leur payer à boire et tout. Et donc c'était insupportable, c'était un monde qui ne me convenait pas du tout. Donc j'ai... j'ai eu besoin de beaucoup d'argent et donc j'ai passé ce concours hein de CPE pour euh... faire... améliorer mes fins de mois, et ça m'a plu, donc j'ai fait carrière là-dedans. Voilà.

S : D'accord ! Et donc depuis combien de temps exercez-vous ?

CPE : Euh donc je suis en train de faire mon supplément Fillon, donc ça fait quarante euh... enfin j'ai comptabilisé quarante et quelques années, je dois être à quarante-et-une année en fait, il me reste encore un an et demi à faire pour être en règle avec Fillon. Voilà.

S : Ah oui d'accord. Et qu'est-ce qui a motivé votre choix à devenir CPE, à passer ce concours en particulier ?

CPE : Euh les... (*il reformule*), une nécessité financière urgente de trouver de l'argent rapidement, de faire un truc qui me permettait d'avoir un revenu stable et pour lequel j'avais pas à priori trop de dégoût. Voilà. C'est pour ça. Et donc j'ai fait ce concours pour travailler dans des lycées professionnels, euh et puis j'ai fait le... (*il reformule*), une grosse moitié de ma carrière en lycées professionnels, tout le début de ma carrière, tout le temps où j'étais en forme physiquement, où j'avais pas de problèmes de santé, j'étais en lycées professionnels. Après pour être plus tranquille j'ai... j'ai muté vers l'enseignement général quoi. Mais euh c'est l'enseignement professionnel qui est... (*il reformule*), qui me motive par rapport à ce métier c'est clair quoi.

S : D'accord. Et du coup quel public vous accueillez au lycée X ?

CPE : Alors euh... plutôt majoritairement un public favorisé du point de vue social et culturel hein, avec de notables exceptions quand même, parce que euh... le... la situation géographique dans la ville fait que notre bassin de recrutement est... (*il reformule*), concerne des gens qui peuvent avoir un logement qui coûte plutôt cher quoi dans l'ensemble, mais euh se niche aussi là un certain nombre de familles qui sont dans des situations très compliquées. Alors matériellement nos élèves euh dans leur énorme majorité n'ont pas trop de soucis, bien qu'on ait un taux de boursiers euh... qui est somme toute assez normal pour un lycée quoi, plutôt inférieur aux lycées de périphérie mais... mais y'a aussi des gens qui sont des réfugiés de Syrie,

qui sont des réfugiés d'Afrique centrale, y'a des gens qui sont dans des misères assez noires quand même hein. Donc euh, voilà. C'est... *(il ne finit pas sa phrase)*.

S : Et quel est le périmètre de recrutement du lycée ?

CPE : Alors il est à géométrie variable puisque ça dépend des options, hein. On a comme tous les lycées on a un petit périmètre de je sais pas, de... comme tous les lycées de centre-ville on a un périmètre qui fait... *(il reformule)*, qui doit faire dans les un kilomètre autour du lycée si vous voulez, mais euh après si par exemple pour le... vous choisissez l'option euh, l'option arabe, euh langue arabe troisième langue, euh c'est tout le département notre recrutement puisqu'on est le seul lycée public à faire arabe dans le département hein, donc euh tout dépend de... *(il part sur une autre idée)*, on peut avoir des élèves qui viennent de relativement loin, et d'autre part on est aussi encore, parce que là c'est le poids de l'histoire de ce lycée qui a deux cents ans, c'est-à-dire que euh... il y a encore trente ans ou quarante ans, les meilleurs élèves du département venaient forcément au lycée X. Et c'était le... la voie naturelle donc euh voilà. Ça... cette volonté là de la part des parents reste, ça a marqué et ça... On a toujours beaucoup de demandes de gens qui... *(il cite)* « J'ai fait mes études au lycée X, j'ai eu mon fils et mon petit-fils qui est plutôt brillant dans les matières scientifiques, faut que vous me le preniez », c'est ça.

S : Oui ça perdure quand même encore quoi.

CPE : Oui toujours ouais.

S : Et comment vous vous adaptez à votre public justement ?

CPE : *(il réfléchit)* Ça va être de... en étant le plus, d'une certaine manière en étant le plus professionnel possible... Euh... là on en a pour trois heures hein ! *(il rigole)*

S : Oh j'ai le temps !

CPE : Mais comment je fais pour m'adapter à mon public ? Euh d'abord en essayant d'abord de le connaître assez... aussi précisément que possible, enfin sans entrer dans des enquêtes de type policier mais en ayant une idée assez précise du profil sociologique de... des gens qui sont mis sous ma responsabilité. Et après, en ce qui concerne le suivi individualisé, j'essaie de voir pour chacun des élèves ce qui va constituer leurs caractéristiques en quelques sortes hein, l'idée étant de se positionner de telle sorte qu'on puisse leur apporter à chacun d'entre eux un vrai service, les soutenir et les accompagner du mieux qu'on peut dans leur scolarité. Alors y'a des invariants d'un élève à l'autre qui sont effectivement... *(il reformule)*. Faut euh avoir à leur place éventuellement l'ambition qu'ils n'ont pas en matière scolaire, essayer de les amener tous et chacun/chacune au plus haut niveau possible de compétences dans toutes les matières quoi. Là le CPE y participe aussi hein. Et puis après euh il faut aussi pour chaque individu apprendre à nuancer ces invariants, notamment celui-ci, mais que beh par exemple tout le monde n'est pas destiné à aller en classe préparatoire ou tout le monde ne sera pas premier à polytechnique, et qu'il faut que chacun euh puisse s'épanouir aussi en fonction de... de ses caractéristiques personnelles et de ses ambitions. Voilà, et que... *(il reformule)*, notre travail doit consister à accompagner ça du mieux qu'on peut. Voilà.

S : D'accord je vois. Est-ce qu'il y a des différences avec les établissements dans lesquels vous étiez avant au niveau du public accueilli ?

CPE : Ah oui ça, notables hein, c'est très très... Euh... Moi je suis passé du lycée euh, du lycée professionnel *** [nom du lycée] à *** [petite commune périphérique] au lycée X. Euh ça a été mes deux derniers établissements. Je suis passé euh de la Deux Chevaux à la Rolls Royce quoi en gros hein. C'est euh... enfin c'est caricatural de dire ça parce que y'a beaucoup de problèmes au lycée X aussi, mais euh ça n'a rien à voir quoi. Le public de lycée professionnel est un public qui est en grande partie en déshérence, en déshérence scolaire déjà parce que la plupart d'entre eux sont là par hasard, ils n'ont rien demandé à personne mais comme ils ont échoués partout ils arrivent là hein. Ceux qui avaient l'ambition de faire ce type de formation sont vraiment très peu nombreux. Et puis ils sont aussi pour un très grand nombre d'entre eux en déshérence sociale. Euh y'a un taux de... un taux de chômage, d'abandon, de... qui est très important, qui n'a rien à voir avec celui qu'on a dans les lycées de centre-ville quoi c'est clair. Donc euh... donc là c'est... ça n'a... comment dire... on... la position qu'on adapte est forcément différente hein. En lycée professionnel les parents sont absents dans neuf cas sur dix, euh ici les parents sont présents dans neuf cas sur dix quoi. C'est... (*il passe à une autre idée*). Ils répondent aux sollicitations qu'on leur envoie, ils sont euh... ils sont intéressés par la scolarité de leurs enfants, ils comprennent (*il insiste sur ce mot*) la scolarité de leurs enfants pour la plupart d'entre eux, ce que ne comprennent pas la plupart des parents qui sont... (*il reformule*), dont les enfants sont en lycée professionnel, à de rares exceptions près aussi. Alors ça... faut nuancer ça mais quand même, à grands traits, ça va être ça la différence quoi. On est dans un cas dans un milieu socioculturel TRÈS défavorisé, et là on est dans un milieu socioculturel plutôt très favorisé quoi par rapport au monde dans lequel on vit. Voilà, se serait la principale différence que je verrais. Après, tous sont des adolescents, tous ont des problèmes d'adolescents. Euh ils les manifestent d'une manière plus... (*il reformule*), qui est fonction de leurs codes culturels hein, et c'est vrai que ça va pas être la même chose entre quelqu'un qui... qui est... qui est acculturé, qui est du lumpenprolétariat, et quelqu'un qui est un fils de bourgeois du centre-ville. L'expression de son malaise adolescent va être différente, mais au bout du compte c'est le même, donc on est amené à traiter des choses qui sont relativement semblables en fait. Voilà (*il sourit*)

S : D'accord ! Et je voulais savoir comment vous prenez en compte le contexte, l'environnement dans lequel est implanté le lycée ?

CPE : Euh... alors comment on le prend en compte ? Euh alors d'abord euh comment dire euh... Il s'impose largement à nous le contexte, parce que ben les caractéristiques des élèves, de leurs familles euh sont euh... (*il reformule*), on les choisit pas quoi hein ! C'est... on ne fait pas le tri par rapport à ça donc tout ça se... (*il reformule*), on n'a pas à se poser de question d'une certaine manière, on a juste à analyser les choses et on les sent. Après si pour euh... (*il reformule*), si le contexte... quand vous employez le mot de contexte ça fait appel à... aux partenaires éventuels, à toutes les... (*il reformule*), tous les services et tout ce qui existe autour du lycée hein, les partenaires en matière sociale, en matière psychologique, santé, justice, ou éducatif hein d'ailleurs aussi, ben là on a euh... on a tout un réseau de gens avec qui on travaille de manière régulière et depuis très longtemps hein. Pour une part, alors c'est vrai que ça a évolué et qu'il a fallu... (*il reformule*), il faut continuer à défricher tout le temps mais pour une part quand je suis arrivé ici, ces réseaux existaient quasiment déjà tous, sous d'autres formes, avec d'autres acronymes et tout puisqu'on change les acronymes tous les deux ans c'est la mode, mais c'était déjà peu ou prou en place tous ces systèmes là autrement. Donc ça évidemment ça... (*il reformule*), on le prend... on essaye de le prendre en compte autant que faire ce peu, en essayant aussi que, comment dire, les contacts avec ces or... (*il reformule*), ces partenaires là extérieurs soient le moins chronophages possibles parce que on peut... (*il*

reformule), c'est un métier aussi où on peut tomber très facilement dans la « réunionite », et on n'arrête pas de voir des gens, et puis on s'aperçoit euh qu'on ne voit plus d'élèves au bout d'un moment. On ne voit que des partenaires, et les élèves sont absents de notre... ou disparaissent peu à peu, donc ça c'est un ennui mais bon. Là aussi, par rapport au lycée X où on arrive euh avec une carte de visite, ça veut dire que quand je dis euh « bonjour, je suis le CPE du lycée X » et bah j'ai pas la même réaction en face que quand je disais « bonjour, je suis le CPE du lycée *** de [petite commune en périphérie] » hein. « D'où ça ? » Euh... Et personne connaissait. Et personne n'avait envie de connaître en fait, parce que c'était presque automatiquement euh des ennuis que j'annonçais quand j'appelais. Euh quand c'est le lycée X qu'on appelle, il y a cette image du lycée à l'extérieur qui fait que on a... bon euh, tout le temps quasiment un accueil excellent, et une réponse en générale de très bonne volonté. Euh y'a à la fois l'image du lycée, y'a euh... y'a la soumission spontanée des gens à la puissance hein euh c'est... (*il part sur autre chose*), qu'on retrouve là, cette espèce de servilité vis-à-vis du pouvoir qu'incarne dans la tête des gens euh d'une certaine manière le lycée X hein, et euh donc il y a cette chose là quoi qu'on retrouve hein, donc ça c'est relativement facile. Je sais pas si ça réponds à la question mais...

S : Bah après par environnement et contexte j'entendais aussi le quartier, le contexte social des familles...

CPE : Ah oui, alors là c'est euh comme je disais tout à l'heure, le contexte globalement est plutôt su... (*il reformule*), plutôt favorisé hein. On n'a pas un très grand nombre de gens qui sont dans une... dans des grandes difficultés. On a comme partout un nombre de familles dont les gens, dont les parents sont euh des familles monoparentales, de gens qui sont au chômage, de gens qui sont touchés par la crise et qui euh... pour qui c'est pas très facile quoi. Euh mais globalement, par rapport à ce qui se vit ailleurs dans la société ou dans... ou même dans l'agglomération hein, rien que dans l'agglomération, on a une tranche de population qui, même dans la difficulté, est plutôt favorisée, avec quelques notables exceptions comme je le disais tout à l'heure hein, qui... de gens qui sont seuls au monde et qui sont dans des situations ingérables, mais c'est à une proportion très faible. C'est minime. Euh si vous allez interviewer nos collègues du lycée *** [*lycée dans la périphérie*] par exemple, ça va être tout à fait autre chose hein comme discours c'est clair quoi hein.

S : Oui c'est vrai que c'est très variable. Et du coup quelles conséquences par rapport aux relations aux familles justement ?

CPE : Alors euh les relations aux familles sont plutôt simples. Euh les parents ont, dans leur très grande majorité, un niveau de culture qui fait que ils savent où sont leurs enfants, ils savent dans quel cursus ils sont, dans quel cursus euh ils sont engagés, et ils ont une idée assez précise pour un très grand nombre d'entre eux des objectifs qu'ils assignent à leurs enfants par rapport à ça. Donc c'est... (*il reformule*), y'a pas d'ambiguïtés sur notre intervention euh ou sur le fait qu'on les interpelle ou qu'on souhaite les associer à quelque chose par rapport à leur enfant. Euh très très majoritairement, ils vont être dans... (*il reformule*), empathiques avec l'action qu'on a, et y compris quand c'est quelque chose qui vise... (*il reformule*), qui est répressif enfin qui... C'est... Y compris pour ça, les parents, très spontanément, soutiennent l'action que l'on a. Là aussi c'est très différent de ce que j'ai pu connaître précédemment en lycée professionnel ou bah c'est... on était l'ennemi à priori hein, c'est-à-dire qu'on... (*il reformule*), quand on interpellait une famille, la pre... (*il ne termine pas son mot*), la ma... la réaction majoritaire était une réaction d'agressivité à notre égard, et « qu'est-ce que vous... voilà, qu'est-ce que vous venez nous embêter ? », euh « qu'est-ce que... (*il reformule*), de quoi vous vous mêlez ? »,

enfin c'était tout le temps ça. Ou alors « qu'est-ce qu'il a encore fait ce petit con ? ». Euh « vous allez voir la torgnole, ce qu'il va prendre ce soir quand il va rentrer » quoi, donc euh, des attitudes qui sont culturellement très décalées par rapport à ce que nous on attend. Au lycée, les attitudes des parents sont emphatiques par rapport à ce que l'on souhaitait... elles sont en phase avec ce que l'on fait nous, pour la plupart d'entre elles hein. Voilà, on... qu'est-ce que j'oublie dans ma réponse ? Non je crois que... (*il sourit*)

S : Je vais avoir d'autres questions de toute façon ! (*je souris*) Pour rebondir là-dessus, quelle politique d'accueil des familles vous avez au lycée X à la rentrée notamment ?

CPE : Alors, ben on en a une qui est... Alors on a des... on a des... (*il cherche ses mots*), on a des « process » hein c'est ça euh, c'est très à la mode. Donc euh... alors ça commence en seconde, c'est-à-dire que... on accueille toutes les familles de tous nos élèves de seconde pour l'inscription. Chacun, chaque famille a un accueil individuel, un entretien avec un des CPE hein, et au moment de son inscription y'a une première prise de contact alors qui est rapide certes mais qui se veut très... à la fois très chaleureuse et qui est le... la première imprégnation que l'on donne aux élèves qui viendront deux mois plus tard pour prendre leur place en classe de seconde hein. Ça commence comme ça, et là il est dit le fait que... il va y avoir un certain nombre de rendez-vous euh obligatoires en quelques sortes au cours de la scolarité : les réunions entre les parents et les profs, les rencontres avec la direction de l'établissement, toutes ces choses là, et puis le fait qu'on est open quoi, c'est-à-dire que les mails, les téléphones, nos bureaux, on est ouvert de sept heures le lundi matin jusqu'à treize heures le samedi midi, et y'a tout le temps un CPE de service jour et nuit, c'est-à-dire que on peut toujours nous joindre et on peut toujours être contacté, et il y aura toujours quelqu'un pour répondre à une question, même la nuit si c'est un cas d'extrême urgence hein. Et euh voilà ce qui est annoncé, et donc on essaye d'avoir des... (*il reformule*), les relations les plus constructives possibles avec les familles hein. Alors après euh comme je le disais on... et puis c'est un peu dans la nature du métier de CPE, on s'intéresse principalement aux élèves qui rencontrent des difficultés. C'est principalement avec ces familles là qu'on va avoir des contacts, qu'on va travailler quoi hein. Et bon c'est le lycée X donc euh avec sept familles sur dix, euh on les rencontrera éventuellement parce que elles veulent s'entendre dire que leurs enfants vont bien, mais euh c'est tout ce qu'on aura à leur dire quoi. Ouais c'est ça hein.

S : Et du coup comment vous travaillez avec les familles dont les enfants sont un peu en difficulté ?

CPE : Alors ben on... (*il reformule*). Alors on travaille d'abord avec les enfants hein, pour essayer d'évaluer et de diagnostiquer, euh le mot est impropre, mais de... d'essayer de voir quel est le problème hein. Euh c'est très rare que les élèves, que les jeunes comme ça, que les ados est un problème eux, un problème qui leur soit euh... individuel, qui leur soit propre, et où la famille n'est pas une part hein. Donc de toute façon, il va y avoir euh presque automatiquement une intervention de la famille où on va demander à la famille de jouer un rôle, ne serait-ce que celui d'approuver les mesures que l'on prend, les mesures que l'on suggère, de les faciliter, de les... d'y contribuer, de... voilà. Et donc notre... (*il change d'idée*), une fois qu'on a vu et fait le tour avec le jeune de... du soucis qui se pose, on va essayer de rencontrer la famille pour euh... avoir des compléments d'information, éventuellement, et parfois, même souvent, ça éclaire la situation d'un autre jour et ça l'enrichit, hein. Et puis donc comme je le disais de... on va essayer de l'associer au maximum avec l'action qu'on se propose d'avoir par rapport au jeune, voilà. Et puis de l'associer aussi au... comment dire... aux résultats, c'est-à-dire que c'est important aussi à un moment de renvoyer vers les parents le fait que, « et ben vous voyez,

on a eu, avec votre soutien on a eu telles et telles actions, et ça fonctionne, les choses s'améliorent » hein. J'ai eu une longue conversation avec une dame là dont le fils est... (*il reformule*), disjoncte pas mal ces temps-ci, et euh il faut souvent remonter le moral des parents qui, alors pour plein de raisons, mais ont tendance à se décourager et à se retirer éventuellement des actions qui sont entreprises quand il s'agit... nécessite une action... un... (*il cherche ses mots*), une implication longue hein. Et quand effectivement ben y'a des choses où il faut les trois ans, de la seconde à la terminale, ne suffisent pas à régler certains problèmes avec les élèves, on ne peut juste... on peut juste faire des progrès, pas solutionner hein, pas complètement solutionner. Voilà. Euh y'aurait pleins d'autres aspects mais encore une fois je... on ne va peut-être pas trop... (*il sourit*)

S : Sauf si vous en avez vraiment qui sont importants selon vous que vous voulez exprimer ?

CPE : Moi je crois que là je... on livre l'essentiel. On peut dire un mot quand même par rapport à ces quelques parents qui dysfonctionnent hein, et où le malaise des enfants provient de la... du dysfonctionnement des parents, et c'est ça qui fait mal, qui fait que les enfants vont mal en fait, et où on va avoir euh... alors le mot n'est pas adapté hein, mais on va avoir une espèce d'action duplice par rapport aux parents qui va consister à permettre à l'enfant de passer outre la perturbation, le parasitage que provoque l'attitude de ses parents. On a la chance d'être dans des lycées, dans un lycée, et donc d'avoir des gens qui sont presque adultes, qui sont euh... qui sont en train de devenir adultes, et où on... (*il reformule*), ils peuvent comprendre des situations que... (*il reformule*), ils peuvent comprendre que ils peuvent continuer à aimer leurs parents, continuer à être leurs enfants, mais que leurs parents sur tel aspect de son comportement... de leurs comportements euh déconnent quoi, tout simplement, et que il faut qu'ils passent outre ça hein. Et ça ils sont à un âge où la plupart d'entre eux peuvent le comprendre, et un certain nombre d'entre eux peuvent l'assumer, et donc avoir leur propre comportement qui ne tient pas compte, ou qui passe outre euh le... celui des parents hein. Et c'est leur intérêt de le faire quoi, voilà. Et ça c'est... c'est des cas qui sont pas si rares que ça en fait hein.

S : Oui c'est vrai que finalement on en rencontre quand même un certain nombre...

CPE : Oui, un certain nombre ouais. Euh alors bon on a plein de petites... (*il reformule*). On pourrait faire une vingtaine de petites niches comme ça avec des cas particuliers ouais, mais c'est... voilà (*il sourit*)

S : D'accord ! Et est-ce que vous mettez quelque chose en place au niveau de la liaison collège – lycée ?

CPE : Alors euh oui, il y a dans le... (*il reformule*). Alors y'a... il y a un de nos collègues enseignants qui est en charge de cette euh... de ce dossier là hein, et qui s'occupe de... de faire cette liaison alors au niveau pédagogique principalement hein. Nous, en ce qui concerne la vie scolaire, un des problèmes que l'on a par rapport à ça c'est que on a quasiment une quarantaine de collègues fournisseurs d'élèves, et que conduire euh des relations euh... spécifiques avec chacun d'entre eux, ça va dépasser totalement nos... nos moyens quoi, et le... nos forces d'une certaine manière. Alors on n'a pas en tant que vie scolaire euh d'actions spécifiques pour l'instant ; alors on essaye de faire un accueil des collégiens qui nous arrivent en seconde qui les aide au maximum à passer euh cette marche le plus agréablement... le plus doucement et le plus efficacement possible quoi entre le collège où ils sont en troisième bien infantilisés, et la seconde où on leur demande tout de suite d'être de jeunes adultes quoi. Donc là c'est... c'est

vrai que c'est violent pour eux, mais euh... on essaye de faire comme ça. Et autrement, on a quand même des relations avec nos collègues CPE, euh on s'appelle euh... alors c'est pas... on fait pas un point toutes les semaines hein, mais on a quand même euh des relations régulières euh téléphoniquement. Y'a aussi les retrouvailles deux fois par an avec les... les réunions des CPE, les réunions départementales des CPE où bah évidemment qu'on échange sur les élèves. C'est... On discute des cas, « oh tiens tu dois avoir un tel » et tout, « comment ça se passe ? », bon voilà c'est... et puis quand la... quand nécessité... quand la nécessité se présente on appelle les établissements pour avoir des compléments d'information pour euh... pour qu'ils nous éclairent sur des choses qui nous échappent quoi hein, sur l'histoire des élèves, sur... voilà (*il s'arrête là*).

S : D'accord. Et est-ce que vous avez constaté des changements dans la nature des relations que vous entretenez avec les familles au cours de ces dernières années ?

CPE : Oui les choses évoluent, très net hein. Euh c'est euh... alors ça évolue sous le coup de la technologie hein, là on est en plein dans l' « include » là hein. C'est... euh l'apparition des mails et la généralisation des portables, de... et de euh... La banalisation de l'usage de ces instruments maintenant euh couplée avec euh... alors je serais pas quoi, comment l'exprimer du point de... d'où ça vient sociologiquement, enfin c'est lié à la crise je pense pour une part, euh couplée avec euh... (*il cherche ses mots*), comment dire... euh la... un espèce de retour des... des retours culturels des valeurs traditionalistes, de la... des vieilles méthodes du vingtième siècle euh sur... et puis... de l'envie d'un monde qui ne bouge pas, qui n'évolue pas, qui soit rassurant ; je pense que c'est la crise qui propose ça ; fait que y'a une demande très très forte, de plus en plus forte que le lycée soit géré comme un collège, et où y'a une espèce d'instantanéité euh de circulation de l'information entre les parents et le lycée, le lycée et les parents, et où euh en fait la marge de manœuvre, le petit jardin secret que les élèves avaient auparavant sur... le décalage qui y'avait entre une absence par exemple et le moment où les parents étaient informés de l'absence, qui était lié au courrier hein. Les parents étaient informés le lendemain ou le surlendemain dans la plupart des cas. Dans les cas graves on appelait au téléphone mais sinon c'était le courrier qui partait quoi. Et donc ce temps là ils ne l'ont plus. Avec E-lyco, avec Pronote, ils ont instantanément... (*il ne finit pas sa phrase*). J'ai des parents euh dont j'enregistre l'absence pour leur enfant et dans la demi-heure qui suit ils appellent. Ils appellent pour... C'est... Alors euh c'est réactif mais ça témoigne de quelque chose aussi. Alors y'a des cas où c'est justifié parce que le gamin est en danger et que on sait qu'il dysfonctionne et que il faut être très prudent et très vigilant. Euh, c'est pas ces parents là qui appellent hein, c'est rarement eux. C'est souvent des parents qui euh... beh qui ont commencé à gérer leurs enfants en sixième ou en CE1 comme ça et ça continue. Et euh... la question se pose de savoir à quel moment est-ce qu'ils deviennent adultes ces gamins là quoi. Ils vont tous euh quasiment avoir dix-huit ans pendant la classe de terminale, c'est-à-dire que tous... un bon nombre de mes terminales de cette année vont voter pour savoir si ils élisent euh qui ou quoi au printemps prochain pour... Et puis à quel moment est-ce qu'on considère qu'ils sont des adultes et qu'ils assument quoi. Y'a plus ce euh... ce dispositif d'autonomie bien qu'ils soient... Ils étaient encore mineurs mais y'avait un dispositif d'autonomie géré par les élèves qui disparaît de plus en plus, et y'a une demande très forte de la part des familles pour que ce soit... (*il reprend*), d'une majorité de familles, pour que ça disparaisse cette chose là. Et puis ça rejoint les inquiétudes de l'administration. Ça rejoint je pense les injonctions que subit euh à son niveau le ministère, le gouvernement, de plus de sécurité, plus de surveillance, plus de... (*il reformule*), de moins en moins d'autonomie parce que l'autonomie c'est le risque. Euh faut pas les emmener en sortie scolaire parce que si on se retrouve au tribunal, si y'en a un qui se foule la cheville. Euh voilà. C'est... On vit dans un monde qui est de plus en plus sécuritaire hein, disons-le. Et

nous on le sent ici, parce qu'on nous demande de participer à notre échelle à ça. Notre rôle de mon point de vue va être quand même de calmer les gens un petit peu, et puis de... d'être à même de pouvoir ménager pour les élèves beh au moins des temps où ils vont pouvoir exercer leur autonomie, où ils vont pouvoir euh... pouvoir faire des erreurs par exemple hein, pouvoir gratter un cours qu'il fallait pas gratter, et puis bah voilà, ça va peut-être prendre une semaine mais on va s'en expliquer avec eux et on va les amener à admettre que c'était pas une bonne idée, que euh c'est pas comme ça qu'on se comporte quand on est adulte et voilà, là se fût un travail qui est lent et où il faut que les esprits fonctionnent, qu'ils réfléchissent, que ça décante, que... Et ça se règle pas en trente secondes par Internet quoi c'est clair. Voilà. Et là euh... là euh la nouvelle technologie a fait très exactement ce que disait... c'est-à-dire que ça a créé un monde, ça a structuré le monde d'une manière... On ne peut pas y échapper, c'est... On est pris là-dedans, et on peut donner le sens que l'on veut à nos mails, on peut donner le sens que l'on veut à Internet, on peut mettre les messages les plus revendicatifs qu'ils soient dessus, ça n'empêche pas que ça structure le monde comme c'est prévu que ça le structure.

S : Oui c'est difficile d'en sortir...

CPE : Ouais, voilà, on ne peut pas y échapper (*il sourit*)

S : Et est-ce que depuis la loi de refondation de l'école il y a eu des changements selon vous dans la relation aux familles ?

CPE : Au lycée très franchement non, j'ai pas l'impression hein que ça ait changé grande chose. Il y a eu... comment dire, alors institutionnellement je pense qu'au niveau du ministère, du rectorat et même de la direction de l'établissement, euh ça ne dure pas... (*il rectifie*), ça ne date pas de la loi de refondation de l'école mais euh y'a eu de plus en plus un mouvement historique de prise en compte de plus en plus grande des demandes et des revendications des parents d'élèves et de leur famille hein, euh dont certaines sont... étranges, voire démagogiques, voire à côté de la plaque et témoignent d'une méconnaissance du système éducatif ou scolaire. D'autres sont parfaitement légitimes hein, voilà. Euh et puis moi... à travers ma carrière j'ai quand même pu voir une évolution très favorable dans le dialogue qu'il y a entre les... entre le monde enseignant et les parents. On ne se regarde plus comme chien et loup comme ça pouvait être y'a trente ans. C'est... les collaborations sont plus élaborées. Mais euh la loi ne me semble pas, au niveau du lycée en tous les cas, avoir apportée grand chose de nouveau hein. Cette évolution continue, euh elle se poursuit. Je crois que chacun dans son coin même si ça dérange les habitudes ou des pratiques, euh chacun est d'accord pour dire qu'il faut que ça évolue et que c'est bien que ça évolue, que la transparence devienne de plus en plus grande, que toutes ces choses là vont dans le bon sens quoi, même si ça... si parfois on dit bah ça nous agace, mais bon voilà c'est... Faut s'adapter.

S : Et justement est-ce que vous avez l'impression que le fossé se creuse ou au contraire se résorbe avec les familles ?

CPE : Globalement, il se résorbe. Historiquement c'est clair. Et c'est clair que entre les relations qu'il y avait euh, vous n'étiez pas née hein, euh qu'il y avait au milieu des années soixante-dix, euh, et celles qu'on a maintenant entre famille et établissement, ça n'a... c'est le jour et la nuit, c'est le jour et la nuit quoi. C'est... ça n'a rien à voir. Les parents ont droit de cité dans le lycée maintenant, les professeurs peuvent être questionnés sur... sur leurs pratiques, sur un aspect du programme, sur la manière dont ils ont traité un aspect, sans qu'ils sortent la baïonnette tout de suite quoi. Et euh, alors ils sont encore très très sensibles de ce côté-là, mais

ça c'est un autre problème. Mais euh il est clair que maintenant c'est légitime pour les parents de poser une question. Faut qu'ils fassent attention à la manière dont ils le font hein (*il sourit*), mais euh c'est légitime et euh c'est... y'a quelques dinosaures qui ne leur reconnaissent pas ce droit là mais maintenant ça c'est rentré dans les mœurs hein, et l'opinion des parents et le fait que les parents soient des usagers du service public d'éducation est une idée universellement admise. C'était pas le cas au début des années soixante-dix j'aime autant vous le dire hein. C'était loin d'être le cas.

S : Et c'était comment justement ?

CPE : Et ben c'était euh... les établissements étaient des forteresses, et euh les parents avaient le droit d'amener leurs enfants et de les reprendre le soir, comme ça, mais euh ils n'avaient absolument pas leur mot à dire sur quoi que ce soit qui se passait... L'éducation nationale était seule maître après Dieu dans les établissements scolaires hein. Et c'était euh... (*il cherche ses mots*), c'était le monde d'avant mais soixante-huit hein qui était encore très présent. Euh ça commençait à se dégeler à ce moment là hein, ça commençait mais très doucement et c'était... c'est une évolution culturelle de fond hein qui a eu lieu par rapport à ça. Avant c'était des rapports ex cathedra, c'était vraiment... On pouvait... (*il reformule*), il était inimaginable qu'un parent puisse ne serait-ce que poser une question qui pouvait avoir l'air d'être un petit peu critique sur quelque chose qui se passait dans le lycée. Inenvisageable. C'était immédiatement une levée de boucliers de tout le monde et c'était... ouais.

S : Ça a bien évolué quoi !

CPE : Ça a TRÈS bien évolué parce que... heureusement on n'est plus dans cet... (*il reformule*), dans ce monde gaulliste ou pompidolien où les notables sont... et où les institutions fonctionnent en dehors de tout contact ou de toute transparence avec les citoyens quoi. C'est vraiment une très bonne chose que ça évolue dans ce sens là. Ça a des effets collatéraux qui sont pas tous positifs mais euh... mais globalement c'est très très positif.

S : Et de quels effets collatéraux vous parlez ?

CPE : (*il réfléchit*) Certains euh... certains parents, ou à travers certaines institutions représentatives, euh... comment dire... peuvent être amenés parfois à remettre ou à nier la compétence professionnelle de... que nous incarnons quand même hein dans un établissement scolaire. Emportés par... par leur soif de... d'être... de conseiller hein, de rendre service aux élèves, mais sans compétences autres que celle d'être délégué des parents d'élèves ou représentants des parents d'élèves, et n'ayant pas forcément de compétences pédagogiques, ou de compétences en matière de psychologie des adolescents, euh ou de compétences en matière de fonctionnement des institutions, aussi. Euh le... ils peuvent aller jusqu'au « y'a qu'à » quoi hein, bah c'est simple quoi hein. Euh voilà ça peut... ça bouchonne au self, « beh y'a qu'à construire un autre self ». Oui enfin pour ça faut plusieurs millions d'euros, faut que... bon voilà, le « y'a qu'à » fonctionne pas quoi hein. Et ça le... les associations de parents d'élèves euh sont pas toujours représentées par des gens qui ont les compétences qu'on pourrait espérer en matière de connaissance du système éducatif qui leur permettent d'être des interlocuteurs pertinents toujours quoi hein. Bon globalement, avec la courtoisie et la diplomatie, les choses se règlent plutôt bien hein, mais un certain nombre de personnes peuvent être heurtées à certains moments parce que on peut être remis en cause d'une manière qui pourrait être ressentie si... (*il reformule*), comme agressive parfois hein, donc ça c'est... C'est là aussi où il faut être professionnel et faire comme avec les élèves, c'est-à-dire considérer que son être per... (*il*

reformule), son être intime n'est jamais en jeu dans ce genre de choses. C'est toujours... (*il reformule*), on a toujours à réagir « en tant que » et pas en tant que soi.

S : Oui je me souviens, c'est ce que vous nous aviez expliqué déjà l'année dernière.

CPE : Oui je ne peux pas m'en empêcher d'en parler de ces choses là hein. J'ai deux anciennes, c'est ça et c'est comment le service de vie scolaire est à soixante-quinze pourcents responsable du climat qui règne dans un établissement, de la politesse ou de la non politesse, de la prise en compte ou de la non prise en compte de l'être humain et de l'humanité des êtres qui nous sont confiés. Et quelqu'un fera carrière avec ces idées là un jour vous verrez ! (*il sourit*)

S : (*je souris*) Et du coup pour rebondir sur ce que vous disiez avant, est-ce que vous avez déjà subi des comportements agressifs de la part des familles ?

CPE : Des parents ? Ah oui, oui, ah beh ça oui ! (*il sourit*) Ah bah oui bien sûr. Oui c'est arrivé, alors surtout dans la première partie de ma carrière en lycée professionnel. Euh j'ai déjà été menacé avec quelqu'un qui avait un couteau à la main par exemple hein, qui est venu avec son cran d'arrêt et qui était à la place où vous êtes en face du bureau et qui avait son cran d'arrêt et qui était en train de me causer avec cet argument là quoi hein comme ça, donc j'ai... y'a eu des choses oui tout à fait. Et puis euh... alors de la part des parents hein, ça c'est arrivé, ça... cas exceptionnel hein c'est pas... heureusement le cran d'arrêt ça m'est arrivé qu'une fois. Euh des gens qui me menaçaient verbalement oui c'est arrivé très souvent hein, euh relativement souvent, pas très souvent mais relativement souvent. Au lycée X les gens sont euh... ont un niveau culturel très différent hein, et ils ont des pratiques des relations euh... des relations sociales très... beaucoup plus sophistiquées et beaucoup plus polies hein. Euh il n'empêche que les pressions peuvent être très fortes aussi. C'est pour ça qu'on demande aux gens qui... on continue j'espère en tous les cas parce que ça fait longtemps que j'ai pas... que je ne suis pas allé vers les concours, mais qu'on continue de demander aux gens qui deviennent des CPE d'être capable de dire non, y compris à un inspecteur général hein parce que c'est... c'est une qualité essentielle pour faire... (*il reformule*), pour résister aux pressions, qu'elles soient violentes ou qu'elles soient d'une violence morale éventuelle hein, euh voilà. Alors y'a d'autres formes de pression qu'on peut sortir hein... qu'on peut subir, qui sont euh... des tentatives de séduction, des euh... y'a plein de... plein d'entrées comme ça hein qui peuvent être des choses qui sortent du... de ce que devraient être des relations normales entre quelqu'un du milieu scolaire et des parents ou d'autres institutions d'ailleurs hein. Voilà, ça, bon je suis pas sûr que ça réponde beaucoup à la question...

S : Si si ça m'intéresse.

CPE : Alors après euh... après ici c'est vrai que des... comment dire... non, des... de l'intimidation, des choses comme ça, euh y'en a pas. Et puis je crois que aussi, avec l'expérience, on acquiert une attitude professionnelle qui désarme ces choses là hein. Et euh au début de ma carrière euh il m'est arrivé de me faire braquer par des élèves en lycée professionnel, et qui venaient enfin bon voilà qui venaient en découdre avec moi physiquement quoi hein, qui étaient prêts à faire coup de poing quoi. Et euh ces violences là j'ai appris à les euh... à les détourner, et à faire qu'elles soient sans objet quand les personnes sont en face de moi hein, euh sinon je me serais fait casser la gueule un certain nombre de fois, c'est évident quoi hein. Mais euh là c'est aussi ça, on acquiert ce savoir là, cette expérience qui fait que on accueille la colère, on accueille le sentiment d'injustice d'une telle manière que euh il ne se manifeste pas sous forme d'une violence euh... physique à l'égard de soi. Et il est vrai qu'il

faut parfois euh dire la petite chose quand quelqu'un arrive et qu'on sent qu'il est noué comme un... qu'il est prêt à exploser comme ça, il faut dire la petite chose qui va lui permettre de sortir ça de soi, comme ça. Il va gueuler pendant dix minutes, ça va faire ça, et puis quand il a bien sorti toute son énergie euh nerveuse là en... et toute sa frustration et son sentiment d'injustice, quand c'est bien sorti comme ça, on reprend tout, calmement, voilà. Et donc... et là on peut reprendre la discussion hein. Bon on apprend à gérer ses situations là de manière... ça empêche pas qu'on puisse se faire alpaguer un jour par quelqu'un qui est hors de lui ou qui est sous l'emprise de la drogue ou qui... de l'alcool et tout ça, qui envoie un coup de poing. Ça c'est... on n'est pas à l'abri de ça. Mais par exemple il m'est arrivé l'année dernière de... (*il reformule*), on a eu une intrusion par cinq jeunes hommes, parce que ils avaient tous entre dix-huit et vingt-cinq ans je crois, dans le lycée qui cherchaient quelqu'un d'autre qui était venu se réfugier dans une des salles comme ça. Et euh... bah oui vous étiez là à ce moment là !

S : Oui j'étais là !

CPE : Et donc euh je suis allé les trouver pour leur dire qu'il fallait pas qu'ils restent là, qu'ils sortent, et je l'ai fait... alors euh sur le moment, bon c'était cinq gaillards quand même c'était pas euh... je l'ai fait en me disant bon je fais comme si c'était en lycée professionnel. J'ai fait exactement pareil, comme j'aurais fait y'a vingt ans à *** [*petite commune périphérique*], et ça c'est très bien passé. Ils sont sortis sans demander leur reste, et euh... j'ai même su pourquoi ils étaient venus et tout. Ça s'est très bien passé. Y'a une manière de... d'être humain avec les personnes, y compris celles qui sont très en colère, qui veulent manifester leur violence, y'a une manière qui en désarme au moins une partie des... de ces occasions là quoi... de ces personnes là hein. Euh ça garantie pas contre quoi tout, si il arrive avec une kalachnikov et qu'il est décidé à tuer tout le monde c'est... ça marche moins bien, je pense (*il sourit*).

S : (*je souris*) Et est-ce que vous avez des pressions des parents par rapport aux contenus pédagogiques par exemple ?

CPE : Alors euh pas par rapport aux contenus pédagogiques. On a des interventions par rapport à des collègues qui, aux yeux de certains parents, ne font pas bien leur boulot, hein. Et euh... alors, la principale occasion... occurrence (*il rectifie*) c'est euh quelqu'un qui est absent souvent hein, qui est absent souvent et euh... « Mais ils vont pas faire le programme » et ils vont... Donc ça c'est euh... ça c'est la principale occasion. Et puis, par rapport... parce que ça arrive aussi, par rapport à un certain nombre de collègues enseignants qui dysfonctionnent parce que ça arrive que les gens soient pas... aient un moment comme ça où ça va pas bien et puis ça marche pas bien, euh et en classe ça se manifeste auprès des élèves hein. Ou... et puis bah on a aussi un certain nombre de gens dont la compétence n'est pas... n'est pas au top tout le temps hein. Et euh... alors par rapport à ça on a des pressions aussi, enfin des pressions... on a des... oui des... des interpellations disons plutôt hein, euh à propos de monsieur machin ou de madame truc hein. Donc là on accueille ça aussi, et euh on dit qu'on va en rendre compte aux gens dont c'est le métier d'encadrer les enseignants c'est-à-dire la direction de l'établissement hein, qui va euh... qui va prendre en compte et apporter une réponse éventuellement à la question qui est posée hein. Nous là on joue un rôle de boîte aux lettres hein plutôt qu'autre chose dans la mesure où euh... on n'est pas les supérieurs hiérarchiques des enseignants, donc on n'a pas d'ordre à leur donner ni de jugements à porter sur leurs pratiques hein, enfin ès-qualités, en tant que CPE on n'a pas à le faire. Euh c'est le boulot du chef d'établissement dans un premier temps, ou le boulot de l'inspection éventuellement si nécessaire quoi. Donc là nous on est juste... (*il reformule*), on dispatche hein, comme on le fait pour tout un tas d'autres choses. Après, comment dire, la qualité de l'accueil que l'on va faire aux parents qui sont euh...

va beaucoup faire aussi dans la suite de l'affaire hein. Si je réponds « mais de quoi vous vous mêlez » il est clair que ça va pas finir dans mon bureau hein, ça va monter rapidement au rectorat ou à l'inspection académique, voilà (*il sourit*). Si je fais un accueil qui va être courtois, qui écoute euh ce que la personne a à dire, qui prend en notes, qui résume ce qui vient d'être dit et qui dit « beh écoutez je vais en rendre compte », comme ça, « puis je pense que vous serez recontacté », les choses vont se passer très bien et ça contribuera... (*il reformule*), cette écoute là va contribuer à donner le sentiment que le problème est pris en compte et que on va vers une solution hein. C'est... bon voilà c'est... C'est essentiellement ça notre rôle.

S : D'accord. Et, je pense que vous y avez déjà plus ou moins répondu, mais est-ce que la communication est toujours facile avec les familles ?

CPE : (*il réfléchit*) Euh... dans la grande majorité des cas, oui, avec quelques notables exceptions aussi hein. Euh j'ai des exemples précis là qui me viennent à l'esprit. Des gens qui sont dans des situations, alors je ne connais... (*il reformule*), bon je ne veux pas savoir quel est leur degré de responsabilité par rapport à ça, mais qui fait que ils sont dans l'incapacité d'assumer comme ils le devraient euh l'éducation de leurs enfants, l'encadrement de leurs enfants hein, parce que euh... ils sont divorcés, ils sont seuls avec leur gamin. Euh ils bossent mais pas à *** ou ils sont partis toute la semaine, le gamin est tout seul comme ça. Ou le gamin a souhaité être tout seul dans une ville... (*il rectifie*), dans une chambre en ville, et puis euh depuis qu'il est en seconde il est dans une chambre en ville tout seul. Et... des situations qui nous semblent parfaitement aberrantes où on demande à des gens de quinze ans et demi / seize ans de prendre... (*il reformule*), d'assumer des responsabilités que quelqu'un de vingt-deux / vingt-trois en a pas forcément les... les moyens de faire. Enfin... nous par rapport à ça c'est vrai qu'on est parfois euh... c'est parfois difficile avec eux hein. Euh il faut là aussi se garder de la colère parce que ça peut être... enfin on peut être euh... vraiment choqué par certaines manières de faire des parents. Il faut aussi là être très diplomate et essayer d'amener les parents à faire évoluer ces situations autant qu'ils le peuvent, mais euh... c'est pas toujours facile hein.

S : Oui c'est vrai... Et quelles pourraient être selon vous les entraves qui peuvent bloquer la communication avec les parents ?

CPE : (*il réfléchit*) Euh les entraves... Alors... euh... y'en a de plusieurs natures hein. Euh... Finalement peut-être que la plus courante c'est une stratégie de l'élève qui nous enfume entre guillemets, si vous me passez l'expression (*il sourit*). C'est-à-dire qu'il va euh... développer tout un argumentaire par rapport à une situation qui n'est pas normal euh d'absence ou de comportement, de manque de travail, et il va développer quelque chose qui va nous... (*il reformule*), qui va retarder le vrai contact et l'échange véritable avec les familles hein. Ça c'est... euh on peut avoir ça hein, le gamin qui vient, qui a un entretien avec l'infirmière, qui dit qu'il ne va pas bien, que ça se passe mal avec ses parents, que... mais faut pas en parler surtout aux parents parce que ça va être la catastrophe et tout. Et il peut nous promener comme ça pendant plusieurs jours, plusieurs semaines éventuellement hein. Euh c'est arrivé. Là aussi j'ai des exemples précis à citer le cas échéant (*il sourit*). Alors ça c'est une des premières causes mais en général elle ne dure pas longtemps et euh on la surmonte assez vite, enfin on démasque assez vite les stratégies des élèves hein par rapport à ça. La deuxième cause c'est que y'a aussi quand même un certain nombre de parents qui sont dans la totale mauvaise volonté par rapport à ça, qui euh... voilà qui sont dans une attitude par rapport à leurs enfants où ils, d'une certaine manière ils ne veulent pas en entendre parler hein, et donc ils sont euh... ils sont tout à fait euh... là aussi j'ai un exemple précis. C'est-à-dire je connais quelqu'un dont... alors c'était l'exemple... (*il reformule*), un des exemples comme tout à l'heure. La fille est seule dans une

chambre en ville hein depuis qu'elle était en seconde. Comme ses parents ont divorcé, elle a souhaité être comme ça. La maman habite à deux cents mètres de l'endroit où habite sa fille, elle n'a aucun contact avec sa fille, et elle ne veut absolument pas intervenir. Elle est... (*il reformule*), elle a toujours une bonne raison de ne pas être disponible pour intervenir quand un problème se pose. Et le papa travaille euh dans une grande ville ailleurs, loin de *** et il est là éventuellement que le week-end et euh... Et donc euh voilà, des situations qui rendent la communication, ou du moins l'efficacité de la communication problématiques hein. Et je peux leur envoyer des mails, des lettres, je peux leur téléphoner, euh ça va rester lettre morte pour une bonne part de ça quoi. Il faut être dans la contrainte si on veut obtenir quelque chose. Y'a ça. Euh... qu'est-ce qui peut gêner ça... Au lycée X écoutez ça va être à peu près les seules choses. Il va y avoir aussi ben des problèmes de calendrier, enfin des trucs euh... des trucs matérielles, où euh c'est difficile de trouver un moment de disponibilité conjoint, mais bon nous là on est là le soir à l'internat. En général quand on appelle dans les familles vers vingt heures trente, y'a quelqu'un quoi hein. C'est ça la plupart du temps donc bon voilà, c'est pas...

S : Il n'y a pas de problème au niveau du langage ?

CPE : Alors y'a des problèmes... non parce que ça, on peut trouver à traduire. Très franchement, euh... on a toujours un frère, un grand-frère, quelqu'un qui est dans le lycée, quelqu'un qui peut assurer la traduction des... (*il reformule*), de ce que l'on aurait à dire quoi hein. J'ai pas en mémoire là sur ces... sur ces mois ou ces années dernières de problèmes comme ça qui aient empêché qu'il y ait une communication. Parfois c'est un peu acrobatique mais euh... on trouve une solution tout le temps quoi hein. On trouve une solution tout le temps.

S : D'accord. Et est-ce que vous rencontrez les parents régulièrement ?

CPE : Euh non, je ne rencontre pas les parents régulièrement, certains oui hein pour qui c'est... (*il reformule*), avec qui c'est nécessaire mais euh j'ai pas de rendez-vous institutionnels avec les parents. D'abord pour la très grande majorité des élèves, c'est pas la peine, parce que leurs enfants vont bien, ils ont de très bons résultats hein. Ça tourne, ils sont contents de vivre et tout. Ma foi je vais pas enquiquiner les parents hein ni avoir des stratégies de faire-valoir, ça sert à rien, euh voilà. Par contre effectivement pour ceux dont les enfants sont... ont un souci, qu'ils ne vont pas bien, qui dysfonctionnent, là oui je vais euh... je vais essayer d'avoir des contacts très réguliers. Y'a des familles que... (*il reformule*), avec qui on se parle une fois, deux fois, trois fois par semaine hein. Euh pas tout le temps mais à certains moments quoi, dans les moments de crise, dans les... où on se tient au courant de façon très serrée sur la manière dont les situations évoluent hein. Là j'ai une petite en ce moment qui... c'est son premier grand chagrin d'amour et tout, la vie est finit, elle est comme ça, euh et la maman ne sait pas comment faire, elle... la fille refuse de se lever, enfin bon c'est très compliqué. Euh on s'appelle euh oui tous les jours quasiment hein. Voilà, et puis bon avec les enfants qui sont malades c'est comme ça aussi hein. J'en ai deux à l'hôpital à l'heure actuelle, bon c'est pareil. On... j'ai les parents quasiment tous les jours au téléphone hein, ou par mail.

S : D'accord oui. Et quand vous rencontrez les parents c'est dans votre bureau ?

CPE : Euh pas forcément, euh souvent oui, mais euh ça dépend... Euh je les rencontre pas toujours tout seul. En général j'essaye d'associer d'autres partenaires. C'est-à-dire que... soit les professeurs, euh souvent l'infirmière aussi, euh... dans un nombre non négligeables de cas aussi le proviseur adjoint hein, euh voilà. En fonction du problème qui se pose, on va essayer d'associer le... les partenaires pertinents et euh... Donc ça pourra se passer à l'infirmerie, ça

pourra se passer dans le bureau du proviseur adjoint, ça pourra se passer dans un endroit plus grand qui peut accueillir plus que quatre personnes à la fois. Bon voilà c'est... là je m'adapte au cas, ouais.

S : D'accord. Et est-ce qu'il y a des différences dans les relations aux familles selon la classe de l'élève ? (seconde, première, terminale, prépa)

CPE : Alors oui c'est différent bien sûr. Entre secondaire et prépa, c'est différent dans la mesure où les prépas sont des étudiants et qu'à ce titre ils sont supposés être responsables de leur vie complètement. La plupart d'entre eux sont... sont majeurs en fait, ou le deviennent pendant la première année, donc euh c'est très vite, ce sont des gens majeurs qui assument leurs responsabilités à peu près comme s'ils étaient à la fac hein. Ce qui n'empêche que ils nous arrivent euh pour ceux qui rencontrent un problème, pour ceux qui dysfonctionnent, pour ceux qui nous inquiètent, que l'on établit des contacts avec les parents pour voir avec eux et les associer aux mesures que l'on propose ou du moins... ou au moins s'informer de ce que eux ont comme éléments à nous donner hein par rapport à une situation. Après avec les élèves de secondaire euh... bah ma foi on fait... on a une attitude qui est très commune je crois dans tous les établissements scolaires hein. Là on n'est pas... on n'innove pas beaucoup par rapport à ça (*il sourit*). C'est... les... (*il cherche ses mots*). On a... les parents d'une part sont quand même beaucoup plus présent à partir du... (*il reformule*), en seconde, qu'ils ne le sont en terminale. Heureusement, et malgré la pression sociologique actuelle, un nombre non négligeable considèrent que quand les élèves... (*il reformule*), leurs enfants sont en terminale, on doit leur laisser un peu plus d'autonomie que quand ils sont en seconde hein. Bon ça ça... ça demeure. Donc nos... nos stratégies de communication s'adaptent à ces choses là. D'une certaine manière on communique quand même beaucoup plus avec les parents en seconde qu'on ne le fait en terminale. Voilà c'est... parce qu'en terminale il est plus logique de, à partir d'un certain moment, et pour certaines choses concernant la scolarité ou le bien-être des élèves, il est plus logique de ne s'adresser qu'aux élèves et de ne pas associer les parents parce que voilà... c'est eux qui sont concernés quoi hein. Et c'est eux qui vont avoir à faire des choix. La loi d'ailleurs fait que par exemple c'est les élèves qui choisissent leur langue pour le bas, c'est les élèves qui doivent faire leurs vœux sur APB et puis par leurs parents hein, c'est comme ça que ça se passe, c'est ce que pré... (*il ne termine pas*). Qu'ils soient majeurs ou pas c'est comme ça, donc y'a des choses où ils doivent s'engager eux déjà, et pas leurs parents à leur place. Et bien souvent c'est mieux que ça ne soit pas les parents qui le fassent.

S : C'est vrai oui. Et est-ce que vous avez créé des lieux d'échange et de dialogue spécifiques dans cet établissement pour accueillir les parents ?

CPE : Alors euh... y'a pas un... y'a plusieurs lieux qui sont utilisés pour ça. Y'a pas un lieu qui soit spécifiquement dédié à ça hein, mais on a... bah on a chacun... les trois CPE ont chacun leur bureau donc déjà c'est notre premier lieu. Euh après euh les autres euh... les autres partenaires ont leur propre espace comme ça et donc on peut les rejoindre si y'a ça. Après, au niveau de la salle des profs, il y a une salle qui permet d'accueillir un petit groupe pour un rendez-vous si on a envie que ça se passe là-bas, c'est-à-dire sur le terrain des profs hein. Là aussi diplomatiquement faudra choisir son terrain en fonction de la situation. Il y a aussi le parloir du lycée qui permet d'accueillir là même des groupes relativement important de personnes et où un nombre non négligeable d'entretiens ont lieu également hein. Alors après on choisira en fonction des disponibilités et aussi la stratégie qu'on souhaite adopter par rapport à l'entretien qu'on veut avoir.

S : C'est-à-dire stratégie ?

CPE : Beh par exemple si on veut, pour montrer que c'est le pédagogique qui est le centre du problème qu'on a à traiter, on va se mettre sur le terrain du pédagogique, et on essaiera d'accueillir euh... (*il reformule*), que ce soit le prof qui soit chez lui en quelque sorte pour accueillir la famille hein. S'il s'agit d'un problème ou plutôt de vie scolaire c'est mieux si c'est sur le terrain de la vie scolaire. Si c'est un problème plutôt psycho, santé et tout, se sera mieux si c'est à l'infirmerie. À travers cet accueil, on donne déjà une couleur et une orientation à la solution qu'on se propose de... vers laquelle on se propose d'aller hein, voilà. Chaque fois qu'on peut faire comme ça on essaye de le faire. Mais après y'a des nécessités de la vie (*il rigole*).

S : (je souris) Et est-ce que vous avez des outils à votre disposition pour mieux intégrer les familles ?

CPE : Alors des outils... on a toute la technologie, c'est-à-dire que euh... quand j'ai commencé, alors pardon hein parce que ça fait vieux croûton, mais quand j'ai commencé ma carrière, je n'avais pas de téléphone sur mon bureau. Pour appeler les familles, il fallait que j'aille dans un autre endroit de l'établissement, autant dire que je les appelais jamais hein, et que les familles, on s'écrivait, point. C'était à peu près tout, ou elles venaient me voir quoi, en gros. Puis beh voilà euh y'a eu un téléphone. Alors au départ euh... c'était pas en ligne directe le téléphone. Il fallait demander le numéro, quelqu'un à la loge faisait le numéro. Alors quand vous appeliez quelqu'un y'en avait pour un quart d'heure, vingt minutes hein. C'était euh... comme ça. Voilà. Puis euh les lignes directes sont venues, puis sont venus les ordinateurs. Alors ici par exemple je... j'étais le premier CPE à avoir un ordinateur au lycée X. Les gens se demandaient ce que je faisais avec, et puis petit à petit c'est venu et y'a eu internet, et les mails, et puis maintenant euh voilà les portables, les sms et tout si tu veux. C'est la technologie principalement hein qui est en euh... (*il ne termine pas*). Après euh pff, comment dire, j'ai pas de... j'ai pas de procédure à proprement parlé hein sur euh... Y'a des procédures que nous impose la loi enfin que vous connaissez en cas de viol, de violence euh sur les mineurs qui sont... qu'on doit déclarer et où là on a un process' hein bien sûr parce que bon on peut... (*il reformule*), on n'a aucune marge d'autonomie par rapport à ça et puis tant mieux qu'on n'en ait pas d'ailleurs, ou autrement euh là c'est... c'est l'expérience et puis qui fait... qui nous donne les outils quoi hein je crois.

S : D'accord. Parce que au collège, enfin peut-être que c'est valable aussi au lycée, la mallette des parents, la semaine des parents à l'école... (il m'interrompt avant que je ne finisse)

CPE : Alors ça très franchement nous on le fait pas hein, ouais. On le fait pas. Alors je pense que euh... comment dire... euh ce sont probablement de très bonnes choses euh... très franchement je... ici... je crois pas qu'il y ait un problème de... (*il reformule*). J'ai pas le sentiment qu'il y ait un souci euh qui handicape les parents dans leur éventuelle volonté de nous appeler, de communiquer avec nous hein. Je ne pense pas qu'il y ait un sentiment qu'il y ait une barrière, en dehors du fait que au standard parfois c'est pas toujours facile de nous avoir, qu'il faut attendre un petit peu parfois. Mais sinon euh... globalement y'a vraiment une politique de la direction de l'établissement de très large ouverture et de transparence la plus grande possible vis-à-vis des parents hein, avec quelques garde-fous mais c'est euh... je pense que ça relèverait un petit peu du gadget très franchement. Mais comme parfois... euh c'est la mode hein de faire des procédures, voilà, pour tout et pour rien on fait des procédures maintenant, au point que

moi il me semble que on en oublie à travers ça parfois que les procédures c'est très bien et c'est le résultat d'études statistiques sur un très grand nombre de... (*il ne termine pas*), mais qu'une procédure n'est jamais adaptée à rien, qu'il faut toujours s'inspirer de la procédure éventuellement, mais de façon... l'adapter de la façon la plus précise au cas individuel qu'on a à traiter. Et que si on a... (*il reformule*), et que la procédure elle est jamais adaptable texte... comme... (*il bafouille et cherche ses mots*), en tant que telle à un quelconque cas individuel quoi. Et que ça peut pas se dispenser de l'expérience et de la sensibilité et de ces choses là quoi, ouais.

S : D'accord. Et plus généralement quelles attentes vous (vous et l'école) avez vis-à-vis des parents ?

CPE : Ben j'aime bien que ce soit des vrais parents quoi ! (*il sourit*) C'est-à-dire quand ils sont euh raisonnables, qu'ils ont une attitude ouverte, et euh des ambitions optimistes et raisonnables pour leur enfant, qu'ils savent que... enfin qu'ils sont euh conscients du fait que leurs enfants il faut qu'ils soient bons à l'école mais qu'ils soient aussi épanouis que possible humainement, euh voilà. Quand on a des parents comme ça, on se régale c'est clair. Moi ça je... (*il reformule*), c'est bien quand ils sont comme ça parce que on va se comprendre très vite et euh y'aura pas de quiproquos ni d'ambiguïtés quoi, même si y'a des problèmes. Euh après euh on a aussi à faire à des parents euh... qui sont sur des longueurs d'onde très très différentes hein et euh qui... et avec qui c'est beaucoup plus compliqué, où il faut faire preuve de beaucoup de diplomatie, beaucoup d'accueil, pour les amener à accepter... (*il ne termine pas*). Je pense très précisément à une dame que j'ai vu y'a pas très longtemps dont la fille est chez nous et c'est une famille de catholiques traditionnalistes très euh... vraiment très traditionnels hein, c'est superlatif à ce niveau là, et où euh beh voilà ce qui se passe ici c'est pas possible pour elle quoi. Elle... et sa fille qui est majeure a pris la décision de venir au lycée X, elle assume ça, c'est ça qu'elle veut et tout. Et la maman ne comprend absolument pas, enfin elle est chez le diable pour la maman.

S : Pourquoi ?

CPE : Parce que euh y'a... alors y'a un mélange très euh... informel des filles et des garçons. Euh on y aborde des thèmes de sexualité en SVT, euh beh on leur fait pas faire la prière le matin quand ils arrivent, euh... et puis tout ça quoi (*est un peu excédé en disant cela*). Alors y'a pas forcément du poisson le vendredi, enfin je sais pas quoi mais c'est... c'est fantasmagique, très largement fantasmagique mais euh c'est un monde euh qui n'est pas le monde dans lequel cette dame vit quoi, dans lequel elle est enfermée. Et bon la fille a pas voulu rester enfermer, elle est partie, et la maman a beaucoup de mal. J'ai de très bonnes relations avec la maman mais euh c'est compliqué, c'est compliqué.

S : Oui je comprends oui. Et est-ce que la participation des parents est essentielle selon vous ?

CPE : Oui, bah oui. C'est quand même... on travaille pour les... en lycée on travaille pour les... (*il rectifie*), enfin en lycée, partout dans l'école, on travaille d'abord pour les enfants. Ça veut dire que c'est ça qu'il faut qu'on ait euh... c'est notre premier euh... ça doit être notre première question devant toute chose qui se présente hein : où est l'intérêt des enfants qui nous sont confiés. Et puis... mais un enfant c'est... c'est toujours euh... c'est toujours avec des parents hein, quels que soient les parents hein d'ailleurs, c'est pas euh... Là pour faire référence à ce que je disais tout à l'heure, ça peut être deux papas, deux mamans, moi c'est... ça c'est

absolument pas gênant hein, ou un seul, ou trois, euh... peu importe hein. Mais euh c'est toujours un être humain en devenir accompagné par des adultes. Alors y'a les cas où y'a pas d'adulte accompagnant et où on a à faire à quelqu'un qui est seul hein, qui est livré à lui-même. Là c'est beaucoup plus compliqué parce que euh... parce que de toutes manières, je sais pas si y'a une culture où ça ne se produit pas, mais les jeunes cherchent des références... cherchent les parents en fait hein, quel que soit... (*il reformule*), qu'ils soient estampillés d'une manière ou d'une autre ils en cherchent, ils en ont besoin pour devenir, pour grandir, pour s'épanouir et euh... Donc quand ils ne sont pas là par... de par la vie hein, c'est assez... c'est complexe quoi.

S : Oui ça c'est sûr. Et est-ce que vous pensez que l'implication des parents joue aussi sur la réussite scolaire ?

CPE : Bah bien sûr, c'est énorme hein. C'est euh... c'est un des... alors euh le côté extrêmement réactionnaire du système éducatif français est... est sans doute le premier frein qu'il y ait à la réussite des élèves hein. Le deuxième c'est les parents d'élèves, c'est clair quoi. C'est les parents qui euh, pour des raisons auxquelles ils ne peuvent rien hein, comme leurs origines enfin... ou leur situation socioculturelle, leur histoire, leur euh... Et pour des raisons aussi auxquelles ils pourraient beaucoup éventuellement, c'est-à-dire la manière qu'ils ont d'assumer leur rôle de parent. Ils jouent un rôle essentiel dans la réussite ou dans l'échec de leur enfant, ou dans la relative réussite ou dans le relatif échec de leur enfant, c'est certain. Si on retire ce euh... cet élément là, euh et bien euh on... enfin c'est envisageable hein, on peut envisager une... un système éducatif qui serait complètement coupé des familles. D'une certaine manière c'est un peu ce qui existait euh avant mai soixante-huit où y'avait des familles bourgeoises hein qui eux faisaient leur éducation et puis qui amenaient le complément que n'amenait... (*il reformule*). L'école amenait l'instruction, les parents amenaient l'éducation. Et puis euh... et puis euh y'avait tout le reste où les familles amenaient enfin l'éducation propre à leur milieu qui était en phase... (*il rectifie*), complètement déphasée par rapport au reste... Mais je crois que c'est un autre monde dans lequel on vivrait là si c'était ça. Là dans le monde dans lequel on vit, il faut qu'il y ait une association assez étroite entre les deux si on veut que ça fonctionne. C'est pas l'idée qu'on les libertariens pour la mise en place de la prochaine révolution euh techno-éducative qui se prépare semble-t-il hein.

S : C'est-à-dire ?

CPE : Bah c'est-à-dire que les parents seront... (*il précise*), les parents au sens euh familial du terme, seront probablement éjectés de ce dispositif là hein. Euh le... l'éducation, l'apprentissage et l'apprentissage des savoirs et par internet et euh en visio-conférence et tout ça, avec plus forcément de présence au sein de l'établissement d'éducation commune d'une tranche d'âge et de partage commun d'une tranche d'âge d'expériences, chacun coincé dans son... dans sa petite cellule informatique, euh ça va être autre chose hein. Mais euh... alors je sais pas si ça se fera mais ça pose des questions hein. Mais c'est... c'est... se sera aussi un autre monde ça, c'est... Un monde de consommateurs mais... on y est déjà pas mal mais bon... (*il sourit*)

S : Oh oui ça je suis d'accord. Et est-ce que vous mettez en œuvre les prescriptions officielles à l'égard des parents, au niveau de la coéducation entre autres ?

CPE : Alors j'ai le sentiment que je le fais hein. Je suis pas très sûr d'avoir le petit doigt sur la couture du pantalon en ce qui concerne euh la lettre du texte hein. Euh par contre ce dont je suis sûr c'est de mon extrême bonne volonté dans le... dans la collaboration que j'essaye d'impulser

vis-à-vis des familles hein. J'essaie d'être le plus ouvert possible, d'être le plus transparent au niveau des informations possible, et euh d'associer le plus possible les parents aux décisions que l'on prend ou que l'on suggère hein, et j'essaie d'être là aussi un conseiller pour les parents, comme je le suis vis-à-vis de la direction de l'établissement. J'essaie de mettre mes compétences, aussi petites soient-elles, au service des jeunes, et donc de les mettre au service des parents quand il faut que les parents interviennent, voilà.

S : D'accord ! Et est-ce qu'il y a un décalage entre les prescriptions et la réalité selon vous ?

CPE : C'est bien possible... Alors au lycée X sûrement oui hein, parce que entre ce que décide une bande de... de technocrates au sein du ministère et la réalité concrète de chaque jour et les cas avec toute leur détermination matérielle et euh incontrôlable qu'il peut y avoir, euh c'est sûr qu'on peut jamais être... donc y'a forcé... (*il reformule*), y'a sans dou... (*il reformule*), y'a sûrement des décalages hein. Maintenant de quelle nature je saurais pas trop les dire mais euh... c'est euh... Encore une fois c'est un peu ce que je disais sur les procédures et puis la réalité quoi. Euh... on nous présente un truc qui de... qui est... je pense qu'il faut le prendre au sens où c'est euh... c'est quelque chose auquel il faut se référer et il faut essayer de travailler dans cet esprit là, dans l'esprit qui nous est indiqué par cette référence là en quelque sorte. Après, chaque cas va avoir ses caractéristiques qui vont... permettre de nous approcher de ça plus ou moins... de... voilà. Mais c'est pas... je suis pas sûr que ce soit la panacée hein, mais c'est sans doute une impulsion politique pour que les gens aillent vers la transparence et aillent vers la coéducation hein. Et que professionnellement ils prennent ça en compte dans leurs pratiques. Moi je l'entends plus comme ça que comme, comment dire, un mode d'emploi quoi en quelque sorte, et euh « est-ce que j'ai fait ça ? oui ; est-ce que j'ai fait ça ? oui », non enfin ça ça a pas de sens quoi. Là on est en train de courir au lieu de... (*il reformule*), et on se chronomètre au lieu de courir hein c'est ça (*il rigole*). Ça n'a pas de sens.

S : Et dans un autre registre est-ce que vous associez les parents au processus d'orientation des élèves ?

CPE : Alors euh au niveau des euh... au niveau du lycée, ce sont les enfants qui sont supposés euh faire leur choix définitif, c'est-à-dire là au mois de février de l'année prochaine, de deux mille dix-sept, on va demander aux terminales de faire leurs vœux sur APB hein, et c'est les élèves qui vont faire leurs vœux sur APB. Alors après, au sein des familles, euh les parents s'associent à cette démarche là ou pas. Euh y'a des débats ou pas, y'a des euh... là nous on ne maîtrise pas ça hein. On tient à la disposition... (*il reformule*), disponible à la disposition des parents euh toutes les informations. Maintenant c'est extrêmement simple tout est sur internet. Toutes les informations sont disponibles pour ceux qui veulent y aller. On reçoit les parents qui le souhaitent. Nos collègues COP reçoivent les familles si elles le souhaitent euh ici, au CIO, euh voilà c'est... y'a aucun problème. Nous organisons pour chaque euh niveau de classe des réunions d'information où ces thèmes sont abordés hein. Euh ils le sont euh ès qualité euh... sur le niveau première et sur le niveau terminal, alors même sur le premier trimestre y'a une séance où les parents sont invités et où l'on parle... (*il reformule*), les COP interviennent pour expliquer euh les diverses choses, les diverses structures, les procédures et tout ça, et euh pour répondre aux questions hein, voilà. Euh alors ça c'est plus euh le lycée, l'institution lycée qui fait ça que les CPE hein. Nous maintenant on va être là aussi des dispatcheurs hein, beaucoup, et y'a ce que notre propre expérience nous apporte et nos propres connaissances qui nous permet de répondre à un certain nombre de questions qui nous sont posées. Et puis après, dès qu'une question dépasse notre compétence technique, euh on renvoie vers les COP pour... (*il*

reformule), de manière à ce que les élèves ou les parents, aient la réponse qu'ils attendent, voilà. Euh on essaye de participer d'aussi près qu'on peut à ce mécanisme là puis on participe aussi beaucoup à ce qui vient avant, c'est-à-dire que ben moi je commence dès la seconde à poser des questions du genre euh voilà « vous êtes là mais vous avez déjà songé un petit peu à ce que vous ferez après le bac ? Est-ce que vous avez une vague idée ? Est-ce que... », voilà, et puis la question se fait de plus en plus précise à mesure que l'on se rapproche de l'échéance, bien sûr hein. Euh là depuis le début de l'année c'est « mais vous vous souvenez hein que moi dans trois mois je vous pose la question pour de bon ? Faudra me dire quoi, ce que vous faites », bon voilà. On met un... on essaye de raisonnablement et en variant suivant les individus, mais on essaye de mettre un peu de pression aussi pour que les choses soient...

S : Se dessinent...

CPE : Voilà se dessinent et on aide, on pousse à la roue pour que les élèves entament cette réflexion sur euh... sur leur orientation. Voilà. Et euh si les parents souhaitent s'associer à cette démarche là, ils sont les bienvenus, voilà. Et c'est plutôt mieux si euh... s'ils sont là hein c'est certain. Alors, et puis c'est bien aussi parce que parfois les parents ont des attentes déraisonnables par rapport à ce que peut faire leur enfant, ou ce qu'ils lui ambitionnent quoi. Et donc là c'est bien aussi si on est là pour essayer d'ouvrir les yeux aux parents et de euh... de faire une place au dialogue hein quoi entre les parents et les enfants, de l'aménager, et ça ça arrive relativement souvent aussi euh où... « Tu seras premier à polytechnique mon fils ; ouais mais moi je veux être vétérinaire et m'occuper d'animaux dans une ferme ». Voilà bon beh c'est... il faut euh... il faut faire les... il faut parfois initier un dialogue qui va permettre à chacun de... de parvenir à un niveau qui convient quoi.

S : D'accord. Bon j'ai une petite dernière question si vous avez encore le temps !

CPE : Oui, oui oui pas de problème !

S : Quelle est la participation des parents aux instances ici ? (aussi bien au conseil d'administration qu'aux conseils de classe)

CPE : Alors elle est très bonne, elle est très bonne. Les parents sont très investis. Les deux associations de parents d'élèves sont euh très actives par rapport au lycée parce que euh ben notre clientèle est d'un niveau socioculturel euh plutôt élevé, et donc ils savent que ils ont les moyens d'impulser un certain nombre de choses dans le lycée, et que user de la transparence qui est... qui leur est offerte ici est une bonne manière de peser sur les décisions qui sont prises, donc d'influer sur le destin de leurs enfants. Euh d'autre part, le lycée X est quelque chose d'emblématique un peu dans le département, dans la région, et donc ce qu'il se passe et ce dont une association de parents d'élèves peut se targuer comme ayant été obtenus au lycée X euh peut être réputé, généralisable en quelque sorte hein. Enfin du moins peut être présenté comme un exemple de choses possibles. Alors ça ce... (*il reformule*), y'a ce niveau là d'action de la part des représentants des parents d'élèves, et puis y'a aussi le niveau... y'a aussi des gens qui font carrière dans les associations de parents d'élèves, et que donc être... (*il reformule*), avoir obtenu quelque chose dans le cadre du lycée X peut être une bonne carte de visite pour monter dans les instances euh de... de l'association, et donc devenir quelqu'un d'important départementalement ou nationalement le cas échéant. Voilà c'est... y'a des conjonctions là (*il sourit*). Voilà donc moi je trouve que l'implication des parents dans les instances est plutôt très bonne, on refuse du monde hein d'une manière générale.

S : Ah oui ?

CPE : Ah oui, oui oui, c'est... y'a pas... y'a pas à crier pour avoir des... pour avoir du monde. On a même des gens pour qui... (*il reformule*), y'a des classes où par exemple y'a pas de parents disponibles pour être au conseil de classe, quelqu'un de l'association va venir pour représenter les parents d'élèves au conseil de classe. Y'a... ça on a toujours quelqu'un pour ça, c'est... ouais.

S : D'accord. Et quelle place on laisse aux parents justement pendant les conseils de classe, les CA... ?

CPE : Alors euh beh les CA... dans le cas des CA beh c'est prévu par la loi, c'est-à-dire qu'ils ont le droit à la parole comme tout a chacun et donc là euh ma foi le temps de parole qui leur est dévolu euh il est pas chronométré hein. Ils peuvent s'exprimer euh autant qu'ils le souhaitent et j'ai encore jamais vu dans un conseil de cla... (*il rectifie*), dans un conseil d'administration euh un chef d'établissement disant « bon beh écoutez maintenant voilà votre temps de parole est fini, c'est terminé, taisez-vous quoi », jamais hein. Euh c'est... ils s'expriment autant qu'ils veulent, ils ont le droit de vote et donc euh ils s'expriment à la fois verbalement mais aussi à travers donc le vote pour les décisions. Euh après dans les conseils de classe là aussi c'est très codifié, c'est-à-dire qu'ils sont euh, comme chacun d'entre nous, invités à s'exprimer en début de conseil de classe pour donner euh des informations générales sur la classe et les remarques qu'ils ont recueilli auprès des autres parents d'élèves hein. Puis après chacun des profs s'expriment, ainsi de suite. Et puis après, dans le courant du conseil de classe, ils interviennent comme chacun d'entre nous s'ils souhaitent exprimer quelque chose à propos du cas d'un élève hein, et euh ma foi ils sont... là encore ils sont traités vraiment euh à égalité avec toute personne qui souhaiterait prendre la parole dans le cadre du conseil de classe. J'ai jamais vu de... de cas où on gêne quelqu'un, ou au contraire on le favorise, ou on le sollicite plus que quelqu'un d'autre quoi. Il est vraiment traité à égalité.

S : D'accord. Et une dernière question encore (*je souris*), est-ce que vous cherchez à nouer vraiment des liens individuels et réguliers avec les familles ? Ça reprend un peu ce qui a déjà été dit mais...

CPE : (*il réfléchit*) Ah ouais alors euh fran... euh... (*il réfléchit et à l'air hésitant*) Euh non, euh pas par principe, parce que quand je le fais c'est parce que la situation d'un élève euh le nécessite à mes yeux hein. Voilà. Après je fais avec les familles comme je fais avec tout le monde, avec les profs, avec les assistants d'éducation, avec tout le monde dans le lycée, je n'ai pas de relations personnelles avec eux. Euh ma vie privée elle est ailleurs, mes amis sont ailleurs, euh je n'ai pas d'amis parmi les parents d'élèves, ou c'est arrivé par le plus grand des hasards sur des gens que je connais depuis trente ans, et euh voilà que je connais par tout... (*il ne termine pas*) et qui ont... leurs enfants sont venus au lycée X donc euh... Mais même dans ce cas là je m'efforce de ne pas mélanger les deux hein, voilà.

S : D'accord. Et vous associez les parents aux actions éducatives entreprises par l'école ?

CPE : Alors est-ce qu'on... euh oui hein, c'est... ça arrive qu'on le fasse. Euh ils sont euh... ils sont sollicités... alors y'a... à diverses euh... à diverses niveaux. Par exemple pour le bal de fin d'année des terminales hein, et ben les parents sont là (*il sourit*). Ils sont associés. Alors est-ce que c'est une action éducative... euh je me perds en conjectures mais... (*il sourit*)

S : Enfin action éducative ou autres quoi (*je souris*)

CPE : Oui, alors ils sont sollicités pour ça. Ils sont euh membres du CVL et donc à ce titre euh ils participent à tous les débats. Ils peuvent s'investir dans toutes les actions euh entreprises par le CVL hein. Là... et puis chez nous bah ils ne se privent pas d'être présents hein. Là aussi comme pour le CA, ils sont là hein au CVL. C'est un truc qui les intéresse beaucoup et ils sont très euh... ils sont très actifs là-dedans. Alors après l'idée est de quand même au maximum laisser les élèves gérer en autonomie les actions qu'ils conduisent, et que les adultes... (*il reformule*). Le mieux c'est que les adultes les accompagnent mais qu'ils s'en mêlent pas trop quoi hein quand même. C'est ça qui est éducatif. Voilà. Donc on essaye que ce soit comme ça aussi pour... avec les parents hein (*il sourit*). Et puis bon voilà, les parents ne sont pas tous des professionnels de l'éducation et donc c'est pas toujours euh... c'est pas toujours simple quoi.

S : D'accord !

CPE : Est-ce qu'on a fait le tour de ton questionnaire ? (*il sourit*)

S : Je pense oui ! (*je souris*) Je pense qu'on a dit l'essentiel oui.

CPE : Ça correspond à ce que tu attendais du point de vue du fond ou... enfin du point de vue de la... ?

S : Ah oui oui !

CPE : Ça va t'être utile ouais ?

S : Ah oui très ! Merci beaucoup en tous cas, c'est gentil !

CPE : Ah beh t'es toujours la bienvenue ! (*il sourit*)

S : Je vous ai quand même pris... une heure vingt !

CPE : Une heure vingt, bah c'est bien ! Pas de souci.

ANNEXE N°2 : Entretien CPE collègue

Sara : Pour commencer, quel âge tu as si c'est pas indiscret ?

CPE : Euh moi j'ai quarante-et-un ans.

S : D'accord, au niveau de ton origine sociale ?

CPE : Alors mon père était chercheur à l'INRA et ma mère était institutrice.

S : L'INRA ça correspond à quoi déjà ?

CPE : L'Institut National de la Recherche Agronomique (*elle sourit*).

S : Oui voilà ! Et toi quel a été ton parcours professionnel ?

CPE : Alors moi j'ai une maîtrise de droit privé, donc carrières judiciaires. Et ensuite donc j'ai... euh comment dire... j'ai fait donc... (*elle reformule*). Bah j'ai eu mon bac à dix-huit ans, j'ai fait ma maîtrise jusqu'à vingt-deux ans. Ma maîtrise de droit pénal en fait je n'en ai eu que la moitié de la maîtrise donc je me suis dit « que vais-je faire ? », et du coup j'ai passé le concours euh en même temps que mon petit module qui me restait de maîtrise. Donc du coup j'ai eu mon maîtrise, (*elle reformule*), mon concours un an... (*elle reformule*), enfin en même temps que ma maîtrise. Et j'ai refait un M2 en 2012, un master MEEF euh responsabilité des établissements éducatifs.

S : Ah oui ? Je savais pas que tu avais fait ça en plus !

CPE : Si si, en 2012 ouais ! (*elle sourit*) Beh y'a cinq ans.

S : C'était quelque chose que tu faisais à distance ?

CPE : Ouais, à la fac de Lorient, en e-learning en fait. Donc on avait trois jours de rassemblement par trimestre en fait. Mais l'idée c'était d'avoir le niveau requis actuel des nouveaux CPE en fait. Je trouvais que c'était un peu étrange finalement, alors que le concours était maintenant à Bac +5, de ne pas avoir moi de bac+5 (*elle sourit*). Voilà donc pour moi ça me semblait... enfin voilà, du coup j'ai passé ce master il y a cinq ans, le M2.

S : D'accord ! Et tu exerces depuis combien de temps ?

CPE : Depuis euh... ça doit être ma dix-huit ou dix-neuvième année.

S : Ok, et qu'est-ce qui a motivé ce choix justement de changer... (*elle m'interrompt avant la fin de ma question*)

CPE : De CPE ? Alors en fait moi je suis partie en... à la fac de droit parce que j'avais fait un bac L et que je voulais pas être euh prof, voilà, parce que ma sœur est prof, mon beau-frère est prof, j'ai une famille de prof, ma... mon grand-père était instit, ma mère est instit, enfin voilà ! J'veux dire c'est quand même... (*elle sourit*). Et... et puis on n'était pas... ma sœur est prof aussi, mais on n'est pas... on n'était pas très poussées par notre père à être prof. Mon père était

chercheur et il trouvait qu'il y avait plein d'autres choses bien plus intéressantes à faire avec notre niveau d'études, donc il était un peu déçu. Mais euh du coup moi je suis partie en droit en sachant pas trop au début ce que je voulais faire et puis ensuite je me suis... (*elle se reprend*), enfin « pas trop », euh c'est en fin de terminale, par contre très vite je me suis dit que le concours de juge pour enfants me plaisait beaucoup. Donc c'est vrai que je me suis pas forcément beaucoup renseignée sur autre chose, etcetera. Je suis partie dans ma logique maîtrise carrières judiciaires pour faire le concours de juge pour enfants. Sauf qu'en maîtrise carrières judiciaires, c'était l'époque où t'étais pas... (*elle reformule*), t'avais pas de stages, pas trop... enfin voilà quoi, et donc mon premier stage que j'ai fait avec un juge pour enfants c'était pour ma maîtrise de carrières judiciaires, puisque c'était la privation de liberté d'aller et venir avant le jugement pénal mon mémoire, et du coup j'étais euh... (*elle reformule*). J'ai fait une partie euh... j'ai fait un stage en prison, j'ai fait un stage en commissariat, enfin voilà. Et alors déjà la prison j'ai pas du tout supporté, le commissariat je trouvais ça très glauque, et je crois que le pire ça a été le juge pour enfants. Donc je me suis retrouvée au bout de trois jours de stage avec le juge pour enfants en me disant « mais je ne pourrais JAMAIS faire ça », parce que si tu veux le juge pour enfants c'est vrai que j'avais une vision assez idéalisée des choses. Là je me disais tu passes ta journée à recevoir au choix des mineurs maltraités ou des mineurs délinquants, donc à un moment ça a un côté... enfin... que moi j'avais beaucoup de mal à supporter, sachant que j'étais jeune mais que même encore maintenant j'ai beaucoup de mal à supporter la maltraitance par exemple. C'est des choses, même dans mon travail de CPE, ça... enfin j'ai énormément de mal, j'ai beaucoup de mal à garder de la distance avec ça. Donc je pense que c'était vraiment pas du tout pour moi. Donc c'était un peu la panique parce que j'étais donc cette année là de carrières judiciaires, donc j'étais pas très... enfin du coup un peu bloquée, je pense que c'est pour ça que je l'ai pas eu d'ailleurs, parce que je voyais pas du tout quoi faire, puisque que carrières judiciaires c'était soit après la police mais bon la police c'était pas mon truc, soit après c'est vrai que y'avait des concours comme les greffes, huissiers, tout ça, mais ça me disait absolument rien de passer ma vie à faire ça. Et puis il restait du coup euh avocat, le barreau, mais euh... moi c'est vrai que je suis pas une bonne oratrice donc je... enfin voilà, je me voyais pas du tout faire ça, sachant qu'avocat y'a un peu le même souci. Ma coloc de l'époque a passé le barreau elle comme elle a pas eu la magistrature, et elle me disait bah les commis d'office tu défends des choses que tu... enfin voilà c'est... bref. Et du coup cette fameuse année de maîtrise qui commençait déjà très mal, parce que j'ai fait mon stage en octobre en fait hein donc c'était le tout début, euh ma sœur me dit « bah écoutes y'a un truc peut-être qui te plairait c'est CPE », donc moi j'avais les souvenirs de CPE de collège et de lycée, mais elle me dit « je te promets que je suis sûre que ça te conviendrait bien ». Donc je suis allée faire un stage euh au mois de novembre dans son collège. Elle à l'époque elle était en zone sensible à Villeneuve La Garenne dans le quatre-vingt-douze, et du coup ça m'a énormément plu. Donc j'ai fini cette fameuse maîtrise carrières judiciaires (*elle sourit*), et euh... et du coup voilà. J'ai fini la maîtrise... je suis en train de me planter dans mon calendrier... Non non non je dis des bêtises ! (*elle sourit*) Désolée ! Nan nan sur la première maîtrise... (*elle reformule*), c'est ça, ma première année de maîtrise en fait c'est là que j'ai fait mon stage de juge pour enfants et que je me suis rendue compte mais dès le début de l'année que ça allait pas le faire du tout, c'est ça. Et en fait c'est quand j'ai planté ma maîtrise la deuxième année que du coup j'ai été très perturbée parce que je me disais je refais une année de maîtrise pour un truc pour lequel je sais pas du tout ce que... enfin ça va rien me donner. Il aurait fallu que je reparte soit en maîtrise de droit public, soit en maîtrise de droit n'importe quoi euh fiscal ou... (*elle ne termine pas sa phrase*). Et c'est là que ma sœur m'a... le début de deuxième année parce que j'avais que six heures de cours, m'a dit

« mais viens faire un stage, je suis sûre que CPE ça te plairait », c'est ça, puisque du coup j'ai enchaîné la préparation, enfin vaguement la préparation du concours euh l'année de maîtrise. Mais disons que je préparais moi surtout les concours d'entrée à l'IUFM en fait, puisqu'à l'époque je sais pas si c'est encore le cas maintenant, mais pour certains IUFM on passait un concours pour rentrer à l'IUFM. Donc moi j'ai préparé Tours, Toulouse, Rennes, j'ai fait Rennes, Tours, Toulouse et j'en ai fait un quatrième, je sais plus lequel, Bordeaux peut-être bien, je sais plus, tu vois je sais même plus. Donc j'avais... donc euh... donc c'était ça. Et par contre ma sœur m'avait dit inscrit toi en candidat libre, donc je m'étais inscrite en candidat libre, je suis arrivée au concours euh j'ai eu donc une note de synth... enfin j'ai eu une dissert sur un truc euh qui était... fait-on encore de l'inf... de l'éducation morale, donc ça je m'en suis très bien sortie avec le... (*elle reformule*), j'avais eu un cours de philo du droit qui travaillait là-dessus donc moi j'avais fait mon truc avec la morale judéo-chrétienne et du coup le Code Civil qui est extrait du coup de cette morale judéo-chrétienne, en prenant appui sur le co... (*elle reformule*), en faisant toute la démonstration sur l'article du mariage en fait, puisque l'article du mariage « les époux s'engagent dans l'éducation des enfants gnagnagna mais à se jurer fidélité », ce qui pour moi est de l'ordre moral et pas de l'ordre légal. Donc voilà j'ai fait tout mon truc là-dessus, ce qui avait pas forcément grand chose à voir avec la vie scolaire mais n'empêche que j'ai eu une super note qui est passée parce que je pense que la copie était originale. Par contre la note de synthèse « vie scolaire, vie de la classe », je savais à peine ce que c'était que la vie scolaire donc... en droit on a de la méthode donc j'avais bien lu tout bien comme il faut, donc techniquement ça m'a permis d'avoir sept ou huit, mais euh... mais voilà. Et puis ensuite j'ai... je me suis pas trop préoccupée du concours puisque pour moi, c'était vraiment euh juste pour voir à quoi ça ressemblait et l'objectif c'était de rentrer à l'IUFM pour préparer ces concours. Et... et le jour de ma maîtrise, des résultats de maîtrise que je venais d'avoir, donc c'était en... en mai peut-être bien, ma colloque me dit « oh bah tiens en fait tu avais pas passé un concours ? », je fais « bah si on va regarder ! », donc à l'époque sur le Minitel (*elle rigole*), et là elle me dit « oh bah c'est toi *** », bah je lui dis oui, elle me dit « t'es admissible », donc euh du coup euh j'ai préparé mon oral en quatrième vitesse en allant au CRDP pour essayer de trouver des bouquins qui pouvaient me préparer. C'est là que j'ai appris par cœur le Délégué Flash parce que... parce que c'est vrai qu'au moins je me disais que ça donne une vision quand même un peu euh... donc voilà. Donc du coup ça s'est fait un peu vite ma vocation de CPE, ça s'est fait entre le moment où j'ai... enfin ça a été en à peine une année scolaire. Je suis pas sûre que j'aurais repassé le concours si je ne l'avais pas eu cette année là.

S : Ah oui ?

CPE : Non, parce que je pense que j'étais un peu perdue avec cette histoire de maîtrise... Moi j'avais jamais rien raté, j'avais jamais redoublé donc c'est vrai que pour moi planter une année c'était... je crois que ça m'a vraiment déstabilisé ce truc là, et du coup fallait que je trouve quelque chose pour euh... pour compenser. Après j'ai pas regretté, mais je suis persuadée que j'aurais pas forcément repassé le concours si je l'avais pas eu. Voilà, parce que je pense qu'entre temps j'aurais certainement... (*elle part sur une autre idée*), j'aimais beaucoup le droit fiscal, le droit notarial, je pense que je serais certainement repartie, mais ça me semblait inconcevable de refaire quelque... (*ne termine pas*), enfin voilà, la réorientation c'est vrai que maintenant c'est fréquent et on y pense etcetera mais... voilà, donc c'était un peu un coup de... de hasard en fait (*elle sourit*).

S : Et ça fait combien de temps que tu es dans cet établissement ?

CPE : C'est ma quatrième année.

S : Et avant tu étais... (*elle me coupe avant que je ne termine ma question*)

CPE : Avant j'ai fait six ans à *** [*ville sur le littoral Atlantique*] et avant j'ai fait euh... cinq ans en lycée professionnel dans l'académie de Créteil, et avant trois ans en collège dans l'académie de Créteil, et euh avant j'ai fait mon stage à *** dans le Morbihan puisque j'ai voulu l'IUFM de Rennes, parce que comme j'ai passé mon concours du coup en candidat libre, euh j'avais plus besoin de ces fameux concours d'IUFM et du coup j'ai classé les académies par... euh voilà comme ça et du coup j'avais mis Rennes en premier j'ai eu Rennes. Voilà, c'était le grand hasard.

S : Et du coup au collège Y quel public vous accueillez ici ?

CPE : Alors ici on accueille un public qui est quand même euh très défavorisé hein. J'ai pas les chiffres en tête mais la gestionnaire les a, les pourcentages de boursiers et de plus haut taux de bourse sont assez conséquents. Maintenant y'a un essai de recruter au niveau de la mixité euh sociale. Donc pour ça y'a plusieurs choses qui sont en jeu, c'est-à-dire qu'on a une modification du périmètre scolaire pour essayer d'avoir un peu plus les écoles comme ***, etcetera, les écoles favorisées qui sont derrière là dans la rue des *** tout ça. Euh après c'est vrai qu'on ne récupère pas... je pense mais bon ça c'est... je suis pas très forte en chiffres, mais je pense que si on cumule nos deux écoles vraiment de secteur défavorisé c'est-à-dire *** et *** euh et qu'on cumule ensuite l'ensemble des autres écoles qui sont censées venir chez nous, c'est quand même *** et *** qui de très loin pourvoient l'établissement. Après y'a des soucis aussi de... de double ou triple sectorisation sur certaines écoles puisque les sectorisations de collège se font par rapport aux adresses des parents. Donc euh nous par exemple on a récupéré l'intégralité de l'école *** alors qu'avant c'était une double sectorisation voire une triple sectorisation, donc on avait que cinq/six élèves qui venaient. Mais sur ces élèves là, même depuis que le collège Y est passé... dans l'ensemble de la sectorisation, je pense qu'on a quand même des contournements de carte et puis des gens qui vont en privé parce qu'ils ne veulent pas venir ici.

S : Pourquoi ils ne voudraient pas venir ici ?

CPE : Beh le collège à mau... (*elle reformule*), parce que c'est *** [*nom du quartier*] et que historiquement ça a mauvaise réputation, c'est *** [*nom du quartier*], maintenant en plus on est REP+. Après le REP je suis pas sûre que ça ait changé grand-chose parce que c'est vrai que les collègues qui étaient là avant... avant ce fameux... (*elle reformule*), euh la démolition de *** [*nom de l'ancien collège*], la reconstruction était catastrophée quand on est passé en REP, pour l'image etcetera. Moi je pense que malheureusement cette image là elle est bien ancrée, et que l'image pour moi elle est pas par rapport au collège en lui-même, c'est par rapport au public qu'accueille le collège qui est le public de *** [*nom du quartier*], c'est ça. C'est ces représentations là qu'il faut casser. Après c'est vrai qu'ici, dès qu'il se passe un petit truc, pourtant pour moi sur la cour etcetera, il se passe pas plus de choses qu'ailleurs. Par contre c'est vrai qu'on sait que dès qu'il va se passer quelque chose, on va remettre en cause, « c'est parce que c'est *** [*nom du quartier*] » alors que pour avoir travaillée à *** [*ville sur le littoral atlantique*] par exemple, les incidents de cour j'en avais dix fois plus à *** [*ville sur le littoral atlantique*]. Donc tout ce qui est en vie scolaire pour moi on arrive à le régler à peu près, euh faire fonctionner la mixité on a de la cohabitation pacifique, une vraie mixité franchement on

l'a pas. En même temps ça me semble assez logique, les mêmes ils se suivent d'école en école, de quartier en quartier, c'est les copains du quartier, enfin je veux dire... On a quelques amitiés qui se lient *** [*nom du quartier*] / hors quartier mais... Enfin moi à titre personnel, je vois mes enfants, enfin je veux dire ils ont noués des nouvelles amitiés au collège parce qu'ils étaient pas forcément en classe avec leurs anciens copains de l'école. Ils auraient eu dix copains de l'école dans leur classe, je suis pas sûre qu'il serait allé voir ailleurs, et ici c'est ce qui passe. Concrètement les mômes de *** et *** [*écoles primaires du quartier*] font la moitié des effectifs, donc y'a pas forcément beaucoup... (*elle ne termine pas sa phrase*), pi après y'a... faut... y'a quand même aussi un... une grande différence sociale, etcetera, même si on a des parents pour certains qui sont très militants, qui ne voient pas du tout d'un mauvais œil que leur gamin fréquente d'autres gamins de *** [*nom du quartier*], etcetera. Je pense que c'est quand même pas euh... pas facile, enfin... C'est pas simple parce que de toute façon les gamins eux-mêmes vont aller faire du foot avec les copains du quartier, enfin tu vois y'a plein de choses comme ça. Donc pour moi c'est vrai qu'arriver déjà à une cohabitation pacifique c'est déjà énorme. Ça veut dire que ça permet aux enfants de côtoyer un autre public, voilà, déjà ça. Après je trouve qu'on est déjà euh... côtoyer un autre public et accepter la différence c'est déjà énorme même si on n'a pas une vraie mixité au sens, pour moi hein, je parle pour moi hein, mais on n'a pas vraiment des groupes de copains très mixtes, etcetera, enfin ça euh... on a beau regarder, regarder, regarder, c'est quand même pas... y'en a quelques uns mais c'est pas la norme.

S : Et comment vous vous adaptez ici à ce public ?

CPE : Beh c'est un peu le souci, c'est qu'ici on a... (*elle reformule*), enfin un peu le souci... C'est que nous on avait déjà des choses qui dataient d'avant la réforme, qui vont dans le sens de la réforme, c'est-à-dire essayer de faire en sorte que les élèves aient le plus de choses à faire au collège et non pas à la maison, limiter les devoirs au maximum, essayer de faire de la pédagogie innovante, etcetera. Il n'empêche, alors ça fâche un peu les collègues enseignants, mais il n'empêche que dans les classes on n'arrive pas à... (*elle reformule*), on n'a pas... et là le chef d'établissement est d'accord avec moi, mais on n'a pas un climat serein dans les classes. C'est pas... c'est pas la norme, et c'est là-dessus qu'on pêche. Parce que même nous en vie scolaire on arrive parce qu'on est cinq sur la cour, parce que voilà, à éradiquer pour moi une grande partie des soucis par rapport à d'autres établissements de ZEP dans lesquels j'ai travaillé ou même des établissements pas de ZEP, puisqu'ici on est cinq pour surveiller deux cent quarante gamins. À *** [*ville sur le littoral atlantique*] l'AED était tout seul pour en surveiller cinq cents, donc forcément, enfin je veux dire... plein de choses qu'on ne voit pas. Ici je pense qu'il y a peu de choses qu'on ne voit pas, enfin vraiment pas beaucoup quoi. Mais par contre en classe c'est quand même très compliqué. Faut gérer l'hétérogénéité, faut gérer des gamins qui sont dans des conditions d'apprentissage euh... (*elle reformule*), enfin qui sont pas du tout dedans, enfin... Et ça, on a beau faire ce qu'on veut, euh je veux dire on... on n'y arrive pas encore. Après euh, y'a un double discours hein... Y'a deux/trois collègues ici qui vont dire que c'est génial, que c'est la réussite, etcetera. Moi je vois qu'on fait encore que soixante pourcents de réussite au brevet des collèges. Y'a un effet de cohorte, y'a un effet de pourcentage qui fait que nous on a tellement peu d'élèves qu'un pourcentage... (*elle reformule*), enfin un pourcent au brevet pour nous c'est... enfin un élève fait deux à trois pourcents, mais donc voilà, mais il n'empêche que quand on... (*elle part sur une autre idée*). On a quand même des classes où c'est un... où c'est vraiment le bazar. Après on a quelques collègues hein qui s'en sortent très bien, qui ont des classes très calmes, très tranquilles. Mais c'est vrai que je pense qu'on est sur d'autres normes aussi. Après c'est aussi le danger pour moi des gens qui travaillent trop

longtemps en REP+, et ça moi je l'ai vu quand j'étais à Chelles en... en travaillant six ans de suite dans un sensible à l'époque, c'est que le curseur se déplace. Inconsciemment le curseur se déplace, c'est-à-dire qu'on tolère des choses qu'on ne tolérerait pas ailleurs. Donc c'est vrai que du coup euh quand certains collègues disent que non c'est pas le bazar en classe, si. Dans l'absolu, par rapport à d'autres normes, c'est pas un climat euh extrêmement serein pour les élèves, voilà. Mais le curseur se déplace ! Moi par exemple je sais qu'au bout de six ans de sensible euh j'acceptais des choses que je n'acceptais plus au bout de quinze jours à *** [ville sur le littoral atlantique] par exemple parce que du coup on était revenu sur un curseur normal. Moi je sais que le jour où je me suis dit « faut que je quitte le sensible parce qu'il y a un truc qui va plus » ... J'avais eu un accrochage avec un élève qui m'avait traité de « salope », et du coup, c'était en LEP ça, et du coup je dis à ma collègue oh la la bah je dis « non ça va c'est pas trop grave, il m'a JUSTE traité de salope ». Et ben elle me dit « non mais si, ça c'est très grave », parce que pour moi il m'a juste traité de salope au sens où je ne me suis pas fait... (elle reformule), j'ai pas pris de coups, ce qui était arrivé plusieurs fois au... à Chelles, au lycée pro, que des adultes se prennent des coups, qu'un de ses élèves les bouscule ou autre donc ça... Moi je lui dis « oh bah... enfin c'est un petit incident je me suis juste fait traiter de salope », et euh la collègue me dit « mais enfin c'est pas... », donc euh c'était pas une collègue de mon lycée hein, c'était une copine qui bossait ailleurs. Elle me dit « mais attends tu te rends pas compte ! ». Et effectivement je pense qu'au bout de six mois à *** [ville sur le littoral atlantique] je me serais fait traitée de salope mais je demandais un conseil de discipline.

S : Et justement je voulais te demander les différences avec les autres établissements dans lesquels tu as travaillé ?

CPE : Voilà. Donc euh... alors Villeparisis, alors c'est ancien, Villeparisis c'était un collège euh comme ici sans la mixité mais qui n'était pas classé ZEP mais c'était un collège voilà de... de zone de Créteil, enfin semi-pavillonnaire et cité, mais je veux dire y'avait tellement d'établissements classés dans le quatre-vingt-treize que du coup y'en a d'autres qui ne l'étaient pas sans... sans raisons objectives. Villeparisis aurait pu être classé hein. C'était un... (elle ne termine pas sa phrase). Après le lycée professionnel de Chelles alors là c'était très compliqué. C'était une cité scolaire classée sensible à l'époque, et c'était une cité scolaire de trois mille élèves, donc deux mille lycée... (elle rectifie), enfin mille huit cents en lycée général, mille deux cents en lycée professionnel, avec un énorme campus de quatre cents mètres sur quatre cents mètres, une entrée là (elle schématise avec ses mains sur la table), le lycée général ici, un petit chemin, et le lycée professionnel. Et c'était euh pff... une zone de... d'insécurité totale en fait. Alors pas pour nous non, mais euh... y'avait aucun contrôle. Les élèves du lycée pro, enfin du lycée général, on les connaissait pas. Les élèves du lycée pro, ceux du... les gens du lycée général ne les connaissaient pas. Ils pouvaient accéder... (elle reformule), c'était des bâtiments disposés comme ça quoi, donc euh... Avec une cantine, un réfectoire commun. Donc je veux dire... dans un immense parc insurveillable donc on avait... enfin je retrouvais des seringues, y'avait un trafic de folie, dans un contexte en plus un peu tendu à l'époque, euh de banlieue un peu tendue. Donc du coup je me rappelle les flics venaient arrêter les élèves au collège, y'avait une convention qui avait été signée, au lycée (elle rectifie), avec l'éducation nationale. Je me rappelle la première fois où ils sont venus quand je venais d'arriver moi, euh ils ont garé leur bagnole au milieu de la cour, la bagnole au bout de dix minutes y'avait les quatre pneus crevés et toutes les portières rayées parce que t'avais cinq cents gamins autour qui faisaient écran (elle sourit). C'était euh... surréaliste ! Puis l'année où je suis partie, enfin l'année d'avant que je sois partie, euh donc j'ai fait un an comme ça, ils ont enfin fait en sorte de séparer les deux

établissements. C'est-à-dire qu'ils ont mis une grille énorme entre les deux, et on a eu notre propre entrée de l'autre côté. Donc au moins on avait nos mille deux cents élèves, avec notre portail, etcetera, et du coup on n'avait plus qu'une partie du parc. Euh... pour, voilà, la grosse blague c'était quand même que l'énorme saule pleureur qui était planté devant le bureau du proviseur du lycée général était appelé « l'arbre à shit » quand même (*elle rigole*), et que les gamins dealaient sous le saule pleureur, c'était surréaliste ! (*elle rigole*). Donc c'était insurveillable, c'était...

S : Ah ouais j'imagine même pas l'ampleur !

CPE : Ah nan c'est insurveillable parce que de toute façon c'est deux établissements dans le même parc, en étant... (*elle reformule*), qui sont complètement séparés l'un de l'autre c'est-à-dire qui y'avait quatre CPE dans l'autre, trois... enfin quatre chez nous, on était huit en tout, mais... deux chefs d'établissements, deux adjoints, enfin... donc on ne connaissait pas les autres élèves, donc la seule chose... (*elle part sur autre chose*), et puis moi déjà je ne connaissais pas tous mes élèves. C'est-à-dire que nous... moi j'avais l'indu... (*elle rectifie*), le tertiaire donc je connaissais mes élèves du tertiaire, mes dix-huit classes, mais je ne connaissais pas les seize classes de la collègue enfin... Donc des fois on voyait qu'un gamin faisait une connerie on n'était incapable de dire si c'était un de nos élèves ou un du lycée général. Donc c'était euh... bon, c'était... je me dis faut être jeune pour bosser dans ces trucs là parce que franchement, euh... après moi je me rappelle hein que mon chef d'établissement m'avait dit euh « de toute façon vous passez ici vous pourrez tout faire après ». Effectivement. Après je veux dire quand t'es passée ou quand t'étais passée dans ce type de bahut tu pouvais tout faire après quoi. Moi je me rappelle par exemple mon bureau, en plus moi j'étais la seule CPE au rez-de-chaussée ce qui était un peu vache de la part des collègues, j'étais arrivée en dernier, mais y'en avait une qui était au deuxième étage, tranquille voilà, euh enfin après R ma copine était aux ateliers donc elle s'était pas mieux elle était au fond, dans le fond de la cour dans des trucs où les profs d'ateliers de l'époque hein qui étaient des gars plutôt euh... un peu misogynes, avaient décrété qu'il était hors de question que la CPE rentre aux ateliers parce qu'une nana n'avait rien à faire dans un atelier. Donc elle elle avait d'autres problématiques avec aussi certains profs. Mais moi j'avais toute seule la cour donc euh... le grand couloir, il n'y avait pas de hall y'avait un grand couloir qui passait devant mon bureau, les toilettes, qui étaient dans ce couloir, et la salle de travail autonome. Le chef d'établissement tenait à ce qu'il y ait une salle de travail autonome, c'était la salle de deal en fait, ils dealaient là dedans (*elle sourit*). Et moi je me rappelle euh le midi souvent j'étais toute seule parce que fallait qu'il y ait un bureau de CPE qui reste ouvert mais je trouvais que c'était souvent le mien, sur le midi-deux, donc y'avait une autre collègue des fois qui me relayait, mais du coup c'était ce bureau là parce qu'il était le plus central qui était ouvert, donc y'avait forcément une des CPE qui était euh... comme y'avait cours en continu y'avait forcément une des CPE qui était d'astreinte en fait euh sur le temps du midi. Et moi je me rappelle d'une fois c'était moi, y'a eu un mouvement dans la fameuse salle de shit donc du coup j'y suis allée et d'un coup je me suis retrouvée face à une bagarre générale, y'a un gamin qui m'a dit justement « oh poussez-vous madame vous allez vous faire mal » hop qui m'a mis contre le mur, et ça se castagnait de tous les côtés. Tout prenait des proportions pas possibles, puis à l'époque le lycée pro... euh maintenant ça a changé le lycée professionnel parce que les élèves ne redoublent plus, etcetera, donc un lycée pro les élèves ont le même âge qu'un lycée général. À l'époque on allait en lycée pro après un ou deux ans de retard, donc euh moi mes élèves ils avaient... et puis c'était quatre ans de... le BEP c'était deux ans, le bac pro c'était deux ans, donc c'était très fréquent qu'un bac pro sorte à vingt voire vingt-et-un ans. On

avait à faire à des jeunes adultes, donc les gars qui se battaient je veux dire c'était pas des gamins qui faisaient encore un mètre cinquante, enfin voilà. Donc non c'était assez costaud mais j'ai adoré bosser là-bas. C'était vraiment... et puis c'était... y'avait une ambiance... du coup bah on se serrait les coudes, enfin c'était euh, c'était chouette. Et puis après beh du coup on a demandé notre mutation euh dans l'ouest et là j'ai atterri à *** [ville sur le littoral atlantique], c'était nettement moins chouette puisque c'était pas du tout mon truc en fait.

S : Parce que c'était isolé ?

CPE : Bah c'était isolé, euh pff tout était compliqué, à *** [ville sur le littoral atlantique] y'a pas de relais, y'a pas de réseau alors... bon la mairie de *** met énormément de moyens en place, les collègues n'ont pas bougé depuis quinze ans donc dès qu'on veut faire un truc y'a quelqu'un qui vous dit « ah ouais ouais on l'a déjà fait, on a essayé ça a pas marché ». Euh y'a... voilà... Les réformes ils considéraient que... *** c'était le dernier village gaulois donc y'avait pas de conseil pédagogique, y'avait pas de PPRE, y'avait les PAI... (elle ne termine pas), enfin tout était compliqué ! Puis après c'était une situation très compliquée puisque y'avait un gros conflit entre les profs et la principale qui a duré presque deux ans, et moi je suis partie en juin, donc là j'ai passé deux ans à arrondir les angles, enfin ça a été très compliqué. Et j'ai eu ma mut', là où j'ai dit que de toute façon... j'avais dit à mon mari que je me débrouillerai, que je préférais être vendeuse mais que je ne... je referais pas une année comme ça à ***, et j'ai eu ma mutation cette année là. Et l'année d'après bah ça a dégénéré, la chef d'établissement était déplacée au mois de décembre, enfin bon c'était une situation extrêmement tendue. Mais quand on parle de *** [ville sur le littoral atlantique] même avec... (elle reformule), j'ai évoqué avec mon IPR que j'étais à ***, il m'a dit « oh la la », bah voilà c'est... C'est un établissement très compliqué ***.

S : D'accord. Bah on va revenir au collège Y alors ! (je souris)

CPE : Voilà (elle sourit). Et après ici... et ici voilà, je sais que c'est intense mais euh y'a un rôle de vie scolaire qu'est assez euh... (elle rectifie), bah qui était assez... La vie scolaire était très bien intégrée aux enseignants, etcetera, enfin voilà. Là, cette année, mais ça fera partie du bilan de l'AP, je trouve qu'entre du coup le prof principal et le fameux référent AP... moi en tant que CPE je fais plus de disciplinaire que d'éducatif. Je trouve que y'a tellement d'interlocuteurs que au final on... y'a trop d'interlocuteurs donc je veux dire euh quand t'as beaucoup d'interlocuteurs au bout d'un moment bah tu vas à l'essentiel quoi. Et du coup c'est vrai que bah je vois euh l'infirmière, l'assistante sociale, la COP, ont exactement le même sentiment que moi, c'est-à-dire que la COP on va faire appel pour l'orientation, l'infirmière quand y'a un malade, l'AS pour une situation particulière, moi pour un problème de discipline, mais on n'est plus dans ce suivi global d'élèves qu'on avait avant, donc ça faudra re... (elle reformule), qu'on en rediscute parce que c'est vrai que c'est un peu compliqué. Après y'a aussi le fait que moi j'ai plein de boulot hors... enfin du fait qu'il n'y ait pas d'adjoint, je gère quand même des choses qui sont pas forcément de mon fait, qui sont... voilà qui sont pas de mon rôle à moi hein. Genre l'organisation des portes ouvertes normalement ça devrait être à un adjoint de le faire, enfin voilà. Moi je devrais dire « la vie scolaire fera ça » et puis c'est tout. Euh y'a plein de choses comme ça, et du coup ça fait aussi que moi-même, à un moment, je vais pas forcément à la pêche aux collègues en disant euh... « bah faudrait qu'on fasse le point sur tel élève, tel élève, tel élève » parce que matériellement j'ai pas le temps non plus. Donc du coup si personne prend l'habitude de solliciter les autres bah les gens ne se sollicitent plus. Là les

entretiens référents ça... pour le coup j'ai trouvé ça pas mal, enfin j'en ai fait quatre puisqu'après j'ai été malade, mais parce que ça m'obligeait à refaire ça en fait. Voilà donc moi je veux plutôt... (*elle reformule*), je vais les faire quand même, même après les conseils de classes, mais pour faire un bilan à mi-parcours des... de suivi d'élèves en fait, tout bêtement.

S : Et je voulais savoir comment au collège Y vous, enfin toi et les autres, prenez en compte le contexte et l'environnement, le quartier, le contexte social des familles... ?

CPE : Alors le con... (*elle ne termine pas*), tout dépend ce qu'on appelle prendre en compte. Le contexte social on le prend en compte, enfin c'est-à-dire qu'on sait qu'on a des familles par exemple en termes de gestion d'élèves, je vais procéder plus par téléphone que par courrier, je vais aller faire appel à M si j'ai un problème de langue pour traduire, on traite beaucoup avec les grands frères / grandes sœurs, ce qu'on ne fait pas ailleurs. Normalement c'est les parents et puis c'est pas les grands frères / grandes sœurs. Enfin voilà y'a des petites choses comme ça. Après euh... Je... (*elle cherche ses mots*), voilà y'a beaucoup de choses qu'on fait qu'on ne ferait pas ailleurs, genre on va rappeler les papiers, on va faire beaucoup de démarches à leur place par exemple. On va prendre l'habitude... (*elle ne termine pas*), c'est vrai que des fois ils sont un peu perdus au lycée hein ça leur rend pas forcément service mais... on mâche un peu tout. On a quand même une grande tolérance sur tout ce qui est papiers administratifs, inscriptions, euh tout ça. Euh après ben on essaye de mettre en place de l'aide aux devoirs ou de les aider au maximum ici parce qu'on sait que beaucoup ne seront pas forcément aidés ailleurs. Euh le lien avec le quartier ben là on va essayer de le faire avec l'aide aux devoirs, on va essayer de faire en sorte que l'aide aux devoirs ça soit un peu synchrone avec ce qu'on propose nous parce qu'il y a beaucoup d'enfants qui vont à la maison des *** [*maison de quartier*] pour faire l'aide aux devoirs. Euh on prend en compte le quartier au sens où on bénéficie du médiateur, qui est un dispositif REP. On est en réseau donc on essaie de se... d'être euh coordonnés avec les instits du secteur sur les exigences, sur l'arrivée au collège, sur euh... voilà. Enfin j'allais dire on prend l'élève en compte dans son ensemble. Après ce qui faut c'est... (*elle reformule*), on n'est pas un collège de quartier et c'est ça qui est plus compliqué pour nous. La mixité finalement c'est plus compliqué, parce que y'a ce quartier là, mais y'a aussi les autres quartiers. Moi je vois les problématiques des gamins qui sont issus de *** ou de *** [*écoles primaires de centre-ville*] ce ne sont pas du tout les mêmes que celles de *** [*nom du quartier*]. Euh... c'est ce que disait Monsieur *** [*le principal*] aussi c'est que la mixité ça a été... tout le monde disait c'est une bouffée d'oxygène, c'est sûr que ça fait du bien d'avoir des gamins qui roulent hein, mais en même temps c'est plus compliqué aussi, parce qu'avant y'avait un collège de REP avec un dispositif de REP, euh des cours de REP, enfin voilà je dis... j'exagère, alors que là nous maintenant on doit quand même faire... (*elle reformule*), les gamins des parents... enfin les parents plutôt des gamins euh voilà des très bons élèves, qui veulent faire des études, etcetera, enfin je veux dire euh... faut aussi répondre à leur demande. Donc nous on a une réponse à donner à différents quartiers. Plus qu'une problématique de quartier, on a des problématiques de différents quartiers. Pour certains élèves nos problématiques sont les mêmes qu'à *** [*lycée de renom de centre-ville*] ou euh... voilà. C'est-à-dire qu'on a des parents qui sont exigeants, qui sont ceci, qui sont cela. Après on a quand même des parents qui ont quand même fait le choix de venir ici, donc qui comprennent un peu, qui connaissent la logique, mais qui de ce fait sont encore plus exigeants parce que faut pas pousser quand même, on a bien voulu que nos gamins ils viennent dans ce collège. C'est des fois un peu ça. On a quelques parents qui ont de grosses exigences parce que c'est un peu du genre ben on a joué le jeu, donc maintenant euh...

S : Oui je vois. Et c'est quoi les problématiques de quartier dont tu me parlais ?

CPE : Ben *** [*nom du quartier*] y'a une grande délinquance hein, enfin y'a quand même pas mal de délinquance. Y'a des gamins qui traînent, y'a plein de trafics de shit. Euh on a soit les parents qui retiennent leurs gamins chez eux, c'est-à-dire que le même il va au foot, au collège et ça s'arrête là ; soit les gamins qui zonent en bas, donc quand ils zonent en bas bah M.F par exemple. C'est un gamin qui est guetteur, clairement, l'année dernière il s'est fait péter la gueule par des dealers parce que y'a de la drogue qui avait disparu dans la cage d'escalier. Euh il a été hyper amoché, bah c'est parce que ce gamin là euh il guette, donc quand il guette bah il doit se faire je sais pas peut-être cinq cents euros par semaine, donc forcément. À douze ans il gagne deux milles euros par mois les mauvais mois... Va leur expliquer qu'il faut bosser à l'école quoi. C'est tout.

S : C'est très compliqué oui. Et tu me parlais aussi de réseau tout à l'heure, c'est quoi le projet de réseau ici grosso modo ?

CPE : Alors le projet bah en fait je... je l'ai pas en tête... je sais plus, je te l'avais pas donné ? J'avais dû te l'envoyer dans les documents euh...

S : Ah peut-être oui, faudra que je re-regarde alors !

CPE : Tu jetteras un œil. Non le projet de réseau en fait c'est qu'on est euh... C'est une émanation du projet d'établissement hein. C'est faire en sorte coopération, bienveillance ; faire en sorte de travailler dès tout petit, on se rend compte que les codes sociaux se travaillent dès tout petit. Donc voilà c'est donner euh sur l'ensemble du réseau quand on parle de cohérence, c'est-à-dire que quand les élèves arrivent au collège, se soit pas le grand écart entre les exigences de l'école et des exigences du collège qui n'ont rien à voir. Donc ça veut dire qu'il faut se mettre d'accord, travailler avec les mêmes partenaires euh de quartier, définir les problématiques communes. Par exemple ça va être euh... l'acquisition des codes sociaux, le harcèlement, enfin voilà. Je donne des exemples comme ça mais... qui vont être travaillés à différents niveaux depuis tout petit en fait, pour qu'il y ait vraiment une compensation aussi du... des failles euh... bah du fait que les parents peuvent pas du tout euh pousser leurs gamins ici donc c'est à nous de nous coordonner de façon à ce que le maximum soit fait sur l'établissement.

S : Et quand on parlait de contexte, d'environnement, de quartier, quelles conséquences dans les relations avec les familles justement ?

CPE : Alors nous on n'est pas dans le quartier, ça c'est une grosse chance. On n'est hors du quartier. Nous on est à ***, quartier neuf, etcetera. Je pense qu'il y a beaucoup moins de soucis que quand je travaillais dans un établissement qui était implanté dans le quartier parce que... bah parce que le quartier euh les parents ils sont chez eux hein donc ils déboulent comme ça, etcetera. Ici il y a quand même un... enfin voilà c'est... on n'est plus dans *** [*nom du quartier voisin*]. Donc du coup je dirais qu'on a beaucoup de problématiques qui restent à la porte en fait. On n'est pas du tout euh... voilà quand ça rentre dans le collège comme là I, J et K [*élèves de troisième*] c'est relativement rare. Euh on avait quand même réussi jusqu'à maintenant à réinstaurer un système que voilà, le collège c'est à part, les codes du quartier ne rentrent pas dans l'établissement. Et moi je trouve qu'on y arrive, bon avec des hauts et des bas, mais on y arrive un peu quand même dans l'ensemble. Globalement ouais.

S : Et je voulais savoir si vous aviez ici au collège une politique d'accueil particulière des familles à la rentrée ?

CPE : Euh... oui enfin on fait... enfin particulière euh je sais pas. En fait nous je sais que toutes les familles sont reçues individuellement pour les inscriptions par la secrétaire, qui après oriente en fonction des problématiques qu'elle détecte. Ensuite bah y'a le jour de la rentrée les parents peuvent venir, le chef d'établissement les reçoit. Euh y'a un discours de rentrée, on leur fait visiter l'établissement si ils le souhaitent. Enfin voilà on essaye... (*elle reformule*), le truc c'est de ne pas... leur faire peur. L'école... l'école aux parents se fait dans le collège, qui draine souvent des enfants de parents arrivant qui peuvent être des enfants... (*elle rectifie*), des parents qui ne sont pas scolarisés... les enfants ne sont pas encore forcément scolarisés au collège, mais voilà c'est... ça se fait au collège. L'idée c'est aussi de... d'en faire un élément important du quartier, voilà. Donc euh... donc après voilà l'idée c'est de faire attention de... quand on reçoit les parents, bah de se mettre à leur niveau. Si ce qu'on a fait y'a deux ans c'est une salle d'accueil parents, pour éviter justement euh la notion de bureau, etcetera. Euh donc pour certains les profs peuvent recevoir les parents dans la salle d'accueil. C'est une table basse avec des petits fauteuils bas tout ça, pour mettre en confiance et puis pour éviter ce côté, parce qu'on a beaucoup de parents qui ont quand même un... un passé lourd avec l'école, donc voilà pour éviter euh... pour que ce soit plus convivial.

S : Du coup tu as répondu à une question que je voulais te poser ! Je voulais te demander si justement vous aviez créé des lieux ou des espaces d'échanges et de dialogue spécifiques ?

CPE : Voilà, on a la salle d'accueil familles qui est à côté du secrétariat en fait.

S : D'accord. Tu as répondu aussi un peu à une autre de mes questions qui était de savoir si vous aviez des dispositifs ou des outils à votre disposition pour intégrer les parents comme l'école ouverte, la semaine des parents à l'école, des choses comme ça... (*elle me coupe avant que je ne finisse*).

CPE : Ouais beh l'école ouverte voilà, c'est l'école aux parents, euh... qu'est-ce qui y'a encore... beh on a quand même des... ouais non si c'est l'école aux parents qui s'est mise en place cette année.

S : Et ça consiste en quoi exactement ?

CPE : Et ben c'est les parents... en fait c'est une instit euh formée pour le français langue seconde qui reçoit les parents. Alors c'est surtout les mamans qui sont arrivées y'a pas longtemps et qui habitent dans le quartier, qui ont des enfants scolarisés à l'école, pour leur apprendre le français en fait, à partir d'outils très concrets, le carnet de correspondance, enfin voilà. Aller à l'école c'est pour développer la relation... enfin qu'elles puissent être en relation avec euh... entre autres avec l'école.

S : D'accord. Donc y'a plus de mères que de pères qui viennent ?

CPE : Ah y'a un papa. Il me semble qu'il y en a qu'un. Parce que bah souvent les mamans ne travaillent pas, les papas travaillent. Et c'est adapté sur les écoles... (*elle reformule*), sur les horaires. Souvent c'est des mamans qui ont des enfants en maternelle donc c'est adapté sur les horaires de classe en fait, de façon à ce que les mamans puissent avoir leurs enfants avant / après, que ce ne soit pas bloquant. Ça ne peut pas être le soir à cinq heures par exemple, donc

souvent c'est quatorze – seize je crois, un truc comme ça, voilà, ou quatorze – quinze quarante-cinq, je sais plus mais euh...

S : Et est-ce que tu as déjà subi des comportements agressifs de la part des parents ?

CPE : Ah oui !

S : Ici ?

CPE : Ah ouais. La première année à l'issue d'un conseil de discipline, je me suis faite insultée par un père d'élève qu'allait me taper dessus avec sa canne. Ouais... Et donc l'assistante sociale est intervenue elle a failli s'en manger une aussi... enfin un papa très... très violent. Après euh... c'est arrivé quand... j'ai eu deux fois des mamans qui arrivent très très très très très énervées, bon... Maintenant ils me connaissent donc c'est moins euh... L'année où je suis arrivée ça a été très dure parce que c'est un peu comme les gamins hein... C'est-à-dire que nouveau chef d'établissement, nouvelle CPE, donc faut recréer le lien de confiance, etcetera. La fonction ne fait pas tout et loin de là, c'est-à-dire que c'est pas parce que... enfin voilà la CPE qui a remplacé le CPE euh... ça suffit pas quoi. Donc là c'est y est maintenant c'est ma quatrième année, y'a beaucoup de parents pour lesquels j'ai déjà eu les... (*elle ne termine pas*), euh voilà et puis je pense que du coup madame M c'est la CPE du collègue et du coup... (*elle ne termine pas*), et puis les parents parlent entre eux aussi donc euh non là maintenant je n'ai plus de soucis particuliers. J'ai eu un souci l'année dernière avec un papa, mais euh qui avait un souci avec toutes les femmes de l'établissement hein, qui a refusé de me serrer la main, refuser de me dire bonjour, qui a refusé de me parler lors des entretiens. Mais il a fait pareil avec la prof principale, enfin voilà.

S : Oui c'était pas spécifique à toi.

CPE : Non, après... non non y'a pas eu de... Après je veux dire euh les parents énervés on en a quand même beaucoup parce que c'est les codes... enfin les codes... leurs codes ne sont pas les mêmes. Moi je peux être extrêmement fâchée après le... l'instit ou un prof de mon enfant, je vais quand même garder euh une certaine réserve, mais c'est les codes sociaux ça.

S : Oui c'est variable selon les milieux.

CPE : Voilà. Après c'est des gens qui montent très vite mais qui redescendent aussi vite hein. Ah oui non c'est pas... Là je me suis jamais sentie en insécurité ici hein.

S : C'est l'essentiel ! Et du coup j'ai cru comprendre que la communication c'était pas toujours très facile... (*elle me coupe avant que je ne termine ma question*)

CPE : Ici ? Ah non c'est très compliqué. La comm' c'est compliqué parce que je pense que c'est pas trop le truc du chef, qui y'a pas d'adjoint, que sa secrétaire est pas au top là-dessus, bon ça... quand tu rédigeras faut pas que ça apparaisse (*elle rigole*). Euh mais du coup c'est qu'on a un cumul de petites choses qui font que... qu'on est... ça va pas. Tu vois là moi par exemple la...

S : (*Je l'interromps pour bien lui préciser que je parle de la communication envers les familles*)

CPE : Oui nan mais ça joue, ça joue. Là par exemple tu vois y'a une sortie scolaire, j'étais absente depuis lundi. Visiblement le dossier de sortie scolaire a été mis lundi dans mon casier

par la secrétaire qui n'a pas percuté que j'étais en arrêt jusqu'à jeudi. La sortie avait lieu ce matin, donc les AED n'étaient pas au courant, du coup les familles ont été rappelées à la dernière minute, enfin... Voilà y'a plein de petites choses comme ça qui font que... (*elle ne termine pas*), donc là je leur ai dit bah surtout quand je suis pas là vous allez prendre mon courrier dans mon casier machin euh, mais, non y'a plein de choses... Par exemple moi je considère que... enfin je vois, en plus je compare avec les collègues de mes enfants hein c'est tout bête, mais euh tout est euh... tout est... enfin... moi il ne se passe pas un truc au collège sans que j'en sois informée. Enfin *** [*sa fille*] ne participera jamais à un truc dont je ne suis pas informée. Euh ici euh... y'a plein de choses pour lesquelles c'est tellement fait à l'arrache que les parents ont pas le temps d'avoir l'info. La réunion parents – profs y'a plein de parents qui n'ont pas eu le... le papier, donc qui n'étaient pas contents parce que ils n'ont pas été euh... ils n'ont pas été informés qu'il y avait une réunion parents – profs parce que ça a été fait quatre jours avant par les profs principaux, que les profs principaux y'en a un qui était malade, euh y'en a qui n'avait pas les classes, enfin bon...

S : C'est compliqué...

CPE : Ouais c'est très compliqué, et je trouve qu'on ne s'améliore pas... Et après y'a un outil pour ça qui est génial c'est E-Lyco qui ferait gagné beaucoup de temps à beaucoup de monde hein, mais sauf qu'E-Lyco on se dit « ah les parents l'utilisent pas, les élèves l'utilisent pas », euh là ça va changer avec A [*la documentaliste*] parce que... (*elle ne termine pas*), mais moi je... ça fait deux ans que je dis : mais faudrait faire un soir ou un jour de réunions parents – profs, ou un jour de... le jour de l'accueil des parents de sixième, une formation sur E-Lyco. Là S qui est venue avant les vacances remplacer I [*la secrétaire*], elle dit à monsieur *** [*le principal*] « mais en fait les parents n'ont jamais eu leurs codes » ... beh voilà ! Non mais c'est tout. Donc il veut pas accabler l'ancien collègue qui s'en occupait et tout ça mais... Donc là-dessus, enfin je veux dire euh voilà on pourrait en plus résoudre une grande partie avec E-Lyco, mais c'est pas non plus uti... (*elle ne termine pas son mot*), enfin c'est pas employé non plus.

S : Effectivement c'est dommage que ça ne soit pas mis en place... Et quelles sont selon toi les entraves qui freinent la communication avec les parents justement ? On en a déjà cité quelques une mais...

CPE : Ici c'est notre manque d'organisation, le fait qu'on anticipe pas assez. Après ça... pour la transmission de l'info. Pour moi y'a deux choses que je distingue. Y'a le fait que nous on pêche sur la transmission de l'info, je parle même pas de la réception par les parents. Donc nous déjà on pêche sur la transmission parce que... parce que par exemple quand on donne un document, moi j'ai demandé à faire une page dans le carnet qui s'appelle « transmission de documents », et y'a juste une date à mettre, une signature à avoir. Les collègues n'assurent pas le suivi, ici la communica... (*elle ne termine pas son mot*), enfin... tout ce qui est transmis, etcetera, signature des mots, contrôle du carnet de correspondance, qui est quand même l'outil essentiel, euh... y'a très peu de collègues qui assurent le suivi. Normalement chacun devrait assurer le suivi de ce qu'il fait quoi, et c'est pas le cas. Moi c'est la vie sco qui récupère les carnets, tout ça, qui vérifie, qui met des mots, mais euh y'a très peu de suivi. Euh moi quand des collègues me disent « oui ça fait cinq fois qu'il ne fait pas signer un mot », bah si ça fait cinq fois qu'il ne fait pas signé un mot bah au bout d'un moment tu prends ton téléphone et t'appelles les parents, enfin... Parce que si tu le fais pas, beh je veux dire le gamin pourquoi est-ce qu'il ferait signer puisque y'a... (*elle reformule*), qu'il fasse signer ou pas il ne se passe

rien. Donc euh voilà y'a ça. Euh le fait par exemple sur les... quand on distribue des papiers importants il faudrait que ce soit marqué dans le carnet de correspondance, tel papier distribué...

[Nous sommes interrompues une minute par une AED car plusieurs élèves sont exclus de cours]

CPE : Euh du coup on en était où ?

S : Je te parlais des entraves à la communication, aussi au niveau linguistique enfin voilà...

CPE : Ah oui et beh c'est ça, ce que je veux dire c'est qu'il y a deux choses, c'est qu'il y a la transmission de l'info sur lesquels nous on n'est pas au top, mais y'a après le fait aussi qu'on a une partie des parents qui ne... qui ne... (*elle cherche ses mots*), qui ne lit pas le français par exemple. Maintenant, pour avoir travaillé auparavant dans d'autres quartiers, on sait que les parents... (*elle reformule*), certains trouveront toujours une solution pour se faire lire le carnet par la voisine, etcetera. Donc ici ce qui est très compliqué c'est qu'on a à la fois des parents issus de la mixité qui attendent un carnet comme moi j'attends, c'est-à-dire que des choses soient cadrées, transmises, etcetera ; des parents qui de toute façon pour certains euh... suivent pas, ne peuvent pas suivre ; des parents qui n'ont pas forcément les moyens de suivre mais suivent un peu quand même, et faut arriver à faire cohabiter tout ça, et c'est là-dessus qu'on n'est pas bon parce qu'au final on ne satisfait personne.

[Nous sommes à nouveau interrompues par un appel téléphonique]

S : Euh du coup, est-ce que tu rencontres souvent les parents ?

CPE : Oui, ouais je les rencontre assez souvent euh de façon euh pff formelle ou moins formelle hein, c'est-à-dire que c'est vrai que soit je les appelle pour convenir d'un rendez-vous, soit j'en profite pour les toper quand ils viennent... ils viennent assez souvent les parents ici donner des papiers, des machins comme ça. Et euh je fais beaucoup d'entretiens par téléphone aussi.

S : D'accord. Et tu les rencontres dans ton bureau quand ils viennent ?

CPE : Moi dans mon bureau ouais. Oui parce que moi j'ai cette table là ouais [*une table ronde où nous faisons d'ailleurs l'entretien*], donc du coup qui permet de rencontrer...

S : C'est un peu plus convivial oui. Et quelles sont en générale les raisons des échanges ?

CPE : Oh beh très souvent c'est soit de l'absentéisme, soit de l'indiscipline, soit du mal-être, voilà. C'est les trois raisons principales.

S : Il y a beaucoup de mal-être chez les élèves ?

CPE : On en a quelques uns, par exemple y'a pas longtemps j'ai rencontré la maman de J parce que J n'était pas bien, parce qu'en fait elle s'était fâchée avec M. J'ai rencontré la maman de N, j'ai rencontré la maman de S. Euh S c'est du... (*elle reformule*), elle est casse-pieds mais c'est aussi quand même beaucoup de mal-être chez S, voilà. Donc euh c'est quand même... beaucoup de problèmes de comportement viennent à la base quand même, pour la maman de W par exemple c'est pareil, les *** je pense que leur maman est tarée (*elle le chuchote*), et que voilà le papa est parti, enfin c'est... ils sont dans un... c'est très insécurisant pour eux.

S : Oui je vois. Et est-ce que tu constates des différences dans les relations aux parents selon la classe de l'élève ou c'est pareil ?

CPE : Bah pff... c'est-à-dire que les parents de sixième sont souvent plus sur des choses de... (elle reformule), je les vois plus sur des trucs euh... ils sont un peu inquiets parce que ils ne connaissent pas trop l'établissement, parce qu'ils nous connaissent pas, etcetera. Les parents de troisième y'en a certains quand même je les connais depuis quatre ans donc je pense que... (*elle part sur autre chose*). Les parents de troisième si je leur dis souvent « non mais je vous assure, ça se passe bien », euh ils vont le croire, enfin voilà, je pense que ma parole suffit. En sixième c'est vrai que pas forcément parce que ils ne me connaissent pas. Après euh en troisième on est plus aussi sur des inquiétudes sur des consommations, de l'orientation ou des choses comme ça. Les entretiens... enfin on ne voit pas les parents pour la même chose en fait globalement.

S : Oui c'est ça les problématiques sont différentes.

CPE : Et puis avec des parents qui eux-mêmes ont... voilà, des enfants plus grands donc euh... Mais ouais non donc c'est vrai qu'on n'est pas pareil avec un parent de sixième qu'on va être... on va plutôt le rassurer, etcetera, sur... le collège. En troisième c'est pas forcément ça qu'attendent les parents en fait. On les rassure plutôt sur l'avenir de l'enfant, ce qu'il peut faire derrière.

S : Oui. Et à ce propos vous les associez au processus d'orientation ?

CPE : Ah oui, oui oui. Y'a des rencontres de... y'a des rencontres d'orientation euh assez régulières en fait euh avec la COP, avec les... monsieur *** [*le principal*] et les profs principaux font des entretiens d'orientation avec les familles, euh y'en a deux je crois : un pour les premiers euh... un pour les premiers (*elle cherche ses mots*), pour le premier tour, pour les... oh je sais plus comment on appelle ça... c'est pas les préinscriptions mais enfin le... quand tu fais tes vœux voilà, et puis après y'en a un deuxième euh pour les gamins qui n'ont pas été affectés par exemple ou qui, voilà, qui ne savent pas trop... ou sur des réajustements, un gamin qui n'avait pas fait de pré-affectation parce qu'il demandait la seconde générale et puis finalement euh... seconde générale c'est raque hein donc euh voilà. Donc non on essaye quand même... les PP sont très investis sur l'orientation.

S : D'accord. Et globalement quelles attentes tu as vis-à-vis des parents ?

CPE : (*elle réfléchit*) Ben pff l'idée c'est qu'on... chacun à notre niveau on essaye de faire en sorte que les élèves soient armés pour la suite. Donc l'idée bah c'est que... (*elle reformule*), d'aller dans le même sens en fait, c'est ça. C'est que eux nous soutiennent quand on fait des choses et que nous on essaye de... d'aller euh... enfin comment dire... de... soit d'aller dans leur sens, soit de compenser un petit peu quand on sent que les parents sont un peu défaillants. Donc c'est ça aussi.

S : Et est-ce que tu cherches à vraiment créer des liens individuels réguliers avec eux ?

CPE : Avec les parents ?

S : Oui.

CPE : Non pas forcément. Y'a des parents que je connais très bien parce que je les ai vu souvent ou parce que lors d'un entretien ça leur est arrivé d'évoquer des choses qui sont un peu du domaine de l'intime en fait, ça arrive souvent, enfin entre les problèmes de... de violence, de

couple, de machin, de gamins. Donc de fait si tu veux je pense que quand t'as parlé à quelqu'un euh de tes soucis, quand je les recroise dans le hall je ne vais pas faire comme si... enfin quand je dis « t'as parlé » c'est pas moi qui ai parlé des miens hein, c'est eux qui ont parlé des leurs par rapport aux gamins, mais je vais pas non plus aller euh... Moi les parents pleurent beaucoup dans mon bureau par exemple, donc ça après c'est vrai que quand tu les vois, moi déjà je salue tous les parents, c'est-à-dire que quand je crois un parent dans le hall euh... surtout un que j'ai déjà vu, c'est-à-dire que je traverse le hall, je lui demande ce qu'il fait là enfin voilà et puis je lui serre la main tu vois, même si ce n'est pas avec moi qu'il a rendez-vous. Mais euh ça montre aussi aux parents que... que tu l'as reconnu, que tu le connais... que tu... Les parents sont souvent assez contents quand je dis « Ah vous venez pour ***, machin... », ils sont assez étonnés même d'ailleurs qu'on s'en rappelle, donc c'est ce qui leur permet aussi je pense de revenir dans le collège sans trop d'appréhensions finalement pour certains. Mais ça c'est très très important dans ce type d'établissement justement de... de créer un lien de confiance.

S : Oui c'est vrai. Je voulais également te demander si la présence d'un médiateur dans le collège influence les rapports avec les familles ? Les facilite parfois ?

CPE : Alors le médiateur facilite beaucoup les rapports avec les familles parce que c'est quelqu'un qui est... (*elle ne termine pas*), les critères de recrutement c'est qu'il doit avoir trente ans, vivre dans un quartier prioritaire, etcetera, donc si tu veux c'est quelqu'un qui connaît le quartier... Alors après y'a le pour et le contre. On pourrait se dire bah merde, il faut quelqu'un finalement euh... issu du quartier etcetera pour se faire entendre par les gens du quartier, mais c'est... je pense que c'est un... c'est un pont en fait M. C'est ça. C'est que t'as des parents qui de toute façon soit nous on leur fait peur, soit ils n'ont pas confiance, etcetera, et c'est vrai que d'avoir quelqu'un qui euh... qui du coup euh... dans lequel ils se retrouvent d'une certaine façon, ET qui travaille avec nous, ET qui véhicule les mêmes valeurs que nous... C'est vrai que y'a des messages, enfin des fois c'est un peu écœurant, mais ça passe mieux quand c'est M qui les fait que quand c'est nous, donc euh... Parce que, beh parce que je pense que les parents du coup « ah bah oui c'est... si lui il le dit c'est... », voilà. Mais du coup c'est pour ça qu'on arrive bien à bosser ensemble finalement, parce que moi des fois c'est vrai que j'appelle aussi au secours en me disant que... les entretiens où je suis un peu perplexe, c'est bien qu'il remette une couche derrière ou euh... Donc voilà, mais c'est vrai que le médiateur oui fait... (*elle reformule*), permet... en plus M parle arabe, enfin c'est tout con mais c'est vrai que ça permet aussi de dialoguer avec des familles pour lesquelles d'habitude la dialogue est des fois un peu compliqué.

S : Y'a beaucoup de familles qui ne maîtrisent pas le français ici ?

CPE : Ouais, ou les mamans par exemple, qui répondent elles au téléphone mais qui ne vont pas maîtriser le français. Après on a une grosse communauté africaine donc on a aussi ce souci là avec les mamans africaines, un peu moins pour certaines, mais quand même, on a... (*elle ne termine pas*)

[Le téléphone retentit à nouveau, nous sommes donc interrompues deux minutes]

S : Et au niveau de la participation des parents aux instances ?

CPE : Alors, les parents aux instances en fait on a... on est très content parce que pour la première fois cette année on a une maman du quartier, donc la maman de H et C, qui est vraiment une maman de *** [*nom du quartier*]. C'est la première fois. D'habitude c'était des

parents militants, des parents qui n'habitent pas très loin mais y'avait pas de parents... vraiment les parents des gamins du quartier. Donc là c'est la première fois qu'on a une maman qui vient du quartier, donc on se dit que c'est... y'a beaucoup de chose qui vont certainement changer parce que y'aura... (*elle ne termine pas*). Y'a aussi beaucoup d'informel dans les échanges donc on se dit que cette maman là elle va pouvoir discuter avec d'autres mamans, etcetera, donc euh... Donc voilà, donc ça on est content, mais c'est la première fois que ça arrive en fait d'avoir une maman du quartier qui... Et de ne pas avoir que des parents militants, machin (*elle sourit*). Nan nan mais après c'est bien aussi mais du coup c'est vrai que les parents étaient un peu euh... Au CA par exemple on n'avait pas de parents euh... du quartier. Voilà, donc même pour le recrutement tout ça...

S : Oui c'est une bonne chose. Et est-ce que tu penses justement que la participation des parents est un élément essentiel à la vie de l'établissement ?

CPE : Ah oui, oui oui. Après faut pas que ce soit de l'ingérence non plus, c'est un peu... des fois la limite est compliquée hein et des choses... Mais non non... c'est un garde-fou les parents hein. Les parents c'est vraiment euh... enfin voilà c'est normal en tant que parents de... enfin pour nous c'est normal de rendre compte aux parents de ce qu'on fait. Enfin je veux dire ils nous confient leurs gamins donc euh... donc après voilà faut savoir aussi rester un peu... De la part des parents, là pour l'avoir vécu moi en tant que membre d'une fédération de parents d'élèves où je passais mon temps à dire « ah non mais ça c'est pas le rôle des parents... » (*elle sourit*), euh voilà faut... Après ici on a quand même des parents qui sont bien quoi, vraiment.

S : Tu étais dans quelle fédération ?

CPE : Moi avec mes enfants, euh nan moi c'était quand j'étais euh... pour mes enfants. C'était une liste autonome en fait, les parents de l'école *** de *** [*petite commune périphérique*], mais c'est vrai que du coup y'a des parents qui... qui... enfin voilà ce que j'avais dit, faut pas faire de l'ingérence non plus quoi. Moi la façon dont le... y'a un souci en cours parce que l'institut est ceci, là on va pouvoir éventuellement dire « les parents nous ont alerté ». Euh, on considère que l'institut devrait faire plus de poésie en classe, ça c'est pas notre problème quoi... enfin je veux dire euh... Tu vois, enfin voilà. Donc y'a des fois la limite est dure à trouver. Non non ici dans l'ensemble les parents ça fonctionne bien.

S : Et est-ce que tu utilises, et même les autres personnels, le référentiel de l'éducation prioritaire pour mettre en œuvre des choses à destination des familles ?

CPE : Non, franchement ça je l'ai lu au début quand il est sorti. Euh... non j'ai pas... c'est ça c'est ce qui me manque en fait sur ce... C'est ce temps là qui me manque finalement. C'est vraiment euh... euh... voilà d'avoir le temps de lire des trucs, etcetera, pour mettre en place d'autres choses. Enfin ça concrètement j'ai pas forcément le temps de le faire ici, et je le fais un peu à la maison mais pas tout quoi. Et c'est ça... c'est là que je perçois vraiment le manque de temps en fait. C'est que je fais beaucoup de quotidien, mais c'est très compliqué d'arriver à faire euh des choses euh en se servant des outils par exemple.

S : C'est vrai, il faut trouver le temps...

CPE : Ouais le temps, puis faut être... (*elle ne termine pas*), beh je l'ai quelque part, tu vois j'ai tout une... tout un document... tout un cahier, enfin un dossier avec tous les trucs... (*elle me montre du doigt l'emplacement de ce dossier sur le bureau en souriant*)

[Nous sommes de nouveau interrompues par le téléphone]

S : Et je voulais savoir si toi tu avais l'impression que les relations avec les parents avaient changées au cours de ces dernières années ? Si le fossé s'est résorbé ou au contraire creusé ? Si tu as constaté des changements en fait.

CPE : Euh... non. Non ça pour moi c'est... non, j'ai pas l'impression qu'il y ait de...

S : La loi de refondation de l'école n'a rien apporté à ce niveau là ?

CPE : Enfin non... enfin moi je perçois pas de différence... sur euh... Enfin j'vois pas... (*elle reformule*), la loi pour moi n'a pas changé grand chose. Enfin... bah non parce que je pense que dans les établissements où on faisait déjà son maximum pour recevoir les parents, c'était déjà en place. Et euh les autres établissements si tu veux je pense que tu peux faire toutes les lois que tu veux, quand les établissements n'ont pas envie que les parents mettent leur nez dedans euh... ils le font pas, et ils bloquent, et ils coincent, et euh... voilà.

S : D'accord. Une petite dernière question si on a encore le temps, toi sachant que tu as des enfants scolarisés dans d'autres établissements, tu en penses quoi de la relation école – famille en tant que parent justement ?

CPE : Alors, en tant que parent du coup (*elle sourit*), je pense que je suis du coup assez exigeante et que je pointe plein de petits dysfonctionnements qui me... qui me gonfle. Donc après du coup ça me sert moi aussi pour ma pratique parce que y'a beaucoup de choses où je me dis que... moi mon garde-fou c'est de me dire j'aimerais pas en tant que parent euh vivre ça. Euh... je sais que par exemple là au collège de D [*son fils*] les relations étaient assez compliquées parce que moi je considérais que les choses étaient mal faites, et que en même temps je... c'est très compliqué pour moi de sortir de ma peau de CPE pour euh... comment dire... bah j'ai quand même confiance dans le corps de métier dans lequel je travaille et du coup je pense que par rapport à d'autres parents je vois plus de choses mais que par contre j'ose en dire beaucoup moins, tu vois ? (*elle sourit*). Donc je pense que je vois beaucoup beaucoup de choses mais par contre je n'ose pas forcément... je me dis, bon bah quand même euh...

[Le médiateur arrive au bureau de la CPE]

CPE : C'est bon ? De toute façon tu peux toujours me poser des questions si tu as besoin d'autre matière !

S : Oui bien sûr, merci !

[Nous prenons en charge un élève exclu puis filons ensuite rapidement à la concertation qui s'apprête à commencer]

ANNEXE N°3 : Entretien Professeur d'histoire-géographie / professeur principal seconde

Sara : J'ai préparé quelques questions, une petite grille de questions.

Professeur Principale : D'accord, bah je vous suis, je vous écoute (*elle sourit*)

S : Alors tout d'abord, si ce n'est pas indiscret, quel est votre âge ?

PP : Euh j'ai euh... quarante euh huit ! (*elle sourit et rigole*)

S : D'accord ! (*je souris également*) Et vous êtes de quelle origine sociale, enfin de quel milieu vous venez ?

PP : De classe moyenne euh... Mes parents étaient employés... devenus cadre pour ma mère, voilà. Pas cadre supérieur, voilà, employés on va dire euh... (*elle ne termine pas sa phrase*). Je dis souvent que je suis un produit des Trente Glorieuses parce que... (*elle sourit*) mes parents n'étaient pas très diplômés, mon père pas du tout, et en fait ils ont profité euh bah d'un marché de l'emploi porteur, et puis des possibilités de formations, dans le cadre de la formation continue, ce qui ne sera peut-être pas... (*elle sourit*) les caractéristiques des générations suivantes on va dire ! (*elle sourit*)

S : C'est sûr ! Et au niveau de votre parcours professionnel, quels sont vos diplômes ?

PP : J'ai une maîtrise d'histoire, et donc l'équivalent d'un master deux, voilà. Et puis le Capes, voilà.

S : D'accord. Et votre ancienneté dans l'établissement ?

PP : Et bien je suis arrivée en... deux mille un. D'abord euh, donc deux mille un ça fait quinze ans. D'abord, euh, en fait, j'ai travaillé plusieurs années en tant que remplaçante TZR ici, c'est-à-dire j'étais titulaire de mon poste, enfin de ma fonction mais pas de mon poste. Euh en fait j'étais TZR dans l'académie, je travaillais dans un autre lycée depuis trois ans en tant que remplaçante parce qu'il y avait des groupes d'heures... Voilà. Et puis euh... (*elle cherche ses mots*) un professeur qui a été déplacé dans l'établissement j'ai pas trop su pourquoi, enfin en tous cas on a joué aux chaises musicales et il a fallu que moi je vienne ici, et puis ensuite euh j'ai demandé un poste quand il s'est libéré et je l'ai obtenu.

S : D'accord !

PP : Voilà (*elle sourit*)

S : Qu'est-ce qui a motivé votre choix de devenir enseignante ?

PP : (*Elle réfléchit*) (*Elle souffle/soupire*) ... Bonne question ! Euuuh... Je crois que c'est le regard de.. euh.. des amis avec qui je faisais mes études. C'était pas un projet euh...

initialement. (*Elle cherche ses mots*) Non c'était pas... C'était pas mon souhait. En fait il y a des... comment dire... Il y a plus ou moins des motivations positives et des motivations négatives. Les motivations négatives c'est que j'ai fait une classe préparatoire euh, laquelle à l'époque préparait aussi à sciences po Paris mais c'était pas du tout ce que c'est maintenant, c'est-à-dire que c'était eux... C'était pas tout le monde qui pensait à passer sciences po. Et d'ailleurs moi j'étais dans une classe préparatoire où il y avait une préparation spécifique à sciences po mais j'étais pas au courant en fait donc je l'aurais peut-être demandé si j'avais été... au courant. Et en fait je crois que j'aurais aimé faire ça, mais je m'en suis rendue compte sur le tas. Et j'étais vraiment avec des gens qui eux étaient issus des classes euh... supérieures à Paris, euh... des milieux très cultivés, euh... (*elle cherche ses mots*), voilà, sociologiquement et culturellement... Favorisés. Et euh (*elle soupire*), j'ai senti le... l'espèce de gouffre là... à tort ou à raison, en tous cas je me suis dit que ça serait peut-être pas si simple... Et puis en parallèle, voilà j'ai eu euh des... des points de vue formulés sur des amis qui faisaient des études avec moi et qui m'ont dit « mais c'est ça qu'il faut que tu fasses ». Et euh... donc ça m'a fait réfléchir (*elle sourit*)

S : Et vous vous êtes lancée...

PP : Et je me suis lancée ouais.

S : D'accord ! Et donc au lycée X quel public vous accueillez plutôt ?

PP : Euh... (*elle réfléchit, puis se lance*). Au lycée X, c'est un lycée de centre-ville, donc un des meilleurs lycées de la région. Euh donc des élèves qui sont... plutôt socialement et culturellement favorisés ; j'emploie ces termes là parce que l'institution les emploie. Euh des élèves pour qui l'école est quelque chose de... de... de normal, voir même un lieu d'épanouissement intellectuel, culturel, et social. C'est la majorité des élèves. Donc c'est un lieu où euh il est plutôt facile de travailler quoi, dans d'excellentes conditions de travail. Maintenant c'est aussi un... un lycée à... qui accueille des élèves qui ont pas toutes ces facilités pour différentes raisons euh... et qui donc euh nécessite de gérer l'hétérogénéité.

S : Oui c'est vrai. Et est-ce que vous pouvez m'en dire plus par rapport aux raisons que vous m'avez cité ?

PP : Euh des élèves qui viennent de collèges euh... qui avait un petit niveau, et donc qui se retrouvent confrontés à un nombre important (*elle insiste sur ce mot*) d'excellents élèves, voilà hein, la proportion de très bons ou d'excellents élèves dans les classes qui les impressionne beaucoup. Et ils se sentent pas toujours à leur place, et donc l'enjeu c'est de leur montrer qu'ils ont leur place. Euh des élèves qui euh... (*elle cherche ses mots*) pour certains bah voilà euh... sont ce qu'on appelle des élèves « dys » donc qui présentent voilà des profils de dyslexiques par exemple hein. Donc on en a, et on en a... (*elle reformule*). Je sais pas si on en a de plus en plus en tous cas on en a de plus en plus qui sont identifiés comme tel et qui ont été suivis ou qui vont être suivis dans le cours de leur scolarité au lycée. Et donc ce sont des élèves qui souvent sont en grosse ou petite difficulté scolaire et pour lesquels il faut trouver des solutions. C'est un enjeu important parce que on est de plus en plus sollicité, que ce sont des pathologies qui sont de mieux en mieux connues. Maintenant on a très peu d'outils... On les connaît pas bien ces outils, et au quotidien gérer ces outils avec des classes à trente-cinq ça nous semble parfois presque surhumain (*elle sourit*). Euh on a des élèves euh qui ont été identifiés comme précoces après des tests euh... voilà de performance intellectuelle, euh donc ceux-là c'est souvent des élèves... enfin bon... je peux pas dire souvent parce que... en fait il y a autant de

cas qu'il y a d'individus. Euh la difficulté c'est que... quand même globalement ce sont des élèves qui comprennent des choses vite, qui ont une capacité d'abstraction mais qui répondent mal aux exigences de l'école, ce qui ne veut pas dire que l'école ait de mauvaises exigences. *(elle bafouille)* C'est... enfin voilà, il n'y a de jugements dans aucun sens. La difficulté c'est de trouver... de se mettre en cohérence, et de leur permettre malgré tout d'acquérir des compétences intermédiaires indispensables pour pouvoir avancer, et quand on y arrive pas ils sont en échec. Donc euh ça suppose un mal-être, et puis un sentiment d'impuissance, et beaucoup d'ang... *(elle reformule)*, d'inquiétudes pour les familles.

S : Oui aussi. Et comment vous vous adaptez à tout ce public justement ?

PP : ... *(elle réfléchit)* Euuuuh *(elle rigole)*... Et bien euuuh... Fff *(elle souffle)*... C'est un travail de fournis au quotidien, ça suppose d'être très réactif dès le début de l'année, d'être... d'anticiper, voilà. D'avoir en tête toutes les catégories de possibilités quand on a un élève dont on... *(elle reformule)*, pour lequel on sent des fragilités : soit un problème comportemental, soit des difficultés à l'écrit, ou des difficultés à organiser son travail. On sait qu'on a un panel d'explications et donc un panel de solutions. Donc individuellement moi je... voilà j'essaye d'être le plus rapidement possible attentive à ça. Donc là je parle surtout de la seconde parce que je suis professeur principal de seconde et que c'est en fait la... *(elle reformule)*, à ce niveau là que se fait... *(elle reformule)*, s'opère la détection, euh et donc euh... bah fff *(elle souffle)* étant prof principal d'une classe de seconde depuis plusieurs années, j'aime bien travailler avec un certain nombre de collègues avec qui... enfin c'est pas exclusif hein bien sûr mais euh disons que... on a pris des habitudes de travail, on sait qu'on peut réagir vite et compter les uns sur les autres donc ça c'est assez confortable. C'est-à-dire qu'on peut constituer des équipes et avoir des projets pour essayer de... bah voilà motiver les élèves et d'intégrer tout le monde. Euh le lycée nous propose maintenant des heures de tutorat, voilà, donc qui sont encore à l'état d'expérimentation, qui conviennent à certains élèves mais pas à tous, et puis qui est un dispositif très modulable en fait. Euuuh l'idée c'est qu'il y ait une sorte d'adulte référent après duquel l'élève va pouvoir trouver euh un temps de parole, ou un temps de travail, ou les deux, euh avec une périodicité qui est celle qui sera convenue entre l'élève et la personne, qui peut être évolutive, qui peut s'interrompre dans l'année. C'est ajustable en fonction de l'évolution et puis du retour de l'équipe pédagogique et des parents.

S : D'accord. Et est-ce qu'il y a des différences avec les établissements dans lesquels vous avez exercé auparavant si c'est le cas ? Au niveau du public, des relations... *(elle commence à répondre avant même que je finisse)*

PP : Oui forcément parce que j'ai commencé... *(elle reformule)*, enfin ma... j'ai fait mon stage dans un lycée qui était un lycée polyvalent de région parisienne, de banlieue parisienne où il y avait un lycée professionnel donc une cité scolaire énorme. J'avais des classes technologiques très masculines donc euh... mais des classes de seconde finalement que j'ai pu retrouver après. Donc c'était un panel d'élèves plus diversifié on va dire, et puis incontestablement hein l'environnement est différent quoi. Arriver dans une grande cité scolaire en banlieue parisienne l'hiver quand il y a du brouillard euh... *(elle sourit)*

S : Oui je vois !

PP : Faut se charger de motivation. Néanmoins euh... là ça fonctionnait quand même hein. Euh ensuite j'ai travaillé en collège. Là c'est un des collèges euh... on dirait aujourd'hui périurbain. Ça a commencé à l'être à ce moment là. C'était en... *(elle réfléchit)* on va dire en bordure de la

région parisienne au-delà de Roissy. Voilà. On avait une population assez mixte. C'était un collège récent avec une commune qui gagnait beaucoup d'habitants. Euh avec toutes sortes de problématiques croisées qui étaient à la fois liées à l'éloignement à Paris, en même temps la proximité à la Seine-Saint-Denis, des familles euh décomposées beaucoup, recomposées pour certaines, et en même temps, oui c'était très mixte quoi. Des familles euh qui avaient quitté la Seine-Saint-Denis parce que c'était devenu trop dur et ils voulaient une scolarité plus sereine pour leurs enfants, et puis des cadres qui travaillaient pour Air France parce qu'il y avait Roissy à côté donc c'était... (*elle ne termine pas sa phrase*). Voilà. On avait une équipe formidable, et cette année là on avait fait (*elle rectifie*), enfin ces deux années là on avait tous suivi des... (*elle modifie*), une formation sur la conduite d'entretien avec des éducateurs et des sociologues. La direction avait participé à ces stages et donc on avait mené des expériences de suivi d'élèves. Je pense que c'est la formation la plus... la plus efficace que j'ai eu de toute ma carrière ouais. Heureusement c'était au début ! (*elle sourit*) Mais c'est utile ouais.

S : Oui effectivement je pense aussi. Et ici au lycée X quels types de relations vous avez avec les parents d'élèves ?

PP : (*elle prend le temps de réfléchir*) Euh... Facile. Globalement facile. Euh... (*elle réfléchit à nouveau*), il n'y a pas d'agressivité. On a des familles qui ne sont pas débordées la plupart du temps par des problèmes de différentes natures, donc on n'est pas... on n'est pas sous tension, voilà. Euh donc je sais... (*elle reformule*), voilà ce que ce n'est pas (*elle sourit*). Maintenant... Moi je fais en sorte de me rendre disponible pour des entretiens qui durent longtemps en général. Les entretiens de dix minutes je ne supporte pas, j'aime pas les réunions où on voit les familles trois minutes en série les uns après les autres, et j'apprécie beaucoup que dans cet établissement on nous impose pas ce que moi je vis en tant que parent d'élève dans d'autres établissements. Donc c'est bien parce qu'on a des temps où on peut s'occuper des élèves qui ont vraiment (*elle insiste sur ce mot*) besoin. Euh on peut prendre le temps. De ce fait les familles nous font confiance, elles n'hésitent pas à nous demander des rendez-vous si besoin. Pour autant on néglige pas les élèves qui réussissent bien parce que eux aussi ils ont besoin de conseils. Un élève qui réussit bien c'est pas pour autant qu'il sache où est-ce qu'il va, et on est... (*elle reformule*), on a de plus en plus de familles angoissées, inquiètes pour l'avenir de leurs enfants et ça moi je le... (*elle reformule*), étant là depuis longtemps je le... je le mesure, et ça représente une pression pour nos élèves, donc il s'agit de rassurer tout le monde, et puis voilà, d'essayer de ramener à l'idée qu'on est là aussi pour apprendre à se connaître, à grandir, à se cultiver, pas seulement à réussir et à passer devant les autres (*elle sourit, puis reprend un ton plus neutre*). Parce que si on est là pour passer devant les autres et qu'on est derrière c'est vécu de manière très douloureuse. Ou même quand on est derrière en étant troisième hein euh, parce que y'en a qui arrivent avec ce niveau de pression... Mais ce qui est sûr c'est que le dialogue, la confiance, c'est quelque chose d'essentiel. Euh... Et aussi parce que dans... (*elle reformule*) bon j'ai travaillé aussi dans un autre lycée de *** [*métropole de l'Ouest*] et euh... qui avait une population plus mélangée, et j'ai découvert qu'il y avait vraiment des familles qui avaient du mal à rentrer dans l'école, ils avaient peur, parce que euh... ils avaient subi, ou en tous cas eu le sentiment d'être mal considéré durant leur scolarité, et aller dans... (*elle reformule*), rentrer dans l'école pour parler aux professeurs pour eux ça représentait quelque chose de TRÈS (*elle insiste sur ce mot*) difficile... Donc euh, voilà... Une fois qu'on sait ça (*elle sourit*), on essaye de poser les choses (*elle sourit, a une voix apaisée*).

S : Oui c'est la meilleure chose à faire ! Et les relations sont-elles les mêmes avec tous les parents d'élèves ou c'est variable ?

PP : *(elle prend quelques instants de réflexion avant de répondre)*. Euh... je dirais que le cadre est le même parce que euh, personnellement je procède toujours à peu près de la même manière, c'est-à-dire que j'essaie de voir à qui j'ai à faire, pourquoi, et à quoi il faut renvoyer, aux exigences de l'école. Après le dialogue est plus ou moins facile, les familles arrivent avec leurs problématiques, où c'est plus ou moins facile. On voit les familles avec les enfants aussi, avec leur enfant, donc quand y'a de la tension à l'intérieur de la famille, euh, entre les parents et l'enfant, ou parfois même entre les parents entre eux, forcément voilà ça c'est des paramètres aussi à prendre en compte, et c'est pour ça je trouve... *(elle reformule)*, l'important c'est de... de cerner la difficulté qui fait qu'on se rencontre, euh ne pas en sortir, et écouter, instaurer un climat de confiance mais rester dans son axe pour pas perdre l'objectif. Et puis sinon il y a des familles forcément qui habitent le centre-ville comme moi, qui sont profs comme moi, enfin avec qui y'a une espèce de connivence sociale, euh et là faut pas céder au copinage parce qu'on n'est pas là pour ça. Mais en général les familles respectent bien ça, même les familles que par hasard je peux connaître euh... je trouve qu'il y a pas de... *(elle ne trouve pas les mots)*

S : **Oui effectivement c'est quelque chose d'important.**

PP : Oui, il n'y a pas de confusion.

S : **D'accord ! Et quels sont d'après vous le rôle et la place des parents au sein de l'École ?**

PP : Hum hum... ! *(elle ne s'attendait pas à une telle question visiblement et semble un peu perdue)*

S : **Vaste question !**

PP : Ouais... J'ai presque envie de... d'inverser la question *(elle sourit)*. Disons que la place de l'école dans la famille... Je pense que si l'école est respectée pour ce qu'elle peut apporter et qu'elle est considérée comme un lieu euh où on passe beaucoup de temps et où on peut s'épanouir, même si on a un esprit critique, c'est un facteur équilibrant pour l'enfant, et il en tire profit. Si l'école euh... est considérée comme un accessoire euh un peu dérisoire, ou qu'on peut tourner en dérision et qu'on regarde exclusivement *(elle insiste sur ce mot)* sous l'angle de l'esprit critique, c'est pas équilibrant pour l'enfant qui sait pas trop où se positionner et puis du coup parfois a du mal à rentrer dans les apprentissages ou à... à respecter un certain nombre de contraintes que l'école impose. Euh maintenant si je réponds à votre question directement, euh les parents ils ont leur place dans l'école au sens où voilà... Je pense qu'il faut que la porte soit ouverte, qu'il y ait des contacts respectueux euh... et une disponibilité du corps enseignant et des... des équipes éducatives. Euh maintenant je suis très sceptique euh... sur le fait que les parents doivent défen... euh *(elle se reprend directement et reformule)*, s'impliquer plus que ça dans l'école. Euh... *(elle réfléchit)* je suis pas toujours sûre que les fédérations de parents d'élèves soient des vrais partenaires. Euh... les parents peuvent évidemment prêter des coups de mains, donner des coups de mains pour des projets, mais ils sont pas les initiateurs parce que c'est nous qui sommes responsables de la pédagogie et tout ce qu'on fait a une finalité pédagogique. Je pense qu'il faut pas qu'il y ait de confusion, et d'autant moins que nous on gère aussi des adolescents, et que si les rôles ne sont pas bien partagés, et bien c'est pas équilibrant non plus pour eux parce qu'ils ont besoin de parents et de profs *(elle sourit)*, qui de temps en temps ont le même discours et les mêmes exigences, et c'est important de montrer que ces espaces sont différents mais que ils constituent un cadre pour les jeunes.

S : C'est pour ces raisons là que vous êtes sceptique... ? (elle m'interrompt avant que je ne termine ma question)

PP : Oui. Oui parce que les fédérations de parents euh... sont trop intrusives à mon avis. Euh... (*elle cherche ses mots*), porte un regard critique avec des idées qui en fait sont dictées par des politiques, et qui sont pas euh... des idées à caractère professionnel. Euh... parce que je les ai vu au fil des années soutenir des réformes qui... (*elle reformule*), que moi je n'aurais pas soutenu, parce que le discours est assez contradictoire. Euh... voilà. Et que un parent c'est d'abord le parent de son enfant avant d'être la représentation d'un groupe social qui agit comme une sorte de lobby dans l'école. Euh... (*elle change de ton*), ce que je peux dire peut paraître paradoxal parce que moi j'accorde beaucoup de par... (*elle reformule*), de place aux parents. Mais quand les parents s'institutionnalisent (*elle sourit*), ça me pose plus de problèmes et en tant que parent d'ailleurs je... Je reste à l'écart. C'est important qu'il y ait des regards extérieurs dans l'école, c'est important qu'il y ait des parents aux conseils d'administration, qu'il y ait des parents aux conseils de classe, euh mais c'est pas un rôle facile à tenir tout de même, et c'est pas que de la faute de l'école. Je pense que c'est aussi parce que, voilà, ils sont poussés par des fédérations... (*moment de silence*), qui ont des, des espèces de crédos là à défendre, coûte que coûte, et ça favorise pas l'efficacité à mon avis.

S : Oui je comprends ce que vous voulez dire.

PP : (*elle rigole*)

S : J'ai saisi votre point de vue ! Je comprends. Mais est-ce que pour autant vous considérez quand même que c'est important de les associer au sein de l'école, enfin aux actions entreprises à l'école ?

PP : Ah bah oui ! Tout ce qui peut éviter le sentiment d'altérité, le sentiment que l'école est... est quelque chose d'étranger, euh ça c'est... c'est favorable. Il faut absolument, oui, donner de la place aux parents dans l'école pour que l'école soit à la fois désacralisée un petit peu mais en même temps... (*elle reformule*). Enfin qu'elle soit surtout... comment dire... euh... qu'elle soit pas considérée comme un lieu ennemi, comme le lieu du jugement, comme le lieu de l'échec, voilà, là d'accord. Donc euh... le dialogue, oui. Maintenant les parents associés à l'école, oui, mais pourquoi ? Associer ça veut dire quoi en fait ? (*Moment de réflexion*). Le lycée c'est un lieu où les... (*elle reprend*), je parle du lycée parce que, bon, je pourrais parler d'autres niveaux après mais pour le lycée c'est quand même l'endroit où les élèves sont censés acquérir l'autonomie, avancer progressivement vers l'âge adulte et se projeter dans des études supérieures. Donc je crois que le rôle des parents il est... (*elle reformule*), c'est un rôle très (*elle insiste sur ce mot*) important d'observation. Euh si on sent que l'équilibre du jeune est en train de tourner un petit peu, il faut à ce moment là que... (*elle reformule*), user des contacts, avec la vie scolaire, et/ou avec les profs. Euh si nous on voit des problèmes de motivation, il faut qu'on sache en faire part à la famille et puis qu'on réfléchisse à des solutions ensemble. Là c'est très important. Maintenant, quand les parents veulent absolument (*emploie un ton presque désespéré/exaspéré*) savoir ce qui va y avoir dans nos heures d'accompagnement personnalisé, s'ils ont envie d'avoir tout le détail de notre activité pédagogique dans ces heures là parce que c'est pas des heures disciplinaires et que donc là ils pensent qu'il y a une faille et qu'ils vont pouvoir intervenir pour faire des propositions d'ordre pédagogique, là je dis non chacun son travail. Après tout on nous confie leurs enfants. Et il y a sûrement du gâchis d'argent donc dans toute structure qui dépense de l'argent. Je crois quand même pas que ce soit la majorité ou en tous cas ce qui domine. Chacun essaye de faire de son mieux. Voilà. Euh après le partenariat

dans les écoles primaires, moi-même en tant que mère j'ai été très sceptique parce que à partir du moment où on rentre dans l'école, où on anime des fêtes de fin d'année, des choses comme ça, ça crée de la convivialité et la convivialité c'est très bien. Euh maintenant il faut pas que ça aille trop loin non plus parce qu'à parti du moment où ça implique les instituteurs et que ça implique leur action pédagogique, encore une fois c'est leur affaire, et faut pas qu'il y ait trop de confusion.

S : Oui il faut quand même bien délimiter les rôles selon vous.

PP : Voilà ouais. Nous ici au lycée on doit les aider à grandir, à devenir autonome. Euh... et... Et comme les parents sont de plus en plus inquiets parce que le marché du travail est inquiétant, euh... il faut pas que... qu'ils entrent trop dans l'école parce que sinon ils transmettent leurs inquiétudes à leurs enfants jusque dans leur temps de travail. Donc... voilà.

S : Il faut savoir mettre... (elle m'interrompt)

PP : Fixer des limites, oui.

S : Et est-ce que vous les rencontrez souvent justement ces parents ?

PP : Hum oui, oui.

S : Lors de quelles occasions ?

PP : Euh et ben ici on les voit en réunion plénière avant la... les vacances de la Toussaint pour les élèves de seconde. On fait une présentation de chaque prof et de chaque discipline devant les parents. Alors voilà il y a des collègues qui vous diront ça sert à rien parce que les parents viennent voir nos trombines et puis c'est tout. Et beh moi je pense que c'est important de connaître la trombine du prof, sa voix, de voir comment il parle à un groupe. Euh moi ça me semble pas du tout inutile, ça par exemple ah oui d'accord. Si j'ai une classe remplie de parents à ce moment là je trouve ça très bien. Euh après on les convoque individuellement, donc là euh... avant les conseils de classes quand besoin est, après, et puis on se revoit parfois deux, trois fois dans l'année. Euh il y a une réunion en seconde aussi destinée aux élèves et aux parents que les professeurs veulent voir. Donc c'est une réunion qui dure toute une soirée mais on n'a pas les trente-cinq, on en a parfois cinq seulement, et donc on peut les voir seuls, ou collectivement, et prendre le temps de discuter. Donc ça je trouve que c'est une très bonne formule, qui ne se pratique pas dans d'autres établissements, enfin en tous cas pas ceux de mes enfants (*elle sourit*). Et euh... et ce qui ne veut pas dire encore une fois que les élèves qui n'ont pas de difficultés soient exclus des entretiens. Si les parents souhaitent un entretien, on l'accorde sans problème. Et... voilà. Donc ça veut dire oui des rendez-vous assez souvent, mais ça fait souvent avancé les choses aussi.

S : C'est l'essentiel !

PP : Ouais ! (*elle sourit*)

S : Et donc comment vous entrez en contact avec les parents quand vous voulez vous entretenir avec eux ; parler de quelque chose ?

PP : Alors euh... Ben ça ça a évolué avec la technologie quand même. Euh moi j'appelle maintenant, j'appelle sur leur portable euh et je sollicite un rendez-vous. Donc je... je... je résiste aux tentations des parents qui m'ayant en rendez-vous veulent savoir tout de suite et... commence un entretien téléphonique alors qu'on n'a pas appelé pour ça. Donc là faut voilà... il faut entr... (*elle reformule*), il faut marquer là aussi une limite, et puis dans ce cas là euh on prend rendez-vous euh soit avec le prof principal tout simplement, soit avec le prof principal et un autre collègue, parfois aussi avec les CPE hein. C'est même parfois je vais voir le CPE et c'est le CPE qui prend rendez-vous, et on se voit ensemble. Ça peut arriver. Exceptionnellement avec le proviseur aussi, pour les cas plus problématiques.

S : D'accord. Et est-ce que parfois vous passez directement par l'élève pour prendre contacts avec ses parents ?

PP : Euh oui. Je le faisais davantage avant, moins maintenant parce que les petits papiers c'est plus dans la culture de nos élèves donc ils les perdent et ça nous perd du temps et... voilà. Donc j'ai tendance à... à passer directement par le téléphone pour prendre rendez-vous. Et puis parce que je me rend compte aussi que les parents ont des horaires plus modulables qu'avant, donc c'est pas forcément le soir qu'ils sont le plus disponibles.

S : C'est vrai oui, parfois ça peut être aussi dans la journée...

PP : Oui.

S : Et est-ce qu'il y a des réunions parents – profs régulières sur l'année ?

PP : Beh... oui. Je vous l'ai dit. Enfin une pour tout le monde en seconde en début d'année, une sélective en janvier. Euh en première il y en a une dans le courant du premier trimestre avec le professeur principal, et pour le moment en terminal il n'y en a pas. Mais euh il y a des réunions qui sont... (*elle reformule*), qui concernent l'orientation, et donc là les parents sont conviées. Mais c'est pas des réunions parents – profs, mais c'est des réunions bah en fait qui ciblent les problématiques de chaque classe. Donc euh l'orientation c'est la grosse affaire en terminale, et voilà, c'est là-dessus qu'on axe nos efforts.

S : Et alors en seconde vos réunions sont orientées plutôt vers quel(s) axe(s) ?

PP : Euh, ben la première c'est une présentation générale du climat de la classe et des... des... (*elle cherche ses mots*), du travail mené dans chaque discipline, des exigences méthodologiques... voilà. On essaye de... de retranscrire un peu l'ambiance quoi aussi, c'est important. Voilà, comment ça se passe en classe, et voilà comment vous pouvez aider vos enfants donc sans être trop intrusifs parce qu'ils ont besoin d'autonomie mais en ayant l'œil quand même. Ça c'est le gros message (*elle sourit*).

S : Oui ! Et est-ce que, au lycée X, vous effectuez la remise des bulletins en mains propres aux parents ?

PP : Non, ils les reçoivent par courrier.

S : D'accord. Tout autre question mais est-ce que vous avez déjà subi des comportements un peu agressifs de la part de certains parents ?

PP : *(elle réfléchit un certain temps)*

S : **Menaces, insultes... (j'essaye de la guider)**

PP : *(Elle réfléchit)* Non... Une fois y'a très très longtemps un papa euh... *(elle bafouille)*, je sais... je... je pourrais même plus expliquer le... les circonstances, mais oui j'ai le souvenir d'un papa caché derrière un poteau à la sortie du collège *(elle sourit)*, il devait être six heures il faisait nuit, et euh il était très énervé après sa fille et il s'en ait pris à moi et... bon ça s'est calmé rapidement, mais non. Non j'ai pas... Bon tant mieux pour en finir *(elle sourit)*. Oui tant mieux, parce que je sais que ça marque beaucoup.

S : **Oh oui ça j'en suis sûre. Mais est-ce que vous avec quand même parfois des différends avec les parents ? Sans pour autant que ce soit agressif mais...**

PP : *(Elle réfléchit)*. Des... *(silence)*... des différends je dis pas, euh qu'est-ce... *(elle reformule)*... comment je pourrais dire ça... peut-être euh... des réticences et des stratégies souvent inconscientes de parents euh qui n'accèdent pas à notre vision des choses ou à nos propositions et aux dispositifs qu'on veut mettre en place. Voilà c'est plus euh... voilà des difficultés à se faire comprendre. Ça ça arrive oui.

S : **Ça arrive régulièrement ?**

PP : *(Elle prend un moment pour réfléchir)*. Euh pff régulièrement oui mais ça concerne une très petite minorité de parents. C'est presque anecdotique quand même je trouve.

S : **D'accord. Et ça concerne quel(s) type(s) de parents ?**

PP : Ben je ne sais pas si on peut faire une généralité mais c'est vrai que parfois des parents qui ont des enfants qui ont été considérés comme surdoués depuis longtemps ont... *(elle réfléchit plusieurs secondes)* ont... ont peur de l'École parce que ils savent que ces enfants là parfois ont des comportements qui sont désagréables, et donc ils sont habitués à des retours désagréables de la part des adultes donc ils sont un peu sur la défensive. En même temps ils ont une urgence à faire comprendre que leur enfant est différent et qu'il faut *(elle insiste sur ce mot)* qu'on agisse différemment avec lui. Et donc voilà. Il y a une dialectique qui se met en place là euh... c'est pas toujours facile, la dialogue est pas toujours si facile. Mais je pense qu'ils ressentent la même chose de leur côté *(elle sourit)*.

S : **Vous n'avez jamais de différends concernant les sanctions, l'autorité, le contenu des enseignements... des choses comme ça ? (j'essaye de lui faire diverses propositions afin d'ouvrir le dialogue)**

PP : Euh... non. Euh... sauf cette année où j'ai conscience là dans une classe que il faudrait que je sanctionne plus clairement un ou deux élèves mais c'est... j'en ai conscience mais c'est pas que je veuille pas, c'est que c'est très difficile parce que ils sont très habiles, et donc euh voilà euh moi je suis pas pour l'abus de sanctions parce que je pense que trop de sanctions tue la sanction donc j'essaye de taper quand il faut, et puis parce que si la sanction consiste à exclure un élève c'est un truc que moi je pratique pas parce que je préfère l'enquiquiner, le laisser entre mes quatre murs, le faire travailler tant que faire se peut *(elle sourit)*. Je veux pas qu'il sente que c'est mieux quand il n'est pas là parce qu'un élève désagréable c'est pas forcément un élève malfaisant. C'est qu'il y a un malaise donc euh moi ma seule... *(elle reformule)*, mon seul outil

c'est l'histoire et la géographie hein donc j'essaye de miser là-dessus pour le garder entre les murs (*elle sourit*). Maintenant euh il faut aussi faire respecter les règles donc euh... si il faut coller ou si il faut donner un devoir supplémentaire, ben ça c'est fait, ou déplacer un élève dans la classe euh c'est fait.

S : Vous n'avez pas de retour des parents concernant... (*je reformule*), ils ne remettent pas en question ces décisions là ?

PP : Non, non.

S : D'accord. Il me reste deux petites questions si vous avez encore le temps... Quelle(s) attente(s) vous avez vis-à-vis des parents globalement en tant que professeur principal / professeur d'histoire – géo aussi ?

PP : (*elle réfléchit*) Alors et ben je pense que c'est des partenaires essentiels. Euh je pense que... il faut... il... (*elle reformule*), leur rôle consiste à mettre les jeunes, qui sont nos élèves, dans une situation d'équilibre affectif euh parce que l'équilibre social ça parfois on y peut rien, mais l'équilibre affectif c'est... c'est ce qui permet à un jeune de garder confiance en lui, enfin c'est ce qu'il me semble. Et ça c'est ce que les professeurs ne donnent pas. Les professeurs ils apportent une autre forme d'équilibre, ils apportent euh voilà une construction intellectuelle, une ouverture sur le monde, et une construction vers des études supérieures, qui sont autant d'outils qui ouvrent sur l'avenir. Maintenant, il y a pleins de domaines qui relèvent de la famille, des parents, quel que soit le profil de la famille c'est pas du tout le sujet. Il faut juste les enfants sachent que voilà on les aime et qu'ils peuvent s'aimer, qu'ils peuvent avoir confiance dans les adultes qui... voilà qui leur ont permis d'être là. Ça c'est très important. Euh ce que je leur demande aussi c'est de les encourager à... à être curieux. Bon ça tient aussi à ma discipline hein (*elle sourit*). Euh voilà. Mais voilà être curieux ça veut dire les encourager à... au plaisir d'apprendre.

S : D'accord. J'ai une dernière question, pensez-vous qu'il faut mieux associer les parents au processus d'orientation ?

PP : Ah oui ! (*elle sourit et dit cela comme une délivrance*)

S : Ce n'est pas suffisamment fait ?

PP : Pff c'est... j'ai pas la solution. J'ai pas la solution... mais il me semble que oui. Maintenant euh... je suis pas... (*elle reformule*), j'ai le sentiment qu'ici c'est quand même plutôt bien fait. Il y a des réunions, il y a vraiment des... des conseillères d'orientation qui sont présentes. Maintenant je dis ça parce que je suis dans la maison et je ne sais pas ce que perçoivent les parents de tout ça, est-ce que les enfants les informent vraiment des réunions, de l'existence de ses personnes, de leur disponibilité, parce que entre savoir qu'il y a quelqu'un et savoir que madame machin est disponible ça c'est encore autre chose. Vu de l'intérieur j'ai l'impression que c'est bien fait, vu de l'extérieur je ne sais pas. Mais c'est sûr que c'est un souci hein. C'est un souci parce que euh... parce que il faut aider l'élève à regarder devant lui, à savoir où il va. Il faut aussi faire en sorte qu'il ait quand même les dossiers qui lui permettent d'accéder à ses désirs, et il faut aussi parfois savoir dire « non, ça pour le moment en tous cas c'est pas pour toi ». Donc ça c'est... pas facile. Et donc c'est dans ces cas là qu'il faut associer les parents bien sûr. Alors ça c'est plus les profs de terminale qui ont à faire à ça parce que voilà, APB le grand moment de stress, donc je suppose que mes collègues ont beaucoup d'entretiens avec les

parents, même des entretiens individuels. C'est pour ça que moi je défends vraiment coûte que coûte l'idée qu'il faut surtout pas de grandes réunions, de grandes messes, de grands rassemblements de parents, euh ces soirées où tout le monde est fatigué, où on a froid dans le couloir et on voit le prof trois minutes. Faut prendre le temps de discuter, de réfléchir, de faire le point. C'est nécessaire. Et donc euh ces dispositifs là sont pas du tout adaptés aux enjeux à mon avis.

S : Je pense aussi oui. C'est bien de vraiment prendre le temps et de choisir les moments adaptés surtout.

PP : Oui, tout à fait ! *(elle sourit)*

S : Vous n'avez rien à ajouter concernant tout ce dont on vient de parler ?

PP : Non, euh je crois pas. J'espère que j'ai été assez précise et pas trop floue dans mes réponses.

S : Non pas du tout ne vous inquiétez pas.

[La discussion entre nous continue encore quelques minutes de manière un peu moins formelle]

PP : Mais je trouve ça bien que vous vous posiez ces questions là parce que euh... les rapports entre les familles et l'école sont très importants, et c'est pas pour autant qu'il faille que les familles soient trop dans l'école, et donc réfléchir à la nature des rapports, à la place de chacun c'est essentiel pour garder cet équilibre justement et garder... *(elle reformule)*, conserver du sens à chacun des partenaires en fait, et que les élèves et l'enfant s'y retrouvent.

S : Oui voilà c'est ça, et puis qu'on reconnaisse aussi les compétences de chacun quoi, des profs aussi bien que des parents, s'en pour autant empiéter...

PP : Ah oui, oui ! Maintenant euh dans des lieux où les familles ont des difficultés de langue, viennent d'arriver dans le pays, il est évident aussi hein que l'école elle est un lieu de socialisation et un lieu de partage, et elle doit l'être. Euh c'est pourquoi moi mes réponses elles n'ont pas de valeur universelle, elles concernent l'établissement dans lequel je travaille. Si je travaillais euh en zone sensible avec des familles euh pour qui l'école est un milieu complètement étranger, euh oui je défendrais l'idée que les familles soient plus dans l'école, MAIS avec un but défini par les partenaires du lieu euh et pas les grands principes des fédérations de parents parce que là c'est pas le sujet, voilà.

S : Vous trouvez qu'il y a vraiment beaucoup d'écart entre les deux ? Entre les principes justement des fédérations des parents et puis ceux qui pourraient être définis au sein de l'école ?

PP : Je peux pas faire de... enfin les grands principes euh c'est des principes politiques... Euh... *(elle réfléchit longuement)*

S : Qu'est-ce que vous entendez par principes ?

PP : Se serait très long *(elle sourit)*.

S : En quelques mots alors...

PP : En gros y'a trois catégories. Y'a une fédération de droite qui euh est assez critique... assez peu présente, chez nous en tous cas, qui défend une école assez traditionnelle et somme toute assez élitiste avec un dialogue pas toujours facile avec les enseignants. Une fédération qui est plus euh... liée au parti socialiste hein historiquement, qui se fait la détentrice des bonnes idées pour l'école, qui défend systématiquement à toutes les réformes au prétexte que quand on est contre une réforme, on est pour l'immobiliste. Donc pour moi c'est vraiment des débats totalement stériles quoi, parce que l'immobilisme il est juste impossible vu l'évolution de notre société. Euh voilà (*elle sourit*). Donc je pense qu'on est quand même globalement une institution dans laquelle on fait pas tellement confiance aux gens, et si les parents s'en mêlent alors là c'est la fin des haricots (*elle rigole*). Et je pense qu'on a... il faut qu'on nous fasse confiance... qu'on nous forme, ouais ça on en a besoin. C'est le point de départ, mais pas sous la forme d'injonctions, il faut faire ça mais qu'on nous donne des outils qu'on expérimente, et puis euh... et puis qu'on nous laisse travailler (*elle sourit*). Parce qu'on nous confie les enfants c'est que... normalement on devrait nous faire confiance. Euh... ouais je crois qu'à partir du moment où on a toujours le même discours de la part des fédérations de parents c'est que ce discours il est déconnecté du lieu où il est exprimé, donc euh c'est pas si intéressant que ça en fait. Maintenant que les parents aient des représentants ça c'est encore autre chose. Oui il faut qu'il y ait des représentants mais euh c'est pas non plus obligé de dispenser un catéchisme euh... que je trouve, ouais, stérile.

S : Mais vous êtes souvent en contact avec ces associations ou juste au moment des conseils de classe ?

PP : Très peu, ici très peu. Mais je lis leur courrier en tant que parent donc euh... et voilà... en tant que parent ça ne m'intéresse pas. Mais... et je pense pas que ce soit seulement parce que je suis professeur (*elle sourit*). Voilà.

S : D'accord. Bah merci beaucoup en tous cas pour vos réponses !

PP : Bah merci à vous !

ANNEXE N°4 : Entretien professeur de français / Professeur Principal sixième

[Mon enregistreur a démarré, nous échangeons quelques mots autour des deux conseils de classes prévus le soir même]

Professeure Principale : T'enregistres ? Naaan c'est une blague ! Si si t'enregistres ?

Sara : C'est pour retranscrire, si ça te déranges pas hein !

PP : Non ça me dérange pas. C'est déjà arrivé (*elle sourit*).

S : Alors et bien pour commencer si c'est pas indiscret, tu as quel âge ?

PP : J'ai quarante-cinq ans bientôt.

S : D'accord. Et de quelle origine sociale es-tu ?

PP : Euh modeste. Mes parents étaient euh fonctionnaires dans une mairie. Donc tu vois niveau moyens euh voilà.

S : Les deux étaient fonctionnaires ?

PP : Les deux étaient fonctionnaires voilà. Ma mère était ATSEM, et mon père il était agent d'entretien pour les... pour les gymnases. Donc voilà.

S : Et toi au niveau de ton parcours professionnel ?

PP : Et beh moi j'ai toujours été prof, comme je dis j'ai pas quitté l'école (*elle sourit*). Donc euh j'ai fait mes études à Angers, et euh j'ai eu une licence en lettres modernes. Après j'ai tenté le concours de l'Éducation Nationale en externe pour avoir le CAPES, je l'ai pas eu. Donc je me suis présentée au rectorat pour devenir maître auxiliaire. À l'époque c'était ceux qui remplaçaient les profs absents. Et donc j'ai été maître auxiliaire pendant trois ans, et en même temps je préparais le concours. Et finalement au-delà des trois ans on pouvait le passer en interne, donc j'ai eu mon concours en interne. Et j'ai fait que ce métier là, à part tu vois des petits boulots d'été pour... (*elle reformule*), en tant qu'étudiante. Mais disons que j'ai pas eu d'autres métiers que le métier d'enseignant.

S : Et donc tu exerces depuis combien de temps ?

PP : Et bien ça fait vingt-deux... (*elle rectifie*), vingt-et-un ans. Ça va faire vingt-et-un ans. Depuis quatre-vingt-quinze j'enseigne. Donc voilà.

S : D'accord. Et tu as fait plusieurs établissements je suppose ?

PP : Ah ouais j'ai fait plusieurs établissements. J'ai commencé en Maine-Et-Loire, et ensuite j'ai dû faire deux... (*elle reformule*). Alors mon premier garçon est de quatre-vingt-seize, et

donc j'ai dû faire euh deux/trois établissement en Maine-Et-Loire et après je suis arrivée sur la région. Et après ça a été qu'ici.

S : Qu'ici à * [nom de la ville] ?**

PP : Ouais, qu'ici à *** [nom de la ville] parce qu'en fait euh j'étais mariée, j'avais un garçon, et en voie d'en avoir un deuxième. Donc en fait je suis restée dans le secteur, j'ai eu cette chance dans mon parcours (*elle sourit*).

S : Ah ben parfait !

PP : (*Elle sourit*). Ouais ouais c'est parfait ! De pas avoir quitté le... l'académie c'est parfait parce que de toute façon on aurait souhaité revenir dans le coin donc euh ouais j'ai eu cette chance de pas avoir à partir loin quoi.

S : Elle est bien demandée en plus l'académie donc ouais !

PP : Ouais ouais je sais bien et c'est vrai que le fait d'avoir eu mes enfants de bonne heure je crois que ça a joué beaucoup. Donc euh... donc je suis ravie de mon parcours (*elle sourit*).

S : Et qu'est-ce qui a motivé ton choix de devenir enseignante ?

PP : En fait au départ quand j'étais au lycée je voulais... (*elle reformule*), j'étais en art. J'étais pas en section littéraire au départ, j'étais en section arts plastiques, et je voulais être critique d'arts. Donc c'était... ça avait un lien avec l'écrit, la lecture... Et puis euh j'avais une appétence pour les arts plastiques. Et puis en fait euh ben comme ce qu'on dit aux élèves, les débouchés ont fait qu'en fait j'ai eu peur de m'enfermer là dedans sachant pas trop ce que je voulais faire et que c'était pas sûr de trouver une voie dans ce métier là. Je dis pas que j'ai pas de regrets mais euh voilà je pense que si je m'étais écoutée je serais pas... (*elle reformule*), peut-être pas là. Mais euh... et euh comme maman était ATSEM, elle avait beaucoup de... (*elle reformule*), on avait beaucoup d'enseignants autour de nous en fait dans nos amis, et de les entendre euh ça m'a un peu ouvert l'esprit en me disant « et pourquoi pas ? », et j'ai surtout eu une prof qui est au rectorat, enfin qui est au... (*elle reformule*), qui est pas au rectorat, qui est à l'ESPE aujourd'hui qui s'appelle *** *** [Prénom Nom], que j'ai eu en cinquième euh du côté d'Angers, qui m'a vraiment euh séduite en fait. Et là vraiment je me suis dit « haan, si j'étais prof de français, c'est ELLE que je voudrais être ». Et tu vois je l'ai gardé et puis on se croise à des formations, ça nous fait rire maintenant quand on évoque ça toutes les deux. C'est vrai que ça... (*elle reformule*), elle elle m'a donné envie d'enseigner. Et je crois qu'une fois... (*elle reformule*), je pense que j'avais pas forcément d'appétence au départ parce que je crois que je savais pas ce que c'était, mais une fois que j'ai commencé à enseigner j'ai adoré (*elle insiste sur ce mot*) ça en fait.

S : Ouais tu t'es plu dans ce que tu faisais.

PP : Ah ouais complètement ! Je me suis plu dans ce que je faisais et j'ai surtout cherché à progresser sans arrêt quoi. Et c'est ce qui... (*elle reformule*), parce que moi c'est ma première année ici, donc c'est ce qui m'a fait aussi arriver jusqu'ici. C'est que j'ai enseigné douze ans à *** [nom de la commune], au collège D, et euh... et mon choix a été de venir là parce que... parce que euh j'avais peur d'entretenir une routine. En ayant sans arrêt toujours le même type de public, des mêmes catégories socioculturelles, finalement on se rend compte qu'on répond toujours aux mêmes attentes, que notre métier, à part les supports, évolue peu, et euh moi j'étais

déjà euh dans des dispositifs liés au décrochage scolaire dans mon ancien établissement et... et j'en voyais le bout dans mon ancien établissement. Donc en fait, ma demande pour venir en REP+ ici ça a été ça. C'est que je voulais continuer à apprendre et à me dire « et le jour où je suis face à des élèves qui euh globalement sont pas décrocheurs mais sont en difficulté ou n'ont pas les mêmes chances, comment je m'y prends ? Qu'est-ce que je change dans mon métier ? ». Donc forcément moi ma... (*elle reformule*), mon année ici elle est très riche quoi. Donc euh... et j'ai pas envie de partir (*elle sourit*). Donc euh voilà c'est... c'est des choix. En fait je... je choisis d'aller vers des publics différents parce que je trouve que ça fait évoluer mes pratiques.

S : Oui ça doit être intéressant... (*elle m'interrompt*)

PP : Ah bah oui parce que t'apprends tout le temps. En fait y'a jamais... y'a jamais un cours d'acquis, c'est-à-dire que y'a ta façon de le préparer chez toi, et puis la rencontre avec les élèves qui va forcément modifier ce que t'avais envisagé, et tu dois en tenir compte parce qu'on part d'EUX, c'est POUR eux qu'on le fait. Donc il faut tenir compte d'eux.

S : Tout à fait.

PP : Et je trouve qu'il y a plus de choses à... (*elle reformule*), c'est plus riche ici que ça ne l'était au collège D pour moi, après douze années quoi. Moi je suis convaincue que dix ans dans un établissement c'est le grand maximum. Je trouve que après... je... j'admire hein les gens qui arrivent à faire... on... la même année que... (*elle reformule*), enfin au mois de juin on a fêté euh la carrière de quelqu'un qui avait fait trente ans dans le même établissement, qui partait en retraite, et moi on a fêté mon départ où ça faisait douze ans et euh... je me serais pas vue à la place de ma collègue quoi. Je... voilà.

S : Comme quoi ça dépend vraiment des personnes.

PP : Ah oui mais je pense que elle, elle s'y est plu, elle s'y est épanouie. Elle était pas aigrie, c'était... (*elle reformule*), ça lui convenait. Moi je pense que me connaissant ça me convient pas.

S : Et c'était quel type de public là-bas ?

PP : Bah... un... (*elle reformule*). *** [*petite commune périphérique*] c'est rural, avec des catégories socioculturelles quand même plus favorisées qu'ici. Euh ici il y a un mél... (*elle reformule*), un très grand mélange à ce niveau là. Là-bas la catégorie socioculturelle elle est euh... (*elle reformule*), c'est des... des enfants de salariés quoi. Donc euh y'a pas... y'a quelques difficultés mais y'a pas de grandes difficultés. C'est vraiment un milieu ordinaire quoi, un collège ordinaire, voilà, où... où je me serais très vite ennuyée si j'étais restée je pense.

S : Bon bah tu as bien fait de venir ici alors !

PP : Ah oui je suis ravie ! (*elle sourit*)

S : Ici vous accueillez quel public alors ?

PP : Alors ici on a trois types de publics et je pense que je suis encore en train d'apprendre à les connaître. Y'a beaucoup d'enfants d'immigrés, y'a euh des enfants qui viennent de catégories favorisées qui vivent de l'autre côté de... du pont, c'est-à-dire du côté de la cité, et puis on a euh, une catégorie très ordinaire en fait qui ressemble au public que je pouvais avoir au collège D quoi, à *** [*nom de la commune*]. Et je crois que... on sent bien ce un tiers / un

tiers / un tiers euh et moi je trouve que c'est hyper riche en fait. Et c'est ce qui manque au collège D. C'est que, si tu veux, dans un milieu euh rural, t'as pas la richesse culturelle que tu rencontres ici, et moi je... je n'hésites pas à leur dire que le fait d'être multiculturel, d'avoir en soi plusieurs cultures, c'est une extrême grande chance. Eux ils le vivent un peu comme quelque chose de douloureux, comme un handicap, et faudrait qu'ils comprennent qu'en fait ils ont plus de chance que moi quoi. C'est-à-dire qu'ils peuvent s'adapter, ils peuvent appartenir à plusieurs groupes humains. Et ça moi je trouve ça génial, enfin franchement euh... Et je trouve que l'hétérogénéité m'oblige aussi à tenir compte de tous, et pas à créer un groupe. On est obligé là. Ça... (*elle reformule*), ils nous le renvoient le fait de dire que ben un tel a pas les mêmes besoins qu'un tel. Un tel en français puisque j'enseigne en français, on va avoir des besoins qui sont vraiment du travail de découverte de la langue, qui sont pas du tout le... puisque c'est sa langue maternelle, à un autre élève qui lui va avoir besoin d'enrichir sa culture ou d'enrichir sa finesse de lecture. Donc il faut qu'en... (*elle reformule*), et tout ça réunit dans une seule classe fait que ça me demande des démarches qui m'obligent à retravailler dans ma matière, et puis à la travailler sous un autre angle.

S : Donc ça permet vraiment de se remettre en question professionnellement...

PP : Ah ouais complètement. Et tout le temps. Et tout le temps parce que si tu le fais pas, tu perds une partie de ton public. Donc euh faut avoir conscience de ça en fait, que les besoins sont pas les mêmes, mais que t'es là pour répondre à tous les besoins. C'est ce qui fait que ça court un peu mais... enfin moi c'est ce que j'aime hein, franchement euh ouais... Si je m'étais ennuyée euh... Tu vois je me suis toujours dit que je sais pas si je finirais prof, parce que le jour où on me prop... (*elle reformule*), enfin le jour où je penserais ne plus apprendre, faudrait que j'ai le courage de me dire ben j'arrête pour pas ennuyer les élèves. Après euh on est pas nombreux à avoir le courage (*elle sourit*), on sait très bien qu'on a un métier quand même favorisé, et un métier euh sécuritaire. C'est vrai que ça c'est...

S : C'est l'avantage du métier.

PP : Ah ben c'est énorme. Quand t'es maman... moi j'ai trois garçons, quand t'es... (*elle reformule*), quand tu vois aujourd'hui les conditions qu'on offre dans le privé, on a beaucoup de chance. Faut être honnête. Et puis on a un métier valorisant, et puis je trouve qu'on a aussi des élèves qui nous le renvoient. Quand on voit que y'a des réussites, quand moi je croise des élèves, parce que ça fait quand même vingt ans que j'enseigne, ils sont grands. Quand ils me disent qu'ils se souviennent de mes cours en bien euh je suis fière quoi, enfin je suis contente !

S : Oui on se dit qu'on a apporté quelque chose.

PP : Ouais. Je me dis qu'en tous cas j'ai pas laissé un mauvais souvenir, et que ça compte, parce qu'on peut laisser de mauvaises traces aussi donc euh... Et c'est important d'en prendre conscience aussi, qu'il y a de la prudence à avoir dans ce qu'on fait et dans ce qu'on dit.

S : De la bienveillance...

PP : Ouais, ah ouais ouais. Enfin il faut qu'on en fasse... (*elle reformule*), c'est le moteur de notre travail. On... moi je considère que je m'autorise des erreurs de savoirs, mais faudrait pas que je fasse une erreur de bienveillance, parce que je trouve que... ils payent trop cher. L'erreur de savoir ils sauront réajuster. L'erreur de parole, de relation, c'est compliqué. C'est plus dur à

reconstruire oui, donc euh voilà. Moi je trouve que je veux laisser une bonne image euh... En tous cas je veux laisser des bons souvenirs de l'école dans les cours. Donc voilà.

S : C'est vrai que c'est important. Quelles spécificités il y a en REP+ ?

PP : L'hétérogénéité.

S : Pour toi c'est essentiellement ça ?

PP : Bah ouais. J'ai l'imp... (*elle reformule*), j'ai... j'ai pas plus de... sincèrement c'est ce que je disais à une maman qui était venue m'interviewer en début d'année parce que c'était ma première rentrée et elle voulait euh interviewer quelqu'un qui arrivait, et en fait euh je me rends compte que je suis pas plus... on est fatigué à certains périodes parce qu'on est enseignants, parce que voilà. Je suis pas plus fatiguée au mois de janvier ici qu'au collège D. En revanche, je me sens déjà avoir plus avancée que mes collègues du collège D, ouais, à ce stade là. Et je crois que l'hétérogénéité fait que forcément que ça me demande de m'investir plus chez moi, d'être... (*elle reformule*), de... de trouver des techniques, de trouver des méthodes pour... pour qu'ils me perdent pas et que je les perde pas non plus, mais en tous cas je crois que c'est ça qu'il faut euh... (*elle reformule*). Je crois que moi c'est ce qui m'a... c'est ce que ça m'a apporté. Le fait de me dire que... faut s'adresser à tous en n'oubliant personne, et ici c'est plus fort qu'ailleurs. Parce que ailleurs y'a plus d'homogénéité dans leurs attentes, c'est des enfants assez scolaires globalement. Ici euh chaque individu a son histoire, parfois douloureuse hein. Euh je parlais avec les petits sixièmes, ils ont des histoires qui sont pas faciles, dont il faut tenir compte quand même quand ils te la disent. Donc euh je crois que ça c'est... des histoires fortes comme ça il y en a plus ici qu'ailleurs.

S : Tu entends quoi par « histoires fortes » ?

PP : Et bah histoire forte par exemple d'un petit garçon qui me racontait qu'en fait il a été séparé de ses parents pendant un an parce que ses parents sont venus là essayer de construire un logement, essayer d'avoir une situation professionnelle, et puis eux sont restés en Turquie, et avec les conditions difficiles en étant séparés des parents. Bah tu vois un petit gamin d'onze ans qui te dit ça, tu te dis moi est-ce que j'enverrais mon fils euh tu vois dans un pays pour qu'il ait la chance d'être... la chance de pouvoir avoir une culture peut-être plus riche, ou en tous cas un métier plus noble peut-être... Me séparer de mes enfants comme ça tu vois je me dis euh... Et J. a dit que ça avait été difficile parce qu'on travaille sur l'attente ; d'attendre ses parents pendant un an c'est pas facile tu vois. Euh un autre garçon qui me disait que son père était mort en Tchétchénie à la guerre, bah c'est quand même des histoires que tu croises pas au collège D quoi. C'est riche pour moi, c'est riche aussi pour eux d'entendre les histoires personnelles de chacun, mais on est tous là pour une même chose, et ça ça compte ici. Je crois que j'en avais pas conscience au collège D, parce que, peut-être qu'effectivement il y avait des histoires personnelles douloureuses, mais ici ils viennent avec cette histoire là. Tu vois tu peux pas en faire le deuil de ça. Ils sont là, ils sont ce qu'ils sont, et ils vivent avec ça.

S : Oui faut le prendre en compte vraiment quoi.

PP : Faut le prendre en compte, en tous cas savoir que ça existe chez eux, et qu'à la limite ici il y a une charge émotionnelle et affective qui est peut-être plus forte qu'au collège D où les enfants s'assoient, ont déjà tu vois une posture scolaire. Ils viennent, ils prennent le savoir, ils repartent. Il y a peut-être plus... enfin moi je le vivais comme... c'est plus ingrat qu'ici, et ici

moi ça m'apporte plus qu'au collègue D c'est clair. Enfin per... (*elle reformule*), enfin professionnellement parlant, j'ai l'impression de continuer à apprendre. J'avais moins l'impression d'apprendre là-bas.

S : Tu stagnes moins, tu évolues...

PP : Ouais. Je trouve que... t'apprends plus vite des gens aussi. Puis y'a du coup un... bah y'a quelque chose qui se passe qui fait que tu vois quand un enfant te confie ça, si il te le confie à toi, il en a peut-être parlé ailleurs mais... bah y'a quelque chose qui se passe quoi. Moi je me dis c'est quelque chose qui les... (*elle reformule*), dont on est pas obligé de faire part à un enseignant, et ben je trouve que c'est... ouais je trouve que c'est fort. Tu vois c'est au-delà de l'apprentissage, y'a une relation ici qui existe qui existe pas forcément dans un milieu ordinaire parce que... parce que les enfants sont habitués à avoir des postures scolaires tu vois. Donc là je trouve que y'a presque plus d'humanité, en tous cas puis la vie c'est là hein, c'est le brassage. Enfin moi je... c'est presque militant de se dire qu'on a envie d'être là et de se dire « moi c'est parce que je veux qu'ils s'en sortent et que je veux pas qu'on les oublie que je suis venue enseigner ici ». Tu vois c'est aussi ça, donc oui c'est différent. Ça a une spécificité, faut pas qu'ils le sentent parce que eux faut leur montrer qu'en fait ils ont le droit aux mêmes chances que les autres. Donc faut qu'ils sentent que c'est un établissement ordinaire pour eux, mais toi faut que t'aies conscience que t'as pas tout à fait le même public devant toi quand même. Donc il faut... (*elle reformule*), c'est pas biaiser, c'est... c'est faut savoir ça, faut avoir cette prise de conscience là je trouve.

S : Et comment tu t'adaptes justement à tout ce public en tant qu'enseignante ?

PP : Et ben en fait je suis très attentive à cette charge émotionnelle. Ça veut dire qu'en fait, un élève qui va pas bien, euh je le laisse pas de côté pour autant. Tu vois un élève qui... (*elle reformule*), où tu sens qu'il va pas bien ou qu'il dysfonctionne ou qu'il... ou qui a des symptômes qui disent qu'il est pas euh... qu'il est pas disponible pour les apprentissages, ben t'as pas le droit de l'oublier. Donc en fait il faut que... il faut déceler ces signes là et il faut les écouter. On est toujours maladroit quand on les a pas décelés. Moi je pense que j'ai une vigilance supplémentaire à la réaction qu'ils peuvent avoir ensemble et individuellement. Euh je crois que c'est important en fait, et de poser les choses et puis de... d'être clair sur les émotions qu'on éprouve, qu'on peut mettre de côté le temps d'un cours, on perd pas de temps à leur dire. On fait... (*elle reformule*), on évacue ça. En fait je me rends compte, quand t'es dans un milieu ordinaire où t'as pas à te préoccuper de ça, tu le fais pour un ou deux élèves que tu convoques à la fin d'un cours, mais euh là c'est plus général. Et je pense que faut être attentif à ça. En fait c'est pas des élèves en fait, c'est des jeunes qui viennent avec toutes leurs problématiques, et il y a une vigilance à avoir. Moi j'ai une posture je pense qui évolue, où je suis plus en... (*elle reformule*), dans l'écoute. J'écoute ce qu'ils me disent pour les aider, mais j'entends ce qu'ils me disent. J'essaie d'écouter ce qu'ils me disent. Alors ça peut être verbal mais ça peut être aussi... (*elle reformule*), ça peut être démonstratif donc euh. Et puis surtout qu'ici ça va assez vite tu vois. Ils sont assez... (*elle reformule*), ils ont une charge affective forte qui fait que très vite ça va se voir. Donc si t'occultes ça en disant « c'est pas mon problème, moi je suis là pour vous faire français », ça va pas... (*elle reformule*), ça peut pas bien se passer tu vois c'est... soit tu lui signales que ce qu'il vit c'est pas important, et du coup il te fait pas confiance et il coopère pas. Donc je crois que... oui moi je suis plus vigilante à ça.

S : D'accord. Donc toi tu es professeure principale de sixième, ça consiste en quoi ton rôle par rapport aux familles ?

PP : Alors euh alors ici je trouve qu'en fait, tu vois paradoxalement moi j'aimerais travailler plus avec les familles. Et pour l'instant on est aussi dans une année où en fait le... (*elle reformule*), y'a un changement d'organisation au niveau de l'évaluation qui change qui a fait que y'a eu des couacs au niveau rendez-vous, et cetera. Moi j'avais pour habitude de convoquer toutes les familles en début d'année. Euh alors ça s'est fait à... (*elle reprend*), on est deux profs principaux par sixième donc ça c'est nouveau pour moi.

S : C'est que pour les sixièmes ?

PP : C'est que pour les sixièmes, mais c'est nouveau. Moi je l'avais jamais été. Donc au départ bah faut s'entendre sur qui fait quoi, puis finalement on fait tout à deux. Donc euh quand par exemple M. peut pas faire un rendez-vous c'est moi et inversement, puis ça nous est arrivé aussi pour des cas suffisamment lourds de faire le rendez-vous à deux. Mais prof principal pour moi c'est euh... c'est pas comme ça l'était au collège D. C'est qu'ici il y a un vrai travail sur l'éducation à la coopération et le vivre-ensemble. C'est nouveau pour moi et je connaissais pas du tout. Enfin je connaissais la coopération dans ma classe mais euh je connaissais pas euh... même toute la philosophie qu'il y a autour à se dire que finalement on est parti pour imiter la vie, parce que dans la vie on est ensemble, et il faut déjà recréer ces situations de vie en classe, et je trouve ça passionnant. Donc là mon rôle aujourd'hui c'est de les éduquer à ça, et d'être plus tu vois dans la transmission de valeurs, euh plus que ce qui peut être dans un établissement ordinaire où prof principal bien souvent c'est ramasser les papiers, c'est de s'occuper de toute la charge administrative de la classe, euh préparer les conseils de classe, etcetera. Moi je trouve que notre rôle là il est au-delà. Tu vois y'a plus un... (*elle reformule*), on est plus référent, tuteur, confident, on règle des conflits, euh... c'est une vraie char... (*elle reformule*). Enfin là on... (*elle reformule*), professeur principal tu vois le mot est même plus adapté. C'est... on accompagne l'élève dans sa scolarité au-delà du cours parce que y'a pas qu'en classe, y'a pas sa réussite qui nous concerne. Y'a toutes ses souffrances, y'a tout ce qu'il vit et tous ces bonheurs qu'il vit au collège.

S : Oui c'est prendre en compte l'élève dans sa globalité quoi.

PP : Complètement, complètement ! Et puis dans son parcours scolaire. Et ça c'est important, de savoir que quand il va pas bien dans la cour, il y a de fortes chances qu'il puisse pas bien apprendre en classe. Je trouve que c'est plus... (*elle reformule*), on est plus conscient de ça ici qu'ailleurs quoi. Donc euh le rôle est plus fort ici. Tu comprends ? Il a... il est... plus cohérent en fait, il est plus complet que ailleurs où on cloisonne beaucoup.

S : Et comment tu pourrais décrire les relations que tu as avec les parents d'élèves ici ?

PP : Ici moi... Alors ils me connaissent pas beaucoup parce qu'en fait ils n'ont pas entendu parler de moi à part par leur enfant, et j'ai eu que des relations très cordiales, très courtoises. Moi je veux vraiment que le parent se sente en confiance et surtout qu'il ait compris que y'a une coéducation entre lui et moi. Ça veut dire qu'en fait c'est pas mon enfant, c'est comme si euh son enfant était invité à entendre un cours et c'est... c'est leur enfant, je peux pas prendre la responsabilité de faire des choix pour eux, mais cet enfant là c'est comme si il nous le confiait toute la journée, et donc faut pas que je fasse d'erreurs sur... (*elle change de phrase sans finir celle-ci*). Et un parent ça aide à connaître leur enfant, parce que eux les connaissent très bien,

et ça permet aussi de comprendre que notre discours est commun. Et moi ce que je veux faire passer c'est qu'on s'entende bien entre le parent et moi sur un discours cohérent pour leur enfant, que l'enfant ait bien compris que, que ce soit à la maison ou que ce soit ici, les attentes sont les mêmes. Et ça je veux pas... (*elle reformule*), c'est vraiment un souhait que j'ai quand je reçois un parent. C'est vraiment leur faire comprendre que y'a pas de rivalité, y'a pas de jalousie à avoir, y'a pas de conflit. On est plutôt partenaire quoi autour de leur enfant qui a besoin de son parent mais aussi de l'enseignant qu'il côtoie toute la journée en fait, parce qu'il passe du temps ici. Et donc quelque part on prend pas leur place, mais on... on soutient en fait. Pour moi c'est un sou... (*elle reformule*), j'essaye de montrer qu'on est des partenaires en fait, vraiment, et que j'ai... enfin tu vois je dis toujours aux familles, je termine toujours un rendez-vous en disant que je me rends disponible, s'il y a quoi que ce soit faut pas hésiter. **Moi** j'aimerais que les parents soient plus souvent là, je souhaiterais qu'ils soient... plus investis dans l'école quoi... (*emploie un ton un peu fataliste*)

S : C'est pas le cas encore ?

PP : Non, non non. Honnêtement c'est pas le cas. Et puis ici y'a beaucoup de... y'a beaucoup de familles qui pensent ne pas savoir faire, alors que c'est faux parce que nous on n'attend pas que... qu'ils aident leur enfant à faire leurs devoirs, mais qui pensent qu'en fait le savoir c'est nous qui savons faire et eux pas, et ils se font pas confiance. Et ils devraient parce qu'en fait c'est une posture qu'ils doivent avoir vis-à-vis de nous, pas euh... On n'attend pas qu'un parent soit compétence en français ou en histoire, et je trouve qu'ici les parents, les familles osent moins qu'au collège D où j'étais où les parents étaient très présents. Mais euh... mais voilà, moi je trouve qu'on est... qu'en France on n'a pas encore réussi à... à regagner la confiance des parents dans l'école. C'est ce qui fait qu'on a des discours sociaux et politiques qui sont dégradants sur l'École. Je pense qu'en fait les parents ne savent pas ce qui s'y passe en fait. Tu vois je pense que c'est par méconnaissance, et je pense qu'ils ne savent pas réellement ce qu'on fait. Et c'est dommage. Donc s'il y avait plus de partenariat avec les parents je pense que ça serait au bénéfice des enfants.

S : Et est-ce que les relations sont les mêmes avec tous les parents ou est-ce qu'il y a des différences entre certains parents ?

PP : Bah non ici on sent bien que les familles euh de culture française et européenne ont les codes, et les familles étrangères ont pas le code. Et c'est dommage parce qu'en fait j'ai l'impression que déjà au départ chez les parents y'a pas cette équité, alors à nous de rééquilibrer. Et tu vois comme ils n'ont pas les codes c'est bête mais ils vont louper un rendez-vous, ou ils ne vont pas savoir pourquoi ils sont convoqués donc ils ont peur donc ils renoncent enfin... alors qu'une famille française, elle sait qu'elle est en droit de demander quelque chose et puis que ça fait partie de notre travail de les recevoir et d'être dans cet entretien, et euh finalement je me rends compte que très vite... (*elle repart sur autre chose*). C'est pour ça que je te dis que y'a comme si ils nous faisaient confiance mais trop. Il faudrait qu'ils soient plus là parce que... parce que ça aiderait les enfants à redonner du sens aussi parfois quoi à l'école je pense, si leurs parents étaient déjà convaincus que y en avait, et que ce qui se passe ici c'est la vie. On... (*elle reformule*). Apprendre c'est pas pour avoir un métier, tu vois c'est ce que... ce qu'on entend des enfants parce que c'est ce que disent leurs parents : « apprends parce que sinon t'auras pas un beau métier ». Mais c'est pas ça apprendre, et c'est pourtant ça que la société renvoie donc euh...

S : Et pour toi c'est quoi apprendre ?

PP : Apprendre ? C'est se construire en tant qu'individu. C'est appartenir à un groupe social, avoir une culture. Mais c'est pas avoir un beau métier, parce que y'a pas de « beaux » métiers comme y'a pas de « mauvais » métiers. Mais avoir un beau métier euh si on avait à le définir je sais pas, parce que c'est un métier... (*elle repart sur autre chose*). Je leur dis aux élèves de troisième là je leur ai dit encore ce matin : est-ce que vous voulez être riches et malheureux ou est-ce que vous voulez être un adulte épanoui dans ce que vous faites ? Donc euh moi je leur dis, peu importe ce que vous faites, mais faites le bien et puis surtout trouvez-y un plaisir. Alors un beau métier... (*dubitative*), là dedans tu vois bien quoi, c'est...

S : Oui on est dans le subjectif là...

PP : Sauf que les parents disent ça à leurs enfants, « l'école c'est fait pour avoir un beau métier ». C'est ce qu'on... c'est ce que la société renvoie malheureusement... Ah et tu vois les familles euh... les familles favorisées sont dans cette euh... (*elle reformule*), le discours que j'ai là. **Les familles défavorisées n'ont pas encore ça.**

S : Oui y'a un décalage...

PP : Donc euh y'a un vrai décalage, t'as raison. Y'a un vrai décalage...

S : Donc je suppose que la communication n'est pas toujours très facile si je comprends bien... ?

PP : Ben elle est facile parce qu'en fait si tu veux on arrive à leur faire changer d'avis, mais euh... (*quelques secondes de silence*), il faut les convaincre de ça tu vois. Faut qu'à un moment donné aussi leurs enfants réussissent à s'épanouir. Et pour ça tu vois c'est le chat qui se mord la queue. Si nous on n'arrive pas à les sortir de là c'est parce que le discours ambiant il n'est pas porteur, et en même temps si le discours il n'est pas porteur ils n'y arriveront pas quoi ! Donc euh voilà je trouve que y'a un vrai... (*elle change d'idée*), puis les politiques nous y aident pas donc euh...

S : Donc oui il y a encore des entraves dans la communication...

PP : Ouais complètement. Ah je trouve. Je trouve que y'a pas assez euh... (*elle repart sur autre chose*). Notre école n'est pas assez ouverte, à mon sens. Et moi j'ai pas... j'aurais pas... enfin je veux dire si on me disait euh y'a dix parents qui viennent assister à votre cours, mais au contraire quoi ! Enfin je veux dire moi je... ça se fait pas tu vois, ça se fait pas ici, mais euh au contraire. J'y verrais aucun inconvénient, je trouverais ça même légitime que les parents viennent savoir ce que font leurs enfants. Tu vois ça me... je trouverais même normal que ça se fasse. Donc euh bon, c'est pas tout de suite mais...

S : Peut-être un jour !

PP : Peut-être un jour mais je trouve que... je pense qu'on y gagnerait. Tu vois si on... si vraiment concrètement on savait ce qu'on faisait. Les parents qui s'y intéressent ils savent toujours, mais t'as des parents qui ont d'autres préoccupations. On peut comprendre hein mais euh... ouais.

S : Et est-ce que vous avez des formations spécifiques pour apprendre à bien communiquer avec les parents ou pas du tout ?

PP : Non, aucune, aucune. Alors c'est vraiment là le relationnel qui compte. Ça veut dire que... C'est comment t'envisages le rendez-vous, c'est-à-dire si tu poses un rendez-vous pourquoi tu le fais ; et puis quand un parent te demande un rendez-vous c'est... (*elle reformule*), pour moi je me rends disponible. C'est-à-dire il faut être prêt à tout entendre, y compris que par exemple que le parent n'est pas content parce que à telle occasion... C'est... Moi ça fait partie de mon travail de rendre des comptes à des familles. Moi je trouve ça... moi je... ça me pose pas de ques... (*elle ne termine pas son mot et reformule*), ça me pose aucun problème de me justifier sur mon travail. Je pense que c'est un... c'est rentrer en communication. Donc euh... Mais on n'a pas de formation. Ça veut donc dire que euh... (*elle cherche ses mots*). Tu vois quelqu'un qu'est pas... qui n'a pas de dispositions particulières... enfin qui n'est pas forcément... qui n'a pas une communication aisée avec n'importe qui, peut rencontrer des difficultés à rencontrer une famille ou se sentir acculé ou devoir se justifier sur une pratique professionnelle, et ce qui peut parfois engendrer des... tu vois des interprétations qui sont fausses. Et moi je trouve que ça manque. Je crois qu'on devrait hein, avoir une formation là-dessus. Un accueil ça s'apprend, enfin si tu veux, accueillir c'est pas spontané chez tout le monde, et c'est un accueil. Quand un parent vient là, on est dans notre univers. On doit accueillir. Et cet accueil là mine de rien c'est comme quand t'accueilles tes élèves en classe. Moi je suis à la porte et je dis bonjour à chacun et je les regarde (*elle insiste là-dessus*). Ce temps là je pense pas le perdre. Je pense que c'est un... c'est... c'est entrer dans le savoir, c'est entrer... (*elle reformule*). On est ensemble, on travaille ensemble et on se salue ensemble. Ben moi si je me force à faire ça c'est que je me dis que j'y gagne au niveau de mon contenu, de l'efficacité. Si on accueille le parent, on gagne en clarté de communication. Et ben le parent quand il vient là, il est un peu timide tu vois, il est un peu sur la réserve. Il sait pas trop pourquoi il vient. Et je trouve que l'accueil c'est important. Donc c'est une salle d'accueil, une façon d'accueillir... Je sais pas, moi ça me semble... ça me semble évident. Maintenant j'ai vu, je l'ai vu, de la part de certains collègues, pas ici mais au collègue D, ne pas savoir accueillir un parent, ben tout de suite le discours il n'est pas... il est faussé. Enfin je veux dire il est... On n'a pas la même posture. Donc euh ouais moi je trouve que ça devrait s'apprendre. Si on sait plus faire, faut l'apprendre aux gens.

S : Et d'après toi quelle est la place et quel est le rôle des parents au sein de l'école ?

PP : (*Quelques secondes de silence*) Ben... on a leur enfant. Tu vois c'est important de se dire que on a la responsabilité d'avoir leurs enfants. Enfin j'sais pas tu... t'es pas maman encore ?

S : Non !

PP : Mais tu sais quand tu as... quand... (*elle reformule*). Moi j'ai trois garçons. J'ai deux garçons qui fonctionnaient très bien. J'en ai un qui a sauté une classe, un à qui j'ai refusé parce qu'il était de fin d'année, et mon dernier qui est plus en difficulté. Et à la limite je suis plus vigilante avec le dernier en me disant que pour l'aider lui, pour qu'il se construise, faut bien que je sente que les attentes soient les mêmes. C'est-à-dire qu'il ne faut pas que... pour qu'il puisse... pour qu'il ait des repères, faut bien que moi j'entende ce qu'attend l'enseignant de lui. Et si je ne crée pas de relation avec l'enseignant, parce que j'ai beau être enseignante, mine de rien peut-être que les attentes sont différentes ailleurs. Il est pas ici il est ailleurs. Ben je me sens euh... comment dire... ne pas pouvoir l'aider quoi. Je me sens ne pas... (*elle reformule*). S'il est en demande scolaire, je ne suis pas sûre de pouvoir y répondre. Ce partenariat dont je te parlais tout à l'heure, s'il n'est pas mis en place... (*elle change d'idée avant de terminer sa phrase*). L'enfant c'est très simple, naturellement il fait le choix de ses parents, faut être

honnête. Si le discours il n'est pas concordant, nous on a perdu quoi d'avance. C'est... Les parents c'est logique. Les parents l'emportent parce qu'affectivement y'a énormément de charge. Si l'enfant sent qu'on est cohérent dans ce qu'on veut qu'il devienne, dans la construction de son identité, bah l'enfant il s'y retrouve. Il a deux rails : il a l'enseignement / l'école, et puis il a sa famille. Et lui il est entre les deux (*elle mime la situation avec ses mains*). Bah y'a... son... son parcours il est balisé. Je trouve que... mais pour ça faut rencontrer les familles. Tu vois pour que les familles entendent ce que nous on attend ça d'eux. Euh le parent il est capable de le redire à son fils ou à sa fille le soir en disant « bah tu te rappelles de ce qu'a dit Madame C ». Tu vois je trouve que c'est important. Et on devrait être plus clair. Je trouve qu'en fait notre discours... on a un verbiage qu'est pas facile hein pour les familles, entre nos abréviations, les termes qui changent tout le temps... Je trouve qu'on fait rien pour euh... je trouve qu'on fait rien pour créer un vrai partenariat. En fait j'ai l'impression qu'on crée de la distance. Et mine de rien tu vois bien ici que c'est pas vécu pareil de la part de certaines familles qui ne sont pas déjà en place favorisée et des familles favorisées. Entre ceux qui ont les codes de l'école et ceux qui l'ont pas. Ben moi je... vraiment je... je lutte pour que tout le monde ait les codes. Mais je pense que ce serait long... Tu vois ça va être long à mettre en place mais faut... faut avoir envie de ça quoi. Moi je crois que c'est mieux pour l'enfant.

S : Oui ça c'est sûr. Et quelles attentes tu as par rapport aux parents toi ?

PP : (*Elle réfléchit quelques instants avant de répondre*) Bah des attentes euh pfff... qu'ils aient compris qu'en fait... qu'ils aient compris que leur rôle c'est pas... c'est de soutenir l'enseignement. C'est de soutenir, pas l'enseignant hein, c'est soutenir l'apprentissage, c'est-à-dire de se dire c'est important que tu le fasses parce que... (*elle change de formulation*). C'est relayer le discours, voilà, relayer le discours qu'on peut avoir ici, et pour ça faut qu'ils l'aient. Et relayer le discours, pour ça faut qu'ils l'aient compris les parents. Et je trouve que c'est là où l'enfant se construit. Surtout les ados en plus. Ils vont tu vois commencer à prendre leurs distances vis-à-vis des parents, donc vis-à-vis des adultes. C'est là où faut qu'ils aient entendu que si on est d'accord entre les enseignants et les parents, ils ont un bénéfice à en tirer. Peut-être qu'ils le comprendront pas tout de suite mais ils ont un bénéfice à en tirer.

S : D'accord. Et est-ce que tu rencontres les parents souvent ?

PP : Dès que l'occasion se présente. C'est soit à la demande des familles, soit c'est moi qui demande. Ça veut dire que dès que je sens que y'a un élève qui se comporte plus normalement, dès que je sens que y'a quelque... (*elle reformule*), c'est vrai qu'en fait on les appelle souvent quand ça va pas. Je me rends compte tu vois en te le disant que... qu'on les convoque rarement pour dire que tout va bien. Tu vois ça c'est un gros gros défaut de notre travail. Et de fait c'est vrai qu'on se dit qu'on devrait aussi euh convoquer des parents pour qu'ils s'entendent dire que leur fille a fait d'extraordinaires progrès ou... enfin tu vois. Et c'est vrai qu'en fait je me rends compte en te parlant là que... tu vois, quand je te dis « dès que l'occasion se présente » je pense à une occasion où l'élève va se retrouver en difficulté. Donc soit va se retrouver en difficulté, soit perturber, soit... Soit par contre moi je cherche à rencontrer toutes les familles dans l'année, donc soit c'est les parents que j'ai pas vu à certaines réunions que je reconvoque en fait. Je demande à ce qu'ils viennent pour qu'on se voit au moins une fois, pour faire la rencontre.

S : Oui pour créer un lien quand même.

PP : Bah complètement. Ça veut dire qu'en fait euh c'est... tu vois surtout en sixième, ils sont petits, ils ont changé d'univers, c'est important qu'ils sachent qui leur enfant a en face d'eux. Alors ça peut ne pas durer longtemps mais j'aime bien faire ça quand même. Et puis ça permet d'apprendre aussi à savoir dans quelles conditions vivent les élèves, qui sont leurs parents, donc c'est pas mal aussi, ça nous sert.

S : Oui bah oui. Ici est-ce que vous faites la remise des bulletins en mains propres aux familles ?

PP : Bah j'en sais rien (*elle rigole*). Ça devait être ça, et puis à priori j'ai cru comprendre que ça serait pas ça pour tous les élèves. Donc est-ce qu'en sixième on va le faire, je pense que oui. Mais je suis pas sûre qu'en troisième se soit pas envoyé. A priori y'avait ça avant ici, mais tu sais on est passé de trimestre au semestre. Y'a un cafouillage d'organisation, je te cache pas Sara que on fait... on n'a pas tous les mêmes réponses et y'a beaucoup de choses qu'on ne sait pas. Je pense qu'on le saura ce soir au premier... [*conseil de classe*]. Tu verras peut-être t'auras l'info avant moi parce que moi je fais celui d'après mais tu pourrais savoir ce soir.

S : Mais d'ailleurs pourquoi le passage en semestre ? Enfin quel intérêt je veux dire ?

PP : Parce qu'en fait comme on est passé aux niveaux de ceinture avec des domaines, on a mis du temps... On a été en cours de réalisation de ça en même temps qu'on avait démarré l'année. Et on s'est rendu compte qu'on manquait de temps. Et donc on s'est dit finalement c'est plus cohérent d'observer les élèves longtemps et de... (*elle repart sur autre chose*). Parce que on court après le temps en trimestre, on sait très bien que y'a jamais des trimestres équilibrés. Alors qu'en fait en s'imposant six mois / six... (*elle se reprend*), enfin c'est pas six mois c'est cinq mois / cinq mois, c'est plus équilibré si tu veux dans l'apprentissage d'un élève. Et moi j'y ai toujours... j'ai toujours trouvé plus cohérent de fonctionner en semestre. Euh... voilà. C'est la raison pour laquelle on est passé... C'est que... C'est par rapport au principe, au nouveau principe d'évaluation qu'en fait on a été contraint de faire comme ça.

S : Vous ne mettez plus de notes ?

PP : Non. Enfin y'a quelques collègues qui... qui s'obstinent à mettre des notes mais euh non. Bah ils vont y venir mais voilà. Si tu veux y'en a qui ont du mal à... (*elle change de phrase*). C'est par crainte hein je pense hein. C'est pas par... Je pense que c'est... Ouais je pense que... parce que la note on le sait très bien que ça a plus d'intérêt, enfin que ça stigmatise énormément.

S : C'est pas forcément constructif...

PP : Non pas du tout.

S : Et est-ce que vous avez des réunions parents – profs régulières qui sont posées ou c'est juste à la demande... ? (*elle m'interrompt avant que je ne termine ma question*)

PP : Non y'en a eu de posées parce qu'en fait y'a eu des... (*elle change de phrase*). Tu sais on a des groupes d'AP là, où je vais être en AP tout à l'heure, et les groupes d'AP en fait on est référent d'un groupe, et eux on a déjà eu une réunion au mois de novembre qu'on appelle alerte. Quand on voit qu'un enfant ne sait pas s'organiser, que il n'apprend pas ses leçons, que y'a les résultats qui n'avancent pas, etcetera, on a fait une réunion alerte, c'est-à-dire on a convoqué toutes les familles pour lesquelles on a voulu alerter que l'année démarrerait pas très très bien quoi. On a eu celle-là. Après on a eu les réunions parents – profs sixième où on a divisé en fait

la classe en... ça c'était au moins de décembre, on s'est divisé la classe en binômes de profs. Ça veut dire que pour une classe on était deux binômes de profs, et on recevait les familles qui pouvaient être là ce soir là et on faisait un petit état des lieux des savoirs et acquis et des compétences. Et puis on a reçu euh, comme une réunion classique parents – profs par disciplines, les parents du cycle quatre, c'est-à-dire cinquième, quatrième et troisième. Donc là on l'a faite euh bah aussi avant les vacances. J'ai pas l'impression qu'il y en ait d'autres de prévues, et je trouve ça dommage. Si on décide de passer en semestre, ben là tu vois c'était pas mal. Euh moi je... je prendrai l'initiative de rencontrer à nouveaux certaines familles, ça c'est sûr, de mes sixièmes tu vois hein notamment. Je vais rencontrer des familles de mes sixièmes quand je sens que c'est fragile, qu'il faut soutenir, qu'il faut être là, qu'il faut pas lâcher, tu vois, qu'il faut... (*elle repart sur une autre phrase*). Tu sais les parents ils ont besoin aussi de savoir... t'as plein de parents en fait maladroits qui ne savent pas comment réagir et puis qui pensent que parce que leur enfant est passé en sixième, ils sont hyper autonomes, ils ont grandi, ils prennent le car. Mais euh non. C'est pas comme ça que ça se passe. Les enfants sont déstabilisés, ils sont en... en saturation cognitive qui fait qu'à un moment donné ils aient des conseils encore. Ils ont qu'onze ans hein, ils ont des conseils de leurs parents donc euh... Aider un enfant à faire son cartable c'est pas aberrant jusqu'en fin sixième. Enfin moi ça me choque pas. Mais les parents ils... tu vois ils veulent aider... (*elle reformule*), ils veulent faire du bien à leurs enfants en leur disant « oui mais c'est important que tu grandisses toute seule », mais non ça... c'est pas dans la nuit de dix ans à onze ans qu'ils deviennent autonomes (*elle sourit*). Donc euh... non moi je... j'hésiterais pas si on n'a pas d'autres à... enfin remarque je pourrais te regarder mon calendrier, je ne crois pas qu'il y'en ait d'autres mais euh... (*elle se déplace à son bureau pour regarder*). Moi je trouve qu'il faut qu'on se voit plus qu'une fois si tu veux, par rapport au projet de regagner la confiance des familles, si on fait ça qu'une fois par an, ben t'es même pas capable de parler des évolutions de leur enfant donc euh... (*elle regarde sur son calendrier*). J'en vois pas d'autres... tu vois... une fois par an c'est trop peu...

S : Et comment elles sont organisées ces rencontres ?

PP : Haaan alors euh, la réunion (la première), c'était sous forme de convocation, c'est-à-dire qu'en fait on avait donné des horaires, celle... alerte là pour l'AP. La deuxième pour les sixièmes les parents avaient donné une fourchette d'horaires, une fourchette horaire de disponibilité, et le jour en fait on... s'était le même jour pour tout le monde, mais on a proposé aux parents une grille à l'intérieur de laquelle on devait mettre une heure tu vois de dispo. Les parents se sont inscrits là puis nous on nous a donné bah le listing des parents qu'on rencontrait de telle heure à telle heure. Et puis pour la dernière, euh c'est monsieur *** [*le principal*] qui a fait ça. C'est-à-dire qu'en fait il a demandé... ça a été l'horreur parce que c'était toutes les cinq minutes, et c'est pas possible quoi. C'est pour ça que je te dis que rencontrer les familles de cette manière là... aucun intérêt. C'est-à-dire d'avoir une queue de parents là qui pressent les autres à sortir parce que c'est leur tour, non ça c'est... enfin je... c'est inutile, ou à la limite c'est juste histoire de se dire bah on se redonne un rendez-vous tel jour et on se revoit quoi. Parce que sinon ça... enfin ça pour moi, c'est une perte de temps, c'est pas du tout... (*elle ne termine pas*), et c'est pas... tu vois quand je te parle d'accueil, c'est pas ça pour moi accueillir un parent, lui dire j'ai que cinq minutes à vous consacrer... Moi j'ai beaucoup de mal avec ça, je me sens euh... j'ai honte... j'ai honte de me dire euh vous êtes là, vous avez fait le déplacement, vous avez fait l'effort de venir, j'ai que cinq minutes à vous consacrer. Enfin je sais pas... moi je... ça m'a toujours dérangé mais dans beaucoup d'établissement c'est comme ça ; c'était déjà comme ça où j'étais. Je crois que... y'a peut-être pas d'organisation idéale, mais

je crois qu'un prof faut qu'il comprenne parce que y'a ça aussi qui est derrière. Je pense qu'il y a aussi le fait de pas euh... embêter le prof un soir de plus. Mais c'est notre travail quoi ! C'est... c'est... enfin moi ça me... tu vois je comprends pas ça. Je me dis que c'est... enfin je sais pas. Moi ça fait partie de mon boulot de me dire que, comme je te dis, ils nous confient leurs enfants, point. Et à partir là je me dois... (*elle reformule*), je dois être disponible. Si... parce que... enfin je sais pas c'est...

S : Après c'est vrai que tous les enseignants n'ont pas cette vision là...

PP : Ouais mais c'est pas des boîtes de conserve qu'on a en face de nous, tu vois c'est pas des... C'est pas des enfants valises qu'on va poser là en disant « tu te mets là et tu te tiens tranquille ». C'est des enfants ! Donc tu vois. Et puis c'est surtout aussi, c'est des enfants qui n'ont pas fini de se construire et c'est pas euh... Y'a une part d'éducation de la famille qui compte, et les parents éduquent leurs enfants. Peut-être pas comme nous on l'attend, mais on ne peut pas dire que les parents n'éduquent pas leurs enfants. Ils éduquent leurs enfants ; à nous de nous entendre sur les mêmes attentes. Donc les recevoir en cinq minutes pour leur dire euh « ça va pas bien, il bouge tout le temps, il n'apprend pas », qu'est-ce... (*elle reformule*), en quoi tu aides le parent à partir avec des armes pour se comporter autrement à la maison ? Euh je suis pas sûre que tu l'aides. Je pense que t'as plus créé de fractures en disant « bah je reviendrai plus parce que si c'est pour entendre parler de ça toute la soirée, j'ai passé une mauvaise soirée », euh est-ce que c'est le but ? Le but c'est bien que derrière il y ait un changement de posture, un discours, un dialogue avec leur enfant. On crée pas ça nous... Bon bah voilà, ici comme ailleurs, recevoir des familles en cinq minutes euh moi ça me pose un vrai problème personnel, enfin d'attitude quoi. Je me sens pas à l'aise... je me sens pas à l'aise de leur dire « j'ai que cinq minutes ». Mais bon... Beh écoutes ça c'est un système très lourd. Je pense que... faut qu'on évolue hein.

S : Oui y'a des changements à faire.

PP : Énormes. Après je sais pas quelle organisation conviendrait à tout le monde mais ça ne conviendra jamais à tout le monde, donc t'auras toujours aussi des familles qui ne pourront jamais être là, on ne va pas courir après elles... Mais si déjà le prof il ne fait pas la démarche de se rendre disponible euh pff...

S : Et ces rencontres vous les faites où ? Enfin dans quel lieu ?

PP : Ici, dans les salles de classe, ouais, vraiment.

S : D'accord. Dans un autre registre je voulais également savoir si tu avais déjà subi des comportements un peu agressifs de la part de certaines familles (ici ou ailleurs) ?

PP : Jamais, JAMAIS. Ça ne m'est jamais arrivé, jamais. Chose surprenante, ce qui m'est arrivé une fois, c'est d'être PP d'une classe de quatrième y'a deux ans au collège D, et qu'une famille me demande d'être là comme témoin d'un rendez-vous. Alors ça je ne l'avais jamais vécu. Parce qu'en fait j'ai cru... (*elle reformule*), j'ai compris qu'en fait y'avait une réelle fracture entre leur enfant et l'enseignante en mathématiques, et les parents m'ont demandé d'être présente au rendez-vous, comme si je devais arbitrer le truc. Alors ça c'est nouveau pour moi, je ne l'ai pas très bien vécu. J'ai apaisé, et les parents m'ont remercié d'avoir été là mais euh... Ça c'est la première fois qu'on me demandait de vivre ça, et euh... En fait je me demande... Je crois qu'aujourd'hui on me le redemanderait je ne le ferais plus... Enfin tu vois je... je

réfléchirais et je verrais les parents avant, ou je verrais les parents après mais je ne referais plus ça. Parce qu'en fait je me suis rendue compte que ça m'était en difficulté la collègue, que ça m'était aussi en difficulté l'élève qui avait deux yeux de profs... enfin bon bref ça... d'abord ça a pas été super agréable, mais ja... (*elle ne termine pas son mot et part sur autre chose*), et puis les parents ont jamais été agressif avec moi mais un peu avec la collègue. Et assister à ça euh c'est pas... La collègue est une adulte. C'est un peu infantilisant. Tu vois je... j'ai regretté... Je me suis excusée auprès d'elle et je... j'ai expliqué aussi aux familles après comme quoi je... si c'était à refaire je ne le referais pas. Mais euh... c'était... ça c'est la première fois que ça m'arrivait tu vois.

S : C'était dans l'établissement à * [*petite commune en périphérie*] ?**

PP : Ouais. Et euh bon, ça a dégonflé la situation après si tu veux. L'élève est à nouveau... (*elle reformule*), a compris. Y'avait un vrai problème de communication entre les deux, entre l'adulte et l'enfant. Mais euh ça c'est vrai... tu vois, quand on m'a demandé ça j'ai trouvé ça tellement surprenant que, par souci pour la famille et l'enfant j'ai dit oui, et j'ai pas forcément pensé que je pouvais mettre la collègue en difficulté tu vois et je m'en suis rendue compte. Donc... mais sinon non j'ai jamais eu de... non jamais. Après des parents qui se plaignent du système bah euh... Mais vis-à-vis de moi ? Non jamais, jamais jamais jamais. Vraiment jamais.

S : Et tu n'as jamais eu de différends avec des parents... ?

PP : Non jamais, jamais. Des problèmes de communication sur ce que l'enfant racontait à la maison et euh... si on appelle ça un différend, oui, ça arrive, sur des interprétations fausses d'un cours, d'une situation, et là dans ce cas là euh on... (*elle ne termine pas*), mais c'est... et encore je te parle de ça euh... non, c'était une incompréhension en fait sur le... c'était même pas sur le contenu d'un cours hein c'était sur une démarche de travail donc euh... Non non j'ai jamais eu de... non, jamais... Ben en fait si on est clair avec l'élève, il va être clair pour retranscrire à sa famille. Si on n'est pas clair avec l'élève, ça va être confus dans la retranscription à la famille, et tout ce que je trouve qui est au-delà de la compréhension d'un élève dans ce cas là je passe directement par la famille. Si euh... y'a des choses que je ne laisserais pas l'élève comme média, donc dans ce cas là je prends mon téléphone j'appelle hein, parce que ça m'arrive aussi d'appeler les familles. Et puis euh... mais sinon non non non ça ne m'est pas arrivé.

S : Bon tant mieux alors !

PP : Bah oui oui, enfin je ne crois pas que ça arrive beaucoup quand même... Je pense que les familles qui viennent elles savent que y'a des profs en face. Les familles qui auraient vraiment des choses à nous dire en fait elles ne viennent pas, je pense. Honnêtement je pense oui.

S : D'accord. Et est-ce que selon toi tu penses qu'il faudrait mieux associer les parents au processus d'orientation de leur enfant ?

PP : En fait ils sont associés, mais je vais te dire... C'est déjà hyper compliqué pour nous. Moi je trouve que là c'est pareil on devrait avoir une formation sur l'orientation, ce qu'on n'a pas. Moi euh, là où j'étais au collège D avant, je me suis auto-formée puisqu'en fait le groupe de décrocheurs que j'avais on faisait une heure de débat philosophique dans la semaine, et on faisait une heure de... d'orientation, à savoir « je construis mon parcours scolaire ». Comme c'était des enfants qui ne voulaient pas faire des études et puis qui étaient... qu'on n'arrivait pas à renouer avec les apprentissages, bah du coup les offres d'orientation, on... (*elle*

reformule), il fallait qu'on les ait les armes, donc euh... Moi j'ai travaillé avec des COP, je suis allée au CIO de *** [*ville de l'Ouest de la France*], mais tu vois... Enfin je veux dire euh... le prof qui n'a pas cette démarche là, il n'apprend pas. Donc moi j'ai su le faire par ça, je l'ai fait pendant huit ans, et encore aujourd'hui je me sens larguée. Ça veut dire que les choses évoluent tellement qu'on se sent larguée. Je trouve que y'a beaucoup maintenant d'informations aux parents euh qu'on n'avait pas quand nous on était enfant, euh de savoir qu'il y a des réunions COP, etcetera, qui sont faites aux familles, au lycée, au collège... Tu vois mon deuxième il est en terminale à ***, y'a une réunion le dix-neuf janvier pour nous apprendre à aller euh pour les prépas... (*elle rectifie*), pour les post-bac, les filières post-bac, etcetera. Maintenant, sur le long terme, y'a pas assez de... on n'explique pas assez aux familles je crois. Et les familles sont sur des schémas qui ont changé, et donc ils partent sur des trucs que eux ont vécus et pas sur la nouveauté, et pas sur les nouvelles filières, et pas sur les nouvelles façons d'orienter. Donc oui, moi je trouve qu'on devrait les accompagner mais pas par une réunion ponctuelle pas an, sur vraiment une évolution. Je trouve que ça se fait de plus en plus. La démarche... (*elle reformule*), on a... on prend l'initiative de le faire, mais euh... Je crois que les familles elles ont... elles ne comprennent pas tout l'enjeu, surtout ici. Ici c'est encore pire qu'à *** [*petite commune en périphérie*]. Les familles se renseignaient à *** [*petite commune en périphérie*], beaucoup. Ici non, ils n'ont pas... tu vois ils n'ont pas le réflexe d'aller sur internet, d'essayer de voir, de fouiller. C'est... mais je crois qu'eux sont déjà en difficulté euh professionnelle, et qui font qu'en fait euh la seule chose qu'ils veulent c'est un métier pour leurs enfants après le reste euh pff. Y'en a pour qui l'urgence c'est ça quoi. Moi je trouve qu'on évolue, mais tous les profs devraient être formés à ça, et ça on l'a pas cette formation sur l'orientation.

S : C'est dommage...

PP : Ah bah c'est clair. Attends on n'est qu'un... (*elle reformule*), nous on n'est qu'une étape dans le parcours de l'enfant, et ce parcours c'est l'orientation, et nous on n'est pas au courant, tu vois un peu ? C'est... on est un élément de l'orientation, et on ne sait pas ce qui se passe après. Tu vois c'est comme quelqu'un qui n'aurait jamais été voir un cours au lycée. Moi j'ai eu la chance d'être prof au lycée aussi, je sais ce qu'on attend d'un élève. Euh maintenant je suis ravie quand les instits du primaire m'invitent, et l'année... (*elle reformule*), y'a deux ans on est allé travailler avec des instits pour un stage sur la différenciation, ça me paraît évident de savoir où on se place dans le parcours d'un enfant. Parce qu'on a été élève mais euh c'est pas pareil quand tu es de l'autre côté du bureau. Donc euh... et il nous manque des tas de choses, enfin je veux dire on a des tas de connaissances qui nous manquent pour être vraiment dans les clous. Tous les ans euh y'a des choses à savoir quoi. Et puis matériellement, entre quel établissement accueille, pour y faire quoi, y'a une nouvelle filière qui se crée, à quel taux de pression on prend, qu'est-ce qu'on attend d'un élève, après... Enfin ça me paraît euh... Tu vois c'est... et quelque part des fois je me dis les élèves doivent s'en rendre compte, qu'on est un peu fragiles là-dessus. Je pense que de temps en temps quand on n'a pas les réponses tu vois ils doivent se dire « mais en fait elle y connaît rien quoi ». Moi ça me gêne quelque part, parce que on parle d'orientation sans savoir de quoi on parle, sans savoir concrètement euh... comment on peut concrètement les aider. Je ne suis pas sûre moi d'être encore au point et pourtant tu sais je l'ai fait mais c'est... Tu vois on vient d'avoir là... *** [*la documentaliste du collège Y*] nous a dit que la brochure ONISEP était sur E-lyco, je vais m'empresser de la feuilleter quoi, et c'est pas assez. Faut vraiment euh... faut vraiment aller à la rencontre des COP hein. Moi... heureusement qu'il y a des conseillères d'orientation psychologues dans les établissements

parce que je crois que c'est une autre source... (*elle reformule*), un autre ressource. C'est hyper utile. Mais je trouve qu'on devrait en savoir un peu plus quand même.

S : Je voulais rebondir sur ce que tu m'as dit tout à l'heure. Tu me disais qu'à * [*petite commune en périphérie*] tu t'occupais de quelque chose par rapport au décrochage ?**

PP : Ouais.

S : Tu peux m'en dire un peu plus ?

PP : Ouais. En fait ça s'appelait le GRO, je l'avais mis en place avec une collègue de sciences à l'époque qui était euh... qui avait lu les ouvrages de Serge Boimare, je sais pas si tu connais, sur des enfants en fait qui ont peur d'apprendre. En fait c'est pas des enfants idiots c'est des enfants qui ont des problématiques de vie telles que... ils se renferment, c'est-à-dire qu'ils ferment leur esprit à toute entrée, à tout autre univers que leurs problèmes personnels. Et l'objectif en fait de Boimare c'était de travailler sur des contes... En fait y'avait deux projets dans ce groupe là. On prenait les élèves qui décrochaient en fin de cinquième, et on les prenait... (*elle reformule*). On prenait un groupe de douze élèves, moi j'ai finis à... oui, quatorze. Quatorze élèves de quatrième issus de plusieurs classes différentes, et on était deux profs. Moi je menais la partie débat philosophique, c'est-à-dire qu'en fait je leur lisais des contes, etcetera, et qu'est-ce que la vie nous apprend là-dessus, qu'est-ce que l'histoire nous apprend sur la vie, et qu'est-ce que vous pensez du respect, est-ce qu'il faut en avoir avec tout le monde, est-ce que c'est nécessaire dans la vie, est-ce que vous en avez, enfin voilà, vraiment débat philosophique. Et puis la deuxième heure j'étais avec ma collègue et en fait on construisait le parcours d'orientation de chacun en se disant, bah voilà, on travaillait sur les centres d'intérêts, apprendre à se connaître, faire des stages en milieu professionnel parce que normalement qu'on réserve aux troisièmes, là on faisait dès la quatrième. On en faisait deux ou trois, on les accompagnait sur les lieux de stage, on faisait des comptes-rendu de stage, ils passaient des oraux avec nous. Bref on les mettait en activité pour qu'ils reprennent du goût à... bah l'histoire ça me sert à ça, les maths ça me sert à ça, etcetera. Ils voyaient du sens en fait, ils voyaient qu'en fait... y'avait le jeu aussi de la scolarité mais y'avait aussi ben le professionnel quand il lui disait « tu vois faut que tu fasses des études, le français ça sert à quelque chose parce que là t'en a besoin dans le métier », et ben pour l'élève ça avait du sens quoi. Et donc en fait on est... souvent, ils étaient souvent orientés en troisième prépa-pro, les troisièmes à voie professionnelle, où en fait on va vers un bac pro, et euh... Nous ce qu'on voulait c'est qu'ils ne perdent pas pieds et qu'ils continuent à avoir un pied dans les apprentissages, donc c'était notre projet. Donc moi je l'ai mené huit ans au collège D.

S : Et il y avait beaucoup de décrocheurs là-bas ?

PP : De plus en plus. Ou en fait je pense que c'est pas qu'il y en avait de plus en plus, c'est que les collègues à force de mener des dispositifs comme ça étaient un peu plus vigilants et les signes ils les avaient. Donc les premiers tu vois on prenait les élèves violents. Honnêtement moi le premier groupe on était... (*elle reformule*), y'avait six enfants, et ils étaient infects. Et euh on a réussi quand même à en sortir quelques uns de l'eau quoi. Et après bah tu vois j'ai fini euh... (*elle reformule*), quand j'ai fini au collège D on était quatorze, ça faisait euh une demie classe quoi. Et je suis sûre qu'on ne s'est pas adressé à tout le monde, c'était les collègues qui nous diagnostiquaient les élèves, parce que moi je n'avais pas toutes les classes.

S : Et ici il y en a aussi des décrocheurs par rapport à là-bas ?

PP : Oh bah oui y'en a, y'en a sauf qu'ici on est plus vigilant depuis longtemps. Ça veut dire que les décrocheurs... (*elle part sur autre chose*), toute façon notre façon d'enseigner les ceintures, c'est déjà une prise en charge du décrochage. Donc à partir de là on sait très bien que... ici cette conscience on l'a tout le temps. On veut pas qu'ils décrochent. Ce que je faisais sur quatorze élèves, ici faut le faire sans arrêt tu vois. Donc l'accompagnement est plus étroit là.

S : Je reviens sur un sigle que tu as utilisé, tu as parlé de GRO ?

PP : C'est ça, en fait on l'avait appelé « Groupe de Réflexion et d'Orientation », mais ça existe pas, enfin je veux dire on l'a inventé ce truc là, voilà. Le recteur était venu nous voir pour que je fasse une fiche poste, etcetera, enfin voilà, ça a été euh... ça avait été reconnu enfin comme quoi y'avait des... y'a... de toute façon en... (*elle reformule*), dans l'académie de *** [*métropole de l'Ouest de la France*] y'a une vigilance sur les décrochages, et du coup j'avais fait partie du groupe de travail et de réflexion sur le décrochage parce que je menais ça dans mon établissement, donc euh... Et ça pour moi ça a été aussi très formateur et, c'est ce qui m'a aussi euh... donné aussi envie de venir là, de se dire qu'en fait moi je me sens plus sensible à ceux qui en ont le moins. Je me sens être utile là. Je veux pas être indispensable mais je veux être utile, voilà.

S : Oui c'est valorisant pour soi et puis aussi pour les autres.

PP : Complètement. Donc je me dis si effectivement j'ai un choix à faire, et comme on a la chance de pouvoir muter sans euh changer de poste, pas perdre en salaire, enfin tu vois on a quand même de la chance de changer de métier en quelque sorte parce que je le fais pas de la même façon, en gardant tous les bénéfices que j'avais alors j'en profite quoi. Donc euh... (*elle sourit*). Enfin je pense pas profiter du système mais je profite du fait que j'ai la chance de pouvoir changer d'univers, donc c'est important.

S : J'ai une petite dernière question avant que tu n'ais plus le temps, toi en tant que parent d'élèves est-ce que tu aurais des choses à ajouter sur ce sujet là, enfin sur les relations école – famille ? Est-ce que toi tu te sens assez informée dans les établissements où sont tes enfants ?

PP : Non. Ça veut dire qu'en fait si tu veux quand t'es parent d'élève et que tu te rends compte... moi j'ai toujours eu mes enfants avec moi avant, et là c'est la première fois qu'on est tous séparés puisqu'en fait dans l'établissement où j'étais je vivais à *** [*petite commune en périphérie*]. J'ai déménagé sur *** [*métropole de l'Ouest de la France*]. Et donc je vivais à *** [*petite commune en périphérie*], donc mes enfants étaient dans l'établissement juste à côté du mien, et puis ensuite bah ils venaient dans mon collège, donc mes deux grands sont venus dans mon collège. Donc là ça... c'est hyper facile parce que t'es au courant en tant que prof, donc en tant que parent. Et là je me rends compte qu'en fait mon dernier étant en sixième à ***, et ben je passe à côté de plein de trucs. Et je passe à côté parce qu'en fait on n'est pas informé, et c'est dommage... Et du coup, j'ai l'impression d'être plus redevable vis-à-vis d'A. dans le sens où... c'est à moi de me bouger quoi pour avoir les infos. Alors c'est peut-être comme ça que ça doit être, et peut-être que je... je me mobilise pas assez pour avoir les infos, mais je trouve que c'est dur de suivre en tant que parent. Et pourtant moi je suis dans le système hein, donc t'imagines les familles qui... qui ont plein de soucis et de carences qui font qu'ils ne sont pas dans le système, moi je trouve ça dur hein, honnêtement. Ouais moi je trouve. Moi j'ai

toutes les possibilités pour m'informer, à *** je connais des profs, enfin voilà. Mais si tu veux euh je me rends compte que... une fois qu'ils sont au collège on n'a... (*elle reformule*), c'est très distant quoi donc on... J'ai l'impression que l'écart se creuse entre les familles et les enseignants, alors qu'en primaire tu vois y'a un côté où y'a qu'une seule enseignante, je sais pas... Y'a peut-être plus de démarches parce que les enfants sont plus petits. Mais euh, on abandonne ça au collège.

S : Et est-ce qu'ici vous mettez en place des choses spécifiques pour la liaison école – collège et collège – lycée ?

PP : Ouais, ouais, ah beh ici plus qu'ailleurs parce qu'en fait si tu veux on fait partie d'un réseau, donc le réseau qu'est le REP+... (*elle change d'idée*), euh tu vois là un truc qui est super c'est qu'on va faire un temps de convivialité où on est ensemble à parler d'autres choses. Y'a une vraie relation qui s'établit entre l'école et le collège parce que les problèmes ils sont pas là, ils sont bien avant. Donc ici y'a... c'est une obligation ici. Tu vois y'a le GPO, c'est un groupe de travail, qui travaille justement sur la liaison qu'on peut faire. Elle se fait de plus en plus ailleurs, mais euh dans les réseaux d'éducation prioritaire, elle est fondamentale. Et moi je trouve super... enfin tu vois en arrivant ici je connais déjà vachement d'instits de primaire, je suis contente, de me dire que bah la relation est... comme elle est nécessaire, elle se fait assez vite.

S : Et GPO c'est quoi ?

PP : Le groupe de pilotage... le groupe de pilotage... le O... c'est pas d'orientation hein, peut-être que c'est ça... (*elle réfléchit*). Le groupe de pilotage... En tous cas c'est un groupe, on est PP de sixième, on appartient forcément au GPO dans le sens où c'est le moment où on voit les instits et où on crée des liaisons concrètes, des activités, pour créer du lien entre collège et primaire. Après faut que ça se mette en place entre le collège et le lycée et c'est là où ici on n'a pas d'avance. C'est en voie, on en parle tout le temps, et puis tu vois on manque de temps, c'est comme tout, parce que faut se réunir, parce que faut trouver des jours, parce que faut construire quelque chose, donc bah tu vois on court tout le temps après le temps. Ça c'est un vrai tort dans le métier. Tu vois je l'ai pas dit mais... mais moi ce qui me fait souffrir dans le métier, c'est le temps. On est tout le temps à courir quoi. Tu vois regardes... (*elle regarde la pendule car ça va bientôt sonner*), tout le temps à courir. C'est ce que disait... j'avais fait de la sophrologie et la sophrologue me disait « mais en fait vous savez que vous vivez en séquence de cinquante-cinq minutes mais même quand vous parlez », et j'ai dit « mais déformation professionnelle », qui fait que même j'impose ça à mes enfants quoi. Le « vite vite vite », « aller dépêches toi tu vas être en retard ». je me suis... (*elle reformule*), j'essaye de faire des progrès mais je sens que tu vois la fatigue aidant tu te dis « aller aller vite vite vite ! », ça c'est horrible, je m'en rends compte. De ne pas prendre le temps de RIEN, parce qu'en fait euh... on parlait d'un élève ce matin en se disant qu'il est... (*elle reformule*), c'est un élève appliqué, euh soucieux, attentif. Il ne finit pas ses travaux, donc il est pénalisé. Et j'ai dit, c'est quand même... être appliqué, attentif, et un peu soigneux, ce ne sont que des qualités, et il est pénalisé pour ces qualités, parce qu'en fait au bout nous on veut que le travail il soit rendu. Tu te rends compte qu'on est en train de pénaliser ce gosse là de ses qualités. Est-ce que tu vois... est-ce que ça c'est juste ?

S : C'est très paradoxal effectivement !

PP : Donc je me dis... et c'est là tu vois on en parlait ce matin avec les collègues, on disait bah ouais pourquoi il va pas dans l'horlogerie, etcetera, mais je disais « mais si il n'a pas envie de ça lui ? ». Je dis c'est bien l'horlogerie, et c'est vrai que ça correspond un petit peu à son tempérament, mais il a peut-être pas envie d'être horloger lui. Je sais même pas si I il sait ce que c'est mais... tu vois on essayait de trouver en fait... mais j'ai dit c'est pas un défaut qu'il a I, c'est pas un défaut on est bien d'accord. Tu vois c'est... je dis des élèves qui zappent pas là, qui sont soucieux, appliqués, euh... y'en n'a pas beaucoup hein. Donc j'ai dit faut mettre ça en avant. Et tu vois c'est notre organisation qui fait qu'on ne va pas répondre à ce gamin là. Tu vois je te parlais de différenciation et d'essayer de trouver en chacun une valeur ajoutée, voilà. Ils ont tous quelque chose de bien, et ça c'est vrai. C'est vrai qu'on a une classe, on a un groupe à gérer, mais dans la classe y'a des individus, et faut pas perdre ça de vue, parce que l'un ne ressemble pas à l'autre. Après les besoins peuvent être les mêmes, mais au départ c'est pas les mêmes personnes. Donc voilà. Et c'est important dans notre métier puis je crois que faut en avoir conscience tout le temps que... faut qu'on fasse attention. Nous on aime bien euh qu'on nous respecte et puis qu'on nous considère comme des individus, qu'on soit un petit peu attentif à notre fatigue et tout, on l'entend hein. Mais faut aussi... faut être attentif à eux, ils n'ont pas moins de valeur parce qu'ils ont vingt ans de moins que moi quoi, ou trente ans de moins que moi. On est là pour eux, c'est pas eux qui sont là pour nous. On est là pour eux. C'est pas pareil hein. C'est pas... ouais c'est pas pareil pour moi. Donc voilà Sara, bon bah écoutes j'espère que ça t'auras aidé !

S : Ah bah oui super merci beaucoup !

PP : Ah bah de rien (*elle sourit*)

S : C'est gentil en tous cas d'avoir pris le temps dans ton emploi du temps pour ça.

PP : De rien, bah écoutes là tu vois aujourd'hui y'a pas de concertation donc euh (*elle sourit*). Tu m'aurais dit lundi... (*elle sourit*)

[La cloche sonne, nos chemins se séparent donc. La professeure principale va chercher ses élèves dans la cour et moi je retourne à la vie scolaire poursuivre ma journée de stage]

ANNEXE N°5 : Entretien représentant parents d'élèves – Lycée

Représentant Parents : Ah elle est là ! (*il sourit*)

Sara : Bonjour !

RP : Bonjour ! Comment va ?

S : Ça va très bien !

RP : Impeccable ! Ouais ouais ouais j'ai eu du retard hein !

S : Pas de soucis, c'est déjà gentil de votre part de prendre le temps !

RP : Impeccable, ouais ouais ouais. Alors on va commencer alors.

S : Oui : Vous voulez qu'on se mette euh...

RP : Comme vous voulez.

S : Ben à la table au pire.

RP : Oui à la table si vous voulez écrire ?

S : Oui voilà.

RP : Alors, est-ce que je vous sers du thé, du café ?

S : Merci c'est très gentil mais ça va aller !

RP : Ah bon ? Bon bon bon d'accord.

[Nous nous installons autour de la table]

RP : ... un peu juste quand même parce que, j'étais... ouais ouais nan je partais, après j'ai parlé avec quelqu'un et après euh le temps d'arriver... Ouais ouais. Parce qu'on a fini la réunion...

S : C'est pas grave ne vous inquiétez pas. Si vous êtes prêt on peut peut-être commencer.

RP : Oui oui impeccable je suis prêt (*il sourit*)

S : Alors pour commencer quel âge vous avez si ce n'est pas indiscret ?

RP : Soixante-et-un.

S : D'accord. Et de quelle origine sociale êtes-vous ?

RP : Euh c'est-à-dire...? Euh au niveau quoi ?

S : Par exemple qu'est-ce que vos parents faisaient dans la vie ?

RP : Mes parents euh... mon père il était greffier, et ma mère euh sans profession.

S : **D'accord. Et vous au niveau de votre profession, votre parcours ?**

RP : Je suis... j'ai fait commercial quoi, conseiller vente.

S : **Et du coup vous avez des diplômes dans le domaine du commerce ?**

RP : Non j'ai des diplômes d'études supérieures, bac+4 dans le tourisme.

S : **D'accord ! Maintenant on va parler un peu plus particulièrement au niveau de l'école... Je voulais savoir quelles sont vos attentes et demandes vis-à-vis de l'école ?**

RP : Ah bah qu'on s'occupe bien des enfants parce que c'est... L'école, pour moi hein, c'est le... c'est le centre de tout. C'est par l'école qu'on apprend à devenir un bon citoyen. Et c'est par l'école qu'on apprend aussi le savoir. Et maintenant c'est aussi à... (*il reformule*), pas que l'école, mais l'école permet aussi à trouver une situation profession... (*il reformule*), socio-professionnelle quoi donc euh... Mais, c'est très important.

S : **Oui c'est essentiel.**

RP : Ouais, ouais ouais.

S : **D'accord. Et est-ce que vous faites confiance à l'école ?**

RP : Oui, l'école de la République, oui. Y'a des petits bémols dans le fonctionnement en tous cas dans les attentes mais... Bah c'est-à-dire que y'a quand même encore des... des jeunes qui sortent du circuit sans qualification, et donc on doit pouvoir quand même... l'objectif c'est de pouvoir trouver les moyens que chaque ci... (*il reformule*), enfant puisse trouver euh sa voie quoi, puisse aussi avoir un socle... enfin un socle de connaissances quoi et de compétences qui lui permette de trouver une euh... un sens dans sa vie quoi en gros. Ouais donc ça c'est... c'est essentiel. Et y'a que l'école à mon sens qui peut le faire parce que l'école est un territoire où on est protégé de tout, et on est dans une situation qui permet en principe l'apprentissage de tout ça. Ouais, donc euh... mais il faut pas tout euh... y'a pas tout quoi. On ne retrouve pas tout ça quoi, y'a un moment où ça se fait mal.

[*Nous sommes interrompus un instant par un appel téléphonique*]

RP : Euh... c'était mon fils. Lui il a fini euh, donc il fait la banque, finances, assurances. Donc il était au lycée X aussi, il vient d'avoir son master deux là, donc il commence à travailler là, ici à *** [*nom de la ville*] quoi. Euh à *** [*nom de la société*].

S : **D'accord, et vous avez d'autres enfants scolarisés au lycée X ?**

RP : Ouais, mais, enfin c'est le... le dernier qui est au lycée X qui est en classes préparatoires. Mais sinon les trois sont passés par le lycée X, ils ont tous été élèves au lycée X ouais. Comme quoi je connais bien le lycée (*il sourit*), je connais bien les gens, je connais monsieur *** parce que c'est le premier qui nous a accueilli parce que c'était lui le CPE du... de l'aîné quoi, et le premier qui est aussi resté le CPE du deuxième parce qu'ils ont eu trois ans d'écart, et donc du coup il a eu... il a été le CPE des deux grands. Ouais on le connaît bien. Il est super, il est super chouette.

S : **Oui ça c'est sûr ! Et du coup pour reprendre sur ce que vous me disiez quand je vous demandais si vous faisiez confiance à l'école, vous me disiez qu'il y avait des petites choses**

qui dysfonctionnaient selon vous... (il ne me laisse pas finir ma question et y répond directement)

RP : Ah oui, oui, la prise en charge est un petit peu... (*il reformule*), la prise en charge de tous les élèves est un petit peu défaillant en gros, parce que bon à partir du moment où tout le monde ne s'y retrouve pas, il doit y avoir des relais. Parce que l'école comme c'est conçu... (*il reformule*), structuré actuellement, si tous les enfant ne s'y retrouvent pas, c'est les enfants qui refusent l'école ou qui ne sont pas du tout faits pour ça, doivent pouvoir trouver leur voie dans l'apprentissage aussi hein. C'est-à-dire qu'on peut... (*il reformule*). Y'a plusieurs types d'écoles à mon avis hein, l'école par rapport à un métier, ou l'école pour voilà le savoir et tout, parce que là c'est focalisé sur le métier et bon euh... de l'autre côté euh, il y a une culture générale en socle de connaissances aussi, avant la spécialisation, ah oui, et donc y'a quelques... moi je suis assez indulgent avec l'école publique moi. C'est clair.

S : Oui. Mais là quand vous me parlez de tout ça vous parlez de l'école en générale ou du lycée X en particulier ?

RP : Non l'école en générale. Le lycée X ça fait partie d'un... enfin le lycée X c'est un lieu privilégié quand même. Ils ont les moyens, ils ont la structure, ils ont tout, et y'a tout dedans pour être bien. Et d'ailleurs euh les élèves je crois à quatre-vingt-dix-sept pourcents sont bien là-bas dans l'établissement. Ah oui oui. Ils sont heureux dans l'établissement quoi, et ça m'a toujours fasciné de voir que les enfants sont heureux dedans et en grande partie quoi, rare fois qu'il y est ... Mais parce que la structure d'accueil est bienveillante aussi vis-à-vis des élèves en fait. L'encadrement est extrêmement attentif et bienveillant à tous les niveaux, du haut en bas, de bas en haut, tout... toute la structure est extrêmement vigilante et bienveillante envers l'élève, et ce qu'ils ont de particulier par rapport à d'autres endroits mais que c'est facile à avoir si y'a de la volonté c'est le fait de... (*il reformule*), eux ils... leur philosophie, c'est monsieur *** [*nom du CPE*] qui derrière me l'a dit pour la première fois, ils les préparent à devenir adultes. Ils ont trois ans pour devenir adultes donc avec toutes les responsabilités qui incombent, donc c'est une structure qui est fait pour ça. C'est un état d'esprit aussi qui est mis en route pour ça, et ça ça coûte pas de l'argent, ça coûte euh la volonté aussi quoi hein.

S : Tout à fait. Et est-ce que justement vous avez le sentiment d'être impliqué dans l'école ou non ?

RP : Bah je l'ai été beaucoup, je le suis moins maintenant parce que mon dernier il est euh... il est en prépa, donc je suis moins... j'interviens moi. Je suis connu de la structure, si y'a besoin d'urgence machin je peux, mais euh j'ai fait un parcours d'une vingtaine d'années euh hyper impliqué dans la coéducation quoi hein, donc j'ai été à la FCPE donc la fédération des conseils de parents d'élèves où j'ai occupé beaucoup de fonctions d'ailleurs, depuis la maternelle hein. Donc j'ai été prési... (*il reformule*), parce que dans notre structure d'organisation, c'est que dans toutes les différentes étapes, on a des... des personnes qui sont des interlocuteurs de la direction de l'établissement, des autorités académiques et tout ça quoi, et donc on a... on a pris... en maternelle voilà donc ça s'appelle... on les appelle les conseillers locaux quoi, c'est-à-dire locaux dans le sens où dans chaque établissement on est censé avoir une représentation de cette sorte donc en maternelle, en primaire, collège, lycée euh... j'ai tout fait et puis j'ai été aussi... (*il reformule*). On a aussi une structure départementale, une structure régionale, une structure nationale. Et donc moi j'ai été aussi administrateur national, j'ai occupé les fonctions nationales.

S : Ah oui effectivement !

RP : Ah ouais ouais nan j'ai fait la totale (*il sourit*). Jusqu'à présent j'interviens avec eux par moment quoi, mais je ne suis plus du tout... hyper actif dedans. Je vais encore... (*il reformule*). Je sers de ressource pour certains, dans le temps qui m'est... dont je dispose quoi. Donc quand il y a besoin d'aller continuer à parler de ça bah j'y vais quoi.

S : D'accord je comprends oui. Donc là vous me dites que vous êtes moins impliqué forcément, mais avant ça se passait comment dans le lycée X ?

RP : Oui oui jusqu'à l'année dernière j'étais hyper impliqué parce que, au lycée X quand même j'étais le président d'une autre association, là locale, et donc on était l'interlocuteur du chef d'établissement, l'interlocuteur auprès des CPE, l'interlocuteur auprès du restaurant, de tout ça quoi. Les gens... voilà on s'occupait vraiment de... oui de la... d'une sorte de... ouais de partenariat, de coéducation en fait pour que tout marche pour les élèves quoi hein, donc on était... voilà c'était un... deux partenaires quoi. Parce que l'enfant il est au milieu, y'a l'établissement, les parents, chacun devant faire son rôle quoi, jouer son rôle quoi, donc du coup on était hyper impliqué dans... très impliqué dans...

S : D'accord. Ouais donc peut-être que lorsque je vais vous poser certaines questions vous répondrez plus par rapport à avant, votre implication avant... (*il m'interrompt*)

RP : Oui oui oui ! Ça reste quand même extrêmement actif, enfin c'est reproductible à l'infini hein parce que c'est les choses que j'ai fait tous les ans quoi à peu près.

S : Oui bien sûr.

RP : C'est juste cette année j'ai plus ces... ces responsabilités là, je gravite autour... je suis ponctuellement dedans, mais je n'ai plus de fonctions de responsabilités dedans, et j'en n'ai plus envie du tout même parce que c'est fatiguant. Je suis arrivé... (*il ne termine pas*)

S : C'est vous qui avez pris cette décision ?

RP : Bah j'ai finis quoi, il est maintenant en prépa donc voilà. Donc maintenant je suis un aidant quoi, mais pas... pas à responsabilités quoi.

S : Oui et puis vous avez assez donné selon vous ?

RP : Ouais ouais ouais ! Et puis je suis dans d'autres choses aussi quoi donc euh.

S : Oui je comprends. Et est-ce que vous vous sentez assez informé par l'école ? Enfin avant du coup parce là...

RP : Ah... (*il a l'air « soulagé » que je lui pose cette question*), de temps en temps mais j'ai toujours eu une critique sur le... sur le mode d'information des établissements directement. Y'a quelque chose qui est qu'on est dans une période où on est dans la communication, or le paradoxe c'est que... rares fois qu'ils fassent des notes aux familles, pour informer des choses de manière globale quoi. C'est-à-dire que je trouve qu'ils n'informent pas assez. C'est-à-dire que ils ont moyen de faire un truc quand y'a des choses qui se passent, d'informer, note aux familles « je vous informe que ça, ça, ça, ça... », mais ils le font pas quoi. Et y'a eu plusieurs fois où moi je me suis retrouvé... y'avait des situations ou des trucs où les gens avaient des informations qui étaient fausses ou machin, mais je me suis toujours dit « mais pourquoi vous ne faites une note ? », bah en plus il existe le format hein. Mais j'ai dit pourquoi vous ne pensez

jamais à faire... à avoir le réflexe de faire une note aux familles, vous transmettez tout ça, vous envoyer à toutes les familles, on le lit. Parce que les gens ils s'inquiètent quand ils ne savent pas. J'ai dit quand les gens commencent à s'inquiéter, envoyer une note ! (*il est assez révolté en expliquant cela*). Et ça je trouve ça très très très compliqué à faire, c'est lourd en fait.

S : Et ça vous leur avez dit... (*il m'interrompt avant la fin de ma question*)

RP : Ah oui je leur ai dit mais je... je pense que ça ne fait pas partie de leur logique alors rares fois où ils font des notes aux familles. Or dans plusieurs étapes mériteraient que pour moi qu'il y ait des notes de communication avec les familles, euh parce que dans les communications avec les familles c'est... les trucs d'orientation, ou les réunions de parents – profs, des machins comme ça. Mais le proviseur aurait pu... je pense que il gagnerait à en faire régulièrement.

S : À quels sujets selon vous ?

RP : Bah sur des sujets de la vie de l'établissement, et quand y'a des situations d'incompréhension, ou de crise, ou de problèmes de restauration, par exemple. Parce que y'a des fois on dit... nous on nous relaye des choses, bien sûr on va aller voir, mais ils peuvent dire que bon, par exemple si on prend l'exemple du lycée X au niveau du restaurant, on sait que récurci... (*il reformule*), avec récurrence... euh le début d'année c'est très compliqué parce qu'il y a énormément de personnes et énormément aussi de liberté de manger ou de pas manger. Y'a plus de mille cinq cents assiettes de fait, des fois mille six cents qui y mangent, machin, et des fois voilà... et jusqu'à un certain point donc quand les gens savent que tous les ans ils râlent et bah il faudrait que tous les ans qu'ils fassent une note : « nous vous rappelons que le restaurant est conçu comme ça et que beaucoup d'entre vous vous ne prenez pas au forfait, vos enfants vous les mettez à machin... », donc y'a une situation qu'on ne maîtrise pas trop et on n'a pas envie de refuser en enfant à manger. Donc on a pris la responsabilité de faire ça, ce qui amène une fréquentation extrêmement importante, qui est la seule et unique dans le département, ou de l'un des restaurants les plus fréquentés le midi. Et donc « nous comptons sur votre compréhension, votre indulgence ». Au moins rien que ça c'est un point sur lequel on devrait communiquer parce que les gens râlent, et chacun a le discours de son enfant, et nous on a ces trucs là, des fois les gens sont en colère. Ils sont en colère, parce que leur gamin paye et mange pas. Y'en a qui sont au forfait et qui mangent pas quoi. [*Nous sommes interrompus une minute par sa femme*] Mais ouais donc c'est par exemple des choses comme ça pour moi sont des récurrences quoi et donc ils mériteraient que chaque année qu'il y ait des points comme ça sur lequel on communique ou des points sur des... sur les emplois du temps, des trucs comme ça, euh communiquer quoi. On est dans une société de communication, et les gens sont tellement... (*il reformule*), ils vont piocher les infos. Après si ils trouvent pas, par exemple des fois les gens y'a un truc, ils vont sur le site du lycée. Pah pah pah (*il imite quelqu'un qui pianote sur son ordinateur*), et ils trouvent pas quelque chose qui leur explique ce qu'il se passe, et beh ils râlent. Ils téléphonent, ils pétaradent avant de comprendre. Et donc je pense qu'il manque de communication... Moi j'ai toujours eu des critiques sur ça.

S : Vous avez toujours eu ce sentiment là ?

RP : Ah oui, ah oui oui. Mais c'est difficile de les faire bouger hein.

S : Oui... C'est sur le long terme je pense, petit à petit...

RP : Ouais ouais ouais, il faudrait hein. Je pense que... Mais bon ils en font un petit peu mais je trouve que c'est pas assez.

S : Vous êtes informé comment du coup ?

RP : Ben il faut que les gens se... ouais fassent leurs démarches quoi, mais après les infos sont parcellaires, alors que... y'a un problème... on sait qu'il y a des récurrences des fois ben ils gagneraient à envoyer l'information à tout le monde. Et que les gens comprendront que beh pendant deux – trois mois il va falloir qu'ils fassent avec une situation compliquée, et que il faut qu'ils le gèrent.

S : D'accord. Et à quelle fréquence vous êtes en contact avec l'école ?

RP : Euh donc du temps où j'étais actif là-dedans beh c'est pratiquement tout le temps euh via bon le gamin quand il revient tout ça, et puis euh... nous on se réunissait tous les mois. Vu aussi les responsabilités que j'avais moi là-dedans euh ponctuellement sur des problèmes divers et variés sur lesquels on me sollicitait pour intervenir, je venais beaucoup plus... minimum une fois par mois dans le cadre de... des échanges qu'on a là-dedans mais on fait à l'intérieur de l'établissement, au moins... une fois... pareil y'a aussi les conseils d'administration, voilà donc j'ai... pour ne pas dire euh... pas toutes les semaines, tous les quinze jours... non, à peu près, minimum une fois par mois quoi. On échange et par moments, plusieurs fois dans le mois, mais... à peu près une à deux fois par mois quoi en gros.

S : Donc là vous me dites ça en tant que représentant des parents d'élèves, et en tant que parent à proprement parlé ?

RP : En tant que parent euh... moins. Parce que aussi y'a le fait que quand pour les gamins ça roule quoi, ça coule bien, c'est qu'on n'a pas nécessité d'embêter les gens quoi. Et y'a aussi le paradoxe aussi que pour beaucoup quand ça va pas très fort, souvent aussi des fois les parents ne réagissent pas. Et c'est vrai qui y'a un problème entre le fait que les... les situations de certains élèves soient pas florissantes et que les parents ne réagissent pas, en tous cas ou ne répondent pas aux sollicitations de la structure euh... de l'établissement quoi. Le proviseur, le CPE, le... les profs, le principal, tout ça quoi. Ils ne réagissent pas aussi, c'est ça aussi. Ce qui fait qu'il y a pas mal de parents qu'on appelle des parents éloignés de l'école, et ça c'est aussi une difficulté pour nous aussi hein, on a une responsabilité parce que on est une structure normalement qui devons représenter tous les parents. Or y'a des parents qu'on n'arrive pas à... à attirer vers nous ou à attirer vers la prise de conscience que l'école il faut que eux ils soient près de leur gamin pour qu'il ait des chances de réussir, qu'il soit encadré quoi ouais. Donc ça c'est aussi un échec des structures de parents d'élèves comme les nôtres.

S : Oui après c'est vrai que c'est pas facile de fédérer tout le monde...

RP : Oui, c'est vrai oui.

S : Du coup j'avais une question à vous poser mais je pense que vous y avez en partie répondu : à quelles occasions vous vous déplacez à l'école ?

RP : Euh c'est pas... Ah y'a aussi des trucs extrêmement importants ou ça ou ça, c'est souvent quand on est invité dans des réunions de parents d'élèves qui comme ce que je disais les réunions de parents – profs, les réunions d'orientation, des trucs comme ça, ou les réunions de fin de trimestre pour remettre les remises de bulletin, des trucs comme ça, ça veut dire aussi

qu'il faut... qu'il faut que certains parents se déplacent, pas tous les parents mais y'a une bonne partie des parents, selon l'état là aussi, selon les endroits aussi, qui se déplace pour aller à l'école oui.

S : Oui, et puis certains parents doivent aussi peut-être se déplacer pour assister à des entretiens avec le CPE par exemple en cas de besoin...

RP : Ouais aussi ouais, quand on est convoqué aussi euh pour ça. Ouais, exactement.

S : Et justement vous comment vous considérez le rôle du CPE ?

RP : Le rôle du CPE en fait, le rôle du CPE pour moi c'est un rôle hyper important parce que... en fait... (il reformule), pour moi le rôle du CPE c'est un petit peu euh... en fait c'est le, comment il s'appelle là c'est... (*il cherche ses mots, j'essaye donc de l'aider en lui suggérant un mot sans pour autant trop interférer dans la réponse qu'il souhaite fournir*)

S : L'interface ?

RP : L'interface avec... entre les profs, le proviseur, ou machin, et les parents, les élèves, parce que y'a une partie d'éducation qui est le savoir, mais y'a l'éducation à la citoyenneté et aussi aux comportements, tous ces trucs là quoi. Je sais plus comment vous l'appellez en fait... il est là garant de... du respect des règles de vie et d'études dans l'établissement, et il a un rôle pour moi hyper important, mais qui me semble n'est pas donné à sa juste valeur, pour moi, parce que c'est hyper important, c'est... enfin... en fait il s'occupe des élèves comme, de tous les élèves, comme le proviseur ou le directeur du collège, ou... Faut s'occuper de tous les élèves parce que... parce que il veille sur une autre partie de l'apprentissage quoi hein. C'est-à-dire que c'est lui qui est chargé de veiller sur une partie de l'apprentissage. Euh parce que là t'as le proviseur ici, ou le principal ou machin, qui veille sur ça, et l'autre il veille sur l'autre côté. Et les deux doivent être compris et su en fait. Et donc du coup le rôle est minoré pour moi.

S : Vous trouvez ?

RP : Ah oui, le rôle est minoré ! Parce que si c'était pas minoré, ça aurait gagné encore en importance et en carrure aussi dans le sens du respect. Et au jour d'aujourd'hui surtout c'est vital parce que les gamins ils grandissent trop vite, il y a énormément de choses qui font que ils pensent qu'ils ont du savoir, ils comprennent tout, ils font tout, et ils ont aussi des choses qui leur permettent de penser que voilà, on est libre de tout faire quoi. Et c'est pas évident. Ah oui oui c'est extrêmement important ! Et on gagnerait à avoir voilà un... une plus grande reconnaissance ouais, pas que... là à faire voilà... non. Pour moi c'est hyper important.

S : Et est-ce que vous avez des contacts réguliers justement avec la vie scolaire et le CPE ?

RP : Ah j'avais oui, j'avais euh... pas forcément avec euh... (*il reformule*), par rapport à mes enfants mais ouais... par moments quand y'avait des situations où euh... informelles, où on me sollicitait euh... Sinon aussi bon... des fois il m'arrivait, en tous cas d'aller les voir pour les voir hein en disant « Bonjour » euh... ouais ouais ouais. C'était euh... Et puis y'a... ils jouent aussi un rôle extrêmement important d'accompagnement donc à la citoyenneté parce que dans les conseils de vie lycéenne, ou les conseils de vie collégiens, je pense qu'ils y sont extrêmement actifs parce qu'ils sont... ils accompagnent les élèves dans cette démarche là. C'est eux qui sont... au plus près des élèves qui font partie de ces dispositifs et ça je trouve ça absolument

fondamental quoi. Et c'est bien parce que ça a un lien extrêmement fort, moi comme j'ai assisté aussi à ces réunions là j'ai trouvé que... c'est vraiment bien. C'est un lien très fort parce que... vraiment oui. D'accompagnement, de veille, d'explications, d'écoute et tout, ah ouais ouais ouais. Essayer de leur... de les encourager à faire des choses, tout ça, c'est absolument... ah j'aimais bien !

S : Oui c'est très important. Donc là on a parlé des CPE, et comment vous considérez le rôle des enseignants ?

RP : Le rôle des profs bon alors euh... Les profs euh, à part leur spéciali... (*il reformule*), leur spécificité, leur spécialité, l'apprentissage qu'ils donnent sur le plan voilà, pédagogique et tout, euh... ben pff... ils sont... bah ils gagneraient à... à... à... un petit peu... un petit peu s'adapter au cadre de vie actuelle, à tout ce qui... enfin à l'évolution actuelle, dans le sens où le dispositif comme ça là et là, et le groupe d'élèves là et là (*il montre avec ses mains sur la table*), je trouve que... c'est plus compliqué aujourd'hui d'avoir de l'autorité avec ces structures là, et je pense que ce serait bien si ils arrivaient à réinventer autre chose. À leur décharge, tous les maux de la société reposent sur l'école, et donc ils sont... ils deviennent le... voilà, celui qui... le réceptacle de tout ce qui ne va pas, partout, dans toutes les familles, dans toute la société. Et ça c'est leur décharge quoi, parce que ils reçoivent tout. Les gamins ils viennent complètement azimutés et explosés parce que ça va pas à la maison, ils ont pas mangé ou c'est... leur maison c'est un peu « zin zin » quoi, et tout ça... ils arrivent avec tout ça et euh y'en a trois / quatre ou dix ou vingt ou trente dans une classe qui sont... voilà... qu'il faut gérer, avec des parents derrière qui...

S : C'est compliqué...

RP : Ouais c'est compliqué. Alors pour faire face à mon avis je pense qu'il faudrait qu'il y ait une autre approche quoi, qu'ils réinventent un petit peu le métier d'enseignant quoi, je pense.

S : Qu'ils se mettent un peu à jour ?

RP : Oui oui parce que des fois les gamins ils disent qu'ils ont été sur internet, machin machin, donc c'est vrai qu'avec ça des fois ils sortent des choses... Il faut qu'ils arrivent à voilà à pouvoir accompagner en sachant que de toute façon on peut pas freiner les possibilités que les gens ont d'aller piocher une info. Elle peut être erronée, et il faut pouvoir jouer un rôle. Pas interdire ou... mais voilà, « comment tu as fait pour trouver ça ? ». Et beh rien que la démarche qu'ils ont d'aller chercher, de structurer, de choisir, c'est à valoriser, mais en lui montrant que voilà, « tu as fait une erreur », par exemple. Ou « là je trouve que c'est trop prématuré », « vaut mieux que tu ailles chercher là pour avoir telle info pour le moment, parce que progressivement... machin », hein des trucs comme ça. Qu'on accompagne, voilà. C'est ça que... je trouve que c'est dommage quoi.

S : Oui je peux comprendre votre point de vue. Et est-ce que selon vous la communication elle est toujours facile avec l'institution scolaire ?

RP : Non, beh non (*il sourit*). Non parce que effectivement des fois il y a des décisions comme ça... je dis pas qu'il faut revenir sur les décisions ou ne pas s'en accommoder, mais... des fois je trouve que bon ils ont des trucs préconçus enfin entre guillemets hein, que par moments ils voient ça avec leurs petites lorgnettes et paf ils décident et poum, parce que des fois ça fait basculer la vie des gens, comme ça des fois dans les conseils de classe des trucs comme ça,

d'un coup... hop ! (*il tape sur la table*). Ouais. Et aussi le fait de... qu'il n'y ait pas beaucoup... enfin c'est mon point de vue, qu'en amont qu'il soit fait quand il y a un gamin en difficulté ou quand il y a des situations compliquées, je trouve que oui beaucoup, peut-être maintenant ça change, mais souvent c'était... ils se souciaient pas de savoir qu'est-ce qu'il se passe dans l'environnement du gamin quoi, et par moments c'est des appels au secours. Mais en même temps, comme tout tombe sur eux, c'est vrai que c'est pas évident. Donc c'est... ouais, je... j'ai aussi tendance à être indulgent avec eux quoi. Ouais j'ai souvent été indulgent, même si je reconnais que... c'est quand même dur, extrêmement pénible. C'est horrible, on a mal à la tête quand on sort, oui. Y'a des gamins faut se les farcir tous les jours. Et puis quand ils veulent pas apprendre ou quand ils veulent faire n'importe quoi ils font n'importe quoi.

S : Oui c'est sûr. Et vous pourquoi vous avez choisir de vous investir en tant que représentant de parents d'élèves ?

RP : Bon, j'ai une fibre militante d'abord, que voilà je pense que je saurais pas faire autrement. Et que je pense que quand on met un enfant au monde il faut s'en occuper. Et comme ils n'ont pas demandé à naître... C'était ma philosophie de départ. Un enfant ne demande jamais à venir au monde, et quand on le met au monde il faut s'en occuper. Et donc euh c'est la base de mon implication dans le... dans l'éducation de mes enfants. Et j'ai aussi acquis la certitude que euh, l'enfant il est là, il fait sa route comme ça. C'est comme ça (*il illustre ses propos par des gestes sur la table*). Les rails, d'un côté c'est l'éducation, c'est-à-dire les structures enseignantes, et pédagogiques, et d'encadrement, et ici les parents. Des deux côtés il faut que ce soit équilibré, des deux côtés... aucun des deux côtés ne doit dénigrer l'autre, parce que si il fait tomber l'autre et ben y'a plus la protection nécessaire pour qu'il avance en sécurité. Donc le dénigrement, la disqualification d'une autorité sur l'autre est préjudiciable pour l'éducation d'un enfant. Il faut que aussi bien le parent valorise, en tous cas assoit l'autorité de l'enseignant, de l'encadrement, qui que ce soit dans la structure, que ce soit le balayeur dedans jusqu'au proviseur, il faut que le parent le valorise ; et dans la relation il faut aussi que l'enseignant assure aussi l'autorité du parent, pas dire qu'il aime pas éduquer, l'irresponsabilité des parents, tous ces trucs là, pour moi c'est pas... c'est pas bon. On disqualifie un des piliers, y'a deux..., c'est comme ça. Il est dedans... les deux sont là et il avance, et on avance avec risque, s'il y en a un qui est tombé, si y'a eu un bon coup de vent, aller hop terminé. C'est vrai ça pour moi c'est essentiel, essentiel. Et puis des fois les gens l'oublient aussi bien du côté des parents que du côté des enseignants. Ils oublient. Pour moi c'est essentiel. Et donc moi mon rôle de parent ici je l'ai joué, et je me suis toujours assuré pour qu'il n'y ait pas de disqualification. Quand on punissait mon gamin ou quand il faisait le con et qu'on le punit, je dis « Si t'as fait le con bah on te punit. Et il faut que tu puisses comprendre que voilà, tu as qu'à te mettre en situation ou tu n'es pas punit, ou tu n'es pas punissable ». Mais il n'est pas question que je dise au prof que... d'abord on s'excuse, d'abord, et après on voit, on demande qu'est-ce qu'il s'est passé, on vous explique, et puis comme ça avec les parents... (*il rectifie*) avec l'enfant ben on dit ben oui t'as vu ce que t'as fait c'est ça, il dit oui, bah oui donc ça c'est pas bien. Donc des trucs comme ça qui permettent vraiment que les deux soient là, et ça c'est ça qui sécurise les gamins, pas autre chose.

S : Et donc c'est ce qui a motivé votre choix ?

RP : Ah ouais, absolument ouais. Je ne veux le déléguer à personne, ah oui. Je me suis impliqué dans tous mes enfants dans leur éducation. Ça je ne pouvais pas faire autrement. J'avais dit que

si j'ai un enfant je veux m'en occuper. Et donc voilà... et c'est ça ma principale motivation (*il sourit*). C'était une décision que j'ai prise. Je ne voulais pas avoir d'enfants si je ne peux pas m'en occuper, et c'est vraiment un état d'esprit en fait. Peut-être que je suis bizarre mais...

S : C'est tout à votre honneur au contraire.

RP : Voilà donc c'est exactement ma façon de faire, de voir et de concevoir les choses, donc c'est comme ça, c'est clair.

S : D'accord. Et en quoi consiste le rôle de représentant de parents d'élèves ?

RP : On est un petit peu, enfin si je peux le schématiser, c'est le rôle du parent d'élèves parce que euh... parce qu'on est tous parents d'élèves, y'en a qui sont actifs et moins actifs. Donc si c'est les parents d'élèves actifs qui ont à diagnostiquer l'établissement, c'est qu'on est là en... dans le cadre d'une coéducation en fait hein qui permet à chacun de jouer son rôle c'est-à-dire qu'il y a le rôle et la place des parents dans les structures scolaires donc qui est de pouvoir être dans des réunions où on prend des décisions pour la vie de l'établissement, être dans les conseils de classe pour réfléchir, avoir un regard différent sur la vie des élèves quoi et puis voilà quoi ce qu'il se passe. Euh c'est un autre regard, c'est... on a plus de distance et puis on a une autre façon de voir les choses aussi qui est pas pareille du tout que ce que l'enseignant dit quoi. Parce que moi plusieurs fois j'ai dit à un moment quand y'a un gamin j'ai dit... (*il reformule*), j'ai posé des questions qui amenaient à explorer d'autres trucs pour comprendre ou en tous cas essayer de comprendre. Et donc ça c'est au niveau des parents qui sont impliqués dans la vie de l'établissement. Y'a ça, y'a... beh être là pour accompagner les parents aussi et relayer aussi leurs voix quoi et leurs souhaits, demandes et récriminations au besoin pour voilà, interlocuteur... Et puis aussi euh pour... avec les structures d'encadrement euh relayer aussi les informations qui peuvent concerner les parents et voilà, comme au fur et à mesure on a quelques compétences là-dessus, on arrive à servir de traducteur parfois de certaines choses quoi dans un langage qui est assez... voilà, spécifique. On peut aussi basculer certaines choses aux parents qu'on représente quoi en général quoi.

S : D'accord. Et est-ce que vous êtes formé pour devenir représentant ?

RP : Euh oui. On a nous dans le cadre de notre association, on a des formations du petit... vous voyez depuis la maternelle parce qu'on forme en animation, on forme aussi les parents à... à jouer leur rôle de façon efficace dans les conseils d'école par exemple, les conseils de classe. Tout ça on a des formations. Euh énormément de formations oui, énorme énorme énorme. Et même dans les réunions académiques tout ça, on a des formations qu'on a à mettre en place pour pouvoir assister à ces grandes réunions là, savoir comment tout ça s'organise, comment... même comment on place les gens tout simplement, et comment intervenir, comment faire pour pas couper les gens et tout ça, et puis la position de correction, tout ça quoi. Et c'est pas mal. On a énormément énormément énormément de formations et puis les DHG, on a des formations sur les DHG, sur les procédures disciplinaires aussi, comment on siège dans pas mal d'instances. On a... on essaye de former nos représentants sur toutes ces structures là, tous ces... Et il arrive que l'on soit beaucoup plus euh au fait des règlements que... (*il sourit*). Et le nombre de fois où j'ai dit des fois au chef d'établissement ou profs « ben là ça va pas ça », les textes ne disent pas ça. Ah oui oui on est assez calés ouais, ah ouais ouais ouais. Et puis on a des outils aussi qu'on met à disposition de nos représentants quoi. On a des outils, on a des dossiers thématiques par exemple sur chaque thème, la dotation horaire globale par exemple.

On peut faire une thématique, on a les formations mais on peut décliner les trucs pour que les gens aient un document euh qu'ils peuvent garder en archive pour pouvoir voir si ils ont oublié quelque chose ou pas quoi.

S : Ces documents sont pour les représentants des parents c'est bien ça ?

RP : Oui nos représentants oui, nos représentants dans notre association. Je suppose que d'autres assos le font aussi ou pas, en tous cas c'est leur problème, mais nous on est une asso qui avait beaucoup d'importance, qui a du vécu et qui avait aussi voulu avoir les moyens de ses ambitions. Elle a donc créé des trucs comme ça pour aider les parents à mieux jouer leur rôle quoi en fait.

S : Vous me parlez d'outils comme les fiches thématiques, il y a d'autres outils qui ont été faits ?

RP : Euh donc y'a ça, les... *(il réfléchit mais ne voit pas autre chose)*

S : C'est pas grave j'ai compris l'idée. Et quel est le protocole pour être élu représentant des parents d'élèves ?

RP : Ah donc ouais, donc y'a normalement tous les ans comme y'a... tout ça est régi par les textes réglementaires, donc la place et le rôle des parents à l'école. Y'a des textes et donc qui font, comme les enseignants ont leur élection par exemple, les élèves ont leur élection, les parents ont leur élection pour la représentation au sein des divers établissements. Et donc tous les ans au mois d'octobre, on a des élections pour les représentants de parents d'élèves, et donc on fait nos campagnes, profession de foi, et puis les parents votent. Et on peut déplorer le fait de peu de mobilisation aussi des parents, peu de communication qui est fait autour de ça pour démontrer l'intérêt de la campagne, mais on a ça tous les ans. Et donc de là est issu aussi tous les membres qui sont... *(il reformule)*, les parents qui sont chargés de représenter leurs pairs dans les différentes instances d'organisation jusqu'à l'académie parce que moi j'ai siégé euh dans beaucoup de trucs académiques. J'ai siégé... tu vois j'ai siégé beaucoup beaucoup partout. Et au ministère aussi des fois quand on a un mandat national bon on siège sur des instances aussi nationales quoi.

S : C'était votre cas justement ?

RP : Oui oui oui oui.

S : Et comment ça se passe au niveau national ?

RP : Si vous voulez c'est... comment dire... le conseiller supérieur de l'éducation ... j'ai siégé aussi là-dedans quoi.

S : Ah effectivement oui. Et quand vous siégez dans ce genre d'instances vous y faites quoi exactement ?

RP : Beh on est là pour défendre les intérêts des enfants et de leurs familles. C'est-à-dire que quand il y a des décisions qui doivent être prises et qui, nous on estime que il manque des choses dedans pour que ce soit quelque chose de bien pour le gamin, bah on le dit, et voilà. Et par moments y'a des alliances aussi avec les enseignants pour essayer de creuser plus, pour infléchir des décisions, parce que le terrain qui est le plus près c'est les encadrements et les parents, qui sont au plus près du terrain. Parce que dans chaque établissement y'a les parents qui y sont et

les enseignants et les personnels d'encadrement qui y sont. Ce sont les gens du terrain, et donc c'est eux qui savent ce que vivent les gamins quoi, donc quand on peut le relayer on le relaye quand ils prennent leur décision. Parce que chaque fois ils viennent, ils font tous des lois, et machin machin, mais des fois ça se succède, donc ça va pas du tout. Donc du coup ouais on est euh... on est vigilant là-dessus ouais.

S : D'accord. Et comment vous prenez en considération les attentes des autres parents, de ceux qui ne sont pas représentants justement ?

RP : Ben c'est-à-dire que des fois on fait des... (*il reformule*), enfin par exemple si je prends dans les conseils d'école, conseils de classe et autres, souvent avant chaque conseil, pour mieux représenter tous les parents qu'ils soient fédérés ou non, on avait des outils comme des questionnaires qu'on envoyait aux parents pour recueillir leurs... leurs doléances, en tous cas leurs sentiments sur la vie de leur gamin euh pendant le trimestre. Donc on en faisait trois sur les trois trimestres, et on recueillait selon le nombre on essayait de l'analyser pou... sur les différents sujets, les différents... la vie, le restaurant, la... comment il s'appelle... le CDI, toutes ces choses là, la vie éducative autour, tout ça, et puis les différentes matières tout ça quoi. Et donc on mettait tout ça dedans pour avoir des retours des parents, et de façon à pouvoir leur... restituer ça en conseil de classe. Et aussi si ça peut permettre de... d'atténuer un petit peu des choses qui peuvent euh... les affirmations, des choses qu'on peut dire sur une classe ou sur un gamin, bah voilà on s'en sert quoi ouais parce que des fois un gamin on dit « ouais il déconne il fait ceci cela ». Or le gamin il... son père ou sa mère peut être malade, et qu'il soit inquiet... Donc tout ça il le dit pas mais il est là avec ça.

S : Donc ça c'est votre façon en fait de communiquer avec les autres parents ? Ça se passe que comme ça ou... ?

RP : Euh normalement oui, dans les parents fédérés c'est souvent ça. Ah et puis bon on fait des réunions où on invite des parents, on fait des conférences thématiques aussi qu'on fait pour parler d'un sujet qui peut intéresser les parents euh parce qu'au lycée X par exemple tous les ans on faisait une conférence quoi.

S : À l'intérieur du lycée ?

RP : Ouais, ouais ouais. Et l'année dernière on l'avait fait d'ailleurs avec les élèves quoi. On parlait de la liberté d'expression, liberté de la presse, liberté d'expression, les réseaux sociaux. Donc on avait fait mais les élèves qui avaient... qui intervenaient, qui étaient des intervenants, qui ont été dans la conférence. Et ils parlaient on les écoutait quoi. Donc on avait des élèves, un journaliste et puis quelqu'un qui... universitaire là qui... sur les médias quoi. Ouais. Donc ça aussi c'était un moyen aussi de... de relation quoi et voilà.

S : D'accord. Et en tant que représentant comment se passent les relations avec les enseignants ?

RP : Oh des fois c'est un peu... (*il sourit*), c'est jamais simple hein (*il sourit*), bah parce que on est sensé voilà euh... certains pensent que c'est pas notre place là-bas, quand on parle des résultats, des machins, des décisions à prendre par rapport à... à la scolarité d'un gamin, les parents n'ont rien à faire là quoi. Or c'est pas vrai. Donc on a notre rôle à jouer parce qu'on est là aussi à relayer une parole. Parce que, pour décider des choses, il faut avoir tous les éléments. Parce que le gamin si on ne sait pas... si le parent nous donne une info que l'enfant n'a pas

donné ou que les enseignants... on peut dire « mais écoutez, c'est vrai que il a fait le con machin machin mais ce que on a eu c'est qu'il y a quelque chose qui se passe ». « Ah bon ? ». Donc attention, on peut pas recharger à nouveau la barque quoi, donc c'est tout un tas de trucs comme ça.

S : Vous avez d'autres exemples ?

RP : Y'a ça, y'a... pff... (il cherche)... j'ai une tête un peu vieux moi (*il sourit*) Parce que c'était long, plus de vingt-cinq ans de vie quoi. C'est vrai que... j'ai un blanc quoi !

S : Pas de soucis, je comprends bien l'idée quoi. Et en tant que représentant toujours, qu'est-ce que vous pensez du déroulement des conseils de classe ?

RP : Le déroulement des conseils de classe euh... c'est bien. Euh on a notre place en tant que parent, parce que notre place est extrêmement importante pour moi parce qu'il y a des fois comme je disais toujours et j'insiste là-dessus, c'est que... la vie d'une personne peut dépendre d'un choix à ce moment là, d'orientation. Parce que y'a plein de fois où les gamins sont orientés dans des établissements, des trucs professionnels euh alors que ça les intéresse pas, donc c'est des orientations qui les intéressent pas, on maintient. Euh on n'a pas préparé ça avec les gamins et donc ça c'est une décision du conseil de classe quoi. Et par moments c'est douloureux parce que le gamin il doit aller dans ce truc là et il doit laisser tomber l'école donc il va... (*il reformule*), il va pas avoir de qualification ni de métier ni rien du tout, et bah il va devenir un voilà... un délinquant potentiel. Quand il veut manger il a rien à manger, il va voler, ou tuer ou tout pour faire ça, ça va pas... C'est... bon... je leur jette pas la pierre hein mais euh y'a des fois des décisions qui sont un peu faciles je crois, et où y'a... c'est tranché quoi. Or l'individu est suffisamment complexe pour qu'on puisse réfléchir quand même avant de prendre des décisions qui ont une portée importante sur l'avenir des enfants qui sont quand même les futurs citoyens. Donc il faut pas qu'on oublie quoi, et donc on a à réfléchir beaucoup et on n'a pas... Par moments, des fois dans les conseils de classe j'avais assisté à des conseils de classe comme ça c'était terrible parce que... euh tout d'un coup y'a un prof qui... on parle d'un gamin et y'a un prof qui était tellement embêté par un gamin que tout d'un coup sa colère monte, et il commence à taper, taper, il essaye un peu d'orienter les gens pour sanctionner le gamin. Ça m'est arrivé moi d'assister à ce genre de trucs où un prof a fait basculer les choses au point de demander le vote dans un conseil de classe, or c'est illégal. On n'a pas le droit de voter, toutes les décisions de conseil de classe sont des décisions qui doivent être consensuelles, et sinon la dernière dé... incombe au chef d'établissement. Mais on n'a pas le droit de voter. Et euh, j'ai vu ça moi. Sinon la majeure partie du temps c'est bien, et les profs... (*il reformule*), y'a beaucoup de profs qui sont excellents, ah oui excellents.

S : Et vous pensez qu'on vous donne suffisamment la parole vous aux parents représentants pendant les conseils ?

RP : Selon les chefs d'établissements où on est bon voilà ils nous donnent la parole très vite pour débarrasser le truc (*il sourit*). Euh mais il faut la prendre aussi. C'est-à-dire que moi j'attends pas qu'on me donne la parole. On me la donne pour que je donne des infos globalement, mais sur chaque situation d'élève où on débat, ce que j'ai à dire je le dis, c'est-à-dire que moi je suis quelqu'un qui intervenait aussi aux... dans les situations des élèves. Et en fait je me comportais comme un membre à part entière. Moi ma place je la revendiquais, pas... mais je jouais mon rôle quoi. Mais faut le jouer quoi en fait, il faut prendre sa place, parce qu'à

partir du moment où on est là, si on écoute et on dit rien et alors qu'on a des idées ou on a des questions, ça sert à rien. Moi j'étais là, j'intervenais, je demandais, euh des fois « ah ben lui il mérite une félicitation », alors je disais un truc, bon c'était mon sentiment. Je fais partie de la commission, les parents font partie intégrante de la commission et des conseils de classe. Ils sont membres à part entière, et donc moi je suis à part entière donc je joue mon rôle à part entière. Bon c'est dans le tempérament euh voilà moi je suis comme ça, je suis pas là pour perdre mon temps quoi. Mais bon j'ai joué mon boulot.

S : Et dans les conseils d'administration c'est pareil ?

RP : Pareil. On a notre rôle pareil de parents euh voilà, et qui devons voter. Et pour voter aussi il faut euh savoir ce pour quoi on vote, on n'est pas une chambre d'enregistrement quoi, et donc ma position a été de voilà, d'avoir des infos complémentaires si y'a besoin euh et voilà, et puis voter les moyens aussi... sur les moyens souvent c'est le nerf de la guerre aussi, euh et puis là aussi on... c'est déterminé en fonction de la répartition des moyens tout ça. Et donc quand on n'était pas contents parce que y'avait pas ce qu'il faut, bah on le dit, ou on vote contre. Ah ouais ouais ouais, on était assez... ouais ouais, attention hein (*il sourit*). Ah bah oui hein. Moi j'étais... un trublion là-dedans. Nan... mais bon c'était extrêmement bien. On était vraiment... non y'avait une relation extrêmement cordiale, extrêmement constructive quoi avec l'équipe du lycée, du... moi dans les endroits où je suis passé où... bon j'essayais de jouer mon rôle. Euh j'avais pas envie de voilà... d'être un hurluberlu qui faisait n'importe quoi ou voilà, non. Il fallait être factuel, il fallait être dans la construction aussi. Il fallait aussi jouer son rôle, c'est-à-dire qu'on peut tenir son rôle sans avoir besoin d'être insolent ou dans des revendications qui ne tiennent pas debout quoi. Parce que y'a des décisions que... qu'on fait appliquer aux structures et qui les dépassent. Ils ne font que obéir à des injonctions que l'on a ou des directives, ils n'ont pas appliqué. Par moments c'est pas de leur faute, donc on va pas leur taper dessus hein, donc c'est un peu ça quoi. Non c'est... bon.

S : D'accord. Il me reste une petite question, enfin deux, je voulais savoir si votre rôle de représentant avait impacté votre relation avec vos enfants qui étaient scolarisés dans l'établissement ?

RP : Euh... ça avait impacté... c'est-à-dire ?

S : Est-ce que ça a eu une influence par exemple, aussi bien positive que négative d'ailleurs dans votre relation avec eux ?

RP : Une influence... Par moments probablement, mais euh j'essaye... (*il reformule*). Moi j'oublie... c'était mon devoir à moi, mon rôle, et parce que je le pensais. Donc mes enfants euh je leur ai pas demandé leurs avis pour faire ça, d'un. De deux j'ai pas demandé l'avis des autres... parce que... les textes me permettaient de m'impliquer sous la forme que c'était. Et cette forme là j'ai jamais débordé, donc euh y'a des fois des gens qui sont... (*il cherche ses mots*), voilà qui nous donnent pas notre place ou qui nous prennent pour des... voilà, des rien du tout. Après euh c'est à nous de démontrer qu'on sait ce qu'on dit, et des fois... il y a pu avoir des frictions hein des fois sur certaines situations c'est vrai.

S : Avec qui ?

RP : Bah oui avec un proviseur, avec un prof, avec des trucs comme ça, et bon voilà... Mais on essaye toujours de construire, parce que si ils veulent pas respecter... parce que y'avait aussi

des problèmes qui venaient dans le respect des règles hein, dans le respect des textes. Par moments ils s'assoient sur les textes. Ils font tout... ils prennent des décisions, pour nous quand on regarde les textes c'est pas conforme. Et bah là on les interpelle, des fois ils restent dedans soit par ignorance soit parce qu'ils s'en fichent de nous ce qu'on dit, et beh là par moment on lève le ton, nous on assure ce qu'on dit. Il nous est arrivé de voilà... d'écrire aux autorités supérieures, si c'est un proviseur ou machin ou profs ou truc qui déconnent euh... Si on dit... essayer d'arranger les choses en interne et qu'ils veulent pas faire quelque chose ben on écrit à... on écrit au recteur. Ah oui nous on a délogé des trucs hein ! Moi j'ai participé à des trucs où les profs qui déconnaient sérieusement qui devenaient des dangers pour les gamins, on a gueulé pour qu'on les dégage de là, et le principal pareil qui était... bah on en pouvait plus, et bah on a dit merde débrouillez-vous mais non, on veut plus, euh non ça va pas. Et ils respectent pas les règles, ils respectent pas ce qu'il faut, c'est pas normal. On ne cautionne pas, les élèves ne doivent pas payer. Trouver la solution, on s'en fou de votre solution comment que c'est, mais trouvez nous une solution. Et si la décision ultime de l'autorité académique c'est de déplacer quelqu'un là pour avoir la paix, ben c'est son truc c'est pas le nôtre. Nous ce qu'on veut c'est une solution, que ça ne peut plus durer. Tac terminé. Et là on est fermes, là on est euh... voilà, on est dans l'épreuve quoi.

S : D'accord, je vois oui. Et pour en revenir à vos enfants du coup y'a pas eu d'impacts particuliers en fait avec eux sachant que vous étiez investi dans l'établissement ?

RP : Non, parce que bon je les encadrais. Et puis mes enfants je ne voulais... j'ai jamais voulu et j'ai jamais euh... pensé qu'ils pouvaient se prévaloir d'un rôle, ou d'une approche, ou d'une place que j'ai dans les structures comme ça pour se retrouver un passe-droit ou des trucs comme ça. Euh donc ils avaient leurs places. Ils savaient aussi que dans ce genre de choses, comme ce que j'ai dit tout à l'heure, de disqualification de l'autorité, c'est... si le prof euh le voit à déconner ou machin, si je dois dire au prof que là je n'accepte pas ça, je le ferais pas devant eux, donc qui fait que vraiment il y avait une répartition. Ça n'empêche pas qu'il y a des profs qui peuvent... (*il reformule*), que je peux avoir une attitude dans un conseil de classe qui les dérange, que j'ai fait un truc et que quelque part mon fils... il loupait rien du tout si jamais il disait un truc ou il faisait un écart. Y'en a eu certainement mais pff... et puis phénomène hein franchement. Parce que si je prends exemple bon, mes deux grands, master de marketing sportif qui travaille etcetera à Paris, l'autre le deuxième master en finance il travaille ici à ***, le dernier il est au lycée X en première année prépa maths – physique... ils n'ont pas été traumatisés par... voilà. Si y'a eu des trucs c'est vraiment... (*il reformule*) ils n'en ont pas eu un traumatisme qui les a empêché de... voilà, d'évoluer quoi.

S : Et ici à la maison vous en parliez jamais avec eux de votre rôle ?

RP : Ah si, si si ils le savaient.

S : Oui mais je veux dire il n'y a jamais eu de conflits autour de ça par exemple ?

RP : Ah non non, je leur demandais par leurs avis, non ça les regardaient pas. C'était ma vie à moi, donc euh c'était clair hein, ils savaient. Des fois, comme j'allais beaucoup faire des trucs, après des fois quand je restais là lorsque j'allais pas en réunion « beh alors tu pars pas ? », parce qu'en fait, ils voulaient se débarrasser de moi hein, je les embête quand je suis là, ah oui (*il sourit*). Non c'est... ils ont... ils savaient hein que j'étais investi dedans. Et puis y'a eu deux

des enfants qui a un moment on fait très très peu de délégués élèves mais pas beaucoup, après ils ont arrêté. Euh ils se sont pas impliqués beaucoup là-dessus ouais ouais ouais.

S : Et vous le fait qu'ils ne se soient pas impliqués ça vous gêne pas ?

RP : Non... j'ai fait moi... non c'est pas gênant, non il faut pas que ce soit imposé. Non il était pas question que je leur impose, ni parce que j'en fais que voilà, non non. Non ils savent ce que j'ai fait, ils savent aussi que souvent des fois ils me sollicitaient quand y'avait des soucis pour un... des copains tout ça, ils me donnaient l'info pour que...

S : Oui pour que vous la fassiez remonter.

RP : Oui oui, ah oui oui oui. J'ai un souvenir d'ailleurs... dans une classe y'avait des enfants où... y'avait... les enfants s'inquiétaient d'un de leur prof malade qu'ils ne voyaient pas et qu'ils s'inquiétaient donc ça les perturbait. Et ils m'en ont parlé et j'ai été voir le PP pour leur... lui dire, au prof principal, lui parler de ça. J'ai dit « mais il faudrait que vous fassiez une vie de classe pour leur parler » et ils ont parlé, on leur a laissé la parole, et puis le prof est venu voir « je ne pouvais pas imaginer ça, merci beaucoup, merci, parce que je ne savais pas qu'ils étaient aussi préoccupés par le prof ». J'ai dit « bah oui ». Ils ont... ils aimaient bien ce prof, le prof il est absent, il est malade et ils sont inquiets, ils savent pas sa santé et on leur dit rien, ils écrivent des mots pour qu'on lui donne, tout ça. J'ai dit « mais oui », ah oui oui oui. Nan c'est... c'est touchant, c'est des choses extrêmement... (*il reformule*). C'est pourquoi c'est extrêmement important de... de jouer ce rôle là. Il y a... moi j'ai que des satisfactions dans... j'ai que des satisfactions. Dans le rôle que j'ai joué là de parent, j'ai que... c'est que du bonheur, ah oui oui. C'est que du bonheur. C'est... je veux dire... on est... on est utile quoi ! Et c'est pour les enfants c'est pas pour nous quoi. C'est vraiment pour les enfants. Et j'en ai vu plein, j'en ai connu plein des gamins qui... c'est agréable de les voir après grandir, trouver leur voie, tout ça et machin. On a que ça à faire hein. Je suis désolé, nous on nous a... (*il reformule*). Si on est là où on est c'est que derrière y'avait bien des gens voilà qui étaient derrière nous quoi. Donc c'est absolument vital de le faire, et c'est le contraire moi que je... ouais, ça me viendrait pas à l'idée. Non non non c'est... j'ai que du bonheur moi. Ah ouais ouais.

S : Et est-ce que votre rôle de représentant a influencé ou pas votre relation avec votre femme par rapport à l'exercice de la parentalité avec vos enfants ?

RP : Euh... ça a influencé le rôle euh pff... je sais pas, en fait. C'est une bonne question ça. Euh ça a influencé quoi ?

S : Je voulais savoir si ça avait influencé votre relation avec votre conjointe en tant que parents.

RP : Ouais, ben c'est... y'a un échange en fait, y'a eu beaucoup d'échanges autour des gamins, et on se complétait en fait parce que le fait que par moments... c'est-à-dire que comme des avocats différents. Par moment elle a une vision des choses que moi j'ai pas qu'elle va plaider pour les gamins. Et donc le fait qu'on est dans ce rôle identifié de parents et qui avons envie d'investir pour l'éducation de nos enfants faisait que y'avait cette possibilité là. Chacun jouait son rôle hein, donc c'est un encadrement comme moi ce que je disais qui y'avait un encadrement absolument nécessaire et aussi bien les deux parents quand y'en a c'est aussi ce cadre là qu'il faut... que ce soit sécurisé quoi. Y'en a pas un qui doit flancher. Enfin on ne doit pas faire flancher un des piliers parce que sinon l'édifice s'écroule !

S : Ça doit être complémentaire.

RP : Ah oui. Donc sur ça il y a certainement le fait que je me sois impliqué comme ça m'a probablement peut-être aussi inspiré sur ma façon de faire peut-être... J'avoue que je me posais pas cette question, et je trouve c'est super bien ça cette question, faudrait que je creuse dessus pour voir aussi, parce que ah oui ça m'a... c'est une super question ça ! (*il semble enthousiaste*)

S : (je souris) Et elle est représentante aussi ?

RP : Non elle l'a pas fait non, elle voulait pas. Oui oui y avait qu'un... et puis c'est trop long. Bon elle est là, enfin elle était plus, en fait elle faisait des choses, que je faisais pas moi, dans l'accompagnement au quotidien comme ça...

S : Avec les enfants ?

RP : Oui des lectures, ou des trucs comme ça que je faisais pas. Elle faisait beaucoup de choses que je faisais pas moi. Ouais ouais ouais. Moi j'étais plus dans cette approche comme ça, de la protection machin, mais elle c'est, si on peut dire concrètement sur certains trucs, c'est elle qui était avec les enfants hein, dans l'apprentissage, dans la vérification de certaines choses et tout quoi, dans le parcours d'apprentissage quoi.

S : Les devoirs et tout ça ?

RP : Voilà les devoirs, et puis quand ils étaient petits la lecture aussi, et elle, elle lisait bien elle mettait tous les tons quoi, et ils rigolaient c'était drôle, moi c'est nul, ils voulaient pas que je lise pour eux ! Ah c'était horrible, moi en plus j'avais pas la patience qu'elle avait là-dessus dans ces lectures de contes quoi, et pourtant moi j'ai été baigné de contes, nourrit de contes en Afrique quand j'étais en Afrique, ah oui j'adorais ça, et... Mais j'étais incapable de faire comme ça, pour que ça les intéresse. Donc du coup euh, les rares fois où j'ai essayé de faire ça c'était pas bon (*il sourit*). Elle avait... elle le faisait bien parce que, voilà donc y avait ça et, même là hein quand il y a dans leurs cours euh tout ça aussi. Après quand ils étaient plus grands moi je suis intervenu juste sur les trucs de forme en fait, souvent et par moment quelques fois de fond, parce que en fait moi je voulais pas... (*il part sur une autre idée*). En fait il m'est arrivé une chose en fait, c'est que au début début, parce que j'ai appris d'une certaine façon. J'ai commencé mes études en Afrique, donc il y avait une méthode différente, et quand au primaire j'avais voulu faire des calculs, expliquer des calculs avec ma méthode, mes fils, il le faisait pas comme ça ! Je me disais si je me met à lui dire « ah ben non il faut faire ça » je vais le planter, parce que c'est pas la bonne méthode. Voilà ça ça m'avait un peu refroidi, je me suis dit je vais pas m'amuser à te... peut-être que sur certains aspects, comment j'ai appris certaines choses, ça n'a plus de cours. Et euh, donc je me garderai de trop trop trop vouloir lui donner ma façon de faire comment j'ai appris. J'ai appris ailleurs, bon ça ne fais pas de moi un cancre, j'ai appris à lire avec mes méthodes.

S : C'était où ?

RP : Au Sénégal ! Oui oui, donc après du coup euh, je me suis gardé de ça, et ça m'a un peu éloigné par rapport à ça, et donc des fois quand ils étaient plus grand par contre quand ils travaillaient sur certains trucs, des mémoires, des machins, je faisais des lectures parce que j'étais bon en grammaire, orthographe et aussi construction des trucs de phrases et tout ça, et des fois ils me sollicitaient là-dessus et je travaillais avec eux leurs trucs quoi ! Leur présentation, tout ça quoi. J'ai aidé un peu plus grand euh ouais, mais dans tout le parcours

lycée tout ça, maternelle jusque lycée euh non euh, c'est ma femme qui a fait, beaucoup plus fait directement pour eux que moi.

S : Ouais, malgré votre rôle en fait euh...

RP : Ah oui oui oui.

S : Parce que, oui, il aurait été possible aussi qu'elle se sente entre guillemets plus délaissée parce que vous étiez impliqué là-bas...

RP : Ah oui, oui, mais elle a joué son rôle efficacement, vraiment, dans le quotidien avec les gamins, c'est plus elle qui était voilà, en garde de ça quoi, et moi non. Les rares fois comme j'ai dit j'avais même pas de succès quand ils étaient petits, donc voilà c'est un peu tout ça quoi, mais elle a joué un, un grand rôle là-dessus quoi, de ce côté-là hein. Parce que c'est essentiel aussi qu'il y avait des parents aussi qui soient près de l'enfant, ne serait-ce que comme ça, vraiment à côté quoi. Des fois on a pas besoin de dire un truc mais il était assis ou couché à côté il est en train de faire ses devoirs, ça peut être rassurant pour les gamins aussi ! Ils sont moins seuls quoi.

S : Oui et puis si ils ont besoin d'aide ils savent qu'ils ont quelqu'un à côté aussi quoi.

RP : Ouais ouais ouais. Là par contre, ce rôle-là, c'est elle qui l'a joué quoi. Moi j'ai joué un peu le rôle de CPE, de ce côté-là. Dans le sens de la structure éducative euh, voilà, sur certaines règles euh, « toi tu fais pas ça », « machin ça », « tactac », voilà, une sorte un peu d'autorité, entre guillemets quoi. Voilà. Plus ça, mais sur le plan opérationnel, techniquement c'est elle qui a plus euh, donné par rapport à moi, de ce côté-là oui, parce que, je voulais pas les planter moi mes gars.

S : Oui ! Et vous êtes arrivé en France à quel âge vous ?

RP : Oh j'avais plus de vingt ans hein ! Eh oui, j'avais plus de vingt ans hein, donc oui, soixante-et-un maintenant, donc oui oui ça fait plus de trente-cinq ans que je suis en France.

S : D'accord !

RP : Oui, oui oui, et puis bon, oui c'était pas pareil ici vraiment hein, même en France c'est plus académique, plus euh oui plus, plus, vieux quoi, parce que, quand j'ai appris comme ça, ensuite quand je suis venu ici d'ailleurs c'était assez exotique pour les profs que j'avais quand je suis venu ici (*il sourit*)

S : Oui il y avait un décalage culturel quoi.

RP : Voilà, y avait des styles complètement différents quoi. Après je me suis adapté quoi.

S : Oui j'imagine !

RP : Ouais, voilà voilà.

S : Et bien j'ai fini mes questions !

RP : J'espère que ça... ben que ça va vous apporter quelque chose quoi !

S : Oh oui merci ! En parallèle, je vais aussi interroger un représentant de parents d'élèves de collège, comme je suis en stage là-bas cette année, donc ça va être intéressant aussi de voir un peu les différences collège/lycée.

RP : Oui oui tout à fait oui, pour voir aussi, non mais c'est bien !

S : L'année dernière quand j'étais en stage au lycée X je vous avait déjà vu d'ailleurs !

RP : Oui, au CA ?

S : Oui et puis conseil de classe aussi je crois.

RP : Ah oui mais j'étais partout hein ça c'est clair, on m' a assez vu là-bas ! *(il sourit)*

S : Oui je vous avais déjà croisé deux ou trois fois.

RP : Oh oui et puis moi j'ai vu beaucoup beaucoup beaucoup de monde, parce que en fait j'aimais tout le monde là-bas en fait, tous les personnels techniques, tous les même entre guillemets petits personnels jusqu'au proviseur, j'ai vu du monde, j'ai dit bonjour à tout le monde, je discutais avec tout le monde quoi, parce que chacun a un rôle, tout le monde est garant quoi, si il y en avait pas un qui jouait son rôle ben voilà, on en serait pas là quoi ! Donc du coup pour moi, ils étaient tous euh... et puis bon on respecte tout le monde. Un enfant il doit apprendre le respect, et on ne respecte pas que la fonction, on respecte l'adulte ou en tous cas l'individu quoi. Le respect se fait sur l'individu d'abord. Quel qu'il soit. Parce que euh... un clochard dehors, on mérite pas, parce que c'est un clochard, qu'on lui crache dessus. Non, on le respecte, il est dans des conditions qui sont peu enviables mais, c'est pas une raison pour manquer de respect.

S : Ah oui, on est pas supérieur à cette personne oui.

RP : Absolument, donc c'est ça le truc pour moi, donc ouais tous les gens là-bas, je les connaissais tous, je discutais avec tous !

S : Oui puis c'est un bon établissement le lycée X.

RP : Ah oui oui oui, moi j'ai passé que des bons moments, ah ouais, franchement.

S : Il n'y a jamais eu de moments moins...

RP : Non non rien du tout, parce qu'ils nous facilitaient aussi notre rôle hein. Ils étaient vraiment... ouais. Si tous les établissements étaient comme le lycée X au niveau des parents, de la place qu'ils donnent aux parents, ce seraient vraiment génial parce que... Vraiment ils facilitent quoi. Ça veut pas dire qu'on avait toujours les mêmes points de vue, les trucs comme ça, non. Chacun jouait son rôle, mais nous, ils nous mettaient pas des bâtons dans les roues, très sincèrement, et ça c'était vraiment extrêmement important, et je... moi ça m'a vraiment beaucoup beaucoup plu quoi.

S : Oui c'est sûr que c'est plus agréable quoi. Merci beaucoup en tous cas pour votre aide !

RP : Ouais ouais ouais! Et donc là c'est dans le cadre de quoi, d'un mémoire ?

S : Oui le mémoire, je suis en master 2 là.

RP : Master 2 donc c'est la fin là ?

S : Oui ! Donc là j'ai choisi de travailler sur les relations école/famille donc j'ai interrogé des professeurs principaux, et puis des CPE, j'ai interrogé aussi Monsieur * [CPE du lycée X] et Madame *** [Professeur du lycée X].**

RP : Ah oui, je vois ! Elle est bien cette prof, elle est géniale oui !

S : Oui ! J'ai fait un entretien avec elle aussi.

RP : Ah oui elle est super ! Ah elle est super ! Les élèves l'aiment bien ! Oui oui oui, y'a des profs... des crèmes ! Mais y a un aussi un livre là euh... Georges Fotinos !

S : Ah oui je connais, je l'ai cité dans mon mémoire.

RP : Mais y'a un livre là aussi, il a fait une enquête sur les parents.

S : Oui je l'ai vu, je l'ai étudié pour ma partie théorique.

RP : Ah d'accord ! Oui oui. Parce qu'il avait fait ça, il avait d'ailleurs sollicité la FCPE sur les relations école – familles et tout. Il avait un livre, c'est sorti y a pas longtemps je crois, il y a deux ans je crois, donc c'était une enquête, sur la base d'une enquête qu'il avait fait avec les chefs d'établissement et tout, une enquête de terrain.

S : Oui il y a pas mal d'infos oui.

RP : Et puis je sais plus ce qu'il y avait d'autres là, je ne sais plus, je vais voir si vous voulez.

S : J'ai trouvé plein de livres déjà, c'est pas ce qui manque ! Il y avait Bernard Lahire, enfin même Bourdieu, enfin d'auteurs quoi. Enfin ma partie théorique je l'ai faite l'année dernière.

RP : Ah oui d'accord ben c'est bien ça ! Eh bien je vous souhaite euh, le meilleur du monde !

S : Et bien merci c'est gentil !

RP : Future CPE c'est bien ça hein ! Il faut... vraiment ! C'est vraiment chouette hein ! En tout cas ben, ça a été un plaisir hein.

[Il m'accompagne à la porte]

S : Merci d'avoir pris du temps !

RP : Oui, non mais on sert à ça hein ! Je veux dire c'est le contraire qui serait bizarre. En plus, je connais l'établissement, je connais les CPE, voilà, donc, ben on sert à ça en fait ! On sert à ça. Je veux dire tout le monde doit donner ! Quand on voit des gamins qui sont aujourd'hui à la dérive, dans des situations qui sont... donc du coup ça fait aussi réfléchir ! Donc chacun doit donner, et doit venir apporter sa pierre à l'édifice, c'est essentiel hein ! En tout cas je suis content, j'espère que ça va vous apporter.

S : Oui ça va m'être très utile oui !

RP : et puis si vous voyez Monsieur *** [Nom du CPE] avant moi et ben vous lui passez le bonjour hein.

S : Oui pas de soucis !

RP : Ça marche !

S : Et bien merci beaucoup encore une fois !

RP : Allez ! Au plaisir hein ! Et puis bon courage !

S : Merci ! Au revoir !

ANNEXE N°6 : Entretien représentant parents – Collège

[J'ai allumé mon dictaphone dès qu'elle est venue me chercher en bas de l'immeuble. Nous échangeons donc quelques mots dans l'ascenseur]

Représentante Parents : Bon y'a pas trop de relations dans... entre le collège et ce quartier, parce qu'en fait pour les familles d'ici quand ils vont au collège c'est parce que y'a un problème avec les enfants, c'est tout. Parce qu'ils vont pas aux réunions, rien du tout. Ils participent pas à la vie du collège en fait.

Sara : Quand vous parlez du quartier... *(elle m'interrompt)*

RP : Du quartier oui, vraiment le quartier N.

[Nous arrivons à l'appartement et nous nous installons]

RP : Allez-y entrer.

S : Merci c'est gentil.

RP : Ça fait longtemps que vous êtes en stage ?

S : Oui je suis en stage depuis octobre là !

RP : Ah d'accord.

S : Du coup j'ai préparé quelques petites questions que j'aimerais vous poser.

RP : D'accord. C'est H. en fait que vous avez eu euh... ?

S : Euh oui j'ai vu H., j'étais avec elle jeudi dernier en éducation à la coopération.

RP : Ah d'accord parce que c'est pas ma fille aînée en fait qui m'en a parlé c'est H.

S : C'est H. oui.

RP : Oui H. qui est en sixième.

S : Oui. Ça vous dérange pas si je mets mon téléphone pour enregistrer ?

RP : Non y'a pas de soucis.

S : Donc pour commencer si c'est pas trop indiscret quel âge vous avez ?

RP : Euh quarante-et-un ans.

S : D'accord. Et quelle est la profession de vos parents ?

RP : Euh mes parents mon père était ouvrier et ma mère en fait femme de ménage... femme au foyer plutôt *(elle rectifie)*.

S : D'accord. Et vous avez toujours vécu en France ?

RP : Euh non, on est en France depuis mille neuf cent quatre-vingt-trois.

S : **D'accord, et vous étiez où avant ?**

RP : Avant on était au Maroc.

S : **Et pour quelles raisons vous avez quitté le Maroc ?**

RP : Parce qu'en fait mon père travaillait ici, après il nous a tous ramenés en fait, on l'a suivi. Alors au début on vivait avec ma mère au Maroc, mon père était tout seul ici, et à la fin on est venu ici en fait.

S : **Oui vous l'avez rejoint. Et vous vous faites quoi ?**

RP : En fait euh moi je travaillais en tant que traductrice, et en fait comme mon fils est malade euh je reste en fait à la maison pour m'en occuper, donc j'ai dû m'arrêter par nécessité en fait.

S : **Par obligation oui...**

RP : Voilà par obligation oui.

S : **Il est plus petit ou plus grand que les filles ?**

RP : Il est plus petit, il est à l'école euh... ouais.

S : **Donc vous avez trois enfants du coup ?**

RP : Oui, c'est assez hein trois ! *(elle sourit)*

S : **Oui je veux bien vous croire ! *(je souris)* Et, étant donné qu'H. est en sixième et votre grande fille en troisième, est-ce que vous voyez des différences par rapport à votre relation à l'école entre les deux ? Ça a dû évoluer...**

RP : Oui ça a évolué oui. Parce qu'avant j'étais moins investie en fait dans... *(elle reformule)*, avant je participais pas à la vie de l'école. En fait j'étais juste euh... bah quand y'avait des réunions par exemple, chercher le bulletin, ou... Alors que maintenant je suis plus investie. Je suis parent délégué, je participe au conseil de classe, aux réunions, et là je participe aussi au conseil de classe de mon fils. Donc je m'investis un peu plus quoi.

S : **D'accord, et pourquoi vous avez fait ce choix ?**

RP : Parce que c'est les parents en fait du quartier qui m'ont demandé, parce que j'ai... *(elle reformule)*, comme je parle français bien. Donc euh... ils m'ont demandé en fait de les représenter quoi.

S : **Ah oui d'accord, c'est eux qui vous ont demandé.**

RP : Oui c'est eux qui m'ont demandé oui.

S : **D'accord. Vous avez accepté tout de suite ?**

RP : Au début j'acceptais pas parce que je disais non, avec mon fils et tout, les rendez-vous et tout. À la fin j'ai fini par céder quoi.

S : **Ah d'accord. Et vous quelles sont vos attentes et vos demandes par rapport à l'école ? Vous attendez quoi de l'école ?**

RP : Ben moi j'attends plus d'échanges avec les parents, plus euh... parce que y'a pas assez d'échanges en fait...

S : Vous trouvez ?

RP : Oui je trouve que y'a pas assez d'échanges avec les familles, parce que ici y'a des familles en fait qui sont pas du tout au courant de ce qui se passe au collège. C'est ça en fait qui est dommage quoi.

S : Oui c'est vrai... Et rien n'est fait pour que ça s'améliore ça ?

RP : Ah je sais pas... Parce que nous quand y'a des réunions en fait, les parents en fait, comme c'est par email, y'a des réunions en fait on envoie des mails aux gens, ben en fait les parents ils le savent pas. Donc euh... et par rapport... (*elle reformule*), parce que y'a des parents en fait qui savent pas lire le français, par rapport au cahier de correspondance et tout, donc ils sont un peu largués. Se serait bien qu'il y ait en fait qu'il y ait des réunions en fait au sein du quartier pour expliquer en fait, se serait bien ça.

S : Vous pensez que se serait une bonne solution ?

RP : Oui, une bonne solution, par exemple de venir dans le quartier, de parler avec les parents. Se serait bien oui.

S : Et ça ça pourrait se faire où dans le quartier ?

RP : Y'a une maison de quartier là, la maison des ***, c'est pas mal.

S : Ça pourrait être bien là-bas ?

RP : Oui, parce que c'est là qu'on fait des réunions en fait entre parents, là-bas. Y'a des petits soucis dans le quartier en fait, on se réunit là-bas pour euh... pour en parler.

S : Vous en faites souvent des réunions ?

RP : Oui assez souvent oui, depuis que y'a eu les... bah comme les départs en Syrie là. Y'a des jeunes filles qui sont parties là du quartier, donc on s'est réunis avec les parents et pour voir comment on allait parler avec les enfants, comment ils allaient réagir et tout.

S : D'accord... C'est vrai que c'est bien d'avoir un endroit comme ça.

RP : Oui c'est bien d'avoir un endroit oui comme ça où on peut se réunir, on peut parler, c'est pas mal.

S : Ça facilite sûrement les choses...

RP : Oui.

S : Et est-ce que vous avez confiance en l'école ?

RP : Oui. Oui moi j'ai confiance.

S : Et pourquoi ?

RP : Bah... parce que j'ai vu en fait l'équipe éducative, j'ai vu le principal monsieur ***. Je sais qu'ils sont compétents. En cas de problèmes, en cas de conflits ils peuvent... ils agissent

quoi. Parce que moi je l'ai vécu quand ma fille était en sixième. Elle a eu un souci puis monsieur *** a assez bien géré l'affaire, donc euh...

S : D'accord. Elle a eu un gros souci ?

RP : Oui parce que des parents... (*elle reformule*). En fait elle s'était euh... en fait fâchée avec une amie, enfin une camarade de classe, et les parents sont intervenus. Ils sont partis devant le collègue et ils l'ont... ils l'ont menacé verbalement ouais. Donc monsieur *** [*le principal*] a bien réagi sur ça, il a convoqué les parents, il leur a parlé, puis depuis ce jour là... très bien.

S : Après c'est vrai qu'il y a un médiateur aussi... (*elle m'interrompt*)

RP : Oui y'a le médiateur oui. Je pense qu'il y avait pas le médiateur avant non ?

S : Euh oui c'est vrai il doit pas être là depuis très longtemps oui.

RP : Parce que avant je me rappelle en sixième et tout je l'ai jamais vu. Je l'ai vu je crois l'année dernière et cette année.

S : Oui il me semble qu'il est arrivé depuis pas très longtemps effectivement !

RP : Pas très longtemps oui.

S : Et du coup est-ce que vous avez vu des différences entre H. qui est en sixième actuellement et C. qui était en sixième il y a quatre ans ? C'était pareil ?

RP : Ben je pense que... (*elle reformule*), là je remarque qu'il y a beaucoup plus de violence par rapport au... devant le collège les bagarres et tout. Je trouve que c'est beaucoup plus violent que lorsque la grande était rentrée au collège. Je sais pas, ils sont violents mais de plus en plus jeunes. Verbalement et physiquement aussi donc euh... Beh je sais pas comment ça se passe en fait au collège, ça se passe bien en fait ?

S : Oui ça se passe bien globalement, mais heureusement quand même qu'il y a le médiateur aussi parfois pour gérer des petits trucs parce que des fois ça part d'un rien... (*elle m'interrompt*)

RP : Ça part d'un petit truc et ça... ça prend des proportions mais euh...

S : Oui ça prend souvent des proportions démesurées pour peu de choses.

RP : Oui pour rien... Parce que moi je vois certains élèves ils sont vraiment violents quand même, c'est... par rapport... Je dis beh comment ils font les enseignants et tout... C'est pas facile hein.

S : Et est-ce que vous avez observé des différences par rapport aux relations de l'école avec les familles justement depuis quatre ans ?

RP : Beh... beh d'après ce que j'entends moi dans le quartier euh, ils disent en fait que ça a tendance à se dégrader, parce que... Bah en fait le collège punit beaucoup plus que ne dialogue, c'est ce qu'ils disent en fait dans le quartier. Donc y'a plus de conseils de disciplines, de... En fait ils convoquent beaucoup les parents, donc c'est ça qu'ils disent en fait dans le quartier. Moi je vois par rapport... parce que quand on se retrouve avec les mamans, on parle de ça, c'est ce qu'elles me disent quoi. Y'a beaucoup d'enfants qui ont été renvoyés en fait du collège, puis que les parents l'ont mal pris quoi...

S : Oui je vois... Il n'y a peut-être pas eu de compromis avant...

RP : Ah je sais pas parce que moi je rentre pas en fait dans... Mais d'après ce que disent les mamans, en fait elles étaient en fait euh... comme elles n'arrivaient pas à faire face à leurs enfants, et que le collègue les a laissé tomber en fait, elles savent pas quoi faire. Elles ont dû se débrouiller, chercher une autre école. Puis y'a des enfants qui vont plus à l'école, ils sont... ils traînent en fait sur le quartier. Donc c'est... les parents sont vraiment euh désarmés face à ça.

S : Oui c'est vrai que ça ne doit pas être toujours facile...

RP : C'est pas facile en fait surtout... (*elle reformule*). C'est surtout les garçons en fait, plus les garçons que les filles hein parce que les filles euh, à part quelques unes, ça se passe un peu mieux quoi.

S : D'accord. Et vous quel(s) sentiment(s) vous éprouvez face à l'école ?

RP : Beh moi j'ai une bonne image du quartier, euh du collègue (*elle rectifie*). J'aime bien le collègue. Je sais que mes filles s'y sentent bien, donc y'a pas de souci parce que je leur pose souvent la question. Et bah H. [*la cadette*] elle adore elle le collègue, mais C. [*l'aînée*] est contente de partir parce que elle est arrivée en troisième donc euh... Mais euh elles ont toujours eu une bonne image, des professeurs, du collègue, elles aiment bien.

S : Y'a jamais eu de peur d'aller à l'école par exemple ?

RP : Je sais que mon aînée avait un moment peur d'aller à l'école, car y'avait eu des violences et tout, mais non. Y'avait même un élève qui avait apporté un couteau en classe... l'année dernière oui.

S : En quelle classe ? En quatrième du coup ?

RP : Euh oui en quatrième oui. Et c'est moi qui a dû appeler en fait euh... bah avec des mamans j'ai... on a entendu parler sur le quartier, après j'ai appelé le collègue pour leur dire qu'il avait vraiment un couteau en fait dans son sac, parce qu'il l'a montré à ma fille. Et en fait « moi j'ai peur de personne je peux planter qui je veux » ... Là je me suis dit... enfin j'ai eu peur pour ma fille quoi. C'est... je sais qu'elle sait se défendre mais quand même euh... Parce que c'est juste beh par rapport à ça mais sinon... ça va.

S : Elle veut aller où votre aînée l'année prochaine ?

RP : Mais en fait elle veut aller au lycée ***, seconde générale elle sait pas encore ce qu'elle veut faire. J'aurais préféré qu'elle aille à *** mais elle veut pas. C'est mon ancien lycée donc euh, j'aurais préféré qu'elle aille là-bas mais... Il est bien oui, parce que là-bas... C'est elle qui choisit donc euh...

S : Il est tout neuf *, il est pas mal aussi !**

RP : Ouais il est tout neuf oui, et puis y'a une bonne section européenne donc euh. C'est pour ça que je la laisse... (*elle sourit*)

S : Oui ! Et est-ce que vous avez le sentiment d'être impliquée ou non dans l'école vous ?

RP : Oui.

S : Et de quelles manières ?

RP : Ben par... avec l'association de parents en fait, y'a beaucoup de réunions, on essaye de... de s'investir beaucoup dans la coopération entre les professeurs et les parents. Et puis euh ben ça se passe bien en fait, on se rencontre avec les... (*elle reformule*). Y'a beaucoup de rencontres entre les parents et on parle des problèmes et tout. Et puis on... après on en parle à monsieur *** [*le principal*], et puis c'est lui qui euh... qui agit quoi, qui gère oui.

S : **D'accord. Et est-ce que même au niveau de l'orientation des enfants vous sentez que vous êtes impliquée dans l'école ?**

RP : Non. Parce qu'en fait y'a... on a droit en fait à... (*elle reformule*). Y'a des réunions, mais y'en a pas beaucoup. Parce qu'en fait seuls les élèves qui savent pas en fait, qui sont en difficulté, qui par exemple... c'est ceux... ce sont les élèves qui sont vus par la... par le professeur principal et la conseillère d'orientation. Alors que pour ceux par exemple qui vont en seconde générale, qui savent ce qu'ils veulent faire, beh faut prendre rendez-vous avec la conseillère d'orientation en fait. Y'a pas de... de lien avec le professeur principal plus les parents, la conseillère d'orientation comme ça pour avoir un... pour avoir ce qui... parce que moi je sais pas ce qu'elle va faire l'année prochaine en fait. Même elle elle sait pas. Donc là moi j'ai pris rendez-vous avec la conseillère d'orientation pour voir en fait... pour essayer de comprendre un peu parce que...

S : **Oui c'est vrai que ça peut paraître un peu flou...**

RP : Ah oui c'est un peu flou ouais.

S : **Ouais du coup là ça se fait pas automatiquement quoi pour... (*elle m'interrompt avant que je ne termine*)**

RP : Non. Y'a des réunions mais je trouve que c'est pas assez clair ouais. Par rapport à ce qu'on avait nous avant c'est... je trouve que c'est pas... On était plus épaulé, plus suivi que par rapport à maintenant.

S : **« Avant » vous voulez dire quand vous vous étiez à l'école ?**

RP : Oui quand j'étais au collège oui. Beh oui on avait un professeur principal, en fait on voyait bien ce qu'on voulait faire après, on... y'avait un suivi en fait. Mais... à partir de la quatrième. Alors que beh là... on est toujours dans le flou, C. elle sait pas.

S : **Vous trouvez que c'est pas suffisant quoi ?**

RP : C'est pas suffisant ouais je trouve ouais.

S : **D'accord. Il faudrait faire des choses pour remédier à ça...**

RP : Oui ! J'en ai parlé à monsieur *** [*le principal*], j'espère que...

S : **Que ça va peut-être évoluer oui.**

RP : Oui j'espère oui (*elle sourit*).

S : **Et est-ce que vous savez si au collège Y il y a des dispositifs pour mieux inclure les familles ?**

RP : Ah je sais pas du tout.

S : Comme par exemple la mallette des parents, ouvrir les classes aux familles...

RP : Je sais qui y'a... ils ouvrent en fait... on a demandé ça, y'en a pas. On a demandé ça pour l'année prochaine. À la dernière réunion parents – professeurs on a demandé ça en fait, qu'on soit plus investis au sein du collège, pi de venir par exemple une fois regarder ce que font les élèves.

S : En classe ?

RP : Voilà. En conseil coopératif.

S : D'accord. Et du coup y'a pas du tout d'espaces là à l'heure actuelle prévu pour les parents ?

RP : Non. Non y'a pas d'espace non. Je sais qu'on n'a jamais été non...

S : Parce qu'un vendredi j'avais vu des mamans qui venaient pour faire un cours de langue ?

RP : Ah bon ?

S : Oui.

RP : Ah je sais pas.

S : Ah, peut-être que vous n'êtes pas au courant de ça alors...

RP : Mais on sent qu'il n'y a pas assez d'information en fait de la part du collège. On n'est pas trop informés sur ce qu'il se passe... parce que... comment dire... ce que propose le collège en fait pour les parents. Y'a pas assez d'information. Et puis euh... on demande beaucoup ça aux associations de parents, on a demandé... Beh en fait qu'on soit plus informé, qu'on soit plus... qu'on nous délègue des choses quoi, qu'on... (*elle ne termine pas*). Ça change pas donc euh...

S : Et vous utilisez E-lyco ?

RP : Euh oui... par... avec mes filles oui.

S : Et vous trouvez que ça vous importe des infos ?

RP : Oui ça m'apporte des infos oui. Après c'est pas... c'est pas assez quoi.

S : Oui je vois... Et vous êtes souvent en contact avec l'école vous ?

RP : Moi je participe aux réunions et puis... beh pas souvent parce que comme mes filles n'ont pas de souci donc euh... donc euh... Bah on rencontre par exemple quand faut aller chercher les bulletins, quand y'a des réunions d'information, c'est tout.

S : D'accord. Donc y'a la remise des bulletins là-bas en mains propres ?

RP : Oui. Ah beh ça c'est bien, ça c'est bien en fait ouais.

S : Et pourquoi ?

RP : Parce qu'en fait ça nous permet de rencontrer tous les professeurs, parce qu'on va cher... (*elle reformule*), en fait on a des rendez-vous, et on va voir tous les professeurs pour demander en fait le comportement de l'enfant, les notes, qu'est-ce qu'il peut faire pour s'améliorer. Donc

c'est bien, moi je trouve que c'est bien. Mais bon y'a pas beaucoup de parents qui viennent, ça c'est dommage.

S : Ah bon ?

RP : Oui.

S : Et est-ce que les parents que vous pouvez voir dans le quartier vous disent pourquoi ils n'y vont pas ?

RP : Parce qu'ils sont pas au courant. La plupart des mamans que je rencontre ils disent « bah... ah oui c'était quand ? ». En fait leurs... je sais pas si leurs enfants leur disent pas ou... ou elles oublient...

S : C'est dans les carnets de correspondance ?

RP : Dans les carnets de correspondance ouais. Parce que avant y'avait un suivi en fait des carnets de correspondance parce que quand y'avait un mot, fallait signer. Donc quand on signe pas en fait ils étaient punis ou je sais pas... Alors que maintenant que on signe, qu'on signe pas... ça change pas en fait. Je sais pas pourquoi.

S : D'accord. Et y'a peut-être aussi tout ce qui se fait par mail ?

RP : Ouais voilà par mail oui.

S : Peut-être que tous les parents aussi n'ont pas accès à tout ça ?

RP : Oui parce qu'il y a des parents en fait qui ont pas accès aux mails.

S : Qui n'ont pas internet ?

RP : Qui n'ont pas internet, oui qui savent pas en fait s'en servir.

S : Ah oui... Et il n'y a pas de formation proposée ?

RP : Ben y'a eu une formation à la maison des *** [*maison de quartier*] mais y'avait pas beaucoup de parents qui sont venus. Y'a aussi le barrage de la langue parce que... comme ils maîtrisent pas le français, en fait ils ont comme honte en fait de... d'y aller parce qu'ils arrivent pas à parler.

S : Oui c'est vrai que ça peut être difficile...

RP : C'est difficile ouais. (*elle sourit*)

S : Et est-ce que vous avez souvent des entretiens téléphoniques par exemple avec la CPE ?

RP : Non. Non c'est juste en cas de souci, j'appelle le collègue c'est tout.

S : D'accord. Donc vous quand vous voulez communiquer avec le collègue c'est par téléphone que vous le faites ?

RP : Oui c'est tout le temps par téléphone ouais. C'est euh... c'est au cas où il y ait une chose grave là je me déplace mais sinon c'est toujours par téléphone, madame *** [*CPE*] ou monsieur *** [*principal*].

S : D'accord. Jamais les professeurs ?

RP : Non les profs j'ai jamais eu, enfin j'ai demandé... (*elle reformule*), des fois je demande des rendez-vous quand je vois que les notes commencent à baisser ou... donc je prends rendez-vous et puis on me reçoit. C'est bien, ils sont disponibles, ça va. Y'a une bonne disponibilité ouais.

S : **D'accord. Et vous allez chercher vos enfants à l'école ou c'est eux qui rentrent seuls ?**

RP : Non elles rentrent toutes les deux. C'est juste à côté donc ça va. C'est quand je vois en fait qu'il y a beaucoup de... par exemple quand j'entends que y'a des bagarres et tout c'est là que je vais... ou le papa va les chercher ou c'est moi.

S : **D'accord. Plus dans ce genre de situations là.**

RP : Quand ouais quand je vois que c'est tendu, donc là je pars, je vais les chercher, au cas où y'ait un souci ou... Surtout la petite qui est en sixième. Parce qu'autant la grande elle est... en fait elle fait du karaté donc euh, elle sait se défendre mais la petite non je la laisse pas quoi. Trop petite oui (*elle sourit*).

S : **Et est-ce que vous avez déjà été à des portes ouvertes du collège ?**

RP : Oui !

S : **Et vous trouvez ça comment ?**

RP : Moi je trouve ça très intéressant, ils proposent euh... en fait y'a... c'est bien parce qu'ils proposent beaucoup de choses. Donc en fait on voit les professeurs, on voit le principal, et puis ils font des petites... séances de musique. Puis après on rencontre l'association de parents. C'est bien.

S : **D'accord. Et l'association de parents vous en faites partie du coup ?**

RP : Oui.

S : **Et c'est quoi l'association en fait ?**

RP : Bah en fait c'est... on est des parents, en fait y'a beaucoup de parents de troisième, dans les autres classes ils sont pas assez représentés, et puis euh en fait... On gère tout ce qui est euh relations avec le collège, et puis euh... Mais on n'arrive pas en fait à... en fait surtout eux, parce que moi comme j'habite dans le quartier donc je connais euh... en fait je suis la seule à représenter le quartier et donc euh... Et en fait eux ils ont beaucoup plus de mal à rentrer en relation avec les parents que... beh que moi quoi.

S : **Et du coup vous êtes peut-être l'intermédiaire ?**

RP : Oui je fais l'intermédiaire oui.

S : **Et l'association en question elle à un nom ?**

RP : Non. En fait l'année prochaine on va lui donner un nom, elle va avoir un statut officielle, mais cette année non.

S : **Ouais c'est vraiment une association entre vous...**

RP : Entre nous ouais.

S : Parce que au début je savais pas trop si on parlait d'une association comme la FCPE par exemple

RP : Non on n'est pas affilié non non.

S : D'accord.

RP : En fait ils veulent pas être affiliés... On n'est que des... que des femmes quoi. Et elles veulent pas être affiliées en fait à...

S : C'est dommage

RP : C'est dommage ouais, c'est ce que je leur ai dit mais... On a voté mais...

S : Oui la majorité l'emporte (je souris)

RP : Ben la majorité l'emporte hein, on peut pas... (*elle ne termine pas*). Dommage ! (*elle sourit*)

S : Et il y a aucun homme alors dans cette association ?

RP : Ben j'en ai pas vu beaucoup. Dans les réunions j'ai dû en voir une fois... y'en a un qui est venu ouais, mais sinon c'est que des femmes.

S : Et vous êtes combien ?

RP : On est beaucoup hein... On est une dizaine.

S : D'accord. Et comment vous considérez vous en tant que parent d'élèves le rôle du CPE ?

RP : Ben en fait moi... le CPE pour moi c'est celui qui fait le lien entre le collège et puis les parents. Parce que moi je sais que quand j'ai un souci ou quoi que ce soit ou un renseignement à demander c'est madame *** que je demande. Je sais qu'elle est compétente pour ça.

S : Oui c'est vrai que c'est une bonne CPE.

RP : Oui c'est une très bonne CPE hein parce que elle gère tout. Je sais pas comment elle fait. Et puis surtout qu'elle se fait respecter en plus par rapport... (*elle ne termine pas sa phrase*) Parce que je sais que moi ma fille elle me dit « mais non mais non mais madame *** elle a dit ça mais faut faire ça » (*elle sourit*). Mais je trouve que c'est bien, c'est... elle est compétente moi je trouve.

S : Et du coup vous n'êtes pas souvent en relation si il n'y a pas de souci ?

RP : Non. En fait c'est surtout les parents dont les enfants ont pff des problèmes de comportement qui sont plus en relation avec...

S : Et vous considérez comment le rôle des enseignants ?

RP : Euh... ça va, ils sont bien moi je trouve. Ils sont assez pédagogues. Et puis ils sont très à l'écoute des enfants.

S : C'est important en effet.

RP : C'est important oui. Non je trouve qu'ils sont biens oui. Ils sont compétents.

S : D'accord. J'allais vous demander si vous aviez des contacts réguliers avec la vie scolaire mais vous m'avez dit que non du coup.

RP : Non.

S : Et quand vous en avez ça concerne quel(s) sujet(s) ?

RP : Ça concerne en fait l'emploi du temps, et puis euh, au cas où par exemple euh... où y'a un... une absence, ou par exemple j'ai un truc à faire par exemple si elle a rendez-vous, une de mes filles a rendez-vous. Donc je prévois en fait la CPE pour...

S : Oui vous la prévenez à l'avance.

RP : À l'avance oui.

S : D'accord. Et est-ce que selon vous la communication elle est toujours facile avec l'école ?

RP : Oui. Moi je pense que... ils sont assez joignables donc euh à chaque fois que j'appelle y'a quelqu'un, et puis euh moi je trouve qu'ils sont biens. Donc moi j'ai jamais eu de souci avec le collègue donc euh. Mais y'a des parents qui trouvent en fait que... qui y'a pas assez... en fait quand ils appellent ils ont pas les... comment on dit... une maman qui dit que elle... (*elle reformule*), en fait son fils est souvent absent, et à chaque fois ils l'appellent en fait pour la prévenir qu'il est absent.

S : D'accord. Et elle ne trouve pas ça... ?

RP : En fait elle aime pas.

S : Ah oui ?

RP : Beh oui. Beh je lui dis « mais c'est normal qu'ils t'appellent si... au cas où ton fils il est absent parce qu'il est mineur ». Elle me dit « mais nan mais ils appellent trop souvent », en fait ils l'appellent toute la journée quoi, donc elle aime pas donc... Je sais pas si c'est vrai mais... c'est ce qu'elle dit à chaque fois. Moi je trouve ça normal en fait de prévenir les parents quand les enfants sont pas là.

S : Et du coup elle ne se préoccupe pas de savoir où est son enfant ?

RP : Non. C'est étonnant...

S : Oui je suis d'accord... après chacun fait ce qu'il veut mais...

RP : Après chacun fait ce qu'il veut mais, on se plaint pas de ça, moi j'aime bien ce système en fait de prévenir les parents, j'aime bien.

S : Oui c'est plus rassurant, plus cadré.

RP : Pour moi c'est plus rassurant parce que je sais que ma fille est pas à l'école donc euh... voilà, donc je vais l'appeler pour savoir où elle est.

S : Oui tout à fait. Et selon vous quels pourraient être les freins pour communiquer avec l'école ?

RP : C'est-à-dire ?

S : Bah les barrières. Par exemple vous m'aviez parlé de la langue tout à l'heure.

RP : La langue ouais, et surtout y'a des parents en fait qui ont peur d'aller au collège, je sais pas pourquoi...

S : Vous savez pas ?

RP : Non, et ils expriment (*expliquent ?*) pas ça donc euh... Moi j'ai pas de problème, j'y vais quand... bah quand j'ai besoin d'y aller j'y vais. Mais y'a des parents qui n'aiment pas y aller, donc je sais pas. Après chacun... peut-être qu'ils ont une mauvaise expérience de l'école ou...

S : Oui il y a des chances oui.

RP : Oui ça doit être ça oui.

S : Et pourquoi vous vous avez choisi de vous investir vraiment en tant que représentant des parents d'élèves ?

RP : Ben c'est pas rapport aux gens du quartier qui m'ont demandé, et euh... Beh comme j'ai vu que les gens du quartier n'étaient pas assez représentés donc c'est pour ça que je suis partie, enfin...

S : Et vous vous n'avez pas d'autres motivations pour faire ça ?

RP : Non

S : C'est vraiment pour aider en fait.

RP : Pour aider oui, pour aider le quartier oui.

S : D'accord. Et concrètement ça consiste en quoi ? Enfin vous vous voyez souvent ? Vous faites quoi en fait ?

RP : Oui on se voit avec les... ben avec les parents d'élèves, et puis on essaie de parler des problèmes par exemple des problèmes... dernièrement on a eu des problèmes d'harcèlement, d'enfants de sixième qui se sont fait harcelés, et c'est parti assez loin en plus, y'a eu un conseil de discipline. Donc on en a parlé, puis c'était une maman en fait euh... (*elle reformule*), la maman déléguée que... sa fille était harcelée en sixième donc on l'a un peu aidé, on l'a épaulé, on a été avec elle voir monsieur *** [*le principal*] et tout. Donc voilà. C'est pas moi qui suis partie je crois que c'est *** qui est partie. Et puis euh... beh comme *** là elle est assez investie elle.

S : C'est une autre représentante ?

RP : Voilà. Elle travaille dans le social donc elle est assez au courant de ce qu'il se passe et tout. Elle est très investie elle au sein du collège. Elle s'appelle *** *** [*Prénom Nom*]. Elle elle est très très investie, ça fait des années qu'elle est parent délégué, je crois que ça doit faire quatre ans, et là elle va reprendre encore pour quatre ans parce que son deuxième fils est rentré en sixième. Mais elle elle est vraiment euh... à fond dans le... dans le travail.

S : Comment ça dans le travail ?

RP : En fait elle... elle interpelle souvent monsieur *** [*le principal*] et elle est souvent en conflit avec lui donc euh... et avec les professeurs aussi. Elle trouve qu'ils font pas assez en fait pour les élèves.

S : Et elle vous a un peu expliqué pourquoi ?

RP : Bah je sais pas...

S : D'accord. Et est-ce que vous avez une formation pour être représentante des parents d'élèves ?

RP : Non.

S : Et vous faites ça depuis combien de temps ?

RP : Moi ça va faire deux ans. J'ai fait aussi les conseils de classe. Avant j'étais investie... (*elle reformule*) avant qu'elle aille au collège mon aînée j'étais investie plutôt ici, à l'école, et puis euh après là au collège pendant deux ans, les deux dernières années là.

S : D'accord, et vous envisagez de continuer ?

RP : Euh je sais pas. Ben je voulais arrêter avec le départ de l'aînée mais je sais pas...

S : Ah oui ?

RP : Ben alors par rapport aux gens du quartier (*elle sourit*)

S : Oui je vois ! Et il y a un protocole particulier pour être élu ?

RP : Non, faut juste en fait euh... En fait au début d'année on a une réunion avec le principal et il faut dire en fait au... (*elle reformule*), soit on veut être parent délégué pour les conseils de classe, soit on veut être au conseil d'administration. Et puis euh chacun son choix et puis chacun ses disponibilités.

S : D'accord. Et vous vous avez choisi quoi ?

RP : Moi j'ai choisi le... parent délégué. J'assiste aux conseils de classes en fait.

S : Et pas aux conseils d'administration du coup ?

RP : Ben si je me suis inscrite pour le conseil d'administration mais j'ai pas reçu le dernier mail en fait euh... J'ai pas pu y assister en fait.

S : D'accord. Et justement vous qu'est-ce que vous pensez du déroulement des conseils de classe ?

RP : (*elle réfléchit*) Moi je trouve que c'est bien, mais je trouve que y'a des professeurs qui se moquent en fait des élèves en fait, des choix des élèves. La dernière fois j'ai pas trop apprécié, en troisième.

S : Comment ça ?

RP : Ben y'a une élève qui voulait... en fait elle a pas le niveau et elle voulait être pédiatre et... et les professeurs ont éclaté de rire. Ça j'ai pas trop apprécié. Et puis aussi la manière dont ils parlent des élèves en difficulté aussi. J'ai pas trop...

S : Vous trouvez qu'ils n'ent parlent pas très bien ?

RP : Pas très bien ouais. Je sais pas je trouve que... y'a un manque de respect.

S : Ah... C'est dommage...

RP : C'est dommage ouais.

S : Et vous trouvez qu'on vous laisse assez la parole en tant que parent ?

RP : Oui oui, ouais monsieur *** [*le principal*] nous laisse la parole oui. Et au début de... de conseil en fait, il nous demande notre avis sur euh... ce qu'on... par rapport au questionnaire des parents. Et après il nous dit d'intervenir dans le conseil en fait euh... si on a envie d'intervenir on peut intervenir.

S : D'accord. Et vous me parliez de questionnaire avec les parents, ça consiste en quoi en fait ça ?

RP : En fait c'est un questionnaire pour l'ambiance de la classe.

S : D'accord, et c'est vous qui remplissez ça ?

RP : Non, en fait c'est un questionnaire qui est donné aux familles. Je crois que cette année ils le font plus mais l'année dernière en fait y'avait... (*elle reformule*), c'était un petit questionnaire sur l'ambiance de la classe, euh les relations avec les professeurs. Et puis euh on faisait en fait une petite synthèse de ça pour le conseil de classe.

S : D'accord. Donc c'est notamment par cet intermédiaire que vous préparez le conseil de classe ?

RP : Oui on prépare le conseil, et puis on avait rendez-vous aussi avec le professeur principal mais maintenant ça... cette année ça s'est pas fait en fait. Avant on avait rendez-vous avec le professeur principal et on parlait des élèves, on parlait des attentes des parents. Cette année y'a plus, je sais pas...

S : On ne vous a pas donné d'explications ?

RP : Non.

S : D'accord.

RP : Pas d'explication, plus de questionnaire, plus de professeur principal... Donc c'est bizarre je trouve.

S : Oui c'est vrai que si du jour au lendemain il n'y a plus rien...

RP : Ben oui, les changements en fait... ils nous tiennent pas au courant des changements donc euh...

S : D'accord. Et il y avait une réunion la semaine dernière je crois pour la création d'un conseil coopératif pour les parents, vous y avez assisté ?

RP : Oui j'ai assisté à la réunion oui.

S : Et du coup ça vous semble une bonne idée ? Ça consiste en quoi ?

RP : Ouais c'est une bonne idée, enfin je sais pas... (*elle bafouille un peu*), en fait euh... on va avoir plus de réunions avec les professeurs et puis on va en fait euh parler des... de ce qu'attendent les parents, de ce qu'attendent les professeurs puis essayer de faire un... une petite synthèse de ça quoi.

S : **Donc se serait ça en fait les conseils coopératifs des parents ?**

RP : Oui. Nous on avait demandé plus d'interventions en fait des parents, et les professeurs ils sont assez réticents en fait de voir les parents intervenir dans leur classe ou euh...

S : **Vous voulez dire vraiment au sein de la classe ?**

RP : Non, par exemple euh parler de... du travail fait en classe ou...

S : **Ah oui. Et vous trouvez qu'ils sont... (*elle m'interrompt avant la fin de ma question*)**

RP : Ils sont assez fermés sur ce côté là en fait.

S : **Vous ne savez pas pourquoi ?**

RP : Ah je sais pas. C'est comme pour les stages euh... en fait les stages ils ont dit que c'est les élèves qui doivent chercher leur stage. Mais y'a des élèves qui peuvent pas, ben qui connaissent pas en fait. Et nous on s'était proposés en fait de leur trouver des stages, les aider, mais les professeurs étaient assez réticents sur ça. Monsieur *** [*le principal*] ben lui euh était pour, mais euh... les professeurs en fait ils voulaient laisser l'enfant euh... ben chercher par lui-même ou... Mais y'a des enfants qui peuvent pas, qui savent pas quoi. Parce que moi j'ai aidé beaucoup d'enfants ici sur le... à faire leur lettre de motivation, normalement qu'ils devaient faire au collège. Mais ils l'ont pas fait. Et on a aidé aussi des enfants à trouver des stages ici sur le quartier. Y'a des mamans qui sont parties chercher des stages pour leurs enfants, alors qu'on aurait pu faire ça au sein du collège, essayer d'aider les enfants, trouver des stages. On a demandé ça pour l'année prochaine, de donner ça en fait au réseau parents, donc on va voir... Parce qu'il y a beaucoup de parents en fait dans l'association qui ont réussi à trouver des stages, pour des enfants ouais.

S : **Donc au lieu de faire ça dans le collège vous le fait dans le quartier en fait ?**

RP : Ben oui, on a fait ça dans le quartier oui.

S : **C'est vrai que c'est un peu dommage...**

RP : C'est un peu dommage oui pour les élèves ouais. C'est des élèves en fait qui étaient dans la... (*elle reformule*), en fait qui sont vraiment en difficulté, et en plus on leur rajoute ce souci là, c'est... c'est pas les aider quoi.

S : **Je comprends oui.**

RP : Ben voilà, pour eux c'était en fait euh... c'était... normalement on devait les aider et tout. Mais là ils se sentaient vraiment délaissés... Ils disaient en fait qu'ils aidaient que les bons élèves quoi.

S : **Qui disait ça ?**

RP : Ben les jeunes là sur le quartier. Je leur ai dit « quand même... », ils m'ont dit « mais si ». Mais c'est vrai les meilleurs stages ont été donnés aux meilleurs élèves aussi.

S : Mais après les stages ce sont les élèves qui les ont trouvé de toute façon ?

RP : Non c'est les professeurs qui ont trouvé des stages pour les élèves ! Et je sais que moi ma fille on lui avait proposé un stage mais elle voulait pas... alors que... Elle était dans les premières à qui on avait proposé un stage, alors que les autres qui étaient en difficulté euh...

S : Vous trouvez que parfois c'est injuste ?

RP : Ouais, y'a du favoritisme ouais.

S : C'est vrai que c'est pas quelque chose de facile... (elle m'interrompt avant que je ne termine)

RP : Ah c'est pas quelque chose de facile à vivre surtout pour les jeunes du quartier ouais. Après faut leur expliquer et tout... c'est pas facile.

S : Ils ne comprennent pas forcément...

RP : Ils comprennent pas forcément ouais.

S : Et vous est-ce que le fait d'être représentant des parents d'élèves ça a un impact sur la relation que vous avez avec vos filles qui sont au collège ?

RP : Ouais ben mes filles elles aiment pas trop que j'assiste au conseil de classe (*elle sourit*), parce que je suis en fait délégué... (*elle rectifie*), parent délégué de leurs classes donc euh elles aiment pas trop. Mais sinon euh non, parce que... en fait comme elles... leurs camarades et tout savent que je suis parent d'élève, bah quand elles ont des soucis elles s'adressent en fait à mes filles qui viennent me voir. Donc elles font le lien entre des élèves et moi.

S : Et ça ça les dérange ?

RP : Non, non elles aiment bien. Elles aiment bien en fait aider les autres euh... donc ça va.

S : C'est juste les conseils de classes qui leur posent un peu problème ?

RP : Ouais c'est juste les conseils de classe qui les gênent un peu parce que comme ça je sais leurs notes, je sais... elles peuvent rien me cacher quoi. Voilà c'est tout ce qui les gêne ouais (*elle sourit*).

S : D'accord (je souris). Après je pense que n'importe quel enfant pourrait réagir pareil !

RP : Ouais, moi j'aurais pas voulu que mes parents assistent à mon conseil de classe (*elle sourit*).

S : Moi non plus (je souris). Et est-ce que vous trouvez que ce rôle là de représentant de parents d'élève ça joue aussi dans votre relation avec votre mari ? Au niveau de la scolarité des enfants, du suivi...

RP : Euh oui, parce que en fait là... comme je... (*elle reformule*), depuis que je suis parent délégué, mon mari s'investit pas en fait. Il sait que je suis là à suivre le collège, à suivre ce qu'il se passe et tout, donc il délègue un peu. Il s'occupe plus de son fils en fait qui est ici là.

S : Et avant il était plus impliqué ?

RP : Ah oui avant il était beaucoup plus impliqué. Avant il était à fond avec euh... bah avec ses filles, il demandait ce qui se passait et tout, alors que maintenant...

S : **Il sait que vous êtes là.**

RP : Oui il sait que je suis là donc euh... (*elle sourit*)

S : **Oui je vois (*je souris*). Et bien je crois qu'on a fait le tour de mes questions !**

RP : Vous voulez un jus d'orange ? (*la carafe est posée sur la table juste à côté de nous*)

S : **Oui pourquoi pas, merci ! Vous n'avez rien d'autre à ajouter par rapport aux relations avec l'école ?**

RP : Non ça va.

S : **Bon et bien en tous cas c'est gentil de m'avoir reçu chez vous, merci beaucoup d'avoir pris le temps !**

RP : Bah de rien, c'était normal (*elle sourit*). C'est bien que quelqu'un s'intéresse un peu à...

S : **Oui, voir si on peut faire évoluer les choses.**

RP : Oui se serait bien de faire changer un peu les choses ouais, que plutôt que le collègue vienne sur le quartier ça serait bien.

S : **Et venir à quels moments et comment ?**

RP : Euh... je sais pas y'a des... par exemple à la fête du quartier. Dans le quartier en fait on fait une fête, se serait bien qui y'ait des gens qui se déplacent, qui expliquent en fait... Ou par exemple on fait des réunions, quand y'a des réunions en fait sur le quartier se serait bien qu'il y ait un intervenant du collège qui vienne expliquer en fait le rôle du collège, ce qu'il se passe là-bas et tout. Parce que là ils ont une mauvaise image du collège ici dans le quartier donc euh... Se serait bien de changer ça.

S : **Et vous pensez qu'elle est dû à quoi cette mauvaise image ?**

RP : Ah je sais pas du tout. À mon avis la mauvaise image... je sais pas parce que moi je vois les parents en fait, des parents délégués qui sont pas du quartier, ils ont une mauvaise image du quartier donc euh c'est ça en fait, ça aide pas quoi.

S : **Oui, c'est l'image du quartier qui est à la base de...**

RP : Voilà qui est à la base de tout quoi.

S : **Et quand vous parlez de faire intervenir quelqu'un dans le quartier, vous pensiez à quelqu'un en particulier du collègue ?**

RP : Moi je sais pas n'importe qui. Mais beaucoup de parents, de parents délégués, le pensait que ce serait bien une réunion à la maison des *** [*maison de quartier*]. On pensait faire nous un... un café des parents là à la maison des *** [*maison de quartier*], que les parents délégués, pour venir à la rencontre de ceux qui viennent pas en fait au collège pour essayer de... les intéresser quoi. Donc on voudrait faire ça.

S : **Cette année ?**

RP : Ouais c'est ce qu'on va faire cette année ouais. On attend un peu peut-être, on aimerait faire ça pendant... après les vacances d'avril.

S : **Oui, parce que les parents n'osent pas forcément...**

RP : Oui c'est ça en fait. Y'a des parents qui sont vraiment ici euh... ben en fait ils se renferment sur eux-mêmes, ils sont pas du tout ouverts et... c'est ça qui est dommage. On essaye de faire beaucoup de choses mais euh... y'a des choses qui changent pas quoi.

S : **Oui, et puis vous pouvez pas non plus tout faire seuls...**

RP : Ouais. Ben on est beaucoup de mamans ici investies euh dans le quartier, beaucoup de choses... dans le social on est beaucoup investies mais euh... on peut pas tout changer quoi.

S : **Oui ben oui. Et elles sont investies dans le sociale à quel niveau ?**

RP : Ben en fait on est beaucoup investies dans les problèmes financiers des gens, on organise des choses, ou aussi dans les soutiens scolaires. Moi je donne des cours de français en fait à des élèves en difficulté de cette école [*primaire*], et puis euh y'a des mamans qui donnent euh... qui sont plus investies dans la religion, pour expliquer la religion, parce que y'a des choses fausses en fait qui circulent sur le quartier, et puis euh... on essaye d'apporter en fait... chacune apporte un petit truc puis... ouais puis on voit (*elle sourit*)

S : **D'accord ! Beh écoutez merci !**

RP : C'est normal. J'espère que je vous ai aidé.

S : **Ah oui merci beaucoup ! J'ai fait aussi un entretien avec un papa représentant d'élève au lycée, on n'en voit pas beaucoup des papas donc c'était intéressant aussi !**

RP : Non on n'en voit pas souvent ouais... c'est ça en fait qui est étonnant, parce que les papas on les voit pas. Même pour la remise des bulletins en fait on voit pas les papas, on voit surtout les mamans, même aux portes ouvertes aussi.

S : **Même pour les réunions ?**

RP : Même les réunions ouais. Parce que les réunions qu'on fait ici nous à la maison des *** [*maison de quartier*] ben y'a aucun papa qui vient.

S : **Et les réunions au collège non plus ?**

RP : Ah j'en vois pas.

S : **Quand vous faites des réunions au collège c'est à quels sujets ?**

RP : Ben en fait la dernière fois c'était pour les... l'orientation. Après pour la coopération. Et aussi on avait fait une pour le harcèlement en fait à l'école. Mais moi je pensais pas que y'avait autant d'harcèlement en fait à l'école.

S : **Si, même des petites situations au final... (*elle m'interrompt avant que je ne termine*)**

RP : Oui, des petites situations oui !

S : **C'est vrai que parfois ça prend des proportions...**

RP : Ça prend des proportions mais euh c'est... En plus ils s'en prennent toujours aux plus faibles donc euh...

S : **Oui et puis à plusieurs contre une personne.**

RP : Oui à plusieurs contre une petite personne. Moi quand j'ai vu en sixième la taille de la petite fille j'ai été choquée, j'ai dit...

S : **Oui ça fait de la peine... elle ne peut pas se défendre.**

RP : Ça fait de la peine elle peut pas se défendre.

S : **Oui c'est vrai... Et puis après parfois il y a des histoires aussi qui commencent dans le quartier et qui se poursuivent dans le collège...**

RP : Oui y'a beaucoup d'histoires en fait dans le quartier qui se poursuivent... On essaye de désamorcer un peu mais euh... parfois ça grandit, ça grandit... ça prend des proportions...

S : **Et il y a beaucoup de conflits entre les élèves / les jeunes dans le quartier ?**

RP : Oui. Ce qui est marrant c'est entre euh... y'a des conflits entre les élèves de... de communautés. En fait ils se mettent par communauté en fait. C'est... on essaye de casser ça avec les mamans mais euh on n'y arrive pas quoi.

S : **Vous entendez communauté au niveau religion ?**

RP : Non c'est pas du tout au niveau religion c'est au niveau du pays ! Du pays carrément. Parce que religion en fait... y'a beaucoup de musulmans ici mais euh... on fait pas attention à la religion. Et puis en fait c'est par... par pays en fait. Y'a les guinéens, y'a les marocains, y'a les algériens, y'a les tunisiens...

S : **Ça fait des clans dans le quartier en fait**

RP : Ça fait des clans ouais. C'est marrant... (*elle sourit*). Vous n'avez rien oublié ?

S : **Non j'ai tout !**

RP : Beh merci d'être passée !

S : **Merci à vous !**

RP : Au revoir !

S : **Au revoir, bonne fin de journée !**

L'entretien se termine ainsi, la maman me raccompagne jusqu'à l'ascenseur.

ANNEXE N°7 : Notes ethnographiques

❖ CPE du lycée X

Je connais Monsieur P. car lors de mon année de M1, j'ai effectué mon stage au lycée X et il se trouvait être mon tuteur. Depuis, nous avons gardé de très bons contacts, et il est toujours prêt à m'apporter son aide dans mes divers projets, dont celui-ci et pas des moindres : mon mémoire universitaire. Je l'ai donc contacté par mail pour fixer un entretien, qui a eu lieu le jeudi 24 novembre 2016 vers 10h15 dans son bureau. L'entretien a duré 1h20 et a eu lieu dans le bureau de Monsieur P. C'était le premier entretien que j'ai réalisé dans le cadre de mon travail de recherche autour de la relation entre l'École et les familles. A la suite de l'entretien, j'ai d'ailleurs pu assister à un rendez-vous entre la proviseur adjointe, le CPE et les parents d'un élève de classes préparatoires qui se questionne autour de son orientation et de son goût prononcé pour les instruments de musique. Suite à l'entretien, j'ai demandé au CPE des conseils pour déterminer quel professeur principal de seconde j'allais ensuite interviewer. Il m'a fourni très gentiment quelques contacts. Il m'a conseillé d'interroger quelqu'un qui serait plutôt sensible aux questions d'éducation, donc peut-être un professeur d'histoire – géographie ou un professeur d'EPS. Nous avons finalement choisi deux professeurs d'histoire – géographie à qui nous avons envoyé un mail.

❖ CPE du collège Y

L'entretien a eu lieu le jeudi 12 janvier à quinze heures et a duré un peu moins d'une heure (nous assistions ensuite à une pondération concernant les portes ouvertes à seize heures). Nous avons été interrompus à plusieurs reprises. Il s'est avéré difficile de ne pas l'être car dans ce type d'établissement, il y a en permanence des petits incidents à gérer. L'entretien s'est déroulé dans le bureau de la CPE, autour d'une petite table ronde. Nous nous connaissons plutôt bien puisqu'il s'agit de ma tutrice de M2. Il a été difficile de trouver un moment pour faire l'entretien, madame M étant très occupée dans le collège Y.

❖ Professeur principal du lycée X

C'est le CPE du lycée X qui m'a mis en contact avec elle. Celle-ci m'a dit être « *tout à fait partante* », nous avons donc échangé par mail pour fixer une date. L'entretien s'est déroulé le jeudi 1er décembre 2016 à 14h. Il a duré 48 minutes. Il ne pouvait dépasser une durée d'une heure puisque, ensuite, Mme Batardy avait un cours. J'ai d'ailleurs vu le temps défilé très vite durant l'entretien, et ai parfois eu peur de ne pouvoir poser toutes les questions que j'avais en tête. Finalement, j'y suis parvenue. Elle a d'ailleurs pu me libérer ce créneau malgré un emploi du temps bien chargé en raison des conseils de classe. Nous nous sommes données rendez-vous en salle des professeurs où nous avons échangé quelques mots puis l'entretien a eu lieu dans une salle attenante. Nous avons attendu la fin de la sonnerie pour pouvoir débiter. Nous nous sommes installées autour d'une table ronde. C'est une personne qui s'exprime clairement et calmement, doucement. Suite à l'entretien, nous avons discuté quelques instants du concours pour devenir CPE, et il m'a semblé intéressant de relever une remarque soulevée par Madame

B : « *Moi je pense qu'il faut des intervenants de nature diverse dans l'école, et qu'ils aient le temps de travailler ensemble, c'est essentiel. Si on n'a pas d'assistante sociale, si on a l'infirmier une fois par semaine, et si on a des CPE débordés euh ben voilà les parents ils pourront toujours venir dans l'école sauf que ça changera pas. Il faut des acteurs qui se partagent le travail pour que là aussi les limites soient respectées. Ça c'est la première chose que j'ai appris et je pense que je devrais l'afficher : chacun son boulot, quand on n'est pas compétent on transfère, sauf que quand on a personne pour transférer c'est un problème* ». Je lui ai également dit que je comptais faire des entretiens avec des parents représentants et sur le ton de l'humour elle m'a dit : « *ne leur donnez pas mon nom parce que sinon ! Je plaisante parce que j'ai toujours de bons rapports avec les représentants* ».

❖ Professeur principal du collège Y

Nous nous sommes retrouvées à 13h dans sa salle de classe habituelle. L'entretien a duré environ une heure, puisqu'ensuite, l'enseignante donnait un cours à 14h. C'est une personne que j'ai déjà eu l'occasion de rencontrer durant mon stage, elle est très bienveillante et sympathique à mon égard. Le courant passe bien entre nous. Elle me tutoie. L'ambiance est détendue durant l'entretien tout en gardant le sérieux nécessaire à sa réalisation.

❖ Représentant des parents d'élèves du lycée X

J'ai été mis en contact avec ce parent par l'intermédiaire du CPE du lycée X. De plus, j'avais déjà rencontré cette personne auparavant lors d'un conseil d'administration et d'un conseil de classe. J'avais ainsi pu observer la place que l'on accordait aux parents au cours de ces instances. L'entretien s'est déroulé chez cette personne le mercredi 11 janvier 2017 dans l'après-midi. Il a duré une heure et quart. J'ai d'abord été accueillie par la femme de ce représentant des parents, qui m'a installé dans le salon, puis ensuite monsieur L est arrivé à son domicile et nous avons échangé autour de la table de la salle à manger. L'entretien n'a pas toujours été évident à retranscrire puisque monsieur L a un accent sénégalais assez prononcé.

❖ Représentant des parents d'élèves du collège Y

Comme j'effectuais mon stage de deuxième année de master dans le collège Y, j'ai demandé à ma tutrice qui étaient les représentants des parents d'élèves et qui elle pouvait me conseiller pour effectuer mon entretien. Elle m'a dit qu'il pouvait être intéressant de le faire avec Madame K, car c'est la seule représentante vivant le quartier. La secrétaire du collège m'a donc donné son adresse mail, qui n'était au finale plus active. Je l'ai donc finalement contacté par téléphone pour fixer un rendez-vous, après avoir prévenue sa fille cadette que j'appellerais sa maman. L'entretien s'est donc déroulé chez Madame K, en plein cœur du quartier, et a duré une quarantaine de minutes. Elle vit dans un appartement dont l'ambiance est typiquement orientale, avec des grandes banquettes de couleurs vives dans chaque pièce. C'est une personne très accueillante, aimable et bienveillante. Quand je suis arrivée, elle avait déjà disposé sur la table une carafe de jus d'orange et des petits gâteaux. Elle est venue me chercher en bas de

l'immeuble car l'interphone ne fonctionnait pas. Par rapport aux autres entretiens, j'ai dû poser beaucoup de questions pour créer un dialogue.

GLOSSAIRE

A

AED : Assistant d'éducation

AP : Accompagnement personnalisé

APB : Admission Post Bac

AS : Assistante sociale

ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

B

BEP : Brevet d'études professionnelles

C

CA : Conseil d'administration

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

CDI : Centre de documentation et d'information

CIO : Centre d'information et d'orientation

COP : Conseiller d'orientation-psychologue

CPE : Conseiller principal d'éducation

CRDP : Centre régional de documentation pédagogique

CVL : Conseil des délégués pour la vie lycéenne

D

DHG : Dotation horaire globale

E

ESPE : École supérieure du professorat et de l'éducation

F

FCPE : Fédération des conseils de parents d'élèves

I

IPR : Inspecteur pédagogique régional

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

L

LEP : Lycée d'enseignement professionnel

M

MEEF : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

O

ONISEP : Office nationale d'information sur les enseignements et les professions

P

PAI : Projet d'accueil individualisé

PP : Professeur principal

PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

R

REP : Réseau d'éducation prioritaire

T

TZR : Titulaire sur zone de remplacement

Z

ZEP : Zone d'éducation prioritaire

L'intérêt de construire des relations efficaces et efficientes entre l'École et les parents n'est plus à démontrer. L'École est à la fois un lieu de socialisation mais également un lieu de partage. La coéducation, symbole d'une coopération étroite entre sphère scolaire et sphère familiale, est largement plébiscitée à tous les degrés de la scolarisation des élèves, même si l'inclusion des parents n'est pas toujours simple. De nombreuses recherches ont démontré les bienfaits d'une collaboration active aussi bien pour la réussite des élèves que pour un climat scolaire serein. Ainsi, les injonctions et directives institutionnelles vont dans le sens de la coéducation. Mais nous nous situons aujourd'hui dans une phase intermédiaire et pleine de contradictions entre moyens accordés à l'École et volonté des acteurs éducatifs. C'est ce que ce mémoire tend à démontrer d'une part à travers des éléments théoriques, d'autre part à travers une enquête de terrain s'appuyant sur des entretiens avec des parents, des enseignants et des conseillers principaux d'éducation.

Mots clés : coéducation ; relations ; coopération ; collaboration ; inclusion.

The value of developing effective and efficient relationships between School and the parents is clear. School is both a place of socialization but also a place of sharing. Co-education, which is a symbol of close co-operation between school and family is widely elected at all levels of pupil education, even if the inclusion of parents is not always easy. Much research have demonstrated the benefits of an active collaboration both for students success and for a serene school climate. In this way, injunctions and institutional commands are in agreement with co-education. But we are now in a transitional phase and full of contradictions between means granted to School and wishes of educational agents. This is what this report aims to demonstrate firstly across theoretical elements and secondly through a field survey based on interviews with parents, teachers and education advisors.

Keywords : co-education ; interactions ; cooperation ; collaboration ; inclusion.